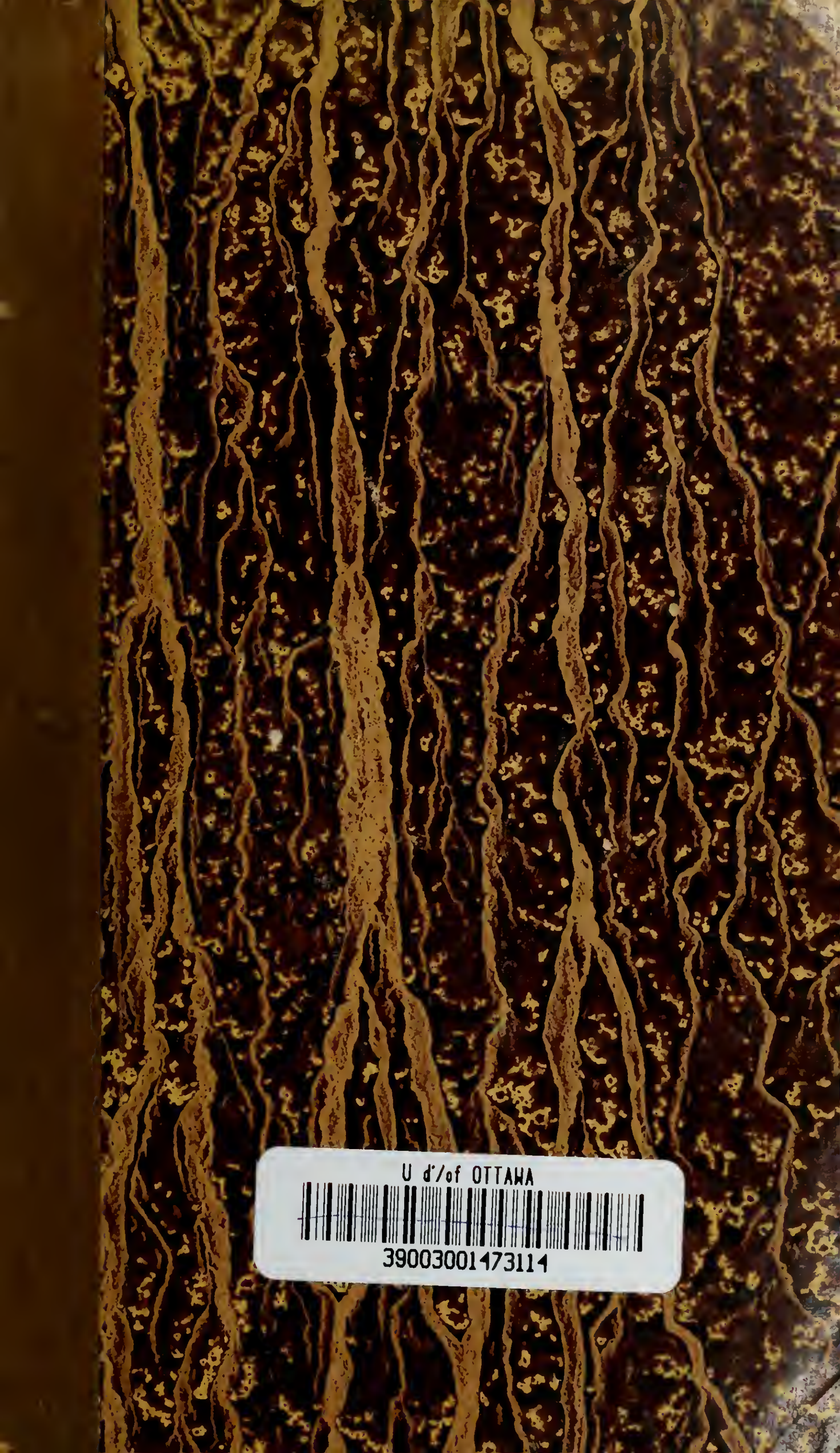
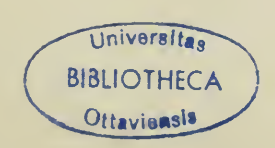

U d'/of OTTAWA
39003001473114





ce

Pieces concernant Henri IV.

- henri IV et le Ministre Chamier
ouvrage au point de vue protestant

Moyens employés par Henri IV pour pacifier la france, par de Pastoret.

Caractere et Vertus de Henri IV. par H. foissey.

- le panache Blanc de Henri IV par Hapdé.

HENRI IV

ET

LE MINISTRE DANIEL CHAMIER

HENRI IV

ET LE MINISTRE

DANIEL CHAMIER

D'APRÈS

UN JOURNAL INÉDIT DU VOYAGE DE CE DERNIER A LA COUR

EN 1607

FRAGMENT D'HISTOIRE

**Lu à l'Académie des Sciences morales et politiques
le 25 mars 1854**

Précédé et suivi de quelques considérations et documents pour servir à l'étude du caractère de Henri IV

PAR M. CHARLES READ

Chef du Service des Cultes non catholiques au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, Secrétaire du Conseil central des Eglises réformées de France, Président de la Société d'Histoire du Protestantisme français.

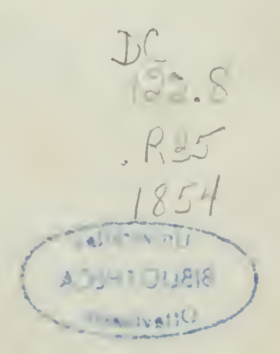
PARIS

A. DURAND	AMYOT
5, Rue des Grès-Sorbonne	Rue de la Paix, 8

1854



TABLE DES MATIÈRES.



LETTRE A M. CHARLES BAUDIN,

PREMIER SECRÉTAIRE DE L'AMBASSADE DE FRANCE
A LONDRES.

Cher ancien camarade et honorable ami,

Je satisfais un besoin de mon cœur en dédiant cet opuscule à la mémoire vénérée de votre glorieux père, l'Amiral CHARLES BAUDIN.

S'il ne venait de nous quitter pour le monde meilleur, s'il était encore avec nous, je n'aurais point eu cette pensée. Je connaissais mieux que personne cette sincère modestie et cette simplicité pleine de charme, qui le portaient à décliner les hommages provoqués par son rare mérite. La considération du devoir pouvait seule lui faire admettre certaines distinctions, et si, tout récemment, il avait consenti que j'inscrivisse son nom en tête d'une publication administrative, à laquelle il

attachait d'ailleurs un vif intérêt, c'était uniquement comme représentant officiel de ces Eglises réformées, qui lui furent si chères.

Aujourd'hui, c'est à l'homme privé qui m'honora de sa douce et précieuse amitié, c'est au bienveillant coreligionnaire qui seconda efficacement mes investigations historiques, que je veux offrir, en souvenir reconnaissant, ce fragment d'histoire auquel il s'intéressait d'une manière toute particulière. Je veux acquitter ici une dette envers le zélé collaborateur de la Société de l'Histoire du Protestantisme français; *envers celui qui avait accueilli cette œuvre naissante avec tant d'empressement, qui enrichit le premier de ses* Bulletins *d'une* dépouille *vraiment* opime, *lorsqu'il m'adressa une communication si touchante et si remarquable sur les* Fragments d'un Registre matricule des Galères de Marseille *(galères peuplées par Louis XIV de martyrs de la foi protestante), et lorsqu'avec votre consentement il fit don aux archives de notre* Société, *de ces mêmes fragments heureusement conservés par lui, comme un douloureux, mais glorieux trophée* (1).

Que de fois il me témoigna sa profonde admiration pour l'histoire de nos églises protestantes! Il tenait pour certain que notre France eût eu de meilleures destinées, si elle n'avait point méconnu et persécuté la

(1) *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, Nos 1 et 2, mai et juin 1852, t. I, p. 52, 70 et 505.

Réforme; il était fermement convaincu que bien des épreuves eussent été épargnées à notre pauvre patrie, si ses anciens gouvernements s'étaient montrés, envers le **Protestantisme**, *moins aveugles et moins iniques; si la lumière morale, si l'intelligence des vrais intérêts du pays, les avaient dirigés, au lieu de ces tristes faiblesses, de ces funestes préjugés, de ces détestables mobiles de la politique humaine, qui pervertirent même les moins mauvais, et furent cause qu'ils détournèrent pour longtemps de ses véritables voies le royaume très-chrétien.....*

........Si mens non læva fuisset!

ajoutait-il, par une de ces citations classiques, pleines d'à-propos et de sens, qui lui étaient familières.

Je me rappellerai toujours avec quelle intime satisfaction il me parla des éloquents articles de critique publiés naguère par le plus éminent publiciste de notre époque, M. S. de Sacy (1). *Dans ces pages, écrites avec une si grande élévation de talent, votre excellent père retrouvait l'exposition des nobles principes qui l'animaient, et que bien souvent j'eus le bonheur de l'entendre développer avec la vraie et pénétrante éloquence qui le caractérisait, celle qui vient du cœur.*

En dédiant ces quelques feuilles à la mémoire de l'Amiral, je ne fais donc que lui rendre un tribut bien

(1) *Notamment à propos de l'*Histoire des Protestants de France, *de M. de Félice; de celles* de la Littérature Française à l'étranger, *de M. Sayous, et* des Protestants réfugiés *de M. Ch. Weiss.* (*Journal des Débats* des 26 mai 1852, 9 mars et 5 octobre 1853.)

légitime. Le document historique, qui a été l'objet de mon étude, l'avait beaucoup frappé; il se faisait un plaisir de le relire dans la nouvelle forme que je lui donne ici, et il eût agréé avec son affectueuse bonté l'hommage particulier du premier exemplaire d'ami que j'eusse été si heureux de lui offrir....... La mort rapide m'a devancé! Qu'il me soit permis du moins de lui en faire ici une publique dédicace. Recevez-la en son nom, vous, son digne héritier, avec l'expression de ma bien profonde sympathie.

Paris, 10 juin 1854.

CHARLES READ.

AVANT-PROPOS.

De combien de publications de toute nature Henri IV n'a-t-il pas été l'objet ! Après le tribut des contemporains, après les *Chronologies* de Palma-Cayet, la *Décade* de Le Grain, l'*Histoire* de Matthieu, les *Economies royales* de Sully, la *Biographie* de Péréfixe, etc. sont venus, au XVIIIe siècle, la grande *Epopée* virgilienne de Voltaire, puis les *compilations* sans nombre et les *Éloges* académiques, que remit ensuite à la mode un estimable opuscule publié en 1785 par l'abbé Brizard, sous ce titre : *De l'amour de Henri IV pour les lettres* (1). Enfin, à la chute de l'empire, en 1815, dans la ferveur de la restauration bourbonnienne, ce fut, on s'en souvient, un débordement d'enthousiasme, un déluge de panégyriques et d'apo-

(1) Petit in-18, plein de notes et d'observations intéressantes, et qui est devenu fort rare. *L'Esprit de Henri IV* ou *Anecdotes*, etc. avait paru en 1770 in-8° et fut bien des fois réimprimé. Nous en avons sous les yeux une édition in-12 de 1790.

théoses, dans tous les formats et dans tous les genres (1). On prôna, on exploita, dans l'intérêt politique du moment et jusqu'à satiété, le type chevaleresque

Du seul roi dont le peuple eût gardé la mémoire.

Aussi un historien de nos jours a-t-il été bien fondé à dire, en présentant au public une notice sur Henri IV, que c'était un *sujet usé par toutes les sortes d'adulations ;* mais il a pu en même temps ajouter, avec non moins de raison, qu'en dépit de toutes les rapsodies de la flatterie ce sujet si rebattu était *neuf encore pour la vérité* (2).

Il était réservé à notre époque d'en fournir la preuve, en rassemblant les matériaux épars de ce beau monument de la *Correspondance de Henri IV*, — que l'abbé Brizard avait eu l'honneur de concevoir et que le ministère de M. Villemain eut le mérite d'exécuter, — et en nous donnant enfin le portrait original, « l'image authentique du grand monarque, tracée par lui-même (3). »

(1) Alors foisonnèrent *L'Esprit de Henri IV*, *Les Fastes de Henri IV*, *La Petite Henriade*, *Henri IV peint par lui-même*, et tant d'autres *Henri* de circonstance, « *dédiés* (selon la formule) *à tous les bons Français.* » — Mais dès 1818, un anonyme publia *Henri IV et les Jésuites*, in-8°. Ce fut comme le signe avant-coureur de cette réaction qui fit pleuvoir bientôt après les pamphlets anti-jésuitiques.

(2) Feu M. A. Bazin, *Revue de Paris* du 8 janvier 1837.

(3) Rapport de M. Villemain, en tête du *Recueil des lettres missives de Henri IV* publié par M. Berger de Xivrey, membre

Les six premiers volumes actuellement publiés de ce recueil ont déjà fourni aux études historiques une part importante de la riche moisson qui leur était promise, et ont, dès à présent, donné lieu à de sérieuses appréciations, tant sur le caractère personnel et politique du premier des Bourbons, que sur l'œuvre même dont il fut tout à la fois l'instrument et l'agent (1). L'éditeur avait cru pouvoir affirmer à l'avance qu'aucun des traits si connus dont se compose pour nous la figure traditionnelle de Henri IV ne serait effacé par la publication de ses écrits. Et en effet, à mesure que s'est développée cette grande autobiographie épistolaire, on a reconnu « cette heureuse et rare nature, ces qualités d'esprit et de caractère merveilleusement équilibrées, auxquelles la nécessité avait joint une expérience précoce et le malheur ses salutaires épreuves ; » on a pris sur le fait « ces vives allures d'esprit, cet imperturbable bon sens, cette irrésistible séduction de langage qui sem-

de l'Institut, tome I, 1843, in-4°. Dans sa préface, M. Berger rend à l'abbé Brizard le juste hommage qui lui est dû, pour l'appel qu'il avait le premier adressé au public et l'intention qu'il avait manifestée de former un semblable recueil. La tâche était au-dessus de ses forces, mais il eut l'intelligente initiative de cette idée, que nous voyons aujourd'hui si heureusement réaliser.

(1) Voir entre autres trois articles remarquables de M. L. de Carné, *Revue des Deux-Mondes* des 15 février et 1er mars 1845, et de M. J. Rabanis, *Bulletin des Sociétés savantes*, n° du 18 février 1854.

ble, à tort cependant, exclure la préméditation ou le calcul, pour ne laisser paraître que le mouvement spontané d'une pensée toujours prête, ou l'expansion involontaire d'un sentiment toujours vrai (1); » on a vu grandir ce prince « d'autant de jugement que de courage, aussi propre aux transactions qu'à la guerre, aussi habile à résister à ses amis qu'à triompher de ses adversaires, marchant vers son but avec une rare persistance, sachant entretenir le dévouement des siens sans leur en payer jamais le prix au préjudice de ses intérêts, combinant enfin tous les profits du calcul avec toutes les séductions de la spontanéité; l'homme le plus propre à maîtriser une société dissolue, qui, longtemps exploitée par des médiocrités ambitieuses, ne pouvait manquer, ne fût-ce que par lassitude, de se reposer sous la main du plus persévérant et du plus habile (2); » en un mot, on a pu dire avec vérité que nous possédions désormais un portrait de Henri de Bourbon plus ressemblant, plus vivant encore que les toiles de Rubens et de Porbus, et se détachant en pleine lumière sur le fond de l'histoire de son temps.

Ces témoignages si bien rendus sont assurément mérités. Mais n'ont-ils rien d'excessif dans l'éloge? Où est la juste part du blâme? N'y a-t-il qu'à admirer dans la carrière que parcourt sous nos yeux le héros béarnais? Est-ce donc un tableau sans ombres que la vie de Henri IV?

(1) M. Rabanis, *loc. cit.*
(2) L. de Carné, *loc. cit.*

Tel est le prestige inhérent à ce caractère éminemment français dont il nous offre une si complète personnification, que même par des juges sévères, ou qui voudraient l'être, ses vertus seules lui sont pour ainsi dire comptées, et le reste est volontiers mis en oubli, ou motive à peine quelques timides restrictions! Et ce reste, cependant, ce ne sont pas seulement les « brillants péchés » et les honteuses faiblesses, inscrites en tant de pages du recueil de ses lettres; mais c'est aussi ce système de conduite qui, en un jour fatal, lui fait du même coup renier la religion de sa mère et séparer sa cause de celle de ces fidèles compagnons d'armes qui viennent de répandre leur sang pour lui conquérir sa couronne! Nous savons ce qu'en pensent le tiers-parti et les politiques: ce n'est pas là pour eux une tache dans sa vie; c'est une nécessité d'État, c'est un sacrifice commandé par la sagesse... Qu'il nous soit permis de dire que cela ne nous semble pas démontré, et cela fût-il même jusqu'à un certain point établi, nous alléguerions encore à l'encontre, non l'opinion des huguenots, mais ces belles paroles (trop peu remarquées) de deux catholiques du temps, gens de bien et de sain jugement, un conseiller et un évêque, qui, au rapport de L'Estoile, « *eussent trouvé bien aussi bon et meilleur que le roy fust demeuré en sa religion, que la changer comme il a fait : car en matière de conscience il y a un Dieu là haut qui nous juge, le respect duquel seul doit*

forcer les consciences des rois, non le respect des royaumes et couronnes, ni les forces des hommes. » — « *Je n'en attends que malheur!* » ajoutait prophétiquement le digne prélat (1).

Dans notre conviction, les circonstances ne faisaient pas à Henri IV un devoir si impérieux de fouler aux pieds tout sentiment de conscience et de gratitude, tout respect divin et humain, et d'en agir ainsi qu'il le fit dès-lors et dans la suite envers ceux qu'il avait quittés. C'est là un côté de la vie du premier des Bourbons qui n'a encore été guère envisagé. C'est, entre bien d'autres, un point de l'histoire du protestantisme français trop complaisamment négligé jusqu'ici par les historiens, et sur lequel les travaux qui se poursuivent, les pièces inédites qu'on exhume, jetteront sans doute un nouveau jour (2). Les quatre sections déjà publiées du *Recueil des Lettres*

(1) « *Le Roy est vulnérable à présent!* » disait de son côté le conseiller. (*Journal de L'Estoile*, fin de juillet 1593.)

(2) L'article qui sera consacré à Henri IV dans le 5e volume de la *France protestante* contiendra, sans nul doute, une étude concluante de ces questions. Voir déjà les documents, pour la plupart inédits, publiés sous ce titre : *L'abjuration de Henri IV et le parti réformé*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. I, pp. 36, 105, 152, 154, 279, et t. II, p. 115. Le *Discours au Roy par un sien sujet et serviteur*, est une pièce des plus remarquables et faite pour contenter les plus difficiles; encore n'est-ce qu'un texte mutilé. Nous en avons retrouvé depuis une copie du temps que nous avons l'intention de publier à nouveau.

missives contiennent à cet égard de nombreux ensei gnements qu'il s'agit seulement d'y chercher, et le complément qui se prépare, pour les quatre dernières années du règne, ne peut manquer d'en produire encore.

C'est à cette dernière période et à cet ordre de considérations que se rapporte un document sur lequel, grâce à une bienveillance dont nous sentons tout le prix, il nous a été donné d'appeler, par le travail qu'on va lire, l'attention d'une savante compagnie ; et l'accueil qu'elle a bien voulu faire à notre communication nous a encouragé à la publier séparément.

Les pièces que comprend l'ouvrage formé par les soins de M. Berger de Xivrey ne sont pas exclusivement des *Lettres missives* de Henri IV, c'est-à-dire des dépêches de sa main ; on y a aussi admis certaines *harangues*, certains *discours*, *propos* ou *paroles* recueillis de sa bouche par des tiers, tels que les célèbres allocutions et réponses adressées à messieurs du parlement, en 1598, à l'occasion de l'Édit de Nantes, en 1603, sur le rétablissement des jésuites, et à messieurs du clergé, en 1605, au sujet du Concile de Trente (1). On a très-bien fait, sans contredit, de ne pas s'en tenir trop strictement au titre adopté. L'absence de tels morceaux eût été une bien regrettable

(1) « Henri IV, dit M. Berger de Xivrey, n'a peut-être jamais rien prononcé de mieux que cette réponse, faite dans un jardin, au mois de décembre, quoique plusieurs de ses autres harangues

lacune (1); car ce sont peut-être les pièces les plus saillantes, celles dans lesquelles leur auteur se peint le plus au vif. Nulle part ailleurs que dans ces improvisations, le génie du Béarnais ne ressort avec plus de vérité et d'éclat. Là se vérifie surtout cette faculté supérieure dont il était doué et que d'Aubigné définit : « une promptitude et vivacité miraculeuse et par delà le commun. » La correspondance émanée de lui révèle incontestablement sa profonde habileté, les inépuisables ressources de sa pensée et les grâces infinies de son esprit : il suffit de rappeler quelques-uns de ces inimitables chefs-d'œuvre, la lettre de 1578 à M. de Batz, celles à la comtesse de Grammont, à Gabrielle d'Estrées, à la reine (en particulier celle du 5 septembre 1601), et mille autrés... Mais si le

aient dû à la solennité de la situation ou à la gravité des circonstances une plus grande célébrité...... Elle permet de juger tout ce qu'un bon sens exquis et un esprit aussi vif que fin fournissaient naturellement d'heureux effets de style à Henri IV. » (*Lettres missives*, t. VI, 1853, p. 565, note.)

(1) Comment, par exemple, aurait-on pu omettre, dans une telle publication, la fameuse harangue à l'assemblée des Notables tenue à Rouen, en 1596? — Mais nous ne trouvons pas, à sa date, la réponse faite, à Amiens, le 21 août 1594, aux députés pour la capitulation de Beauvais. Ces deux pièces furent imprimées ensemble avec luxe, en 1787, *à l'imprimerie de Monsieur*, gr. in-8°. La dernière, dont nous possédons une autre édition du même temps, se trouvait dans les papiers relatifs à l'édit de réduction, à l'hôtel de ville de Beauvais. Elle est d'une grande importance à certains égards.

style d'une correspondance nous montre l'homme, c'est toujours avec quelque chose de plus ou moins prémédité et convenu; combien souvent dans une lettre, le naturel n'est lui-même qu'un artifice. Est-ce à dire qu'on doive être moins en garde contre Henri IV *parlant* que contre Henri IV *écrivant?* Non certes! toutefois, il est incontestable que c'est dans ces *réponses orales*, que nous venons d'indiquer, c'est dans ces *apostrophes*, dans ces *harangues*, qu'il faut le voir payer comptant, comme on dit, de sa personne, et faire paraître, dans toute leur mesure, la vigueur et la souplesse incomparables de son caractère; c'est là qu'il revit véritablement tout entier, et qu'on peut saisir le secret de ce puissant ascendant qu'il eut sur ses contemporains, et qu'il semble exercer encore sur la postérité.

Notre document est une de ces sources qui le font apprécier dans les conditions dont nous parlons. Il est des plus précieux à notre avis, ayant même un avantage sur les harangues que nous signalions à l'instant; car ce n'est pas le personnage officiel qui s'y montre, ce n'est pas Henri IV « en habit royal, avec l'épée et la cape, » comme lui-même dit un jour, « mais en pourpoint, et parlant familièrement; » ce sont des audiences, des conversations, pour ainsi dire *sténographiées*, c'est Henri en déshabillé, en tête à tête avec un ministre de l'église réformée, avec l'un des chefs ecclésiastiques les moins

accommodants du parti, et à cette époque de son règne, où, — de plus en plus mécontent de *ces bons huguenots* qui l'avaient aidé à monter sur le trône, et auxquels il avait fait, en les abandonnant, une inguérissable blessure, — il se sentait entraîné à une rupture et à une hostilité tôt ou tard inévitables. C'est donc le roi de Navarre, qui, transformé décidément en souverain catholique, joue son rôle devant nous, dans une de ces conjonctures si délicates, sous un de ces aspects si curieux à observer, que présente sa destinée. Nous ne voulons pas insister, ni entrer dans des détails qui feraient double emploi avec ceux qu'on lira tout à l'heure; nous voulons seulement fixer, et par la nature de notre pièce et par sa date, l'intérêt spécial qui s'y attache.

Nous ne sommes plus au temps où Henri regrettait son abjuration, où, s'ouvrant à son ami le Landgrave Maurice, « il l'assurait plusieurs fois avec « grandes protestations, qu'il était encore dévoué à « la religion et que même il avait le dessein d'en « faire de nouveau, avant sa fin, une confession « publique (1). » Ces épanchements intimes sont de 1602. Mais nous sommes en 1607, à un moment où Henri avait été peu à peu amené à vouloir réaliser cette vieille promesse faite en 1594 aux députés de

(1) Entretien du Landgrave de Hesse avec Henri IV, le 5 octobre 1602. V. *Correspondance*, etc., publiée par M. de Rommel. Paris, 1840, in-8°, p. 79.

Beauvais, « de réduire au giron de l'Église ces huguenots qu'il avait appris à manier, durant les vingt-deux ans qu'il avait été leur chef; » nous sommes à un moment où il songeait à tenir parole aux adversaires de ces mêmes huguenots et à les nantir du gage si ardemment convoité par eux : *l'abjuration de Sully.* Voici ce que Mézeray nous apprend à ce sujet : « Henri dit à la reine qu'il vouloit détacher « Sully autant qu'il le pouvoit du parti des huguenots, et le mettre par ce moyen en état d'être plus « facilement détrompé de leur créance. A ce propos, il confessa à la reine qu'au commencement « qu'il fit profession d'être catholique, il n'embrassa « qu'en apparence la vérité de la religion pour s'assurer en effet sa couronne; mais que depuis la « conférence qu'eut à Fontainebleau le cardinal Du « Perron avec Du Plessis Mornay, il détestait autant « par raison de conscience la créance des huguenots, « comme par raison d'Etat. En cette occasion et « plusieurs autres, il lui dit que les huguenots « étaient ennemis de l'Etat, que leur parti feroit « un jour du mal à son fils, s'il ne leur en faisoit (1). »

S'il ne leur en faisoit!... C'est là un passage bien significatif : il éclaire d'une sombre lueur toute cette époque et donne la clé des événements qui suivirent.

(1) *Histoire de la Mère et du Fils*, t. 1, p. 16.

On se souviendra au besoin que le trop véridique historien tenait de Marie de Médicis elle-même les renseignements contenus dans son livre.

Nous n'ajouterons rien à ces rapprochements, à ces réflexions préliminaires, déjà trop longues sans doute, mais dont il nous a paru utile d'accompagner le fragment qui va suivre. Pour que l'histoire soit digne de ce beau titre d'*institutrice des mœurs*, de *maîtresse de la vie*, que lui a décerné un ancien (1), il faut apparemment qu'elle soit complète et vraie avant tout, qu'elle porte avec soi sa moralité, qu'elle ait en soi son ἐπιμύθιον, sans lequel elle reste au-dessous même de la fable; et plus le personnage dont elle nous reproduit les traits est habile, plus il est séduisant, triomphant, plus elle a pour devoir de nous exposer les deux faces de la médaille et de nous faire souvenir que tout n'est pas dans l'habileté, même persévérante, ni dans le succès, même durable.

(1) *Testis temporum, lux veritatis*, MAGISTRA VITÆ. (Cicéron, *de orat.* II, 36.)

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU
De l'Académie des Sciences morales et politiques.

HENRI IV

ET

LE MINISTRE DANIEL CHAMIER

D'APRÈS UN JOURNAL INÉDIT DU VOYAGE DE CE DERNIER A LA COUR EN 1607.

1° — *Daniel Chamier.*

DANIEL CHAMIER, ministre du Dauphiné, et plus tard professeur à l'académie de Montauban, a joué un grand rôle parmi les protestants ses contemporains. Bayle manifeste plus que de l'étonnement de voir que sa vie n'a point été écrite. « *Il n'y a au monde que les Français*, dit-il, *qui soient capables d'une telle négligence. Si Chamier était d'une autre nation, son histoire, assez ample pour souffrir la reliure, paraîtroit dans toutes les bibliothèques.* » Le blâme en retombe particulièrement sur les coreligionnaires de Chamier, et il faut reconnaître qu'il est mérité, nul ministre n'ayant mis au service de la *cause* plus de doctrine, de fermeté et de dévouement.

Comme homme de science, une œuvre capitale, la PANSTRATIE CATHOLIQUE, véritable encyclopédie des controverses chrétiennes, que Saurin intitulait : *Les Guerres de l'Eternel*, a placé définitivement Chamier à la tête des théologiens de son époque (1). Les synodes nationaux l'avaient élu pour réfuter les écrits du célèbre champion de la papauté, Bellarmin. Il avait su être le plus savant en même temps que le plus actif des ministres de la religion. Scaliger disait de lui : « Oh ! que Chamier écrit bien en grec, et mieux que Cotton ! » L'auteur de l'*Essai de l'Histoire générale des Protestants*, publié en 1646, et dédié à l'archevêque d'Arles, l'appelait « le docte Daniel « Chamier, duquel on peut dire le proverbe des Hébreux : « *Cum doctus errat, doctè errat.* »

Sous le rapport du caractère, il est dépeint en ces termes par l'historien Elie Benoît : « Chamier était, dit-il, « un des plus roides, et à cause de cela, aussi odieux à la « cour qu'il était considéré des Eglises. » Et ailleurs : « Sa personne n'était pas agréable au Roy, parce qu'il « était de ces *fous* du synode que le Roy n'aimait pas, « de ces têtes dures que rien ne fléchit, de ces cœurs « inaccessibles aux craintes et aux espérances, qui sont « les plus fortes machines de la cour. » Bayle explique ce que la cour entendait par *têtes dures* et *fous* du Synode :

(1) « Chamier, dit un théologien de l'Allemagne moderne, Stœudlin, a profondément pénétré dans l'examen de la doctrine catholique ; il l'attaque avec beaucoup de force et de sagacité, en puisant tour à tour ses preuves dans l'Ecriture, les Pères, la tradition, l'histoire et la philosophie. L'ouvrage n'est pas prolixe, malgré sa grande étendue ; il est singulièrement plein, riche et abondant. » Schrœck en porte un jugement analogue. (V. De Félice, *Hist. des Protest. de France*, p. 344.)

c'étaient ceux qui « pensaient trop fortement à leur sûreté » et qui ne se laissaient pas corrompre. En un mot, Chamier était bien un de ceux que Pierre Matthieu qualifie « d'esprits farouches et malaisés à ferrer. » D'Aubigné, dans sa *Confession de Sancy*, achève de nous le bien faire apprécier, lorsqu'avec sa piquante ironie il le range parmi « ces opiniâtres qui impudemment résistè-« rent, non-seulement aux plus honnêtes députés que le « Roy pût choisir, mais aussi aux plus grands seigneurs « de leur parti,... lesquels les voulaient ployer à quelques « honnêtetés,... » et qui repoussèrent ces *honnêtetés* en leur donnant le nom de *trahison.*

A une époque où les questions, non-seulement de religion, mais même de théologie, tenaient leur place dans les affaires d'État, Chamier déploya à un degré éminent la double aptitude qu'exigeaient de telles circonstances, et marqua dans toutes les grandes occasions. Il fut désigné, en 1594, par le synode de Montauban, entre plusieurs ministres chargés de continuer, le cas échéant, les débats théologiques commencés à Mantes contre Du Perron ; car l'on espérait alors qu'il plairait au roi d'agiter dans des controverses la grande question de sa conversion. On ne fut pas longtemps à reconnaître que tel n'était point le bon plaisir de Sa Majesté. Plus tard, Chamier soutint à Nîmes, en 1600, contre le père Cotton, et, l'année suivante, contre le père Gaultier, jésuite, des disputes dont chaque parti, suivant l'ordinaire, s'attribua l'avantage, mais qui attestèrent, de l'aveu même des écrivains catholiques, la supériorité de dialectique du champion huguenot. Député au synode de Saumur et à l'assemblée de Loudun, en 1596, il prit une part active, comme secrétaire, aux travaux de cette célèbre assemblée, bientôt transférée à Vendôme, puis à Saumur, et enfin à Châtellerault.

C'est surtout dans le cours des négociations relatives à l'édit de Nantes, qu'il se distingua par une énergique coopération. Varillas exagère à dessein, lorsque, dans l'emphatique préface de son *Histoire de l'Hérésie*, il va jusqu'à lui imputer d'avoir « *dressé* l'édit, d'y avoir em-« ployé trois mois entiers et de s'être vanté de n'y avoir « rien oublié pour l'affermissement de sa secte. » L'apologiste de la Révocation ignorait-il donc que cet édit mémorable fut l'œuvre collective et longuement concertée des commissaires du roi et des délégués de l'assemblée protestante? Ce qui est vrai, c'est que Chamier avait été l'un des plus influents de ces délégués. Il avait signé (et sans doute rédigé) la remarquable réponse envoyée au roi par le président Clermont d'Amboise, le 25 mars 1597, et dont on a si souvent fait un crime aux réformés. Enfin, si l'on en croit Soulier, il fut l'un des quatre députés qui auraient reçu à Nantes, le 31 avril 1598, des mains des commissaires, le solennel contrat signé entre la royauté catholique et les représentants de la liberté de conscience; nous voyons par les actes du synode national de Montpellier, tenu au mois de juin suivant, qu'à ce synode ce furent Chamier et Brunier d'Uzès, qui apportèrent les lettres de l'assemblée accompagnant l'envoi de l'édit de Nantes, et qu'à cette occasion ils furent chargés de faire entendre aux réformés que, « si tout ce qui était nécessaire n'avait « point été obtenu, c'était faute *d'une bonne union et intelli-« gence.* »

Chamier fut encore l'un des deux secrétaires du synode national de Gergeau, en mai 1601; député à l'assemblée politique de Sainte-Foy, en octobre de la même année; président du synode national de Gap, le 1er octobre 1603.

Ce synode, l'un des plus célèbres, prit diverses mesures très-sages dans l'intérêt des églises, notamment dans le

but de répandre la Bible et d'améliorer la condition des académies. Il repoussa la qualification de *prétendus Réformés*, et il est le seul synode qui ait fait d'importantes additions à la confession de foi de 1559. Mais ce qui lui valut surtout une célébrité singulière, c'est un certain article de dogme dont l'adoption eut un immense retentissement et devint un grief considérable. Le modérateur-adjoint ou vice-président du synode, était Jérémie Ferrier, ministre et professeur en théologie au collége royal de Nîmes, homme véhément, emporté par l'amour du bruit plus que par la conviction, comme la suite le fit voir, et qui, poussant les choses à l'excès, avait affiché naguère et soutenu publiquement des thèses parmi lesquelles se trouvait cette proposition, à l'ordre du jour depuis quelques années, *que le pape est l'Antechrist*. Le Parlement de Toulouse lui avait adressé un ajournement personnel, qu'il avait décliné par un pourvoi à la Chambre de Castres. Il était désireux de voir le synode prendre sa cause en main, et comme en réalité il y avait, dit Benoît, peu de ministres qui ne crussent, ne prêchassent, n'écrivissent de même, et que ladite doctrine avait aussi attiré des querelles à d'autres ég'ises que celle de Nîmes, Ferrier n'eut pas de peine à obtenir que l'affaire fût mise en délibération. D'un autre côté, les renseignements que nous fournit un curieux manuscrit conservé à Gap, et qui n'est autre que les *Annales du couvent des Capucins* de cette ville, rédigé par ces religieux eux-mêmes (1); ces renseignements, pleins de naïveté, montrent que l'évêque et le clergé du diocèse se mirent alors en grands frais d'adjurations et

(1) V. Th. Gautier, *Hist. de la ville de Gap*, 1844, in-8°. p. 107 et *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. II, p. 374.

d'exorcismes, déployèrent toutes les pompes romaines, en un mot, firent, à l'occasion de la tenue du synode hérétique, précisément tout ce qu'il fallait pour échauffer les esprits, pour provoquer les membres de l'assemblée et redoubler en quelque sorte leur animadversion pour les « *doctrines et cérémonies papistiques.* » Qu'en advint-il ? Laissons parler le procès-verbal du synode. « Sur la re-
« montrance faite à cette compagnie, est-il dit, que plu-
« sieurs, tant pasteurs que particuliers de nos églises,
« sont inquiétés, parce qu'ils nomment le pape ANTE-
« CHRIST, soit en public, soit dans les conférences pri-
« vées, la compagnie ayant protesté que c'est la croyance
« et la confession commune de nous tous, *que le pape est*
« *l'Antechrist*, et que c'est un des principaux fondements
« de notre séparation d'avec l'Eglise romaine; tiré de
« l'Ecriture-Sainte, confirmé par nos prédécesseurs,
« scellé par le sang de plusieurs martyrs; tous les fidèles,
« tant pasteurs qu'autres, seront exhortés de persévérer
« constamment dans cette profession, et d'en faire une
« libre et sainte confession. Et pour cet effet ledit article
« sera inséré dans notre confession de foi, et les députés
« généraux de nos églises qui se tiennent auprès du Roi,
« sont chargés de supplier Sa Majesté de ne permettre
« point que ses officiers des cours souveraines ou autres
« dérogent en ceci à la liberté qu'elles nous donne de
« faire une libre confession de ce que nous croyons, par
« les fâcheries qu'ils donnent à plusieurs pour ce sujet. Et
« ceux qui sont maintenant poursuivis ou molestés pour
« cela ou qui le seront à l'avenir, doivent être garantis
« et secourus par toutes voies convenables, selon l'étroite
« union qui est entre nous. C'est pourquoi il en sera
« écrit à Messieurs des chambres mi-parties, pour les
« exhorter à maintenir cet article de notre confession
« commune. »

Or, l'article était formulé comme suit :

« Et puisque l'évêque de Rome, s'étant dressé une monarchie dans la chrétienté en s'attribuant une domination sur toutes les églises et les pasteurs, s'est élevé jusqu'à se faire nommer Dieu, à vouloir être adoré, et s'attribuer toute puissance en ciel et en terre, disposer de toutes choses ecclésiastiques, décider des articles de foi, autoriser et interpréter à son plaisir les Ecritures, faire trafic des âmes, dispenser des vœux et serments, ordonner de nouveaux services à Dieu, et, pour le regard de la police, fouler aux pieds l'autorité légitime des magistrats, en ôtant, donnant et changeant les royaumes : nous croyons et maintenons que c'est proprement *l'Antechrist* et le fils de perdition, prédit dans la Parole de Dieu sous l'emblème de la paillarde vêtue d'écarlate, assise sur les sept montagnes de la grande cité, qui avait son règne sur les rois de la terre; et nous nous attendons que le Seigneur, le déconfisant par l'esprit de sa bouche, le détruise finalement par la clarté de son avénement, comme il l'a promis et déjà commencé de faire (1). »

On conçoit l'effet d'une pareille démonstration : les catholiques jetèrent les hauts cris ; le nonce se plaignit amèrement ; le saint-père fut outré ; le roi se montra fort mécontent. Les prudents et les politiques d'entre les réformés désavouèrent et blâmèrent volontiers. Bien que l'on sût le rôle principal qu'avait joué Ferrier dans l'affaire, Chamier devait s'attendre à avoir sa bonne part du blâme déversé sur l'acte du synode ; mais lui n'était pas homme à renier les siens.

En 1605, il fut présent à l'assemblée politique de Châ-

(1) Les historiens pour ou contre se sont, à ce sujet, donné carrière. Voir entre autres Le Grain, qui, dans sa *Décade du Roy Henry le Grand*, publiée in-folio en 1614, a consacré toute une grande page à discuter la question de savoir « si l'on peut dire en effet que le pape soit l'Antechrist. »

tellerault, et du nombre de ces « députés du Dauphiné » qui y tinrent tête à Sully. En 1607, il assista au synode national de La Rochelle, qui tint tête au roi lui-même au sujet de la nomination des deux députés généraux, et vers la fin de cette année, il fit un voyage à Paris et à Fontainebleau, principalement pour y suivre, près de la cour et du conseil, une affaire d'église. Enfin, en 1611, il fut vice-président de l'assemblée de Saumur (Du Plessis Mornay avait été élu président contre le duc de Bouillon); et, le 25 mai 1612, président du synode national de Privas, qui repoussa comme une injure imméritée les « lettres d'amnistie et pardon » données par le successeur de Henri IV, pour le « crime imaginaire », d'avoir tenu des assemblées légalement autorisées ou tolérées jusqu'alors. Montauban demandait depuis longtemps Chamier pour pasteur et professeur; Du Plessis Mornay désirait l'appeler à son église de Saumur; de son côté celle de Montélimar voulait le retenir. L'intérêt général l'emporta, la requête de Montauban, présentée pour la quatrième fois, fut admise par le synode; Chamier, accordé à cette académie, alla y remplir la chaire qu'il devait illustrer. Il fut choisi, en 1617, par le synode de Vitré, pour préparer, conjointement avec Du Plessis Mornay et les ministres Chauve, Du Moulin et Rivet, un projet d'union de toutes les églises protestantes, et chargé également de se rendre avec Chauve en Hollande, pour y assister au synode de Dordrecht. Mais ils furent empêchés d'accomplir cette dernière mission. La situation générale allait s'aggravant, par la complication des déplorables affaires du Béarn. Chamier assista à la réunion provinciale tenue à ce sujet à Milhau, le 12 novembre 1620; il en fut le président-adjoint et signa en cette qualité les résolutions qui furent prises; l'une d'elles instituait à Montauban un conseil de délé-

gués munis de pouvoirs provisionnels et dont il fut appelé à faire partie (1). Nous ne savons s'il assista à l'assemblée de La Rochelle qui s'ouvrit le 24 décembre. Mais une pièce inédite que nous avons trouvée récemment aux archives impériales, prouve qu'il fut bientôt après (au mois de janvier 1621), compris d'une manière toute spéciale dans les poursuites exercées par le parlement de Toulouse. On le fit vainement rechercher dans la ville de Montauban. Mais lorsque le 17 août suivant, l'armée royale parut sous les murs, il était du nombre des assiégés, et sans contredit ne fut ni des moins actifs ni des moins valeureux.

On peut dire que Chamier a été fidèle jusqu'au bout, qu'il est mort à la tâche et littéralement *sur la brèche.* Voici comment le marquis de Castelnaut, fils du duc de La Force, raconte ses derniers moments : « Le prince de « Joinville avait fait une tranchée qui allait droit au bas- « tion de Paillas et avait mis une batterie au-delà de Tes- « cou qui avait ruiné en quelque façon ledit bastion. Les « gens du Roi dressèrent une autre batterie contre la « muraille de la ville entre ledit bastion et le Moustier... « Ils se résolurent d'y donner un jour de dimanche (17 « octobre 1621), et monsieur Chamier, pasteur du lieu, « voulut être du nombre des opposants, un épieu à la « main, mais malheureusement, car il fut emporté d'un « coup de pièce qui lui donna dans l'estomac ; et il se « rencontra que plusieurs l'ayant vu auparavant en cet « état et lui disant : Comment, monsieur, vous êtes là ! « — *Oui*, leur répondait-il, *car c'est aujourd'hui le jour*

(1) On donnait à ce conseil le nom d'*Abrégé* (de l'assemblée). Voir notamment ce terme dans la déclaration du roi, du 7 juin 1621.

« *de mon repos*. Voulant dire qu'il ne devrait pas prêcher « ce jour-là, car il y avait beaucoup d'autres pasteurs, « et il ne songeait pas que quand et quand il prédisait « sa mort, car véritablement ce fut là le jour de son « repos (1). »

De quelque point de vue que l'on juge une telle vie et une telle fin, on doit admirer la constance et l'énergie d'une âme ainsi trempée, et l'on comprend la profonde douleur que ressentirent ceux de son parti « comme s'ils avaient perdu », ainsi que l'exprime très-bien Scipion Dupleix, « une des meilleures places de sûreté qu'ils tinssent en France (2). »

II. — *Le journal du voyage de Chamier à la cour, en* 1607.

Nous avons dit que Chamier était venu à Paris en 1607. Benoît parle de ce voyage, qui suivit de six mois le synode de La Rochelle, et représente Chamier comme chargé par ce synode de faire agréer au roi la nomination directe qui venait d'avoir lieu des deux députés généraux

(1) Mémoires du marquis de Castelnaut, à la suite de ceux du maréchal de Caumont La Force, publiés, en 1843, par M. le marquis Ed. de La Grange (t. IV, p. 265).

(2) Le continuateur de l'*Inventaire de l'Histoire de France* de Jean de Serres s'exprime en ces termes : « Les rebelles reputèrent leur perte plus grande que celle des assiégeants, non tant pour le nombre des morts qu'à cause de Daniel Chamier, premier ministre de ladite ville de Montauban, et l'âme de tout leur Conseil, qui fut emporté d'un coup de canon à l'entrée du bastion de Paillas. » Le même auteur, donnant un récit détaillé du siége, mentionne plusieurs fois le rôle important que remplit Chamier à la tête des principaux d'entre les assiégés. (*Suite de l'Inventaire de l'Histoire de France*. Paris, 1648, in-fol., p. 465, et Rouen, 1660, in-fol., t. II, p. 331 à 345 *passim*.)

Villarnoul et Mirande, contrairement au brevet d'autorisation par lequel sa Majesté avait exigé une liste de six candidats, en se réservant de choisir sur cette liste. « Après six mois de séjour, dit-il, il se morfondait, n'ayant pu encore obtenir l'honneur de parler au Roi. »

L'historien de l'édit de Nantes, d'ordinaire si exact, avait été dans cette circonstance induit en erreur, et déjà un lecteur attentif était fondé à concevoir quelques doutes, d'après le silence gardé par le procès-verbal du synode sur la mission attribuée à Chamier de la part de cette assemblée. Un document demeuré inconnu jusqu'à ce jour a mis ce point en lumière et nous a dévoilé le véritable but du voyage dont il s'agit.

Sans entrer ici dans beaucoup de détails sur la postérité masculine du célèbre ministre de Montélimar, nous rappellerons seulement qu'il eut de dignes représentants de son nom ; entre autres, le jeune Moïse Chamier, son petit-fils, avocat en cette même ville de Montélimar, qui mourut héroïquement, en 1683, roué vif à l'âge de 28 ans, devant la maison paternelle, en vertu d'un jugement de l'intendant Lebret, pour avoir assisté à une assemblée et s'être défendu contre les dragons. A la révocation de l'édit, le frère et le cousin de ce martyr quittèrent la France, et se réunirent en Angleterre ; où leurs descendants, alliés à ceux d'un autre ministre refugié du Périgord, ont perpétué jusqu'à nos jours, soit dans le ministère évangélique, soit dans de hautes fonctions du gouvernement de la Grande-Bretagne, le glorieux nom de leur ancêtre. La double devise de leurs armes mérite d'être citée ; l'une est : FORTIS, GENEROSUS, FIDELIS ; l'autre, commémorative tout à la fois de l'édit de Nantes et du Refuge, exprime éloquemment le noble besoin de la liberté de conscience : APERTO VIVERE VOTO.

C'est dans les archives de la famille que s'est retrouvée, ayant survécu à bien des vicissitudes, une ancienne copie du *Journal* tenu par Daniel Chamier pendant le cours de son voyage de 1607. Le dernier héritier et possesseur actuel de ce manuscrit, l'honorable M. Henry Chamier, ancien secrétaire en chef et membre du gouvernement de la présidence de Madras, ayant bien voulu le mettre à notre disposition, nous en avons fait l'objet d'une étude que nous ne croyons pas sans intérêt pour l'histoire. Cet intérêt n'est point limité à l'éclaircissement du véritable motif qui conduisit Chamier à Paris, savoir : la poursuite d'une procédure au conseil, touchant l'établissement de l'académie ou collége protestant que Montélimar et Die se disputaient alors. Il n'est pas non plus tout entier dans les détails intimes et minutieux que mentionne notre voyageur sur une foule de circonstances particulières, ni même dans les utiles rapprochements qu'il permet de faire avec plusieurs des Mémoires contemporains les plus importants, ceux de La Force et de Castelnaut, ceux de L'Estoile et Sully, ceux de d'Aubigné. Non, ce qui donne évidemment à ce *Journal* un intérêt capital et de l'ordre le plus élevé, c'est le recit développé qu'il contient de plusieurs entretiens familiers du roi Henri IV avec Chamier, soit sur des questions personnelles à celui-ci, soit sur les affaires des réformés en général; entretiens reproduits avec une naïve vérité, et qui mettent dans tout leur jour les caractères des deux interlocuteurs. Le Béarnais y déploie toutes les ressources de cet esprit incomparable, éblouissant, qui ajoutait la supériorité de l'homme au pouvoir du prince, et qui était plus séduisant encore que sa faveur. Mais le ministre dauphinois, avec sa raison ferme et son noble caractère, ne laisse point de résister à tous les attraits de l'homme d'esprit, et il tient bon contre les insinuations et les offres

du grand roi. A côté de ces remarquables scènes se présentent aussi quelques rencontres accessoires, notamment celles avec Bouillon, avec le père Cotton, avec Sully; et ces rencontres donnent lieu à des communications importantes ou à des croquis pris au passage et pleins de vie.....

Nous allons essayer de dégager du cadre général ces épisodes particuliers, en nous attachant à leur laisser toute leur physionomie et leur couleur. Le roi et la cour, les protestants et les catholiques, s'y trouvent peints par des traits de la plus saisissante originalité (1).

(1) Le tableau plein de réalité que présente le *Journal* de Chamier permettra mieux qu'aucun exposé historique de vérifier cette appréciation de M. Sayous, dont la citation est ici tout à fait à sa place : « L'établissement de Henri IV sur le trône de France, cet établissement si ardemment désiré par les réformés du royaume et du dehors, n'est pas une date heureuse dans l'histoire de la réformation française. L'édit de Nantes, en faisant aux protestants une position politique à part, les condamnait à l'hostilité inévitable de la royauté et de ses conseils, de même que le prix auquel Henri IV avait payé sa couronne devait l'aigrir contre ses coreligionnaires. Il y parut bientôt. La séduction que le nouveau souverain de France employa avec tant d'adresse et quelquefois avec si peu de secret, pour gagner à son exemple ses amis et serviteurs d'autrefois, n'était pas seulement un expédient politique; le roi était bien aise d'infliger ces humiliations à ces bons huguenots, dont il savait ou devinait les reproches. Les politiques qui avaient exigé l'abjuration du Béarnais avaient bien compté affaiblir par là les réformés; mais personne n'avait prévu quel dangereux ennemi la cause du protestantisme français allait trouver dans le cœur d'un prince tout à l'heure encore son défenseur et son chef. Nulle occasion d'amoindrir les appuis naturels de ses sujets réformés, sans nuire toutefois à

III. — *Henri IV et Chamier.*

Parti de Grenoble le 30 octobre 1607, Chamier arrive le 8 novembre à Fontainebleau, où se trouvait alors la cour. Son premier soin est de visiter M. le maréchal de Bouillon et M. Du Fresne Canaye, qui, revenu depuis peu de son ambassade de Venise, était du conseil d'Etat, et devait, en cette qualité, connaître de l'affaire qui l'amenait. M. Du Fresne le questionne sur ce qu'il peut savoir des dispositions du roi à son endroit, et notre ministre lui répond qu'il ne sait rien de bien positif, seulement « que le roi est courroucé et l'appelle *mutin* et *séditieux*, ce qui lui est d'autant plus fâcheux qu'il n'a guère moyen de se justifier, les accusations ainsi générales ne pouvant être purgées que par une protestation générale. Il désire du moins parler au roi et s'expliquer. » M. Du Fresne l'assure que Sa Majesté « est d'un naturel fort ployable à la clémence et ne faillira point à l'écouter. » Le même jour il apprend de M. de Cazes que le roi, dînant chez Zamet, s'était enquis de lui, l'avait de rechef traité de mutin, et avait déclaré que s'il laissait échapper parole qui le fâchât, « *il le mettrait en lieu où il ne pensait pas.* »

Ayant revu le lendemain M. de Bouillon, il est informé que le roi se plaint de lui à cause d'un rapport de M. le connétable de Montmorency sur son compte ; et deux jours après, M. de La Noue (Odet) lui confirme ce fait, et lui apprend que « le connétable a dit qu'il avait employé le

sa politique générale, ne fut manquée par le spirituel monarque, et les plus grands adversaires du calvinisme trouvèrent toujours en lui un protecteur secret ou déclaré. » (*Histoire de la littérature française à l'étranger,* t. I, p. 26.)

terme de *papistes,* et que, en étant repris, il avait répliqué : « *Le roi les appellera comme il voudra , mais je les appellerai ainsi.* » C'est ce que Villeroy, dans ses lettres à Sully, à cette même date , appelle « l'*emportement* et l'*escapade* du ministre Chamier envers M. le connétable passant à Montélimar. »

Tout cela n'était pas de fort bon augure. Aussi bien Sa Majesté consacrait chaque journée à la chasse, comme l'écrivait Villeroy à Sully, et « ne trouvait point le temps d'ouïr » notre ministre, qui vainement « l'attendait à son sortir et le suivait par les allées , sans pouvoir parvenir à lui parler. »

Enfin, le 16 novembre, il croit qu'il aura son audience ; M. de Bullion s'en était mêlé et avait préparé les voies. « Il le mène de bon matin en la première chambre , et supplie le roi de le dépêcher..... » Mais le roi sort pour aller à la chasse au loup ; et d'ailleurs , ajoute Chamier, il n'aurait pu lui parler, « à cause que M. le connétable « était présent et qu'il ne voulait pas qu'il s'y trouvât... » Du reste, Sa Majesté semblait être adoucie , à ce que lui rapporte M. de Bullion.

Le lendemain , ce n'est plus la chasse au loup ni M. le connétable ; mais Chamier rencontre dans l'antichambre le premier médecin M. Du Laurens, qui va éveiller le roi pour lui faire prendre une médecine. Le jour suivant étant dimanche , Chamier prêche au temple de Bois-le-Roy , près de Fontainebleau , et Sa Majesté va à la chasse au sanglier. — Deux jours se passent encore sans plus de succès. Le troisième , M. Du Fresne a obtenu du roi la promesse « qu'il parlerait à Chamier au sortir de son dîner... Chamier s'y rend donc. Sur la fin il voit arriver le cardinal Du Perron, « à qui , remarque-t-il, Sa Majesté fait grandes caresses... Comme le Roi , ajoute-t-

il, se retirait avec ledit cardinal, je lui fis la révérence, il me dit par deux fois : Je vous parlerai tantôt; et se tournant vers le cardinal, lui dit un peu bas : *Voilà le plus mauvais de tous les ministres.* » C'est encore tout ce qu'il eut pour ce jour-là.

Mais le lendemain matin, douzième jour d'attente, comme il était dans l'antichambre de M. de Sully qui venait d'arriver de Paris, le roi enfin le fait appeler. « Je le trouvai, dit-il, accompagné de M. de La Force, lequel il quitta soudain qu'il me vit, et je lui dis être devant Sa Majesté de la part des églises du Dauphiné. Premièrement, pour le remercier de la favorable réponse qu'il lui avoit plu faire à M. de La Colombière sur les affaires d'Orange, dont elles étoient merveilleusement contentes, et suplioient Sa Majesté de vouloir au plutôt dépêcher le gentilhomme qu'elle avoit promis, à ce que M. le prince, informé de sa volonté, donnât du repos à ses sujets. Secondement, pour la suplier de leur accorder l'établissement du collége à Montélimar, et trouver bon que son conseil y pourvût. Pour au troisième, que j'étois aux pieds de Sa Majesté, sur les avis que j'avois eu que les malins m'avoient mis bien avant dans sa malgrâce par des calomnies, desquelles je ne savois encore rien de particulier; pourtant je suplois Sa Majesté de croire que Dieu m'avoit fait la grâce de sçavoir ce qu'on doit aux Roys, et particulièrement de sçavoir combien les églises devoient à Sa Majesté par-dessus tous les autres Roys.

« Le Roy répondit que pour le premier, il envoyeroit le plus tôt qu'il pourroit un gentilhomme au prince, pour l'informer de sa volonté, à laquelle il n'auroit garde de contrevenir. Pour le second, qu'à la vérité il n'avoit point trouvé propre de mettre le collége à Montélimar, mais qu'il verroit ce que son Conseil lui en diroit. Et le Roy

faisant brève pause, je dis que nous ne demandions que suivant la teneur de son Édit ; et il répliqua qu'il feroit que son Edit fût accompli, et qu'il avoit fait connoître que sa volonté étoit non-seulement de l'observer, mais aussi d'y ajouter.

« Quant au troisième point, qu'à la vérité on lui avoit fait mille raports de moy, comme d'un homme violent, mutin et séditieux ; que je m'opposois à la souveraineté et à la personne des Roys ; qu'en toutes les assemblées, comme de Gap, de Chatelerault et ailleurs, je m'étois montré tel et avois prins toujours toutes commissions, si bien que s'il y avoit un chat à foueter, il falloit que je le fisse. Qu'il le trouvoit étrange de moy, car il avoit connu mon père à la suite de M. de Saint-Roman, qui n'étoit point de telle humeur, qu'elle étoit aussi messéante à un ministre ; et que si je continuois, il me feroit chasser de son royaume, non point comme ministre, mais comme françois, et qu'il s'estimoit être Roy des ministres, des prêtres et des évêques.

« Je répondis que j'avois eu l'honneur d'avoir été souvent employé par les églises, mais jamais en chose qui fût contre son service, et que je m'étois acquitté fidèlement desdites charges, et que j'en rendrois bon compte non-seulement à ceux qui m'avoient délégué, mais aussi à Sa Majesté, quand il lui plairoit, et n'avois point peur d'être trouvé avoir desservi Sa Majesté.

« Qu'à la vérité j'avois parlé quelquefois assez hardiment à des Grands — (et le Roy dit : Ouy, ouy), — comme au cardinal de ....(1), à l'archevêque d'Embrun, mais que ce n'étoit que dans des conférences pour la religion, esquelles eux ne se rendoient parties, et que je ne croyois pas que

(1) Le nom est resté en blanc dans le manuscrit.

Sa Majesté m'imputât cela à crime. (Aussi me dit-il que ce n'étoit pas cela.) Puis, continuant, je dis que M. le maréchal de Bouillon m'avait dit que Sa Majesté étoit malcontente de quelques propos que j'avois tenus à M. le Connétable. (Il me dit qu'ouy.) Puis je dis que je supliois Sa Majesté de trouver bon que je lui en fisse le récit. »

Et notre brave ministre, allait, sans désemparer, commencer sa relation ; mais le royal auditeur jugea à propos de parer le coup. « C'était, dit Chamier, sur la sortie du parc où il y avait de grandes boues, tellement que S. M. dit : Eh ! bien, nous en parlerons au jardin, et demanda son cheval..... Je le suivis, reprend-il, mais à l'entrée du jardin M. de La Force revint à moy et me dit que le Roy lui avoit dit que le propos qu'il avoit commencé avec moy étoit long, qu'il se trouvait un peu incommodé en sa santé, tellement qu'il désiroit ne mettre point pied à terre ; pour ainsi qu'il me renvoyoit à une autre fois. »

Telle est cette première et curieuse entrevue où se marquent déjà, d'une part, la tactique ordinaire de Henri IV, sa suprême habileté à manier les hommes en leur parlant tour à tour en maître et en ami, et leur tenant tout ensemble le langage le plus incisif et le plus insinuant; et d'autre part, l'attitude déférente mais digne, d'un sujet qui se tient sur ses gardes et veut surmonter la défaveur, sans qu'il en coûte rien à la franchise de son caractère.

L'après-dînée de ce même jour, Chamier fit une rencontre que nous n'aurions garde de passer sous silence, d'autant qu'il l'a consignée en son journal dans les termes les plus naturels et les plus piquants. Il se tenait « au bas des degrés qui descendent de la salle des gardes à la basse cour de la Fontaine ; le roi qui partait pour la chasse l'aperçoit au passage et lui crie : *Monsieur Chamier, le*

père Cotton vous a reconnu aussitôt qu'il vous a vu (c'était au dîner du roi), *et dit qu'il vous a écrit fort honnêtement.* — Oui, Sire, aussi ai je à lui. — *Il dit qu'il vous veut accoster quand il vous verra, soyez sage!* »

Un instant après, comme il entrait dans la cour ovale, Chamier se trouve face à face avec le père Cotton, « qui me salua fort doucement, continue-t-il, et moi, lui. Puis fîmes quelques tours en ladite basse cour. Hé bien (me dit-il)! comment vont vos affaires? — Fort bien, répondis-je. — Avez-vous parlé au Roy? — Ouy. — Comment l'avez-vous trouvé? — Comme un père. — Je ne luy ai jamais parlé de vous qu'en bien. — Je le crois. Et ensuite me témoigna beaucoup d'affection, disant que ce que nous avions écrit l'un contre l'autre, c'étoit ayant tous deux un bon but et pour la gloire de Dieu, étant d'accord de la majeure, mais non de la mineure. Sur quoy je lui dis qu'il nous fît raison du livre de ......, qui est si mauvais et séditieux, autrement nous suplierions le Roy ou de le faire supprimer, ou de ne trouver pas mauvais que nous le traitassions comme il méritoit. Il répondit qu'il n'étoit pas d'avis de parler de le supprimer, mais bien d'y répondre par bonnes raisons; me demanda si je travaillois fort contre Bellarmin, et si j'en étois fort avant. Je dis que j'étois marry d'en être si détourné; toutefois, que j'espérois d'achever bientôt le second tome. — Alors je prie Dieu, dit-il, qu'il vous fasse la grâce, en y travaillant, de trouver la vérité. — Ainsi soit-il, lui répondis-je. Il me demanda si j'avois vû un livre de M. Dumoulin, *De l'Eucharistie.* Je dis que non, mais que j'en avois ouï parler, et espérois de le voir à Paris. Vous y trouverez, dit-il, beaucoup de choses mal alléguées, je ne sçaurois vous en rien dire. Puis me parla de la réponse qui y a été faite, qu'il disoit être bien dressée. Je répliquai ne sçavoir

ce qui en étoit. Et là-dessus un gentilhomme gouteux demandant à le saluer, il print congé de moy, disant que nous nous verrions bien encore. »

Ne laissons pas s'échapper le père Cotton sans nous demander, sous l'impression de ce dialogue pris sur le fait, si le personnage qu'il vient de jouer à nos yeux ne répond pas merveilleusement au portrait authentique qu'il a laissé de lui dans l'histoire. « Grand théologien, dit L'Estoile, mais encore plus grand courtisan ! » Compère et compagnon de ce maître intrigant nommé La Varenne, qui l'aida si puissamment en toutes ses menées, à commencer par la grande affaire du rappel des Jésuites, — et en même temps « le premier de sa profession, disait-on, qui eût tant honoré Calvin, que de l'appeler *Monsieur*. (1) » L'Estoile parle de sa « douceur ordinaire et vraiment jésuistique, *id est* papelarde, » de ses « livrets sucrés, sentant leur damoiseau; » et Benoît de sa conversation flatteuse « de son ton patelin, de ses prédications accommodées au goût de la cour, » et de cette hypocrisie consommée dont il savait l'art mieux que personne de sa robe et qui le porta d'emblée au plus avant des bonnes grâces du roi. « Jamais homme, ajoute-t-il, n'a eu si parfaitement l'esprit jésuite; la fourbe lui était si naturelle et si familière qu'il en avait toujours quelqu'une en œuvre, et que, quand elle lui avait mal réussi, il en avait une autre toute prête. » En admettant même que les touches soient un peu forcées dans les tablettes du chroniqueur contemporain ou sous la plume de l'historien protestant, on conviendra que c'est bien là cependant ce même type accompli et ineffaçable qui vient de poser devant nous.

(1) Jusqu'alors on ne l'appelait jamais que *Démon incarné*. (V. *L'Europe illustre*, de Dreux du Radier, art. *Cotton*.)

Nous avons vu que Sully venait d'arriver. Chamier lui ayant rendu visite au moment où il s'allait mettre à table, fut néanmoins admis. « Il me recueillit fort humainement, dit-il, et m'entretint assez longtemps, tant en sa salle que depuis en son cabinet, et me discourut de mes affaires, et comme je devois me comporter envers le Roy ; qu'il ne se faloit point roidir contre luy, mais céder, même confesser l'avoir offensé, encor qu'il n'en fût rien. Se jeta puis sur le propos des affaires générales des Eglises, disant qu'aux assemblées on se comportait mal, prenant le Roy à contrepoil et se roidissant sur des choses qui dépendoient purement de S. M. ; que si on le prenoit autrement, non-seulement on feroit observer l'Edit, mais aussi on obtiendroit beaucoup d'avantage.

« Enfin me mit sur les discours qui couroient, qu'il vouloit se révolter (c'est-à-dire se convertir) : Sur quoi je le pressai et lui représentai les bruits qui en couroient et ce que j'avois fraîchement aprins à la Cour. Il me dit qu'il avoit été sondé de toutes les façons, mais qu'il étoit fort résolu et qu'il sçavoit bien le bruit qui couroit et ce qu'on disoit de quelques emplois et mariages, mais que cela ne l'ébranleroit point ; en somme, que si on ne lui faisoit voir une Bible nouvelle et un Testament nouveau dont jamais on n'eût ouï parler, il ne changeroit point sa profession. »

Le lendemain (23 novembre) Chamier revit encore Sully, qui l'avait invité à dîner, et qui lui conseilla au sujet de son affaire du collége, de laisser cela à la discrétion du roi. Sur l'observation que c'était un point contenu en l'édit, il répondit « que l'on eût à se munir de bonnes raisons, car quand on lui baillait une bonne cause en main, il la savoit bien débattre, » parole dans laquelle on reconnaît l'un de ces témoignages flatteurs qu'aimera

plus tard à se faire décerner par ses quatre secrétaires l'auteur des *OEconomies royales et loyales servitudes.* N'omettons pas de dire que « pendant le diné, (ainsi que Chamier a soin de le noter,) Sully disputa fort contre les papistes, de la Prédestination, et fort doctement. » Etait-ce un propos de circonstance à l'adresse de son convive? Ou l'homme d'Etat sentait-il le besoin de se fortifier dans la pure doctrine calviniste? Toujours est-il qu'il y avait alors une grande ardeur de controverses. Sully, resté huguenot nonobstant l'abjuration de son maître, n'avait cédé ni aux cajoleries de Du Perron, ni aux exhortations complimenteuses de deux papes et aux avances empressées de tout le sacré collége; en ce moment même il résistait aux sollicitations affectueuses et aux offres les plus séduisantes du roi. Refusant l'épée de connétable et le mariage de son fils aîné, le marquis de Rosny, avec mademoiselle de Vendôme, refus auquel il vient de faire allusion, il répondait à Sa Majesté (c'est lui qui nous l'apprend) qu'il ne voulait « augmenter ny en honneurs, ny en biens, ny en dignités, aux dépens de sa conscience, et que, quand il auroit à changer de religion, il le feroit par science et par connaissance de cause, non par ambition, avarice, ny vanité (1). »

On comprend que Sully ne faisait pas un mystère de la fermeté déployée par lui en ces diverses occasions, et cependant il n'inspirait point à ceux de sa religion une confiance illimitée. C'était en effet un huguenot *à manche large;* à tort ou à raison, on le considérait comme plus solidement attaché au roi et à ses intérêts qu'à ses convictions théologiques, et il était sans cesse question de son

(1) Cfr. *OEcon. roy.*, t. II, p. 224. *Mémoires de Du Plessis Mornay*, t. X, p. 259. *L'Estoile*, t. IV, p. 191.

prochain changement. Il lui importait de combattre cette opinion, et c'est de quoi il paraît occupé dans sa conversation avec le ministre Chamier, le mettant au courant de la lutte qu'il soutenait contre le roi. Aussi, lorsqu'ils se retrouvent ensemble quatre jours après (27 novembre), Chamier lui demande « s'il étoit vainqueur, » et il répond « qu'il ne se souciait de tels efforts; que le Roy s'était un peu mis en colère, mais qu'il s'apaiseroit; qu'il sçavoit ce que c'étoit que de religion, et qu'à cela il ne falloit point lui opposer ni grandeurs, ni richesses, bref, qu'on ne le verroit jamais autre. » Sully reviendra encore sur cet article délicat. Nous devons rappeler dès à présent, à son honneur, qu'il ne se départit jamais de la ligne de conduite plus ou moins politique qu'il s'était tracée, et qu'en définitive les appréhensions continuelles et plus ou moins fondées de ses coreligionnaires ne se réalisèrent point.

Le même jour, M. de La Force, ayant parlé au roi pour notre ministre, lui avait « rapporté que le Roy trouvoit bon qu'il allât l'attendre à Paris. » Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que le Maréchal, treize ans plus tard, se ressouvint de cette circonstance, lorsqu'en juillet 1621, il retrouva Chamier dans les murs de Montauban au moment de la crise, et réclama à son tour son concours pour dissiper les préventions suscitées contre lui. C'est le marquis de Castelnaut, fils du duc de La Force, qui relate ce fait dans ses *Mémoires;* il dit que « par « de faux donnés à entendre, on avait rendu M. Chamier « criminel auprès de Sa Majesté, et que son père fit si « bien, quoique M. de Bouillon s'y fût manqué, qu'il « aida à sa justification, fit sa paix et le fit remettre en « liberté. » Il ne paraît pas toutefois que Chamier ait eu à se plaindre positivement de l'abstention de M. de Bouillon,

ni qu'il ait été privé de sa liberté ; mais peut-être avait-il failli l'être, et n'y avait-il réellement échappé que grâce à cette efficace intervention, comme il arriva en ce même temps à d'Aubigné, dont la chambre, au dire de Sully, fut préparée à la Bastille, pour s'être jeté à la traverse d'un accord projeté entre les deux religions, et avoir brouillé le jeu ménagé par Du Perron.

Suivant donc l'avis de M. de La Force, Chamier quitte Fontainebleau et gagne la capitale. Notre intention n'est pas de l'accompagner dans ses visites chez messieurs les pasteurs, dans ses prêches à Charenton ou ses courses fréquentes chez les libraires, non plus que dans ses démarches auprès de M. le Chancelier, des membres du conseil ou du procureur, pour le procès dont l'issue le préoccupe. Le 20 et le 28 décembre, il va voir le roi « à son dîné, » c'est-à-dire qu'il assiste au royal repas, et il se borne à cette laconique mention. Mais le 11 janvier, de fâcheuses nouvelles lui arrivent. Un revirement s'était opéré. L'avait-on desservi de nouveau auprès du roi, par quelqu'une de ces redoutables calomnies « travaillées de main de courtisan, » selon l'expression de Sully, qui s'y connaissait ? Le fait est que le roi avait parlé de lui la veille, en de mauvais termes, à MM. Du Cros et De La Noue, disant « qu'en venant à la cour il n'étoit point devenu sage, et qu'il avoit dit que, quand le Roy ne permettroit point l'assemblée aux églises, on ne laisseroit pas de la tenir; qu'il avoit voulu persuader M. de Lesdiguières de mettre hors des garnisons tous les soldats papistes. » Ayant été observé « qu'il étoit en la ville, et que Sa Majesté pourroit s'en éclaircir », le roi avait répondu « qu'il ne nieroit point, mais que comme il étoit plein d'arguties, il rhabilleroit son propos de quelque façon. » « Sur quoi fut arrêté, ajoute Chamier, que le lendemain

M. Du Cros diroit au Roy qu'il m'en avoit parlé et que je suppliois Sa Majesté de me vouloir ouïr. J'en parloi aussi à M. de Bullion, qui me promit que le jour ne se passeroit pas qu'il n'en parlât au Roy. »

Effectivement, le lundi matin (12 janvier), Chamier voit M. de Bullion qui lui dit avoir parlé au roi. Il voit aussi M. d'Air (1), « lequel me dit, poursuit-il, que le Roy lui avoit parlé de moi en ce qui concernoit les garnisons; il me dit aussi que on parloit d'une conférence plus que jamais : que le Roy même lui en avoit parlé, et qu'il avoit dit au Roy que c'étoit un dessein grand, beau et digne d'un Roy tel que luy : mais qu'il faloit y procéder sans finesse; car les voyes de renard, outre qu'elles étoient indignes d'un tel Roy, ne feroient qu'aigrir les affaires. Et le Roy répondant qu'il falloit bien commencer par quelque bout, il répliqua que des mains si grandes que les siennes lèveroient toute la pierre; qu'on parloit de remettre l'Eglise en l'état qu'elle étoit aux quatre premiers siècles. A quoy il répondit que nous y consentirions, pourvu que ceux de l'autre partie signassent les premiers : car, encore qu'il y pût avoir quelque intérêt pour nous, tant y a que le leur y étoit si grand, qu'il n'y avoit pas apparence qu'ils y pussent être amenés.

« Que le cardinal Du Perron lui en avoit aussi parlé, et qu'en luy disant que le Pape n'y consentiroit jamais à cause de son autorité, le cardinal répondit, en lui serrant

(1) C'est peut-être l'évêque d'Aire, Ph. de Cospéan, prélat bien en cour. Pourtant le langage qu'il tient est bien plutôt celui d'un huguenot. — Une notice sur Ph. de Cospéan, par M. Ch.-L. Livet, de Nantes, est annoncée en ce moment même.

les doigts, que, si la cour de Rome ne le vouloit pas, on le feroit par deçà contre son gré.

« Que de toutes ces choses, il falloit faire son profit et se tenir prêts pour n'être pas surpris. »

Il est aisé de voir qu'il s'agit ici de ce projet d'accord que nous disions tout à l'heure avoir été entravé par d'Aubigné, et dont celui-ci parle également comme d'un compromis consistant à « réduire toutes les controverses « aux règles qui se trouveroient avoir été observées dans « les quatre premiers siècles de l'Église. »

Enfin, Chamier aborde Sa Majesté elle-même. « En après, dit-il, je parlai au Roy, auquel je dis ce que MM. De La Noue et Du Cros m'avoient dit que Sa Majesté étoit courroucée contre moy pour quelques rapports qu'on lui avoit fait de moy. A quoy il repartit qu'il étoit vrai qu'on luy en avoit fait, et que je sçavois bien qu'ils n'étoient pas faux. Je répliquai qu'il m'avoit marqué deux points : l'un, de l'assemblée; à quoy il me dit qu'il n'étoit pas bien assuré de celui-là, et je protestai n'en avoir jamais parlé Pour l'autre, des garnisons, il dit que M. de Lesdiguières lui en avoit écrit, et je dis qu'il étoit vrai que j'en avois par deux fois parlé au dit sieur de Lesdiguières, mais toujours ayant charge et n'étant pas seul. Sur quoy il me dit que nous ne devions pas nous mêler de cela, mais de prier Dieu, et lui laisser disposer des garnisons. Je répliquai que son Edit nous avoit donné les dites places en garde : sur quoy il dit que c'étoit à lui d'interpréter ses Edits aussi bien que de les faire, et qu'il ne faloit point se défier de lui comme des autres Rois. Je dis que ce n'étoit pas de lui que nous nous défiions, mais de ceux de contraire religion : et il insista qu'il ne faloit pas nourrir telles divisions, et qu'il était à craindre que nous n'en voulussions faire autant que ceux de Hollande. — Hol-

lande, Sire, répondis-je, jamais une telle méchanceté ne vint en notre cœur. — Cela est bon, dit-il, mais de l'un on vient à l'autre; soyez sage! Et il me laissa. »

Le lendemain, Chamier voit M. le maréchal de Bouillon, qui, sans s'arrêter à ce qui touche notre ministre personnellement, l'entraîne tout aussitôt dans un grand entretien général de politique protestante. (1) « Je luy dis, continue-t-il, les propos que j'avois eus avec le Roy. De quoy il dit n'avoir point ouï parler. Et me dit que quant aux nouvelles, qu'il y avoit apparence de guerre en Allemagne pour la Religion; d'autant que les princes protestants se plaignoient que la paix de Passau étoit rompue en toutes ses clauses, les Ecclésiastiques demandant et obtenant de l'Empereur d'être remis en la possession de leurs biens, même avec compte des fruits perçus. Qu'il y a une ville sur le Rhin (2) en laquelle l'Evêque voulut faire la procession par tous les lieux célèbres de la ville, au lieu qu'on n'avoit accoutumé de passer qu'en certaines petites ruelles; mais le Magistrat en étant averti, s'en alla prendre la procession et la conduire lui-même par les ruelles accoûtumées, faisant emprisonner trois des principaux qui avoient consenti à telle nouveauté. L'Evêque en faisant plainte à l'Empereur, il y avoit le Duc de Bavière qui déclara que si la ville ne se départoit de tel empêchement et ne désavouoit le conseil qui en avoit été tenu, elle seroit

(1) « Depuis la soumission de Sédan (avril 1605), jusqu'à la fin du règne de Henri IV, on entend à peine parler du duc de Bouillon, » dit M. Ouvré, *Aubéry du Maurier*, p. 145. Le langage qu'il tient ici à Chamier, montre que ses pensées n'étaient pas oisives.

(2) Il y a ici, à la marge du manuscrit, *Donaverde*. C'est *Donawert* ou *Donauwerth* (*Donaverda*, *Danubii insula*), en Bavière. Au lieu du Rhin, il faudrait donc lire *Danube*.

dans vingt-quatre heures mise au ban de l'Empire. La ville obéit, et fut par le dit Duc déclaré que la ville ne seroit point mise au ban, mais que l'Empereur vouloit qu'on lui livrât trois des principaux du conseil, ce qui fut fait, et cela jusques au 25 novembre dernier. Sur quoi le duc de Vittemberg est intervenu, qui se plaint de ce que l'exécution du ban qui lui appartenait comme gouverneur du Cercle de Souabe, avoit été commise à un autre. Que cela sert pour faire voir que les Luthériens cherchoient l'union avec ceux de notre confession.

« Que les Hongrois ont publié un manifeste par lequel ils se départoient de toute union et amitié avec les Allemands et protestoient de ne les vouloir jamais reconnoître pour amis.

« Qu'en Flandre on a publié un écrit que le Roy a vu, dans lequel il est parlé des Roys de France, d'Angleterre et d'Espagne en ces termes : que celui d'Angleterre est représenté pour le plus grand Roy qui soit, et chef de ceux de la Religion en quelque lieu qu'ils soient. Que le Roy d'Espagne est d'un frêle naturel, qui n'est maintenu que par les vertus et la mémoire de son père. Que celui de France est un lion, mais lassé et de qui les griffes sont émoussées.

« Qu'en Italie, les affaires des Vénitiens contre le Pape s'échauffoient, qu'ils ont prins prisonnier celui qui était leur ambassadeur auprès du Roy, pour ce qu'il fréquentoit tant le Nonce du Pape que l'ambassadeur d'Espagne, et avoit demandé au Pape un évêché sans le sçu de la seigneurie; qu'on croit qu'il étoit déjà décapité.

« Que s'enquérant à certain personnage, non de notre Religion, mais même prêtre, pourquoi M. de Béthune avoit dit qu'il falloit attendre le mois de may, et qu'on verroit bien des choses, il avoit dit que c'étoit parce

qu'en ce temps-là on espéroit que M. D. R. S. (1) serviroit pour manier l'assemblée. »

Ne nous arrêtons pas sur cette longue digression et revenons à l'objet spécial de nos recherches. Nonobstant l'explication que Chamier avait eue avec le roi, celui-ci lui gardait toujours, ou feignait de lui garder rancune. On peut être sûr qu'il y avait intérêt; car, dans l'expression de ses sentiments comme dans l'emploi de ses moyens, Henri IV avait toujours un but ou visible ou caché, « faisant souvent le fasché » ainsi que nous l'explique Sully, et donnant le change à ses interlocuteurs, en parlant par-dessus leurs têtes.

« Le jeudi (24 janvier), M. de Saint-Auban me dit que le Roy avoit dit à Cotton que j'étois un séditieux, et que Cotton lui avoit répondu que j'étois habile homme et docte. Et le Roy répliqua qu'on étoit sujet à être trompé.

« M. de Verdun m'apprit que, disant au Roy, comme je l'en avois prié, que j'étois marri que par des rapports je fusse en sa malgrâce, le Roy répondit qu'il étoit vrai, et que j'étois un séditieux. Lui repartant que s'il plaisoit à Sa Majesté m'écouter, je lui donnerois contentement, Sa Majesté répliqua: m'en répondez-vous? Et lui, disant qu'oui, le Roy lui promit de lui donner heure pour parler à moy à fond. ». . . . .

« Le dimanche (27 janvier), M. de Bullion me donna entrée chez M. le Chancelier, à qui je me plaignis de ce que le Roy étoit toujours courroucé contre moy, et lui en

(1) Ces initiales désignent apparemment Monsieur De Rohan Soubise. Agé alors de vingt-huit ans, Henri De Rohan avait épousé, en 1605, Marguerite de Béthune, fille de Sully et fervente huguenote, et était colonel des Suisses et des Grisons. Il attirait dès lors les regards du parti réformé.

dis les particularités. A quoy il répondit que c'étoit peu de chose, et que je ne devois point croire que le Roy fût en colère, seulement que je continuasse d'être homme de bien, et que je n'eusse point de peur du reste. »

Le lendemain, Chamier reçoit, par la bouche de M. Du Cros, un écho de ces mêmes paroles, enrichies d'une maxime de conduite à l'usage de la cour. Il en tient note en ces termes :

« M. le Chancelier parla de moy à M. Du Cros, et dit que le Roy seroit bien aise de me connaître homme de bien, mais que je ne devois pas toujours dire tout ce qui étoit vrai ; que j'eusse aussi bien fait de nier au Roy que j'eusse parlé à M. de Lesdiguières des garnisons. »

Quelques jours après (le samedi 9 février), il reçoit la visite de son célèbre collègue, le ministre Du Moulin, qui lui dit venir de l'Arsenal, parce que le samedi auparavant il avoit été requis de M. de Sully de lui donner quelques passages des Pères contre la transsubstantiation, qu'il lui en avoit fourni 25, et tout fraîchement, il en demandoit d'autres des façons hyperboliques de parler dont les papistes abusent.

« Qu'au reste, il l'avoit assuré de sa résolution à tenir bon sans changer ; que le jour auparavant M. de Villeroy l'avoit été voir par le commandement du Roy, qui se plaignoit d'un bruit qui couroit que le sieur de Rosny disoit que toutes les promesses qu'on lui faisoit étoient vaines, et qu'on ne cherchoit qu'à l'engager pour puis le laisser là, qu'il ne devoit point penser cela, le Roy étant d'autre naturel, et tenant fort bien ce qu'il promettoit : qu'il le prioit d'avoir égard à ses affaires, car la paix se faisoit ès Pays-Bas, et la guerre se préparoit en Italie, en laquelle il faudroit nécessairement que le Roy se mêlât, auquel cas il ne sçavoit à qui se fier de ses affaires qu'à

lui qui en avoit parfaite connoissance; mais la Religion y donnoit de grands empêchemens. La réponse fut qu'il seroit toujours très humble serviteur de Sa Majesté, mais quand sa religion le rendroit inutile, il consentiroit volontiers à être renvoyé en sa maison. Que le cardinal Du Perron y fut aussi, et lui dit qu'il s'étonnoit que pour des opinions il voulût ruiner et sa fortune et les affaires du Roy. A quoy il répondit qu'il croyoit y avoir des sortes de difficultés dont les unes pouvoient être appelées opinions, et qu'on pourroit en rabattre quelque chose; mais qu'il y en avoit de si essentielles, que sa conscience ne sçauroit s'y ployer, comme de la transsubstantiation, de la communion sous une espèce, de l'adoration des images. A quoy le cardinal répondit qu'il y avoit des expédients; que pour la transsubstantiation et les images, il en croiroit ce qu'il voudroit; qu'on lui donneroit un privilége et à toute sa race de communier sous les deux espèces. »

Nous allons voir enfin le roi se dérider, promettre de faire meilleur visage à Chamier, et, si nous l'en croyons sur parole, sa sévérité, jusque-là si tenace, sera expliquée par un accès de goutte.

« Mercredi, 14e février, M. de Chambaud me dit que le mardi, sur le tard, comme il prenoit son congé, le Roy lui dit : « Eh bien ! vous ne me dites rien de M. Chamier? » Il répondit qu'il avoit parlé à moi, et trouvé que je ne désirois que d'être son très-soumis serviteur; que j'avois été au Louvre, mais que je n'avois pu avoir la commodité de parler à Sa Majesté. Qu'alors le Roy lui dit qu'il étoit content de moy, et ne croyoit point ce qu'on lui avoit rapporté; qu'il étoit aise que je n'eusse point parlé à lui pendant sa goutte, parce qu'il étoit chagrin; mais que, puisqu'il se trouvoit bien, je pourrois parler à lui quand je voudrois. »

Sur ces entrefaites, le procès du collége de Montélimar est jugé au conseil contrairement aux prétentions qu'était venu soutenir Chamier. Il ne lui restait plus qu'à prendre congé de Sa Majesté et à retourner en Dauphiné, battu et peu content. Il commença ses préparatifs de départ. Le 1er mars, il se rend au Louvre, « où, dit-il, je trouvai le Roy revenant des Tuileries et descendant de carrosse, tenant Mr le Dauphin par la main. Me demanda si je ne l'avois point vu. Je répondis que non, et alors lui baisai les mains; et le Roy dit : Voilà qui vous gouvernera un jour comme moi. Je répondis : Dieu le veuille, Sire, nous l'espérons bien ainsi.

« Montez en haut, me dit le Roy. Comme il sortoit de sa chambre pour dîner, je dis au Roy que je supplicis Sa Majesté de me donner ses commandements, afin de me retirer. Il me dit : Aussi ferai-je, mais je ne puis d'aujourd'hui. »

Le lendemain et le surlendemain, étant allé « de bon matin au Louvre, il voit sortir le Roy plus tôt que de coutume, et fort peu accompagné. » Le jour suivant, mardi 4 mars : « Le Roy, dit-il, voulant partir pour aller à Chantilly, je me présentai à lui, et il me dit qu'il vouloit me parler à moy à loisir; partant, que je le suivisse.

« Le soir je parlai à M. de Bullion, qui me dit qu'il n'y fallait pas faillir : mais que je ne partisse point qu'il n'en fût de retour, parce qu'il voulait me parler; qu'il partiroit le lendemain mercredi et seroit de retour vendredi ou samedi.....

« Jeudi 6 mars, je fus à l'Arsenal pour demander ses commandemens à Mr de Sully. Il ne me dit autre chose, sinon que je disse qu'on ne crût point tout ce qu'on diroit de lui sur son changement de religion. »

Le 9 mars, après avoir vu M. de Bullion, Chamier se met en route, rencontre à Ecouen le maréchal de Bouillon, qui lui recommande « de ne point faire de difficulté de parler franchement au Roy des méfiances qui couraient contre eux. »

« Le lendemain il ne daigne partir matin, pensant avoir assez de temps pour trouver le Roy à son lever. Mais le Roy avoit été plus matinal et était allé à Verneuil courre le cerf...... Le même soir, il se présente au Roy au retour de la chasse, et assez tard. » Sa Majesté lui dit qu'elle lui parlera le lendemain. Le mardi matin, c'est le vol du héron, et Chamier est renvoyé à l'après-dînée; l'après-dînée, le héron tient encore; l'audience se trouve remise à l'issue du souper, et ce n'est pas encore le dernier mot. « Après le souper, le Roy me prînt par la main et me dit que je me trouvasse le lendemain à son lever, qu'il me parleroit. »

Nous touchons enfin à cette dernière entrevue que Henri IV avait paru vouloir lui-même, et qu'il avait tant fait désirer.

« Mercredi donc (12 mars), je me trouvai deux heures avant son lever à la porte de la chambre. Comme le Roy fut éveillé, je priai M. d'Arambure (avec qui le jour auparavant j'avois fait connaissance), de le faire souvenir que j'attendois ses commandements. Peu après encore, je priai M. de Saint-André, porte-manteau, d'en faire souvenir M. d'Arambure (1). Il sortit et me dit que le Sr d'A-

(1) Jean d'Arambure, baron de Picassary, cité par Brantôme comme l'un des plus braves mestres-de-camp huguenots au service de Henri IV, qui, à son avénement à la couronne, le nomma grand giboyeur de sa maison et commandant de sa compagnie de chevau-légers. Dans une lettre du roi à Sully, d'avril

rambure en avoit parlé au Roy, qui avoit promis de m'ouïr ; puis j'entrai dans la chambre, le Roy étant au cabinet et le S^r^ d'Arambure.

« Enfin le Roy sort, me voit, me prend par la main et me mène en une galerie, et me demanda d'abord si je m'en allois bientôt. Je dis : incontinent que j'aurois reçu ses commandements. Alors il me dit qu'il se vouloit servir de moy, et servir non pas comme plusieurs pensoient et disoient qu'il tâchoit de gagner les ministres, et tout soudain qu'il fait du bien à quelqu'un, on les tient pour suspects et on les appelle des *pensionnaires*. Qu'il ne demanderoit rien de moy que ce qui se doit d'un homme de bien. Qu'il n'étoit pas, comme on disoit, gouverné par les Jésuites; mais qu'il gouvernoit et les Jésuites et les Ministres, étant le Roy des uns et des autres. Que je m'étois porté trop molestement par le passé et à Gap et depuis à Châtelrault, si bien qu'on n'y entendoit que moy; que cela ne se devoit pas faire. J'interrompis Sa Majesté en disant que je n'avois été ni vu ni ouï à Châtelrault. Quant à Gap, je ne sçavois point qu'il s'y fût rien fait contre son service. Il me dit : Il faut confesser qu'il s'y est fait des fautes, mais je sçais bien que ç'a été sans penser à mal, mais ce sont toujours des fautes, comme qu'on avoit reçu des lettres des Princes étrangers, qu'on

1607, il est mentionné comme un de ses « familiers serviteurs ». — Une descendante de cette famille, madame d'Arambure de la Contaudière, fut persécutée à outrance après la Révocation. Elle subit cette persécution avec une intrépide fidélité. Elle fut traînée, pendant plus de dix ans, de couvent en couvent, de forteresse en forteresse. En 1700, on la voit transférée au château de Nantes. Elle y mourut peut-être ; il n'est plus question d'elle. (V. *la France protestante* de MM. Haag, t. IV. Art. *Des Vieux*.)

avoit appelé le Pape *Antechrist*, de quoy on se devoit abstenir, quand il n'y auroit que cette considération qu'il étoit son ami, et que, quand le Roy d'Espagne seroit son ennemi, il n'endureroit pas qu'on en parlât mal (1).

« Je lui dis aussi que j'espérois m'être tellement comporté, qu'on ne sçauroit m'accuser d'avoir ému aucune sédition, mais que les moines se rendoient extrêmement emportés à nous agacer, même jusques à défier les Synodes contre eux, dont il advenoit qu'on étoit engagé en des disputes qui ne pouvoient qu'elles n'apportassent des aigreurs, comme j'y avois été engagé autant et plus souvent qu'homme de ma robe. Que j'espérois que Sa Majesté distingueroit ce qui étoit dit contre les moines d'avec ce qui toucheroit Sa Majesté, et ne trouveroit pas mauvais qu'en nous portant envers Sa Majesté en toute humilité, nous résistassions vivement aux moines. Il me dit quant aux disputes, qu'il ne les trouvoit pas mauvaises, encore qu'il ne les trouvât pas bonnes, mais qu'il ne vouloit pas les empêcher. Qu'on pouvoit toutefois dire les choses doucement, même qu'il ne trouvoit pas bon que nous nommassions les *Papistes*, que nous pouvions les appeler *Romains*, ou *de la Religion romaine*, ou nos *adversaires*. Je dis qu'ils nous appeloient ordinairement *hérétiques*, *Calvi-*

(1) On voit que Henri IV demande aux huguenots de ne point surtout gâter ses affaires avec le Saint-Siége. C'est le mot que Corneille met dans la bouche de Prusias :

> « Ah ! ne me brouillez pas avec la république !
> « Portez plus de respect à de tels alliés. »

Et Chamier aurait été dans son rôle en répliquant comme Nicomède :

> « Je ne puis voir chez eux les rois humiliés...
> « Et de pareils amis, en bonne politique... »

nistes, et il dit que c'étoit par abus et que nous le prenions comme si on parloit de nous brûler. Me dit qu'il voudroit avoir perdu un bras et pouvoir réunir tous ses sujets en une même croyance. Je dis que c'étoit un désir digne de lui, et que tous les gens de bien prieroient Dieu qu'il lui en fît la grâce. A ce propos, il dit qu'il falloit qu'un chacun l'y aidât, et qu'il avoit envie d'assembler un concile pour cet effet. Je dis que ce seroit la plus grande de toutes ses œuvres. Il me dit qu'il falloit que nous l'aidassions. Je répondis que j'osois l'assurer que tous les pasteurs y apporteroient tout ce qui seroit en eux, comme ils avoient fait autrefois au colloque de Poissy. Lors il s'adressa à moi, et dit que je lui aidasse. Je dis que j'y pouvois peu, mais que je serois marri de n'y aporter tout ce qui seroit en moy. Lors il dit que j'y pouvois beaucoup, et se jeta sur mes louanges, et dit qu'il avoit pensé à me faire du bien, à me donner une pension, et en avait parlé à M. de Bouillon, mais qu'il ne l'avoit point voulu faire pour cette année, car il vouloit premièrement voir comme je le servirois en la prochaine assemblée qu'il accorderoit dans quatre ou cinq mois; et laquelle il eût déjà accordée, mais qu'il a vu qu'il y a des fols encore parmi nous, et sur cela se plaignit de M. Renaud (1), de ce qu'il avoit écrit

(1) Antoine Renaud, ministre et député de l'Église de Bordeaux, homme ardent et résolu, avait été chargé d'aller conférer au sujet de la doctrine de l'*Antechrist*, dont il a été question plus haut, avec les Académies de Heydelberg, Leyde, Londres et Sédan. Le roi avait fait tomber sur lui sa colère et lui avait interdit de rentrer en France. (Cfr. *OEcon.*, *roy.* t. I, p. 519; *Mém. de Du Plessis Mornay*, t. I, p. 124, t. IX, p. 524, et deux lettres du duc de Bouillon, publiées par M. Ouvré dans son excellente étude sur les *Mémoires inédits d'Aubéry du Maurier*, Paris 1853, in-8°, p. 103.)

en Allemagne, et des paroles qu'il avoit dites : qu'il gagnoit les hommes de notre parti en leur donnant des pensions, et qu'il vouloit que je lui fusse témoin comme il n'en étoit rien; que de telles paroles l'offensoient fort (1).

« Sa Majesté me dit aussi que nous nous défiions de lui plus que de ses prédécesseurs, qui nous avoient massacrés et fait du pis, qui même avoient été mis de Dieu en sens réprouvé pour les perdre, là où au contraire il l'avoit jusques alors accompagné de ses grâces et de son esprit pour conserver son royaume (2). Qu'il reconnaissoit bien être indigne de tant de grâces, car il ne faisoit pas tout le bien qu'il devoit, et faisoit plus de mal qu'il devoit (et il me sembloit en le disant sangloter), mais si avoit-il des bons désirs (3). Je répartis que nous espérions que Dieu, qui

(1) Que voilà bien Henri IV, tel que d'Aubigné nous le peint, consultant les gens « en termes *qui sentoient la conclusion*, selon sa bonne coutume. » Avec quelle habileté raffinée le *madré* Béarnais, passé maître en l'art de séduire, fait miroiter la perspective d'une *pension* aux yeux de son interlocuteur, en ayant grand soin de protester de la pureté de ses intentions et de manifester sa colère contre ceux qui l'accusaient de gagner les gens et parlaient de ses *pensionnaires!* L'honnêteté de Chamier éclate dans la naïveté de ce récit et de tous ces menus détails.

(2) Cfr. ci-dessus, p. 426. — Henri IV avait antérieurement tenu un langage analogue au Parlement : « Mes prédécesseurs, « leur dit-il un jour, ne vous aimoient pas et vous craignoient; « moi je vous aime et ne vous crains pas. »

(3) On a de la peine à prendre au sérieux cet accès soudain de sensibilité de la part « du plus rusé et *madré prince qui fût au monde*, » comme l'appelle d'Aubigné. Toutefois nous noterons ici ce que dit le même d'Aubigné, que « ce prince *pâlissoit* ordinairement, quand il *parloit d'affection*. » Ajoutons qu'au

lui avoit fait des grâces qui le rendoient le plus grand de tous les Roys, y ajouteroit encore ce qui y défailloit. Me parla que nous n'avions que faire de chasser les catholiques hors des garnisons, et que nous devions croire que nous n'avions d'autre sûreté que ses bonnes grâces. Que nous sçavions bien que les garnisons ne sçauroient nous garantir, vû que les capitaines en dérobent la pluspart. Qu'il sçavoit bien qu'on disoit qu'on ne craignoit point durant sa vie, mais qu'on n'étoit point assuré que M. le Dauphin fût de même volonté; mais que cela étoit le dépouiller devant qu'il s'allât coucher; qu'il faloit, pendant qu'il étoit en vie, lui obéir et vivre en paix. Qu'au reste le Dauphin étoit d'un naturel tel qu'il le faut à la France, ayant assez de courage pour se faire craindre et se servir du glaive que Dieu a mis en la main des Roys; et d'autre côté, d'un naturel débonnaire pour ne faire point de mal; car, même quand on fait battre des renards avec des petits chiens, il prenait bien plaisir à les voir mordre; mais si tôt qu'on parle de tuer le renard, il ne le veut pas et se met à crier. Que des pages aussi il prend

souvenir de la scène touchante qui motive cette remarque, l'ancien et loyal ami du Béarnais ne peut s'empêcher de faire cette déclaration : « Sur quoi il faut que je vous dise ici que la France, en le perdant, perdit un des plus grands rois qu'elle eût encore eus; il n'étoit pas sans défauts, mais en récompense il avoit de sublimes vertus. » — C'est l'éditeur de 1731 qui s'est permis d'intercaler ces lignes dans le récit de son auteur (p. 152), mais elles sont empruntées à un autre passage de d'Aubigné lui-même, et il faut reconnaître qu'en rendant ce juste témoignage à son glorieux maître, — à qui, de son vivant, il n'avait jamais *fardé la vérité,* — il formulait d'avance, en quelque sorte, l'opinion de l'équitable postérité.

bien plaisir qu'on les menace; mais soudain, qu'on parle de les fouéter, il crie qu'il ne le veut pas; qu'au reste il donneroit ordre qu'il seroit bien instruit comme il m'avoit dit l'autre jour. Qu'il avoit manié nos affaires pendant 25 ans, et qu'il avoit eu moyen de connoître tous ceux qui trahissoient le Roy, et depuis ceux qui nous trahissoient, qu'il sçavoit bien toutes nos faiblesses, mais qu'il n'avoit garde de les découvrir aux catholiques (1); qu'il

(1) Accommodant ses paroles suivant l'occasion, Henri IV tenait aux catholiques un propos tout semblable. Il est intéressant de rapprocher de celui-ci un discours que rapporte d'Aubigné. Etant venu à la cour quelque temps après la mort de la Trémouille (octobre 1604), le roi demeura plus de deux mois sans l'entretenir. Enfin un jour il lui parla ainsi : « Je ne vous « ai point encore parlé de vos assemblées, où vous avez failly à « tout gaster, car vous y alliez de bonne foi. De plus, j'avois « mis les plus grosses têtes du parti dans mes intérêts, et vous « étiez peu qui travailliez à la cause commune. La meilleure « partie de vos gens pensoit à ses avantages particuliers et à « gagner mes bonnes grâces à vos dépens. Cela est si vrai, que « je me puis vanter qu'un homme d'entre vous, des meilleures « maisons de France, ne m'a coûté que cinq cents écus pour me « servir d'espion parmi vous et vous trahir. Oh ! combien de fois, « en voyant que vous ne suiviez pas mes volontés, ai-je dit :

Oh ! que si ma gent
Eût ma voix ouïe, *etc.*

« Et puis :

J'eusse en moins de rien
Peu vaincre et desfaire, *etc.* »

Nous prenons cette citation dans l'édition d'Amsterdam, 1731; mais nous devons dire que les deux phrases qui précèdent ces quatre vers du vieux psaume 81 (traduit par Théod. de Bèze),

sçavoit aussi tous nos déportements, et particulièrement qu'il sçavoit fort bien les miens (1). Alors je dis que je désirerois qu'il les vît tous et que je n'appréhenderois plus les rapports.

« Pour la fin me dit que j'assurasse les Églises qu'il les maintiendroit en paix et maintiendroit ses Édits. Pour mon particulier que je le servisse bien, et qu'il me seroit bon maître, et qu'il ne me manqueroit pas, que je n'en eusse point de peur ; et me redit cela par deux fois, une au milieu de la galerie, l'autre à la porte en sortant. »

Tel fut ce dernier entretien, dans lequel Henri IV avait évidemment entendu « se servir » du ministre huguenot plus encore qu'il n'avait bien voulu le lui dire. Tout ce que nous avions exposé antérieurement était le commentaire anticipé de son discours et nous dispense ici de plus amples réflexions. Joignons-y seulement comme d'intéressants corollaires, les entrevues d'adieux avec M. le chan-

paraissent avoir été ajoutées par l'auteur de cette édition ; car, d'après une communication de M. Lud. Lalanne, qui va publier, pour la première fois, le texte *fidèle* des Mémoires de d'Aubigné, on ne trouve dans les copies authentiques que ces simples lignes : « *Car vous estiez bon et je corrompis tous vos plus grands, si* « *bien que j'en ay faict un mon espion et vostre traistre pour* « 600 *escus. Oh! combien de fois*, etc. »

En nous donnant enfin le *vrai* « Discours d'Agrippa d'Aubigné sur sa vie, » en le *purgeant* de toutes les paraphrases dont l'avaient affublé les premiers éditeurs, M. Lalanne aura bien mérité des lettres et de l'histoire.

(1) Henri IV aimait à se vanter d'être bien informé, et il l'était en effet le plus souvent. D'Aubigné, dans son langage si expressif, dit qu'il avait « l'ouïe *monstrueuse*, par laquelle il apprenoit des nouvelles d'autrui et de soy-même parmi les bruits confus de sa chambre et mesme en entretenant autrui. »

celier et M. de Bouillon : » — « Le vendredi (14e mars), je fus sur le soir prendre congé de M. le Chancelier, qui, m'ayant vu, m'appela soudain et me dit : Eh bien, n'êtes-vous pas las d'être avec nous? — Ouy vraiment, monsieur, même (surtout) y ayant si mal fait les affaires des Églises. Et lors il entra sur des apologies et me dit qu'on n'avoit fait nul compte de l'opposition de ceux de Montélimar. Lors je me plaignis de ce qu'on y avoit point voulu faire droit. Il dit que c'étoit assez la rendre nulle que de n'en avoir point parlé, et protesta qu'on n'attenteroit rien contre l'Édit, mais qu'on le garderoit de bonne foy, que la faute venoit de nous qui devions être d'accord parmi nous, et que les intérêts particuliers gâtoient tout (1).

(1) Parole digne d'attention. Nous avons rappelé ailleurs que déjà Chamier lui-même et Brunier, en portant au synode de Montpellier (juin 1598), les lettres de l'assemblée de Châtellerault accompagnant l'édit de Nantes, avaient été chargés de faire entendre à leurs coreligionnaires que « si tout ce qui était nécessaire n'avoit point été obtenu, c'étoit *faute d'une bonne union et intelligence.* »

On a toujours reproché aux Réformés de France ce manque d'*union* qui tient à leur manque d'*unité*, c'est-à-dire à l'absence parmi eux d'*un* chef spirituel, visible et temporel, — « εἷς κοίρανος », comme dit M. J. de Maistre. Il est bien vrai qu'il ne faut pas chercher de *papauté* chez les Réformés de France; ils n'en eurent jamais, même en la personne du grand Du Plessis Mornay, qui n'a été *pape* que le jour où, suivant la fine repartie de Sully à Henri IV « il donna le chapeau à M d'Evreux. » Ce défaut d'unité et d'union des Huguenots (encore qu'il ait été fort exagéré) est un point incontestable, et a fait leur faiblesse vis-à-vis d'adversaires nombreux et unis, et qui sacrifiaient tout au principe d'autorité. Mais si les Huguenots ont manqué d'*accord* et d'*intelligence*, ils ont chèrement payé leurs fautes; et

« Il me demanda si j'avois prins congé du Roy ; je dis qu'ouy et qu'il m'avoit parlé d'un concile, que j'avois fort loué ce dessein comme le plus grand et le plus nécessaire. Il me dit qu'il étoit vray, et que luy-même y avoit beaucoup aporté du sien pour y disposer les affaires. Je répartis que je ne pensois pas que celui-là fût homme de bien qui ne se joindroit pas à la volonté du Roy en cela par ses prières et ses efforts, seulement qu'il faloit que Sa Majesté print garde à lever tout soupçon et à montrer qu'elle y procède sincèrement, ôtant toutes les craintes que nous pourrions avoir d'être surpris ; en après de considérer que c'est une affaire de Religion, et que la Religion ne se doit point conduire par maximes d'Etat, ce qu'il m'avoua. Je lui dis aussi que, pour en venir à bout, il faudroit que le Roy ne s'attendît point à ce qui est hors de son Royaume, car plusieurs, et nommément le Pape, traverseroient une si bonne envie, comme ils avoient fait au colloque de Poissy ; mais il me dit que l'état des affaires étoit autre aujourd'hui, et ajouta que, par avanture, le Roy seroit bien aise de m'en parler encor.

s'ils ont tout perdu en 1629 et en 1685, la sévère histoire reconnaîtra de plus en plus qu'ils ont du moins gardé l'*honneur*, cet honneur qui bien souvent, dans les choses d'ici-bas, ne se concilie point avec l'intérêt, et qui exige parfois même le sacrifice de la vie. « *Summum crede nefas animam præferre pudori* ! » dit Juvénal. Et on lit dans un vieux dialogue du XVIe siècle, écrit après la Saint-Barthélemy, ces remarquables paroles : « *Chose admirable, que le monde ne recognoist point.... Ces Huguenots perdent toujours leurs batailles, et toutefois obtiennent la victoire de leur cause,.... tellement qu'on les pourroit dire vainqueurs, alors qu'ils ont été vaincus.* » (Réveille-matin des François, 1574.) Qui peut nier en effet qu'ils n'aient remporté, hélas ! bien des victoires morales depuis trois siècles ?

« Je me trouvai au soupé de M. de Bouillon, qui venoit du Louvre, car le Roy étoit arrivé. Il me parla longuement de trois choses. La première, du concile; la seconde, de ses affaires; la troisième, de M. Tilénus. Pour le premier, son avis est de regarder aux moyens d'empêcher ce concile en toutes façons, étant certain qu'il ne peut être tenu qu'avec tromperie, que toutefois il ne faut point le refuser ouvertement et directement, mais indirectement, en demandant des conditions justes et égales auxquelles on ne condescendra jamais; surtout ne nous hâter point et attendre qu'on nous en parle à bon escient, et nous verrons alors tout ce qu'on en dira dans le particulier : que de là il viendra qu'on gagnera temps; sans cela il seroit à craindre, si vous vous portez, ce dit-il, à vous engager autrement, que le Roy se contentant seulement des termes généraux ne vous porte peu à peu à des choses injustes et telles qu'il voudra.

« Pour le 2e me donna charge d'entamer ces propos du Roy aux fils de Mr de Lesdiguières, et d'assurer que sa résolution étoit de ne vaciler pas en la religion.

« Pour le 3e, qu'il désiroit qu'il y eût un commerce de lettres entre moy et Mr Tilénus. »

Le 16 mars, Daniel Chamier ayant repris son *sac*, c'est-à-dire son dossier, des mains de M. de Bullion, quittait définitivement Paris, le 25 il arrivait à Grenoble, et le 28 il était de retour à Montélimar après une absence de cinq mois.

Nota. Nous avons fait imprimer à part, et nous comptons publier en son entier, avec d'autres documents, le *Journal de Chamier*, d'où sont tirés les extraits textuels qu'on vient de lire. Un des passages les plus curieux de ces extraits, la rencontre de Chamier et du père Cotton à Fontainebleau (page 39), nous avait fourni l'occasion d'une note historique que nous avons dû détacher pour en faire l'objet d'un travail spécial, à cause des développements qu'elle exige.

APPENDICE

DE L'AVANT-PROPOS.

I. (PAGE 13.)

Henri IV, avons-nous dit, est à nos yeux la plus parfaite personnification du *caractère français*, et assurément nous ne sommes pas le premier à émettre cet avis. Sans nul doute, le Béarnais savait d'ailleurs lui-même mieux que personne ce qui en était. Or, il est curieux de voir quelle opinion il avait du *caractère français* en général. Dans une lettre écrite à sa sœur, madame Catherine (1), le 28 septembre 1597, il a tracé ces lignes : « Il faut que les des-
« plaisirs talonnent tousjours les contentemens. Vous
« pouvez penser quel je le debvois avoir du succès
« d'Amiens, et quel regret j'ay dans l'âme de voir le
« cours de ma bonne fortune arresté par un débande-
« ment général de mon armée, qui, l'argent à la main,
« n'a sçu estre empesché, *tant la légèreté des Français est*
« *grande!* »

César aussi avait signalé chez les Gaulois ce même trait de caractère : *Mobilitas et levitas animi* (2).

(1) Ms. Dupuy, t. 407, f° 61, et *Recueil des lettres missives*, t. IV, p. 855.

(2) *Comment.*, lib. II.

Mais l'exclamation échappée à Henri IV n'a-t-elle pas, dans sa bouche, quelque chose de fort piquant ? Si on lui en eût fait l'application, il ne se fût vraisemblablement pas trop récrié, car on sait que, se connaissant assez bien lui-même, il passait volontiers condamnation sur ses défauts et s'exécutait de la meilleure grâce du monde, sauf à ne s'amender point pour cela. Il ne faut point s'y tromper : la *légèreté française* et la *bonhomie* de formes étaient tout à la fois chez lui un don de nature et, pour ainsi dire, un raffinement de sa politique ; car le rusé monarque savait faire servir à ses fins plus ou moins légitimes, ses défauts mêmes aussi bien que ses qualités. « Le caractère du Roi de Navarre, dit un historien de nos jours qui lui est d'ailleurs favorable, ne fut pas un modèle de loyauté, comme on l'a surtout montré, mais le type d'une politique adroite qui ménage toutes les opinions pour les concilier. »

II. (PAGES 9, 14 ET 113.)

Nous n'ignorons pas qu'en faisant nos réserves sur le caractère de ce grand événement de l'histoire moderne, — l'abjuration de Henri IV, — nous nous exposons, tout aussi bien que les deux bons catholiques dont nous invoquons le témoignage, au reproche que certains protestants ont encouru « d'envisager cet acte solennel à un point de vue *étroit*, et de ne se point élever aux *grandes* considérations. » Nous le savons, c'est une opinion très-généralement partagée par les historiens, que Henri IV, en se déclarant catholique, a cédé à une impérieuse nécessité, qu'il a fait preuve d'un patriotisme éclairé, et n'a point, en ce faisant, menti à sa conscience, laquelle était en définitive désintéressée dans l'affaire, puisqu'à ses yeux, sous le rapport religieux la question de culte n'avait pas

d'importance majeure, tandis que sous le rapport politique elle en avait une capitale et décisive. Donc ce qui eût été condamnable de la part d'un huguenot convaincu, était chez lui parfaitement naturel et admissible.

Voilà bien ce que l'on avance de plus plausible pour expliquer la conversion du fils de Jeanne d'Albret, pour atténuer le scandale du *saut périlleux* et de la « comédie politique jouée à Saint-Denis. » Car, en tout état de cause, peut-on, de bonne foi, désigner autrement, peut-on prendre au sérieux l'instruction préalable du royal catéchiste et la cérémonie soit disant religieuse qui s'accomplit le 25 juillet 1593 (1)?

Malgré l'autorité des graves écrivains qui soutiennent la thèse que nous venons d'indiquer, on peut encore se demander si l'abjuration de Henri IV a eu lieu sous l'em-

(1) C'est pourtant ce qu'a très-naïvement fait M. G.-P.-R. James, auteur d'une *Vie de Henri IV*, publiée à Londres en 1847, 3 vol. in-8°. Ce biographe tient son héros pour incapable du moindre déguisement, et tout ce qui concerne l'abjuration lui paraît empreint d'une évidente sincérité. « It is scarcely possible, dit-il, to suppose that Henry was not sincerely convinced. » (Tome III, page 200.) Le Béarnais n'eût pas rencontré chez ceux qui le connaissaient bien, une telle dose d'illusion; mais s'il l'eût rencontrée, il en aurait bien ri dans sa barbe grise, comme il fit avec Sully, cette fois où le compère trahit le fond de sa pensée sur la matière. (*Œcon. roy.*, t. II, p. 95.)

On vient de nous communiquer (après cette note écrite) un article récemment publié par M. Léon Feugère et dans lequel nous avons le regret de voir d'Aubigné tancé pour n'avoir point accepté sans dépit l'abjuration de son royal ami, pour avoir partagé « les *préventions* » des réformés à l'égard de « *cet heureux gage de la paix publique;* » mais surtout nous sommes peiné de lire dans ce travail de l'élégant professeur, cette assertion que « *nul n'est en droit d'affirmer que la conversion de Henri IV n'ait été parfaitement sincère.* » Nous renvoyons M. Feugère à Henri IV lui-même et au passage de Mézeray que nous avons cité.

pire d'une indispensable nécessité, si elle fut le fruit d'un patriotisme vraiment éclairé, enfin si la question de religion et de conscience doit disparaître complètement devant la question politique, et si la postérité est en droit de joindre son absolution pleine et entière à celle de la cour de Rome (1).

Ces doutes se trouvent exposés avec beaucoup de force dans un ouvrage remarquable et à peine connu en France, de sir James Stephen, professeur d'histoire moderne à l'Université de Cambridge. Nous voulons parler des *Lectures on the history of France*, 2 vol. in-8°. London, 1852, 2e édit. Bien que ce soit une appréciation morale, c'est-à-dire essentiellement *étroite* et *protestante* de la *haute* question dont il s'agit, nous pensons qu'on ne nous saura pas mauvais gré de donner ici une traduction de ce morceau, et nous nous permettrons d'y joindre quelques rapprochements. Il est parfois utile de lire l'histoire de son pays écrite et jugée par un étranger.

Extrait des *Conférences sur l'Histoire de France*, Par sir James Stephen, t. II, p.

« .... Henri IV avait été élevé par sa mère Jeanne d'Albret dans la foi calviniste. D'Aubigné qui l'avait bien connue, dit en parlant d'elle, que, bien que parfaitement femme en tout le

(1) Dans l'examen de ce point d'histoire, il importe de se rappeler ce que M. Guizot a récemment si bien exprimé en ces termes : « C'est l'artifice ordinaire des mauvaises passions d'imputer les satisfactions qu'elles se donnent, soit à quelque grande idée dont elles poursuivent l'accomplissement, *soit à l'absolue nécessité du succès :* l'histoire se déshonorerait en acceptant ces excuses mensongères; c'est son devoir de renvoyer le mal à sa source et de rendre aux vices des hommes ce qui leur appartient. (*Hist. de la Républ. d'Angleterre et de Cromwell*, t. I, p. 95.)

reste, elle avait « l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. » Son fils Henri avait hérité de son courage et de son intelligence, mais non de sa piété et de sa constance. Les premières impressions produites par l'amour et la sagesse d'une telle mère ne furent jamais sans doute complètement effacées, même par la licence habituelle de sa vie, soit au début, soit plus tard. Toutefois une telle licence a toujours été et sera toujours incompatible avec cette foi qui, par la victoire sur soi-même, prépare l'homme à vaincre le monde. Autant que l'on peut admettre chez Henri une conviction religieuse ayant quelque sérieux, il semblerait avoir été protestant jusqu'à la fin (1). Mais ce qui ressort de presque tous les événements de sa vie, c'est qu'aucune conviction de cette nature n'eut une prise bien réelle sur son esprit. Lorsqu'il en vint à préférer l'abandon de sa foi à la perte de sa couronne, peut-être se persuada-t-il lui-même, comme évidemment le crurent ses amis, qu'il s'exposait au reproche d'avoir compromis son honneur comme gentilhomme, plutôt qu'à celui d'avoir porté atteinte à sa conscience comme chrétien. Aujourd'hui encore, son apostasie est justifiée et son déshonneur est contesté par beaucoup de ses compatriotes, d'après des principes contre lesquels doit énergiquement protester quiconque ne range point le vrai et l'honnête parmi les mots vides de sens.

« Considérez (dit-on,) les conséquences qui étaient attachées

(1) Cette pensée de notre auteur est conforme à l'opinion qu'exprimait en ces termes l'envoyé de Savoie : « Le Navarrois, de religion calviniste, *si aucune y en a*, a grand dessein de se maintenir, par les calvinistes, en opinion de grand observateur de religion, toutefois il a échappé souvent, et croit toutes choses d'une autre façon. Pour l'intérêt, il ne changera pas de religion, et s'il le fait, il sera d'accord avec les siens et FEINDRA... Il est agréable, un peu moqueur et gausseur; fait profession de bon Français, grand amateur de la noblesse; et encore qu'il montre d'oublier les injures, mais en effet il en a bien souvenance ..... » (*Mss. Colbert*, bibl. impér. In-fol., t. XVIII.)

à la décision qu'il allait prendre. En demeurant dans l'Eglise réformée, il perpétuait nécessairement la plus funeste de toutes les guerres civiles; il assistait au démembrement de la France entre la Ligue et Philippe II; il voyait se prononcer contre lui, en faveur du duc de Mayenne, ces Etats généraux que le duc avait convoqués à Paris; il abdiquait ainsi le trône des Bourbons au profit de la maison de Guise, et livrait les huguenots, comme des victimes sans défense, au fanatisme de la Ligue et de ses meneurs (1). Au contraire, en rentrant dans le giron de l'Eglise romaine, Henri (continuent ses apologistes) était assuré, non-seulement d'échapper à tous ces périls, mais de rendre la paix à son royaume, de transmettre la couronne à sa postérité, et de garantir la tolérance aux protestants, ses anciens coreligionnaires. Eût-il été raisonnable ou humain, (ajoutent-ils,) ayant en perspective de telles conséquences, de persévérer plus

(1) Les papiers de la Ligue à Paris et à Sinancas, chaque jour mieux explorés, ont encore sans doute des secrets à nous livrer et nous ferons peut-être mieux comprendre jusqu'à quel point Henri IV pouvait être fondé à désespérer du succès de sa cause. « La prépondérance militaire du roi, dit M. L. Ranke, alors incontestable, et d'un autre côté, le besoin de paix ferait supposer qu'il pouvait, sans renoncer à sa croyance, obtenir un triomphe complet. Les protestants zélés lui représentaient qu'il n'avait qu'à laisser les catholiques élire un fantôme de roi; tout le venin de ses ennemis se concentrerait dans une seule tête; il saurait alors qui il avait à combattre; c'était le chemin le plus difficile, mais qui le mènerait à se faire roi absolu. On lui rappelait le danger personnel contre lequel nul ne pouvait le garantir au milieu de ses anciens ennemis; il valait mieux pour lui se maintenir, au pis aller, indépendant au fond de quelque province, entouré de ses serviteurs fidèles. De nos jours encore, il n'y a point de zélés protestants dont le cœur ne batte, à la pensée que Henri IV aurait pu conserver la couronne de France, sans faire le sacrifice de sa religion. » (*Hist. de France*, etc. trad. par J. J. Porchat, 1854. t. II p. 197.) M. Ranke trouve du reste dans les circonstances la plus complète justification de la conduite de Henri IV. C'est le point de vue politique et, comme on dit, *large*. (Voir plus loin, page 90.)

longtemps dans une foi religieuse, de persister dans un culte, auxquels il n'avait jamais accordé qu'une préférence douteuse et irréfléchie?

« Si la question est posée en ces termes, alors il en est une autre qu'il faut poser également. Quel est le degré de culpabilité que font peser ainsi sur Henri IV ceux qui nous le représentent dirigeant, pendant une suite de plusieurs années, la guerre civile la plus désastreuse dont il soit fait mention dans l'histoire de la chrétienté, pour établir une religion à laquelle il n'aurait sincèrement adhéré ni par le cœur, ni par l'intelligence? Ses adversaires ont-ils jamais élevé contre lui une accusation aussi grave que celle qui résulte de l'assertion de ses apologistes? Le respect dû à la mémoire d'un aussi grand homme et toutes les probabilités nous obligent à repousser une hypothèse, qui fait de lui un hypocrite dès l'époque où il menait les huguenots aux champs de bataille de Coutras et d'Ivry. La responsabilité qui est véritablement à sa charge, c'est celle qu'il a encourue en agissant dans la pensée que, par le renoncement à sa foi, il servirait mieux les intérêts de son peuple, ceux de ses descendants et les siens propres. Son erreur fut de mettre la prudence humaine au-dessus de la sagesse divine, et d'attribuer à la prévoyance de l'homme une plus haute autorité qu'à la loi immuable de la conscience (1). Il est bien certain que ce ne fut pas sans de spécieuses raisons qu'il s'affranchit d'une manière aussi délibérée et aussi solennelle, des obligations sacrées de la vérité. Il est certain aussi qu'il jugea que c'était à tout prendre un

(1) M. de Carné se rencontre ici avec sir Stephen : « Indifférent et sceptique dans un siècle pieux, ce prince n'avait foi que dans la force tempérée par la prudence. Le côté humain des choses saisissait seul cette nature ardente et sensuelle. » Mais M. de Carné ne se renferme-t-il pas lui-même dans ce côté purement *humain*, lorsqu'il dit : « Si Henri IV ne s'était pas fait catholique, il fût resté, de son aveu, le chef impuissant d'une minorité, et jamais il n'aurait régné sur la France. Je ne sais pas, dans l'histoire, de fait plus avéré que celui-là. » (*Rev. des deux Mondes*, n° du 1er mars 1845.)

expédient, utile pour les autres comme pour lui-même. Mais que ce fût au contraire un expédient mauvais, détestable, comment en douterait-on, alors que la loi divine s'y opposait de la façon la plus directe et la plus formelle?

« Il n'est donné qu'à celui qui connaît toutes choses de savoir ce qu'eût été l'histoire future de la France, si Henri fût demeuré ferme dans sa voie; mais, cette même histoire en main, nous voyons, sans aucune obscurité, que le jour de cette prétendue et impie conversion doit être compté parmi les *dies nefasti* de son pays.

« Il est vrai que ce jour rendit la paix à cette terre arrosée de sang, et donna à Henri un règne incontesté de dix-sept années; mais ces années furent pleines de soucis et de craintes, entachées par des fautes honteuses, enfin soudainement terminées par le couteau d'un assassin (1). Il est vrai qu'il préserva la France des dangers d'une succession disputée; mais il la condamna à deux siècles de despotisme et de mauvais gouvernement (mis government). Il est vrai qu'il transmit la couronne à sept descendants de Henri de Bourbon; mais, de ces sept rois, l'un mourut sur l'échafaud, trois furent déposés par l'insurrection de leurs sujets, un autre a laissé un nom voué à une indélébile infamie, un autre enfin vécut et mourut en proie à un triste bigotisme, faible esclave de son propre ministre. Le petit-fils de Henri, Louis XIV, au milieu des splendeurs qui l'environnèrent, semble peut-être faire une brillante exception et échapper à la sombre fatalité qui pesa sur les autres souverains de la maison de Bourbon; mais celui-là même, par la licence de ses

(1) « Le vieux parti de la Ligue, toujours puissant parmi le peuple, appuyé d'ailleurs à la cour par de nombreux patrons, s'appliquait à incriminer les projets de Henri IV, à répandre partout le bruit qu'il voulait relever en Europe la religion prétendue réformée et « détrôner le pape. » *Le coup de poignard qui avait terminé sa vie n'était que l'expression sauvage de cette crédulité.* » (Bazin, *Histoire de France* sous Louis XIII, liv. I., ch. I.) Le mot de d'Aubigné après l'attentat de Jean Chastel s'est ainsi trouvé finalement vérifié.

mœurs, par le système arbitraire de son gouvernement, par ses folles extravagances, par ses guerres iniques et ses froides persécutions, prépara lui-même à l'avance la ruine de son nom, de sa dynastie et de sa race. Si une voix prophétique eût pu découvrir à Henri IV la suite des événements qui résulteraient du marché d'apostat au prix duquel il achetait sa couronne, nous le demandons, ce marché eût-il été conclu par lui ? S'il eût cherché ses directions dans le Saint-Livre, pierre angulaire de l'Église qu'il abandonnait, ce livre ne lui eût-il pas remis en mémoire que « *Celui dont la bouche s'ouvre pour la seule vérité sera stable à jamais, mais que la langue de mensonge subsiste à peine un moment* (1). »

III. (PAGES 4 ET 13.)

Henri IV n'en fut pas quitte encore au prix de son abjuration. A la suite de ce marché principal viennent s'échelonner de nombreux marchés accessoires. « La politique de l'avénement de Henri IV, dit M. Capefigue, fut toute catholique (2)... Il comprit la situation des esprits, et voilà pourquoi il acheta une à une les provinces et les consciences... » — Il lui fallut payer à Brissac, le gouverneur de sa bonne ville de Paris, une somme de 1 million 600,000 livres, pour que celui-ci lui en ouvrît clandestinement les portes (3). Aussi disait-il quelques jours après, en se chauffant à la cheminée du Louvre, « *qu'on avait vendu à César ce qui appartenait à César.* » (*L'Estoile,*

(1) Prov. XII, 19.

(2) Cet auteur insiste beaucoup là-dessus. Il déclare que l'abjuration de Henri IV fut une « concession nécessaire » à la « société catholique, » une adhésion à la « vieille société, » une affiliation au « système social, » au vieux « système catholique. » (T. VI, *passim.*)

(3) « Et Paris, qui vous debvoit ouvrir les murailles, vous a-t-elle pas meuré toutes ses portes ?... » (Du Plessis-Mornay, *Lettre au Roy.*)

t. II, p. 10.) « A peine installé à Paris, dit M. L. de Carné (*loc. cit.*), il courait faire visite à Mesdames de Nemours et de Montpensier, adressait des émissaires à tous les princes de Lorraine, et préparait le bilan de toutes les consciences ennemies. Il achetait Rouen de Villars, l'un des plus fougueux ligueurs; payait un million au duc de Joyeuse, pour Toulouse; 800,000 livres à La Châtre, pour Orléans; 400,000 livres à M. de Villeroy, pour Pontoise; traitait avec le duc de Lorraine au prix de *trois millions*, en assurait *autant* au duc de Lorraine et au duc de Guise. Il achetait plus tard à un prix plus exorbitant encore, la soumission du duc de Mercœur et la pacification de la Bretagne. Il consacrait enfin une somme de plus de *trente-deux millions* de livres à provoquer ces capitulations individuelles dont Sully nous a précieusement conservé le tarif et les quittances. » (*OEcon. roy.*, liv. X). Le Béarnais accepta, durant tout le cours de son règne, les conditions qui lui avaient été ainsi faites, avec une facilité « dont il est difficile, ajoute M. de Carné lui-même, de faire honneur à son esprit chevaleresque. »

IV. (PAGE 14, note 2.)

Nous nous décidons à reproduire ici, d'après la copie authentique qui se trouve dans un des manuscrits de la bibliothèque impériale (Fonds Dupuy, t. LXXXVIII), le document que l'éditeur des *Mémoires d'Estat de Villeroy* a imprimé, en le mutilant, sous le titre de *Discours au roy par un sien sujet et serviteur* (t. III, p. 26, édit. de 1665, donnée par Du Mesnil-Bazire, avocat au parlement de Paris). Cette pièce, vraiment touchante, est du plus haut intérêt pour la peinture du caractère de Henri IV; elle contient l'expression « *des plaintes de son pauvre peuple*, »

et le véridique ami qui s'adresse à lui espère que son écrit ne sera point rejeté « *pour quelques traits qu'il y tou-* « *che un peu librement, et plus que le malheur de ce siècle* « *flatteur et dépravé ne le permet.* » Cet ami, quel est-il ? Nous avions tout d'abord eu la pensée que ce pouvait être Du Plessis-Mornay lui-même, et cette conjecture acquit beaucoup de vraisemblance à nos yeux, lorsque nous rencontrâmes, dans le *Journal de l'Estoile* (au 30 juin 1607), entre autres pièces historiques qu'il mentionne comme portées sur son inventaire, une *Remonstrance faite par M. du Plessis-Mornay, après la conversion du Roy*, 1593. La découverte d'une copie contemporaine du document lui-même dans la collection Dupuy sembla nous apporter une nouvelle confirmation de notre hypothèse, car, dans cette copie, le titre est *Remonstrance au roy*, et non plus *Discours*, comme dans les Mémoires de Villeroy. Mais une autre circonstance vint en même temps détruire la probabilité qui nous paraissait résulter de ces indices concordants, et tout remettre en doute. En effet, la copie dont nous parlons contient une date précise, et ce n'est pas celle de 1593, fournie par *L'Estoile*, mais bien celle du 2 août 1592 ; en outre, elle était signée des deux initiales L. B. La première de ces deux lettres étant contournée, nous avions pu au premier abord la prendre pour un T, ce qui eût pu signifier Théodore de Bèze ; mais un examen attentif ne permet pas de douter que ce ne soit une L, de telle sorte qu'en dernière analyse l'énigme demeure entière.

Nous avons collationné notre texte avec le plus grand soin, et la version exacte que nous donnons ici pour la première fois présente des variantes considérables, si on la compare avec celle pleine d'incorrections, d'infidélités et de non-sens, qui a été imprimée dans les Mémoires de

Villeroy. Nous avons eu à substituer un grand nombre de mots à d'autres, à rétablir la ponctuation, à restituer des phrases et membres de phrases tout entiers. Si, malgré tant de mutilations qui enlevaient à cette vive *mercuriale* une notable partie de sa valeur, on a pu y reconnaître encore un mérite éminent, une grande et forte touche, combien davantage, aujourd'hui qu'elle se présente au complet, ne devra-t-on pas être frappé des rares qualités, des traits pleins de vigueur et de pénétration qui y abondent, de l'austère beauté du caractère huguenot qui s'y déploie!

REMONSTRANCE AU ROY.

Sire,

Je me jette aux pieds de vostre Majesté, la suppliant de lire vous mesme les plaintes de vos bons et plus fidelles sujets que je vous represente en ce papier, lequel je m'efforceray de faire tomber en vos mains propres, pour n'estre jugé indiscret, puis qu'il y va de vostre honneur, et que mon dessein est, non pas de vous blasmer en public, mais de vous donner advis en particulier. Ce sera le genoüil en terre, la larme à l'œil et le cœur ouvert, plein d'un zele à vostre service et d'un sainct desir de vous voir estably en vostre Estat sur les deux fondemens les plus asseurez, la Religion et la Justice. Et croyez, Sire, que c'est la meilleure et la plus saine partie de vos pauvres sujets qui parle maintenant à vous et se plaint à vous de vous mesmes. La voix de vostre peuple est que Dieu a retiré partye de ses benedictions de dessus vous, et qu'il n'accompagne plus vos armes comme il souloit de ses faveurs. C'est là la voix de ce peuple que vostre changement est cause de ce changement. Car *qui s'esloigne de Dieu, Dieu s'esloigne de luy.* Sire, ce sont des paroles que ne pouvez mespriser, sans mespriser et vostre ame et vostre Estat. Car ores qu'un chacun de nous ne doibt imputer sa peine qu'à son peché, et ne rechercher la cause de son mal qu'en soy-mesme, si est-ce qu'ayant veu une mutation

en vos mœurs, et tout soudain un revers de fortune, l'on a jugé par l'exemple ordinaire que vos subjets portent la peine de vos fautes. L'exemple en est en David, et en prou d'autres; et les Payens mesmes ont remarqué semblables évenements à l'aventure. Et ce sont les trophées de vostre victoire d'Ivry qui vous ont haussé le courage; car c'est environ ce temps là que vostre fortune commencea à ravaler. Ce vous estoit plutost un sujet de donner gloire à Dieu et vous humilier sous sa puissante main, puisqu'il est tout apparent que ceste main avoit travaillé pour vous; les hommes y firent peu ou rien, vos gens mesmes commencerent à fuir, et vostre armée estoit moindre de beaucoup. Apres vostre belle victoire de Coutras, et les autres délivrances miraculeuses que Dieu vous donnoit auparavant, vous souliez l'en recognoistre pour autheur, et luy en rendiez les sacrifices de loüange : on ne jugeoit point alors, ou que les prospéritez vous eslevoient, ou que vous perdiez courage pour les adversitez : mais on veit depuis que enflé de tant de victoires, et vous voyant devant la ville capitale de vostre Royaume, accompagné de tous les Princes de vostre sang, et suivy de toute la plus belle Noblesse du monde, vous commenceastes à vous appuyer sur le bras de la chair, et dedaigner vos anciens serviteurs, et desquelz vous avez autrefois tiré le sang et la substance. Mesme on dit que ce desplaisir en a traîné quelques uns des plus signalez au tombeau. Vous vous mettez plus que jamais à rechercher les femmes, celles que la chasteté n'a vouées qu'au seul Dieu, vous laissant ainsi emporter aux vanitez et voluptez. Dieu qui vous aimoit, ne vous laissera pas porter bien loing ce péché, car l'honteux évenement du siege de Paris en fit la punition. Et sans doute la continuation de ces mesmes offenses (ne mettray les nostres avec les vostres), à cause de tant d'autres affrons, disgraces et mal'heurs qui nous ont reduit à l'extremité où nous nous trouvons aujourd'huy, en laquelle vous avez le plus notable et principal interest, puis qu'il y va de la perte entyère de vous et de vostre Estat.

Hélas! nous faudra-t-il dire de vous ce que l'Escripture dict

des mauvais Princes? « Dieu donne les Roys en sa fureur. » Vous, dis-je, SIRE, en l'election duquel nous recognoissons tant de moyens divins et si peu de moyens humains : vous, dis-je, SIRE, que vos serviteurs affligez avoient autrefois choisi pour leur protecteur : Vous, sur qui, non pas vos sujets, mais toute la Chrestienté avoit jetté les yeux comme sur un Hercule nouveau qui nous delivreroit de ces monstres tyrans de l'Europe : Vous, dis-je, qui avec une poignée de gens avez acquis tant de trophées et racquis tant de cœurs, que ja portyez en vos tiltres et en vos lauriers le surnom de Grand, car il eust este beaucoup plus expédient que n'en eussiez jamais esté honoré, que de vous en voir puis après despouillé avec tant d'ignominie. Un Roy mesprisé des uns et hay des autres, n'est plus que la fable de son peuple et la proie de ses ennemis. Entre les Rois d'Israël Salomon fut le plus sage et le plus accomply Prince, et rien n'approcha oncques de sa gloire, au tesmoignage mesme de Nostre Seigneur. Toutesfois nous rougissons encore à la honte de sa cheutte. Sur ses vieux jours il fut tellement possédé par les femmes, qu'à leur induction il se fit Payen et Idolatre. Jéhu avoit esté specialement appellé de Dieu, et oinct par le Prophete pour executer ses jugemens sur Jésabel et la maison d'Acab, néantmoins à la fin de son regne il se dévoya, et finit mal. L'Histoire Romaine nous faict feste des cinq premieres années du resgne de Neron, vous sçavez quel monstre il fut après. Tacite dit de Galba qu'il estoit digne d'estre Empereur s'il n'eust esté Empereur, c'est à dire, qu'il avoit esté jugé tel avant, et non apres son advenement à l'Empire. Un grand nombre d'exemples vous suffira, SIRE, s'il plaist à vostre Majesté prendre le loisir de les méditer. J'accorde que l'amour des femmes est de tant plus supportable qu'il est presque commun à tous les hommes, et propre quasi à tous les grands; mais les autres desfaux qui se remarquent en vous, si vous ne les corrigez, vous rendront et moins capable de regner, et moins aimable à vos sujets : car tout premier, si vous n'aimez ny ne haïssez, c'est plustost le propre d'une chose insensible; il faut

detester les vicieux, affectionner les gens de bien, chastier les méchans et recognoistre les bons, en quoy gist la justice de vos loix et l'establissement de vostre Estat. Certainement n'estre point vindicatif n'est pas seulement une exemption de vice, mais je la compteray parmy les vertus les plus signalées d'un Prince, d'autant qu'en un Prince et en tous Grands qui ont moyen de nuire, elle se trouve fort rarement. Mais quel debvoir, quelle affection réciproque pouvez-vous attendre de vos sujets si vous ne les aimez? On tient que celuy merite le mieux d'estre aimé qui aime le mieux. Les Philosophes en l'escole disputent que l'amour descend plutost qu'il ne monte; l'enfant aime son père quand il se void aimé de son père, il n'est rien plus semblable à un père, qu'un Roy, aux enfants que les sujets; or, si vous pardonnez indifferemment à tous vos ennemis, les caressez et recevez comme vous faites à vostre service et amitié esgalement avec ceux qui dés leur jeunesse ont employé leurs moyens et hazardé leur vie pour vous : Que peut-il arriver autre chose de cette impunité, sinon une licence aux meschans de continuer à mal faire, et un mescontentement à vos bons et fidels serviteurs ? Si vous n'aimez rien moins que ceux qui ont couru une même fortune, et qui vous ont apporté dessus leurs espaules de deça la riviere de Loire, et permettez que leur condition soit pire que sous les feus Rois vos predecesseurs, les esloignans de vos bonnes graces, et de toutes charges et dignitez : Sera-ce pas un sujet de risée aux soldats Ligueurs, sera-ce pas aussi aux bons Catholiques de croire que quand ils vous auront presté l'espaule pour monter sur le throsne de la Royauté, vous leur donnerez du pied au cul comme aux autres? Car se pourroit-on promettre autre chose d'un homme qui à tous propos quitte ses vieilles amitiez pour des nouvelles, qui va si souvent au change de ses affections?

Vous direz que je sçay bien qu'il n'y a point de défaut de bonne volonté que la crainte de mécontenter aucuns, lesquels à la vérité vous ont tenu le pied sur la gorge jusques icy, quel e

dessein de gaigner les autres, ou les retirer au party vous fera mettre vos serviteurs à part pour un temps, mais que vous ne les avez pas oubliez. Pourtant si vous le faictes à ce dessein vostre prudence est loüable, et nous patissons avec vous, et possedons cependant nos ames en silence : mais si de ceste bonne volonté il ne nous apparoist aucune chose, ny en escript ni en public, ainsi au contraire, si nous voyons que ne les voyez qu'à regret, mesmes que vous ostez de leurs Charges ceux qui vous ont fidellement servy, ne leur donnez vous pas des impressions contraires à ce que leur voulez faire croire ; il est plus malaisé de dissimuler l'amitié que la haine, il échappe par fois une parole, une œillade qui descouvre vos affections. Parmy vos bons sujets Catholiques, il y en a qui plaignent plus nostre fortune que vous mesmes, car ils ne sont pas tant naturalisés à mal et nourris en la pauvreté. Nostre premier grief est, de voir Dieu mal servy et par vous, Sire, et par vos sujets. Par vous premièrement, par ce que c'est de vous que vos sujets doivent prendre exemple de bien faire. Le reglement et reformation d'une maison doit commencer en la personne du pere de famille. Quel reproche, quel opprobre, de voir un Roy de la Religion Réformée, en ses mœurs si difformes! Vous promettez aux Catholiques Romains de conserver leur religion, et vous n'avez pas soin de conserver la vostre. Aussi je croy qu'ils n'en attendent meshui autre vigilance. David, que volontiers je vous proposeray pour miroir, dit que le zele de la maison de Dieu l'a bruslé, cette maison est l'Eglise de Dieu. Depuis vostre advenement à la Couronne, quelle preuve avez vous donné de vostre ardeur à l'advancement de vostre Religion ? car si avez creu jusques icy que la vostre est la vraye, pourquoy en l'exercice d'icelle vous montrez vous si froid et si remis ? Si vous la pensez fausse, que n'embrassez vous incontinent la Romaine, aussi bien la plus part de vos sujets et d'un et d'autre party vous en font instance, aussi bien dit on qu'une Messe rendra la paix en France. Que si vous croyez, ce qui est véritable, qu'il n'y ait qu'une Religion chrestienne et qu'une Religion Catho-

lique, mais qu'entre la Papistique il est survenu des disputes et difficultez, que par le laps de temps il s'est glissé des abus, des erreurs et des superstitions en l'Eglise, quel désir avez vous monstré que les difficultés fussent assumées, que les abus fussent retranchez, et que la paix fût remise en l'Eglise; qui avez vous mis en besongne pour cet effect? Sire, ne pensez pas que vos ennemis mesmes vous en ayent en meilleure estime, car ce sont eux qui vous en donnent le blasme les premiers, et sont bien aises en avoir ce sujet. La piété et la crainte de Dieu, et l'amour de son prochain sont les fruits d'une bonne ame. Les vertus on les aime, et on les admiro, Sire, voire en un Turc, en un Sarrazin, sur ces vertus on fait jugement de toutes les actions du Prince, on y prend augure da la benediction de Dieu : cherchez tout premierement le Royaume de Dieu et toutes autres choses vous seront données comme de surcroist, Dieu fera luy mesme toutes vos affaires, il establira vostre Estat et vous couronnera d'honneur et de gloire. Parmy vos actions; Sire, on y reconnoist encores d'autres deffauts que nous vous dirons franchement : Pardonnez-moy, Sire, si nous prenons tant de liberté à vous dire la vérité, la longueur de cette maladie et la violence de nostre mal nous fait perdre patience. Vous avez un Conseil, ou vous ne le tenez point près de vous, ou s'il est près de vous, vous n'y assistez point ou peu, toutes fois c'est là plustost qu'ailleurs que pourrez descouvrir ceux qui vous sont utiles et fideles d'avec les mal-habiles et mal-affectionnez. Vous avez une impression qu'ils sont tous marquez à la marque de la Ligue, comment en jugerez vous sans les connoistre? voire sans les voir; et les voir en la sorte que disoit le Philosophe, «Parle afin que je te voye?» Deux heures d'assiduité la Semaine vous en feroient la raison, un clin d'œil vous en donnera la connoissance, un rayon de soleil les eschaufferoit à vostre service; par vostre esloignement ils se refroidissent, par vostre absence ils prennent une authorité contre vostre authorité, par vostre desdain et remise ils se depitent et prestent l'oreille à un party nouveau, ne vous en prenez pas qu'à vous-

mesmes, dés-ja vous vous trouvez abandonné de la pluspart de vos Officiers et Domestiques : je sçay qu'ils doivent tous service à vostre Majesté et leur sang à la patrie; mais quel courage leur donnez vous de vous rendre ce devoir s'ils demeurent sans moyens et sans dignitez prés de vous ? car c'est l'honneur et l'utilité qui les y fait venir, c'est ce qui les y retient pour la pluspart, et ne se trouvera oncques Prince si barbare et inconsidéré, qui ait attendu service des siens, qu'au moins il ne leur ait donné du pain à manger : le peuple ne laisse pas d'estre mangé de charges et tailles insupportables et trois fois plus grandes que ne souloient lever vos Predecesseurs, il ne laisse de souffrir le mal extraordinaire de la guerre et du gendarme. Si vous demandez que devient tout cet argent, c'est bien-fait à vous de le demander, car c'est à vous à le sçavoir, c'est à vous de vous faire representer ou à ceux qui sont préposés pour vous, l'estat de recepte et despense au vray pour juger quel mesnage y a esté fait. Prenez donc garde, Sire, à ce que font vos Officiers de Finances : Pensez si les Gouverneurs des Provinces, des Villes, voire des plus petites Places, ne sont pas devenus vos Financiers, et s'ils ne disposent pas du plus beau et plus clair de vos deniers à leur plaisir, sous l'ombre qu'aucuns d'eux ont la suprême authorité en vos finances, et si bien que vous n'en estes pas secouru : Vos domestiques meurent de faim, vos estrangers s'en vont sans argent, et chacun est miserable, sinon eux : Enfin ils prennent pied à pied ce qui vous reste de moyen et d'authorité, et comme il vous a esté dit par de plus sages que moy, si vous n'y mettez bien-tost une main, vous verrez en vostre Royaume ce qui s'est veu apres les guerres d'Italie, autant de villes autant de tyrans. Sire, les mauvais ne sont retenus à leur devoir que par la crainte, cette crainte est la terreur des loix, la licence de tout faire gaste mesme les bons bien souvent, vous craignez qu'ils trahissent le party, ou qu'ils vendent vos villes : Il n'y a rien qui les gardera plus de mal faire que la severité des chastimens, et rien ne les induira à faire mal que la molesse de vostre naturel, la crainte que vous avez d'eux

et la facilité à leur pardonner : moins de dommage y auroit-il par cette rigueur (si Justice se doit ainsi nommer) d'en perdre trois ou quatre, que par une douceur mal à propos en hazarder trois ou quatre cents, tout l'Estat. Espargner les méchans, c'est ruiner les gens de bien, trop de clemence a plus perdu d'Estats que trop de rigueur. Vous voulez estre reconnu Roy ? il le faut, il est raisonnable : mais comment voulez vous que vos sujets pensent que vous le soyez, si vous ne le pensez pas vous mesme ? et comment jugerons nous de l'interieur de vos pensées que par l'exterieur de vos deportemens, qui doivent estre pleins de majesté, d'honneur et d'authorité ? En la comedie pour representer la personne d'un Roy, on fait choix de celuy qui sçait mieux faire le Roy et qui a plus de majesté : je dis cecy pour une autre consideration. On s'est apperceu quelquesfois qu'à ceux à qui vous faites bon visage en public, vous les brocardez en vostre cabinet et en faites risée parmy vos plus familiers. Il vous est échappé de dire lors que l'on vous parloit de quelqu'un de vos Officiers relevé de maladie : « il n'estoit pas assez honneste homme pour se laisser mourir. » Cette parole semée parmy les autres, leur a fait croire que vous souhaitez leur mort pour remplir vos parties casuelles : Ce que vous avez dit pour un qui ne valoit gueres a esté recueilly comme si vous l'aviez dit de tous. Les brocards à peine sont-ils supportables en qui que ce soit, mais ils ne sont point plus mal seants qu'en la bouche d'un Prince. Il se lit en l'Histoire de France de quelques Rois qui se sont mal trouvez de la liberté de médire : toutes les actions du Prince doivent estre composées à la gravité, puis qu'elles sont exposées à la veüe d'un chacun, tout doit paroistre et magnanime et genereux : par fois ils voyent des Ambassadeurs et autres gens negocians vos affaires en païs estrangers, tant de vos sujets que d'autres : leur plainte ordinaire est que vous ne les écoutez point, ou que les escoutez à regret. S'ils faisoient leurs affaires et non les vostres, si n'auriez vous point d'excuse de leur donner audience. J'en sçay d'aucuns et des plus apparens, je dis des derniers Seigneurs qui sont partis de vostre

Royaume, lesquels emportent avec eux ce regret de n'avoir receu de vous les caresses que leurs services meritoient, cela leur touchoit plus vivement au cœur que le mal de leur bourse vuidée par-deça : Au moins, disoient-ils, s'il nous eust contenté de belles paroles, la pluspart des hommes, et mesmement les François, se payent de cette monnoye, d'un bon visage de son Prince, d'un accueil gracieux et d'un adieu de mesme; et c'est la monnoye qui seule vous reste aujourd'huy pour les contenter; en l'honneur de Dieu, Sire, ne la leur espargnez point attendant que vous leur puissiez mieux faire. La vertu la plus propre d'un grand Roy est la liberalité, si vous estes chiche d'un bon visage ou d'une belle parole, jugera-on pas à plus forte raison que vous le serez de vostre bourse ? Je ne dis pas que parmy vos Conseillers, vos Officiers, vos serviteurs, il n'y en ait aucun de mauvaise creance, mais qui les doit connoistre que vous qui estes leur maistre ? Il me feroit beau voir de laisser coucher mon valet en ma chambre et avoir toutes les nuits apprehension qui me voulust couper la gorge; il ne se peut dire que le fassiez à dessein, ou qu'en esperiez quelque utilité. Dieu veüille qu'on ne die point parmy nous, comme on fait désja parmy vos ennemis, qu'il y a de la foiblesse d'esprit, et que cette debilité de cerveau est encore un effet de ce coup de masse que receut votre ayeul le comte de Clermont, fils aîné de Saint Louys; le mot *da poco ingegno*, qui est en la lettre intercepte de l'Evesque de Plaisance, montre que les Italiens ne sçavent que trop de nos affaires.

Pour balancer ces défauts avec vos vertus, desquelles vous n'estes pas despourveu, graces à Dieu, l'on couche pour le premier article vostre valeur, vostre hardiesse, laquelle a produit tant de beaux et admirables effets. Et à la vérité, Sire, c'est ce qui a donné à vostre Majesté plus de nom parmi les peuples estrangers, et qui plus a tenu le cœur de vostre noblesse. Mais voyons si le l'avez point tenu par les hazards, auxquels souvent et sans propos délibéré, vous avez exposé vostre personne, et en vostre personne vostre Estat, jugeons si vous n'avez point

mérité plûtost le nom de Capitaine que de Roy, le nom de Soldat que de Capitaine : aussi est-ce la louange qu'on vous donne plus communément, comme si vostre vie devait un jour fournir aux écrivains de sujet plûtost à faire des romans plûtost que pour écrire une histoire. Autres sont les vertus d'un Roy, autres celles d'un gendarme. Des Roys du vieil temps il y en a eu qui sur toutes perfections sçavaient ou bien batailler ou bien dire. Il fut dit que l'un estoit un baladin, l'autre un bon orateur. Je sçay que la valeur vous est bien seante, je sçay qu'en ce temps il nous estoit nécessaire d'avoir un Roy courageux, mais pardonnez-moi si je vous dis ce mot en l'oreille, la valeur sans prudence approche fort de la temerité, l'âge et l'expérience vous detremperont cette ardeur, laquelle est née en vous et en ceux de vostre nation. Mais il me reste un scrupule, sçavoir si caresser vos ennemis et ceux qui vous ont trahy tant de fois, ceux qui cherchent vostre mort et la ruine de vostre Estat, et au contraire gourmander et desdaigner ceux qui volontairement ployent sous le joug de vostre obéïssance, ceux qui tous les jours sacrifient leurs vies pour vostre conservation; si dis-je ce sont effets d'une vraye generosité de cœur, ou bien s'ils effacent pas le lustre de vostre valeur : car j'avois tousjours oüy dire que le propre d'un grand cœur est de faire tout le rebours de ce vous faites : craignez vos ennemis, vous voila mesprisé, mesprisez vos amis, vous estes odieux, c'est fait d'un Roy hay ou desdaigné.

Nous lisons que souvent les plus grands Roys de France ont perdu cet Estat, au moins l'ont-ils mis au hazard, et que les plus sages et les plus fins l'ont remis et restably. Il ne se lit rien de plus vaillant qu'estoit le Roy Jean, qui perdit la bataille à Poitiers. Il ne se lit rien de plus sage que le Roy Charles cinquiesme, surnommé le Sage, qui regaigna ce que son père avait perdu. Il ne se lit rien de plus fol que Charles siziesme, qui donna son Royaume aux Anglois, et rien de plus fin que Loüis unziesme, qui acheva de l'affranchir de la servitude des Anglois et des Bourguignons. Je sçay que vous aimez mieux ressem-

bler aux deux qui l'ont remis qu'aux deux autres qui l'ont ruiné. Si est-ce que Philippes de Comines (l'histoire duquel le dernier Empereur Charles sçavait par cœur) assure que le Roy Charles le Sage vostre predecesseur ne bougeoit le plus de temps de son cabinet à écrire memoires, faire depescher, prendre avis de son conseil. Loüis XI ne montoit pas si souvent à cheval que vous, et avoit toutesfois à faire à d'aussi mauvais garçons que ceux qui vous travaillent aujourd'huy. C'est un erreur populaire semé à dessein parmy nous, que le Roy Philippes ne se mesle aucunement de ses affaires, et qu'il s'en est entierement deschargé sur son Conseil : car il s'en mesle tant qu'il voit luy mesme ses depesches, garde la clef de ses lettres et mémoires plus importans, n'en communique à son Conseil qu'autant qu'il a besoin de leur conseil, employe au cabinet du moins quatre heures tous les jours, voyez au reste de quelles armes il vous assaut, de ruses de gueuse et d'argent, et vous ne vous deffendez que de la pointe de vostre espée : Il n'y eut jamais en combat une telle disproportion, les armes sont trop inégales, et néantmoins il faut dire la vérité et en donner la gloire à Dieu, si vostre bon heur ne vous eust si tost abandonné, toutes la finesse et la finance s'en alloient le sujet de vostre gloire, car Dieu suppleoit à vos deffauts par ses benedictions : reste de deux choses l'une, opposer vos ruses à ses ruses, vostre or à son or, ou si vous n'estes bastant, reprenez vos erres de vostre premiere intégrité et recourez au Dieu des armées le grand Dieu des batailles, qui vous fit triompher à Coutras et couronner à Arques : les larmes vous serviront plus que les armes, la plume que le cousteau, et le conseil que la force. Regardez par quel artifice vos ennemis ont bataillé cet Estat : le feu Duc de Guise par ses menées et secrettes intelligences, en somme par son bon esprit et industrie, estoit desja monté au plus haut eschelon de cette Couronne, le moins dont il s'est servy sont les armes et la force, il faut vaincre les cœurs, cette victoire est bien plus utile et bien plus honorable. Prenez garde au chef de vos ennemis, je dis à ce finet le Prince de Parme, voyez si par sa résolution il sçait pas

effectuer ses desseins, et par sa subtilité échapper un mauvais chemin. Les anciens souloient dire que qui ne se fait pas sage et par soy-même et par autruy, est hors d'espoir de guerison. Et un Docteur de l'Eglise dit plaisamment qu'il n'est donné qu'aux enfants de chopper deux fois à mesme pierre. Nous avons fait depuis deux ans plusieurs fois les mesmes fautes et tout par mauvais conseil, et en fait de guerre et en fait d'Estat, et maintenant qu'elles sont faites nous pouvons mieux le dire que les r'habiller. Je m'en rapporte à vous mesme, Sire, qui estes reputé le plus grand Capitaine de nostre temps. Je ne veux ici particulariser tout ce que vos serviteurs et ennemis trouvent à redire en vous; possible que le bon zele de vous et la malice des autres leur en fait dire plus qu'il n'y en a, de moi je le veux croire. Je ne veux pas par ce recit de vos deffauts ramentevoir tous nos malheurs, à peine avons nous du temps assez pour plaindre ceux qui nous arrivent tous les jours : Je ne veux pas vous enseigner icy l'art de bien regner, je suis trop mauvais maistre, les livres en sont trop pleins : un ancien disoit qu'il n'y avait point de meilleurs maistres que les maistres muets, et pour le Prince et pour eux mesmes, car ils sont hors de soupçon de flatterie, et ne craignent point le courroux de celui qui les loue. Seulement je vous diray, Sire, que vous estes le pere de vostre peuple, le chef de vos armées et le medecin de vostre Etat, de vous seul, apres Dieu, nous attendons nostre delivrance.

Sire, si c'est un sommeil qui vous avoit assoupy, il est plus que temps de vous esveiller, si c'est une erreur, chassez les images et prenez lumière et instruction de ceux qui vous peuvent donner conseil fidele et salutaire. Après la gloire de Dieu et la conservation de vos peuples, il n'y a rien qui vous doive plus toucher au cœur que le soin de vostre mémoire à l'avenir, que de laisser à la postérité un beau nom, un vray objet de vos loüanges. L'injustice de ceux qui veulent envahir cet Estat et vous voler vostre Couronne, les punitions soudaines que Dieu donne à nos pechez, tant de merveilles faites en vostre personne et par celuy qui ne fait guere les choses extraordinaires sans un but,

les prières de tous nos bons voisins, les pleurs et gémissements de tout vostre peuple et prou d'autres considérations me font espérer que finallement Dieu aura pitié de nous et de vous, et que ses verges sont d'un pere et non d'un bourreau. David avoit failly lourdement, il vous laissa le patron de repentance en sept ou huit de ses Pseaumes et en l'histoire de sa vie, il dit luy mesme qu'il n'a point plûtost confessé à Dieu son forfait que par sa bonté vray pardon ne luy ait esté fait : faites de mesme, et le mesme vous arrivera. La faveur de Dieu estant seulement esclipsée, elle apparoistra dès l'heure que la rechercherez avec amendement de vostre vie et résolution de suivre bon conseil. Cependant prenez la peine de lire vos faits en cet écrit, et d'y recognoistre partye de vos fautes. Si jamois une belle Dame ne regardoit en sa glace, enfin la crasse luy couvriroit le visage. J'en ay veu aucuns qui ne se plaisoient qu'aux faux miroirs, et qui rendoient leur image plus belle et plus jeune, mais c'estoit pour se tromper soy mesme et se faire mocquer par autruy. Quelques Princes font de mesme, les flatteurs sont leurs pendants d'oreilles, la vérité leur est à contre-cœur? Il en est de vous ainsi. Dieu mercy, vous estes Prince bien né, et nourry en bonne école, et sçay que naturellement vous detestez telles gens. Aussi je me promets que ne rejetterez cet écrit pour quelques traits que j'y touche un peu librement, et plus que le malheur de ce siècle flatteur et depravé ne le permet. Il se lit de quelques Roys et Empereurs Payens qui pardonnoient à ceux mesmes qui leurs disoient injure, et de quelques autres qui se sont desguisés pour oüyr dans la foule ce que leurs sujets trouvoient à redire en eux. Vous êtes plus que tous ceux-là, puisque vous portez ce beau nom de très-Chrestien; et puis qu'ainsi est, faites que vous vous en puissiez vanter comme Tacite faisoit en faveur de Trajan Vespasien : Heureux le siecle auquel il est loisible de penser ce que l'on veut, et dire après ce que l'on a pensé (1). Il faut neantmoins y apporter l'amour et le

(1) C'est la belle parole de Tacite : *rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet.* (Hist. I, 1.)

respect, et Dieu m'est tesmoin que c'est à mon trop grand regret que je vous ay fait ce discours et représenté les plaintes de vostre peuple affligé. Mon encre est destrempée de mes pleurs et mon papier est lavé de mes larmes et puis desseiché du vent de mes soupirs. Ausquels pour faire fin, j'ajoute le souhait du plus profond de mes entrailles, Que nostre Dieu veüille amender vos deffauts, accroistre vos vertus et vous remplir de ses benedictions, au bien de cet Estat, à la paix de vos sujets, et à la ruine de vos ennemis.

Le 2e d'aoust 1592, premier de la 4e année de vostre règne.

De vostre Majesté

Très humble et très obéissant subject
et serviteur,
L. B.

Mais voici qu'en faisant une recherche nouvelle, pour collationner et éclaircir encore ce même document, nous venons d'être amené sur la trace d'une autre copie de l'époque, qui se trouve dans le fonds dit des *Cinq cents* de Colbert, nº 11, fº 115. Or, cette copie, conforme d'ailleurs à la version qui précède, est ainsi datée : *A Houdan, ce 2e d'aoust* 1592 ; et elle est signée LE BUISSON, nom qui correspond, comme l'on voit, aux deux initiales L. B. ci-dessus. De plus, une main différente de celle qui a fait la copie, mais très-ancienne aussi, a écrit en tête, à la marge : *De Spina*. Enfin, le morceau est terminé par ces mots : *Ainsi soit-il.*

Tout cela cependant n'est pas encore clair.

Houdan était bien une des églises réformées de la Beauce, mais nous ne sachions point qu'il y ait eu aucun ministre du nom de *Le Buisson*. Ce nom est-il une traduction de

Spina, comme paraît l'indiquer la mention manuscrite, et est-ce là un *pseudo-synonyme* de De l'Espine, comme l'a admis M. Capefigue (*Hist. de la Réforme*, etc., t. VI, p. 302)? La formule qui termine la Remonstrance dans la copie du fonds de Colbert, semblerait trahir en effet un auteur ecclésiastique, et Jean de l'Espine (ou *de Spina* ou *Spinæus*), qui fut l'un des ministres les plus distingués et les plus recommandables de son temps (V. son article dans le Dict. de Bayle), a effectivement écrit une lettre à Henri IV pour le détourner d'abjurer. Nous avons nous-même publié naguère cette lettre encore inédite (V. le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. I, p. 448). Elle a de l'énergie et de la force, mais elle est d'un ton bien différent de la Remonstrance; c'est une vraie harangue de ministre huguenot, et, bien qu'elle ne finisse pas par un *Amen*, c'est une espèce de sermon, d'allure un peu empesée, surchargé d'exemples bibliques.

Quoi de plus libre, au contraire; quoi de plus délié et de plus incisif que la Remonstrance, toute longue qu'elle est? Il nous paraît peu vraisemblable que les deux pièces soient d'un seul et même auteur. On serait tenté d'attribuer plutôt notre document, en dépit des indices opposés, au vaillant ministre Gabriel d'Amours, celui-là même qui fit la prière avant la bataille de Coutras et rendit les actions de grâces après la victoire, et dont nous avons aussi publié une lettre inédite à Henri, datée du 20 juin 1593, lettre pleine d'une vive éloquence, tout à fait dans le style de notre Discours. Du Plessis Mornay a de ces pages directes et véhémentes, témoin sa *Lettre au Roy* (*Mém. et Corresp.*, t. V, p. 535), écrite à la demande du Roi, morceau capital pour l'étude de la situation respective de Henri IV et du parti réformé, et sur lequel

nous aurons à revenir, pour en faire connaître une version inédite (1). D'Aubigné surtout a de ces vertes apostrophes, mais d'un accent plus acerbe, ce semble, et d'ailleurs, si par hasard il avait été l'auteur de notre Remonstrance, il ne nous l'eût certainement pas laissé ignorer.

Par ces raisons, et malgré les indications que présente le Ms. des *Cinq Cents* de Colbert, nous ne saurions dire avec quelque certitude de qui émane cette pièce, qui demeure à nos yeux le chef-d'œuvre d'un inconnu.

V. (Pages 14 et 69, note 1.)

Il nous paraît opportun de donner, d'après d'Aubigné, le beau discours que cet autre fidèle serviteur tint à Henri IV, pour lui exposer le véritable état des choses, et lui retracer tous les motifs qui devaient l'empêcher de considérer sa conversion comme une nécessité, qui devaient même la lui faire envisager comme une faiblesse et un danger. D'Aubigné était tout à la fois de ceux qui « avaient (selon ses propres expressions) bien « mis le fer en besogne, à la tête des vieilles phalanges « huguenottes, » et qui ensuite mettaient en œuvre de « ces plumes bien taillées, qui mènent les esprits aux « pensées. » Le roi de Navarre en avait bon nombre de cette espèce à son service.

« Je veux, dit-il au Roi, que la voie de la vertu soit plus dure et plus longue pour vous faire roi absolu ; mais l'autre qu'on vous monstre ne peut jamais vous rendre souverain. Les craintes d'Italie et de Rome sont de vous voir affermi par vos

(1) Il y représente comment « Sa Majesté a changé de relligion en ung instant »..... comment « et par quels degrés on l'a menée à la messe, » et il fait vivement ressortir, dans un ferme exposé des griefs des huguenots, les conséquences de ce qu'il appelle cette « *prétendue* conversion. »

victoires, sachans bien qu'un roi de France qui auroit secoué le joug de Rome, qui pourroit emploier l'inutile à la seureté, donner ce qui va aux moines pour les soldats [sans toucher à l'ecclésiastique où il y a ce qu'ils appellent charge d'âmes], tel prince, selon le calcul bien fait, pourroit entretenir trois armées de chacune cent mille hommes et cent canons, ses garnisons fournies, ses officiers bien paiez, le tiers des tailles osté et un million d'or mis tous les ans en trésor. Cette fable d'un tiers parti et la communication qu'ils ont depuis peu de jours avec les Parisiens, et l'importunité qui de là et d'ici vous pressent plus que de coustume, tout cela ne vient que de leurs confusions et de la difficulté qu'ils ont à faire un roi; car il n'y a pas un des prétendans qui ne fasse dire par ses émissaires que, s'il n'est nommé, il sera dès le lendemain vostre serviteur; et ainsi vous feriez la guerre au mari de l'infante avec tous ses rivaux. Ils savent de plus que Paris n'a plus d'oreilles que pour ouïr parler de vostre pitoiable bonté, ni de bouche que pour demander pardon, horsmis ceux qui sont irréconciliables. Le clergé leur est en risée depuis qu'on a fait la monstre générale qu'ils appellent *la drolerie*, et de laquelle mesmes ils font faire des tableaux contre les deffences du légat. La vérité est bien qu'en déclarant le désir de se rendre à vous, ils y adjoustent la clause de vostre changement; mais c'est en disant : *S'il se pouvoit*, et n'espèrent point cela que sur les leçons qu'ils reçoivent d'ici. Le duc de Nemours dit, il y a quelques jours, à un des seize qui parloit du roi de Navare : « Il n'y a plus que les sots qui ne voient bien comment il faut oster cette queuë, » et cela en sortant d'un conseil où on avoit estimé les conditions du fils aisné de Lorraine. Vitri en sortant du mesme conseil, en jurant et despitant la causerie : « Il vaut mieux, dit-il, servir le brave huguenot. » Cettui-là et la Chastre, son oncle, sont prests de tendre les mains; fermez-vous, Sire, à voir les fruicts de leur confusion, l'élection d'un roi de paille, et avec ceux qu'ils jetteront dans vostre parti, laissez amasser tout le venin dans une teste, pour en elle trencher tous vos ennemis; et emploiez le

grand jugement que Dieu vous a donné à voir la différence qu'il y a d'estre roi par la victoire ou par la soumission. *Hist. univ.*, t. III, p. 292-293, liv. III, ch. XXII (édition de 1626, chapitre XXIV. »

VI.

Après tout ce qui précède, on sera peut-être bien aise de trouver ici quelques détails et documents curieux sur ce qui se passa entre Henri IV et la reine d'Angleterre Elisabeth, au sujet de l'abjuration.

Aussitôt après l'accomplissement de cet acte, le Roi avait dépêché auprès de sa vieille alliée le sieur de Morlans, avec des instructions qui sont datées de Saint-Denis, juillet 1593, et se trouvent au tome XIX des *Cinq Cents* de Colbert, f° 127. Elles portent en substance que Sa Majesté « s'est vue obligée de faire sa conversion, mais qu'elle n'est pas pour cela plus amie du roy d'Espagne, et qu'elle espère bien conserver les bonnes grâces de la dame reine d'Angleterre. » Or, un an auparavant, en septembre 1592, le sieur Du Maurier avait été envoyé à Elisabeth, avec mission « d'avertir ladite dame que l'intention dudit seigneur roy était de ne se départir de la religion de laquelle il avait toujours faict, comme il faisait encore, profession..... » (Fonds *Dupuy*, t. 152.) Il est vrai que, presqu'en même temps, le cardinal de Gondy et le marquis de Pisani étaient adressés au Pape Clément VIII, avec charge de lui faire entendre un langage tout autre. (*Ibid.* et *Lettres missives*, t. III, p. 674.)

La réponse que provoqua la communication de M. de Morlans existe en copie, non seulement au tome 16 des *Cinq Cents* de Colbert, mais au tome 121 du fonds de Dupuy, et aux archives du Conseil d'Etat de Genève (dossier n° 2185), avec de légères différences. Il y en a

aussi une copie au British Museum (fonds Cotton, Titus, C. 7, 161), d'après laquelle l'auteur de la *Vie d'Elisabeth*, Miss Agn. Strickland, en a donné une traduction. Nous ne croyons pas qu'elle ait encore été publiée en français d'après ces divers textes collationnés. On sait qu'Elisabeth, qui était fort instruite, parlait le français, mais avec une prononciation bizarre, au sujet de laquelle elle n'entendait pas raillerie. On va voir qu'en revanche elle écrivait notre langue avec beaucoup d'expression et de grâce :

Au Roy de France.

Ah ! quelles douleurs ! et quels regretz et quels gémissemens j'ay senty en mon âme par le son de telles nouvelles que Morlans m'a contées ! Mon Dieu ! est-il possible qu'aucun mondain respect deubt effacer la terreur que la crainte divine menace ! Pourrons-nous, par raison mesme, attendre bonne sequelle (suite) d'acte si inique ?

Celui qui vous a maintenu et conservé par sa main, pouvez-vous imaginer qu'il vous permist aller seul au plus grand besoing ? Or, est-il dangereux de mal faire pour en faire du bien. Encore espéré-je que plus saine inspiration vous adviendra. Cependant je ne cesserai de vous mettre au premier rang de mes dévotions, à ce que les mains d'Esaü ne gastent les bénédictions de Jacob. Et où vous me promettez toute amitié et fidélité, je confesse l'avoir chèrement méritée et ne m'en repentiray, pourvu que ne changiez de père (autrement ne seray pour vous que sœur bastarde de par le père); car j'aimeray tousjours mieux le naturel que l'adopt; comme Dieu le mieux connoit, qui vous guide au droit chemin.

Vostre très-asseurée sœur, Sire, soit à la vieille mode : avec la nouvelle je n'ay que faire.

Elizabeth R.

La copie du Bristish Museum donne la date de cette lettre, qui est du 12 novembre 1593.

Voici une seconde lettre d'Elisabeth à Henri IV, dont nous ne connaissons qu'une copie, conservée aux Archives du Conseil d'Etat de Genève (*loc. cit.*). Elle doit être antérieure à l'abjuration.

Au Roy de France.

Très cher frère, si ainsy puis vous nommer,

Le naturel de tous humains porte imprimé ceste impression que quand devant nos yeux nous voyons l'horrible spectacle d'un prest à noyer nous hastons quelque présent remède pour obvier tel malheur, et si la main n'y sert, nous y adjoustons quelque meilleur moyen : ce qui me pousse pour ne me mettre hors du rang de charitable, vous présenter ce gentilhomme par qui vous entendrés bien au long le discours de mes pensées (1). Que si elles ne sont si sages pour en instruire, si ne laissent-elles tousjours de veiller vostre salut et honneur, et prendrés de bonne part que moi, qui jamais feus née pour simuler, vous use de telle sincérité que mon ame vous a tousjours voüé. Je me trouve en argument d'où je ne veoy l'abisme, et tremble à vous veoir plongé en une mer où l'ancre, à grand peine, retiendra la ficheure. Et combien que tout bonheur nous advient par la grâce divine, si est ce que Dieu nous preste les instrumentz d'où nous pourchassons ou nostre ruine ou en acquérons nos ruines. C'est donc la mode d'en user que nous portraict notre fortune. Si nous en abusons, voilà tout gasté. Mais si nous l'accomodons à nostre mieux, toute bonne issue en adviendra. Je vous ay veu abandonner l'occasion quand elle se présenta à vous, voire publiquement prèz de vostre plus grande ville. La famine vous représenta la veüe de sa décadence quand il vous pleut la livrer des grands nombres pour plus les afranchir. Prenés garde de ne faire plus telz traictz. Si autres ne se feussent plus souvenus de

(1) On a écrit en note à la marge : « C'estoit Mons[r] Wylkes, envoyé au Roy à Melun. » Elisabeth avait, en effet, député vers Henri IV sir Thomas Wylkes.

vous que vous de vous mesmes, vous n'eussiez à ceste heure eu besoin d'aide. Je m'estonne que moy que semblés si peu estimer que n'en demander un seul advis en ce que plus urgemment vous presse, vous offre mes meilleurs conseils après le faire. Je confesse que faites prudemment de demander plus tost mes forces que mes discours, vous appuiant plus sur les bras de mes subjectz que sur la teste de leur souveraine. Mais combien que mesprisée, je ne faillirai nonobstant de vous représenter le visage de vostre Estat tel que me semble et selon telz linéamens que je me figure le corps. Et pour n'estre de pucelle bon peintre je veux que la langue de ce porteur le vous tire. Et selon telles figures il vous représentera mes conceptions pour vostre conservation. Ah! que je feusses assés habile appui! je me penserois heureusement née contre toutes vos trouppes de docteurs. Je prie à Dieu qu'aussy bonne fin vous arrive comme n'en eussiez eu de besoin, si en tant eussiez presté l'oreille à un conseil jamais trahissant mais tousjours fidelle. Pour ce que le temps presse pour cognoistre vostre résolution à chasque article que ce porteur dira et sans laquelle je suis à la fin de mon ouvrage, n'usés trop de délaiz comme desjà j'en ay senti ma part de peur qu'ils ne vous nuisent plus qu'à moy. Tenés moy pour telle qui sens autant de tourment pour vostre mal que pourriés souhaiter, et vous souhaite en hâvre asseuré et libre de mauvais ventz desquels Dieu par sa sainte main vous garde. Donnés je vous prie ferme confiance à ce porteur et ne retardés de vos nouvelles.

Vostre sœur, si ainsy doibz, non bastarde
qui jamais ne veulx,

ELIZABETH R.

Orléans. — Imp. de Coignet-Darnault.

A monsieur Gueroult

hommage de son élève

DES MOYENS MIS EN USAGE

PAR

HENRI IV,

POUR S'ASSURER LA COURONNE,

ET PACIFIER LA FRANCE

AU SORTIR DES TROUBLES CIVILS.

DES MOYENS MIS EN USAGE

PAR

HENRI IV,

POUR S'ASSURER LA COURONNE, ET PACIFIER LA FRANCE AU SORTIR DES TROUBLES CIVILS.

PAR M. DE PASTORET,

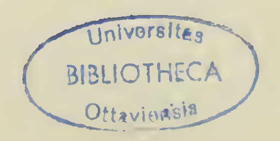
MAÎTRE DES REQUÊTES.



A PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, N°. 243.

1815.



L'ACADÉMIE de Châlons-sur-Marne avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait décerner en 1815, le développement des moyens mis en usage par Henri IV pour s'assurer la couronne, et réunir les esprits divisés par les discordes civiles.

Elle a décerné le prix au Mémoire qui portait pour épigraphe :

> Il faut que ceux qui trouvent de grands exemples de vertu devant eux, les imitent et les renouvellent pour ceux qui viennent après eux.
>
> *Lett. de Henri IV au duc de Guise.*

> Il faut que ceux qui trouvent de grands exemples de vertu devant eux, les imitent et les renouvellent pour ceux qui viennent après eux.
>
> *Lett. de Henri IV au duc de Guise.*

LORSQU'UN trône s'écroule devant un autre trône, lorsque des hommes placés par la naissance ou élevés par la fortune au-dessus des conditions ordinaires succombent tout d'un coup, et témoignent encore par le fracas de leur chute la hauteur qu'ils avaient franchie, un sentiment involontaire nous fait tourner les yeux vers les causes de ces grands événemens; nous ne cherchons point à discuter l'obéissance, mais nous voulons savoir comment montent, comment disparaissent ces puissans de la terre; et l'examen des faibles moyens dont se compose leur grandeur ou leur gloire nous console de notre obscurité. En les jugeant, nous les rap-

prochons de nous : nous cessons de leur porter envie, mais quelquefois nous les plaignons encore.

Trente années viennent de s'écouler, trente années plus fertiles en grandes actions, en héroïsme, en miracles, que les siècles et les histoires qui nous ont précédés ; mais ces trente années n'apportent point encore avec elles cette expérience, fruit tardif et long-temps dédaigné du malheur et de la souffrance : c'est dans le passé que nous allons chercher des leçons et des exemples ; c'est au passé que nous demandons une sagesse qu'il n'a point eue, et que l'insensible action du temps a fait éclore pour nous. Un jour aussi nous serons l'objet des souvenirs, et nos enfans profiteront de nos fautes, comme nous profitons de celles de nos pères. Heureux du moins, si, comme nous, ils peuvent se rattacher aux plus nobles souvenirs ! Plus heureux, si les orages des révolutions n'ont pas troublé leur vie, et s'ils ne cherchent pas, comme nous, à se reposer de tant de misère et de tant de gloire !

Mais quel que soit le prince qui sera appelé à gouverner un jour cette grande et généreuse nation française, à qui le malheur même n'a

pu ôter sa gloire, quelles que circonstances que soient celles où il sera jeté, s'il veut suivre le vœu du peuple, écouter les conseils de l'histoire, ressaisir des espérances de succès, qu'il ne prenne que parmi nous ses modèles et ses maîtres : nous n'avons point la triste obligation d'aller chercher au dehors des exemples de vertu ou de renommée. Chez nous sont les héros qui ont montré les routes de la victoire, et les sages qui ont enseigné par leurs actions le bonheur des peuples ; chez nous sont les princes qui ont réuni l'admiration des guerriers, le respect des nations étrangères, l'amour de la France ; chez nous ont vécu Charles-le-Sage, et cet autre Charles, vainqueur de Fornoue, et Louis que le peuple avoit nommé son père, et ce François si cher aux lettres, à la gloire, à l'honneur, à l'amour, ce François, le plus brillant, le plus français de nos princes ; et ce bon Henri, l'ami de tous nos souvenirs, Henri que nous aimons encore comme si nous l'avions connu, et dont la mémoire protège, après deux siècles, les neveux de ses neveux.

Honneur au prince sous qui l'on peut faire l'éloge de Henri ! Tel le craint, qui ne veut ou

ne sait l'imiter. Honneur aux amis des lettres qui rappellent un si imposant souvenir! Demander, lorsqu'un gouvernement nouveau succède à tant d'orages, par quels moyens Henri IV calma la France et affermit l'autorité royale, c'est appeler l'attention du prince et du peuple sur leurs plus importans devoirs : c'est leur prouver qu'ils seront dignes de les remplir. Puisse cette esquisse retracer aux yeux quelques grands effets de la prudence ou du courage ; et puisse l'examen de ce qui a été donner de justes espérances pour ce qui doit être!

La prudence et la sagesse du monde ne sont jamais que des vertus relatives : une foule d'événemens les appellent, une foule de considérations les déterminent ; ainsi, pour les juger avec quelque impartialité, il faut examiner non-seulement ce qu'elles ont produit, mais ce qu'elles ont pu produire, quels obstacles elles ont rencontré, quels moyens elle ont mis en usage. Voyons donc quelles secousses avaient préparé, quels orages accompagnèrent le règne de Henri, et, pour arriver à le bien connaître, sachons quel était, au seizième siècle, l'esprit public de la France, quel était le génie des

princes qui la gouvernaient, quelle était la fin où la nation semblait tendre.

L'esprit public se compose d'idées morales, d'idées politiques, d'idées religieuses. Au seizième siècle, les idées morales étaient détruites, les idées politiques occupaient seules le fond des esprits, et les idées religieuses jetées en avant par la suite des choses étaient venues emprunter un appui et donner un voile à la politique. Ces résultats ont besoin de quelque développement.

Les révolutions ont un cours comme les astres : alternativement fortes et faibles, sanglantes et ridicules, elles ont couvert la France de deuil et de crimes au quatorzième, au seizième, au dix-huitième siècle; elles l'ont agitée de mouvemens sans résultat, et de troubles sans danger au quinzième et au dix-septième; mais les hommes, les Français surtout, ont hâte d'abjurer les erreurs de leurs pères, et de nouveaux prétextes, des noms nouveaux leur sont nécessaires pour les fautes nouvelles qui doivent suivre. Vous verrez rarement à deux reprises successives les peuples se lever pour les mêmes causes, lorsqu'une première fois ces

causes auront cessé d'exercer leur empire. Ainsi l'esprit du pèlerinage et des incursions aux terres étrangères fit place à l'esprit des guerres européennes, qui arma les uns contre les autres tant de peuples naguères réunis sous les étendards de la croix : ainsi le mouvement politique du quinzième siècle se fondit, ou plutôt se renouvela dans le mouvement religieux du seizième ; l'on crut marcher vers un autre but, parce que l'on y marchait par une autre voie ; et au seizième siècle comme au quinzième, sous Henri III comme sous Charles VI, on tendit, sans le savoir, à ce renouvellement nécessaire des usages, des idées, quelquefois même des institutions, dont les nations ont un besoin si régulier et si méconnu.

La France avait essayé tour à tour de tous les genres de gloire et de malheur : les factions d'Armagnac et de Bourgogne avaient amené le comble de la misère ; le règne d'un prince anglais le comble de la honte. La délivrance de la France, et les brillantes expéditions où l'Italie fut soumise, en reportant rapidement les pensées et les espérances vers l'autre extrémité de la fortune, avaient ôté quelque chose à l'utilité

du malheur, sans donner assez au prestige de la gloire. Les vicissitudes du trône et de l'état lui-même, le mélange des différens peuples qui prenaient des communications plus directes avec la France, avaient détruit une partie du sentiment national : il y avait encore de la vertu, il n'y avait plus d'honneur: on pensait quelquefois à être un bon citoyen, on ne sentait plus le besoin d'être un vrai chevalier : Bayard succomba, François I descendit dans la tombe, et la chevalerie s'éteignit avec eux.

Alors chacun tourna ses pensées vers soi-même; alors le noble amour fit place à de moins généreux mouvemens ; le désir de l'estime à celui de la fortune ou de la puissance, et les passions même devinrent des calculs. Mais les hommes qui passent leur vie à se dégager des entraves qui les arrêtent ont besoin de ces mêmes entraves, et dès qu'ils en ont détruit une ils en cherchent une autre. L'amour et l'honneur avaient perdu de leur puissance ; la religion s'élevait, et on courut lui demander des lois. Il est bien plus facile de satisfaire un maître que de se satisfaire soi-même, et ce maître s'offrait : une partie du peuple embrassa

les opinions de Calvin, une autre soutint la foi de ses pères, et l'esprit religieux s'étendit de l'Europe sur la France.

Une réforme faite dans une réforme même, l'exemple récent de quelques exécutions cruelles, le penchant que beaucoup de Français pouvaient avoir pour des opinions anciennes parmi eux (1), et peut être aussi cet instinct d'indépendance au gré duquel on va toujours chercher des devoirs moins rigoureux, parce qu'ils sont moins anciens, déterminèrent sans doute les premiers sectateurs de Calvin. Une politique sage les eût comprimés à jamais; une politique également imprudente et injuste leur donna une force qu'ils n'attendaient pas; et qu'on nous permette de le remar-

(1) On retrouve sous la première race, au milieu des troubles qui signalèrent la chute de la seconde, surtout sous la troisième, les traces et quelquefois les effets de ce penchant à l'examen, et de cette indépendance d'opinions religieuses qui nous met si souvent en opposition avec la cour de Rome. Les Vaudois, pour n'en citer qu'un exemple, les Vaudois, que saint Dominique poursuivit avec tant de fureur, professaient à très-peu près les mêmes opinions que les protestans du seizième siècle, et ces idées étaient renouvelées des idées de leurs pères.

quer en passant, ce qui caractérise éminemment les entreprises injustes ou criminelles, c'est l'imprudence; la sagesse peut quelquefois manquer à la vertu, mais elle n'est jamais la compagne du crime. François Ier., trop ami des lettres pour ne pas concevoir des idées libérales, et trop bien instruit de la politique du Saint-Siège, pour ne pas permettre quelquefois le doute, avait vu d'un œil assez indifférent les premières tentatives des disciples de l'école de Genève. Deux fois on voulut le faire descendre de cette tolérance royale, deux fois il donna ce qu'il devait à son rang, à son peuple, à la foi de l'état; on le fit sévère, mais il ne fut point persécuteur, et il mourut tranquille. Henri II, plus faible, soumis à des idées et à des opinions étrangères, exerça des rigueurs qu'il crut politiques (2), et vit se former les orages qui écrasèrent sa maison. Déjà les Guise avaient élevé trop haut ce pouvoir qui effrayait François Ier (3).

(2) Naudé, des Coups d'état, chap. 3.

(3) François premier prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettraient ses enfans en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

Attribué à Charles IX.

Plus affermis sous Henri, ils lui persuadèrent qu'il fallait les aggrandir encore pour arrêter les progrès du calvinisme, et le calvinisme s'accrut de la haine qu'on portait à la puissance des Guise. Une sorte de régence commença, et le gouvernement, disputé par des partis différens, devint une nouvelle source de dissensions. D'un côté s'élevaient les princes du sang; un roi de Navarre, un prince de Condé, qui, placés près du trône, voulaient qu'on leur confiât le droit de le soutenir. Derrière eux, environné de l'amour et du respect de la France, le vieux Montmorency s'avançait avec les trois Coligny ses neveux; Montmorency, dont le nom est lié à toutes nos gloires, et qui est le premier gentilhomme de France, même avant d'être le premier baron chrétien; Guise enfin, maître de l'armée par de longs combats, du clergé par son frère de Lorraine, du roi par l'alliance de Marie Stuart, Guise voulait gouverner en maître un royaume qu'il avait défendu en héros, et de cette double rivalité allait naître un danger qu'on devait prévoir et qu'on ne pouvait empêcher. Guise l'emporta, et pour réunir entre ses mains tous les moyens de contraindre ou de contenir, il se fit le défenseur

de la foi, il appela la religion à son secours, il adopta, sans réserve, et la sévérité et les passions de Rome (4). Condé, Bourbon, Coligny, volèrent à la vengeance ; la religion nouvelle leur en offrit le prétexte, les réformés le moyen, les contrées déjà calvinistes le théâtre ; ils embrassèrent ou déclarèrent cette foi utile, le calvinisme qui n'était qu'une secte devint un parti : dès lors qui fut serviteur des Guise fut catholique, qui fut indépendant ou maltraité devint protestant. La France se divisa en deux factions puissantes, et pour le malheur de l'une et de l'autre, il y eut tant d'intérêt à rester fidèle, qu'il y eut de l'honneur à ne l'être pas.

Les inimitiés humaines firent la guerre de religion plus longue ; le nom de la religion rendit la guerre civile plus crüelle, et la barbarie amena la barbarie (5). Chaque crime fut le résultat d'un crime précédent et le prélude d'un crime prochain ; on ne fut plus soldat, on ne fut plus Français, on fut catholique ou huguenot, et toutes les vengeances du ciel et de la

(4) Brantôme, Mémoires, tom. 3, pag. 135 ; Bayle, tom. 3, pag. 176.

(5) Anquetil, Esprit de la ligue, tom. 1, pag. 203.

terre vinrent dans les deux partis punir les vaincus de leur défaite. Ainsi disparurent les dernières traces du caractère national, ainsi l'ombrageuse et funeste politique des Italiens trouva jour à s'introduire et à remplacer la noble franchise des vainqueurs de Fornoue, d'Agnadel ou de Marignan. Ainsi *les idées morales se détruisirent, les idées politiques occupèrent seules le fond des esprits, et les idées religieuses empruntèrent un appui, et donnèrent un voile à la politique.*

Au milieu de ces dissensions, trois princes portèrent le nom de rois, et deux Guise régnèrent l'un après l'autre. L'un, fier, audacieux, altier jusque dans l'usurpation du pouvoir, achetant de grands droits par de grands efforts, et marchant avec une sorte de vertu dans une route criminelle : l'autre, aimable, brillant, plein de séduction et d'éclat, indifférent sur les moyens qui menaient à la victoire, et faisant servir toutes les grandes et toutes les nobles qualités au succès d'une ambition perfide (6) ; mais tous

(6) *Solusque pudor non vincere*, dit Lucain, liv. 1, v. 145 ; et ce trait, qui achève le caractère de César, achèverait celui de Guise.

deux suivant le même dessein, tendant au même but et devenus maîtres du peuple par la cour, et de la cour par le peuple. Des trois princes qui vécurent sous leurs lois, François fut triste, défiant, sévère; Charles, emporté, soupçonneux, mais capable de revenir à de hautes pensées ; Henri, brave et timide, spirituel et insensé, débauché et superstitieux : leur caractère commun fut la faiblesse, et la faiblesse fit leurs crimes et leurs fautes. Les Guise, Catherine, le triumvirat, tous ceux qui gouvernèrent sous leur nom, voulurent que le prince fût despote et il le fut; que la mauvaise foi vînt au secours de l'autorité, et elle eut quelque succès ; que rien ne résistât à la volonté souveraine, et l'on se soumit. Mais l'obéissance passive remplaça l'attachement profond de la nation pour son souverain (7), et l'autorité royale fut compromise. Si les princes savaient combien ils perdent, même en pouvoir, à s'arroger un

(7) Je sais bien une plus belle chose, disait Charles IX à Henri IV le jour de la saint Barthélemi, c'est que Dieu a donné le souverain commandement au prince, les ressorts duquel il n'est pas loisible au sujet de toucher ; la gloire d'obéissance lui suffit. (Peleus, Faits et vie de Henri-le-Grand, tom. 1, pag. 335.)

pouvoir despotique, ils le craindraient plus qu'ils ne le désirent : cependant tel fut l'esprit des successeurs de Henri II ou plutôt des Guise. Le pouvoir royal érigé en pouvoir absolu, se perdit dans son immense étendue, la nation réduite à l'esclavage jeta un regard sur ses chaînes : le peuple qui n'a point d'indifférence pour ses rois (8), le peuple dont on abusait la confiance, dont on fatiguait le dévoûment, dont on troublait l'avenir, entrevit, comme dans un vague lointain, que le seul moyen de se soustraire à l'autorité royale était de l'ébranler, et une grande révolution devint nécessaire pour arrêter la ruine entière de notre édifice social.

La France s'agitait déjà sourdement sous les lois de Henri II, lorsqu'au fond du Béarn un prince naquit : appelé à régner sur la Navarre et dépouillé par avance de la plus grande partie de ses états, placé par sa naissance à côté des rois de France et éloigné du trône par la nombreuse suite d'héritiers qui l'entouraient, il ne connut ses droits que pour savoir qu'ils

(8) Le peuple de soi est un animal têtu, inconstant et volage, dit l'Étoile, tom. 2, pag. 172.

ne suffisaient pas, et que le prince avait besoin de l'homme. Ce ne furent ni Florent Chrétien ni la Gaucherie qui l'élevèrent. Un pieux gouververneur fait un chrétien zèlé, un vieux soldat fait un loyal gentilhomme; mais le malheur et la nécessité font les grands princes, et les leçons de l'adversité ne manquèrent point à Henri. Témoin de la mort de son père, de la chute de son parti, du massacre de ses compagnons d'armes, privé de sa mère, du vieux Coligny, de Condé (9), poursuivi par la haine du clergé, persécuté par Catherine, environné des poignards qu'on levait contre tous les protestans, il apprit dans ses revers à espérer et à attendre, ces deux grands secrets de la prudence humaine! il étudia les fautes de ses ennemis pour les tourner contr'eux, et en profita pour les éviter. Il y a des degrés de malheur qui forcent l'expérience, et qui la font naître également de ce qui nous sert et de ce qui nous arrête. Tout se réunit pour compléter celle de Henri IV. Le courage de sa mère et la versatilité d'Antoine

(9) Mort du roi Antoine en 1562; Moncontour et Jarnac, 1569; Saint-Barthélemi, 1572; Mort de Jeanne, 1572.

de Navarre l'instruisirent à la fermeté qui veut rarement, mais qui sait vouloir : la franchise de Coligny et la fausse et malheureuse politique de Catherine de Médicis ajoutèrent à sa noble loyauté : l'exemple de Guise devenu si grand, et de Henri devenu si méprisable, lui furent une leçon puissante de ne jamais laisser faire à d'autres ce qu'il pouvait faire lui-même, et d'être le premier soldat de ses armées : l'amour enfin, l'amour qui fut tant de fois l'écueil de sa prudence, donna à sa bonté, à sa valeur, à sa franchise un charme qui n'est pas encore affaibli. C'est par ses ennemis, par ses dangers, par ses fautes qu'il s'instruisit ; mais il faut être un grand homme pour s'instruire ainsi. Suivons-le dans le cours de sa vie ; car presque dès les premières années de sa jeunesse il a travaillé à ce grand ouvrage, de s'assurer la couronne de France et le cœur des Français ; et nous verrons comment, presque toujours opposé de conduite et de projet au système des derniers Valois, il porta dans la guerre et dans la paix, en 1580 et en 1600, sur le trône ou aux plaines d'Arques, la même loyauté, le même sentiment d'estime pour la nation et d'amour pour les Français, la même justice et la même

force de volonté, le même courage et la même clémence; dire ce qu'a fait ce roi qui est resté le bon après avoir été le grand, c'est rappeler au souvenir les plus utiles et les plus nobles exemples de vertu, de sagesse et de succès.

La saint Barthelemi consommée depuis quatre ans avait porté l'exaspération dans toutes les âmes, lorsque Henri s'échappa enfin de la cour où Médicis le tenait prisonnier. Reconnu depuis six ans pour chef des huguenots et devenu le seul espoir du parti, il abjura sans délai des opinions que la nécessité seule lui avait ordonné de feindre, et vint partager les dangers, l'espoir et la résistance de ses anciens compagnons. Une paix mal observée (en 1576), une trève violée presqu'aussitôt que conclue (1578) des négociations ralenties souvent par de frivoles plaisirs (1579), furent les premières armes que Médicis employa contre lui, et alors, le roi de Navarre était trop peu redoutable pour qu'on eût besoin d'autres efforts. La Rochefoucauld, Ségur, Biron, Lévis, Duras, Crussol, Caumont, Lusignan, Guerchy marchaient, il est vrai, sous les drapeaux de la religion; mais la cause commune avait si peu d'intérêt pour la plupart des guerriers de l'un et de l'autre

parti : un traité particulier, des offres plus brillantes étaient des moyens si puissans encore auprès d'eux : les plaisirs d'une cour voluptueuse où la licence était d'autant plus grande qu'elle était utile, avaient tant d'attraits : le petit nombre de leurs soldats et le peu d'étendue de leur domination, resserrée entre la Loire et la Dordogne, leur laissaient si peu de pouvoir qu'on cherchait plutôt à les contenir qu'à les écraser.

Cependant, un des souverains dont l'influence était la plus grande sur les affaires de France, Philippe II, irrité de voir les Pays-Bas se soustraire à sa domination, pour appeler un prince français, recherchait l'alliance du roi de Navarre et lui proposait de s'unir à lui pour recommencer la guerre. Henri était malheureux, mais il était Français, il ne voulut point appeler d'étrangers dans l'intérieur du royaume ; Médicis apprit tout de lui, et Médicis conclut avec l'Espagnol le traité que Henri avait dédaigné (1583) (10). C'était beaucoup ; le roi de Navarre respecta encore cependant le repos de la France ; ce que n'avaient pas fait l'audace et la

(10) Davila, liv. 11 ; Sully, liv. 2.

perfidie de Catherine, la faiblesse de Valois l'opéra bientôt.

De tous les édits rendus pour les protestans, le plus favorable était celui de 1576. Beaucoup de priviléges leur étaient accordés, beaucoup de droits rendus, beaucoup de places remises en leurs mains. Cet édit eût passé pour sage dans un temps tranquille; mais toutes les passions s'agitaient, Guise était là, et les princes, les prélats, les gentilshommes de Picardie s'étaient assemblés à Péronne : la noblesse, le clergé de Normandie s'étaient réunis : un engagement solennel de maintenir la religion, de poursuivre l'hérésie, de combattre l'édit de tolérance avait été signé: un traité avec l'Espagne avait été conclu à Joinville (11) : et sous les yeux du roi, près de lui, malgré lui, la ligue était née. Les huguenots avaient un chef, on prétendit que les catholiques en devaient avoir un eux-mêmes, et parce que le roi avait forcé Henri à se mettre à la tête de ceux qu'on appelait ennemis, il fallut qu'il laissât le duc de Guise se mettre à la tête de ceux qu'on appelait fidèles. Guise saisit ce pouvoir que la vaine dé-

(11) De Thou, liv. 63.

claration de 1577 n'avait pu maintenir dans les mains de Valois.

Ainsi chacun avait un parti et des compagnons d'armes : le roi seul n'en avait pas. Guise d'un côté, Bourbon de l'autre, se trouvaient en présence ; il fallait ou les accorder ensemble, ou se jeter entièrement entre les bras de l'un d'eux ; le roi les outragea tous deux à la fois. Il permit à Joyeuse d'aller prendre à Rome le titre de chef des catholiques, et il signa ce traité de Nemours où il promettait que l'erreur serait punie de mort, que les huguenots seraient poursuivis, et qu'aucune grâce ne leur serait jamais accordée (12). Henri outragé dans la personne de sa femme, opprimé dans celle de ses amis, et poussé par tout un parti qui lui demandait vengeance, reprit enfin les armes, et les reprit pour vaincre un prince qui ne savait vouloir ni le bien ni le mal, et qui n'offrait plus de garantie à des sujets malheureux. Guise blessé dans son ambition, contraint par le roi d'Espagne qui le menaçait de découvrir ses intelligences s'il ne se déclarait, et plein de l'espoir d'arracher enfin la couronne, *dégaína*,

(12) Anquetil, liv. 5, pag. 247 à 257.

pour me servir de son expression, *l'épée contre son maître et en jeta le fourreau dans la rivière* (1585). Je ne redirai point quels motifs furent mis en avant; chacun sait que, pour assurer la succession au trône, on prétendait remplacer par un vieillard cardinal et prêtre, un roi dans la force de l'âge : que, pour conserver les droits de la famille, on voulait expulser les fils de saint Louis et leur substituer les enfans de la fille de Médicis; le sort a décidé; l'histoire a jugé déjà le crime de Guise, et ce n'est point des erreurs d'un grand homme, c'est des vertus d'un grand prince que nous sommes appelés à retracer le tableau.

Je ne redirai pas non plus quels événemens signalèrent les quatre années qui suivirent; on n'y verrait que Guise cherchant vainement à avoir plus d'audace que le roi n'avait de faiblesse, profitant de la disgrâce du monarque pour s'avancer dans les bonnes grâces du peuple, augmentant sa libéralité de toutes les usurpations qu'il faisait sur le pouvoir royal (13), imposant à

(13) Le cardinal de Richelieu pensait que rien ne donna tant de force à Guise que le grand nombre d'officiers qu'il avait placés sans leur faire payer leurs charges.

un prince faible et clément l'obligation de la tyrannie afin de se donner le droit de la combattre, jetant ses partisans dans de telles entreprises qu'ils eussent besoin de lui pour obtenir leur pardon ou pour assurer leurs succès, bravant jusque dans le Louvre le roi qui ne trouve de ressource que dans la fuite, et, d'entreprise en entreprise, marchant par le commandement général des armées et la direction du conseil, non à la couronne qu'il croyait saisir, mais à la mort qui le précipite du haut de tant de gloire (14) : on n'y verrait le roi que placé entre la crainte de Guise et celle de Bourbon, porté naturellement vers l'un et dominé par l'autre, traitant avec un sujet (à Châlons-sur-Marne), et obéissant à des rebelles (par l'édit du 20 juillet 1588), un jour trop faible pour punir, un autre assez irrité pour assassiner, fuyant devant Guise à Paris, et le faisant égorger dans Blois. Prince malheureux, dont l'esprit a été sans effet, la bonté sans amour, la valeur sans estime, et qui passa sa vie à faire déshonorer le duc d'An-

(14) Jeune prince brave et ambitieux et qui commençait à construire cette machine qui, trop tôt ébranlée, lui chut dessus, dit d'Aubigné; Divorce satirique, pag. 6.

jou par le roi de France. C'est Henri qu'il faut suivre. Dans ces quatre années on le trouvera toujours le même, ami fidèle, ennemi généreux, maître facile, guerrier vaillant, politique loyal : tantôt il offre à Guise d'épargner le sang des Français et de terminer dans un combat singulier cette grande querelle : tantôt, lorsqu'on le réduit à vaincre, il parcourt, il soumet en deux mois la Guyenne, le Dauphiné, le Poitou, la Saintonge (1585) : et toujours prêt à rendre à la France un repos nécessaire, revient deux fois à des négociations (1586, 1587), deux fois engagées par la perfidie et rompues par la violence. D'une main il répond à l'excommunication du pape, défend l'exécution des édits tyranniques arrachés au roi, et écrit au premier ordre du royaume ces touchantes paroles : *Je vous aime tous, je me sens périr et affaiblir dans votre sang* (15) ; de l'autre il combat Joyeuse aux plaines de Coutras (1587), affermit dans les pays de sa domination une autorité sans cesse attaquée, et élève le rempart derrière lequel le roi de France trouvera bientôt le dernier abri qui lui reste dans son royaume.

(15) Lettres à la noblesse, de 1588.

Ce fut ainsi que Henri se rouvrit la route de ce trône, que tant d'ambition et tant d'efforts semblaient devoir lui fermer à jamais. La paix de Plessis-les-Tours est la première époque de son histoire. Du moment où le roi, puni d'un crime utile pour n'avoir pas su l'achever, poursuivi par des factieux, et rejeté par une populace superstitieuse et égarée, fut venu chercher un asile auprès de lui, ces motifs si puissans d'exclusion s'affaiblirent, il ne fut plus question de disputer au premier prince du sang un droit au trône que le roi lui-même avait reconnu (16); les ministres et la cour s'habituèrent à le regarder comme leur maître futur; et cet homme que la saint Barthélemi avait menacé, que des armées avaient environné, que les poignards même avaient déjà cherché quelquefois, devint l'ami, le défenseur, le chef de ceux qui avaient conseillé la saint Barthélemi, conduit les armées, et peut-être dirigé les poignards. Prince héréditaire de France, il ne se souvint plus des injures du roi de Navarre, et quiconque avait servi Henri III lui devint serviteur : il oublia tant les fautes qu'on crut en

(16) *V.* Villeroy, Remontrances au roi, Journal de Henri III, tom. III.

sa présence n'en avoir jamais commis ; dès lors il voulait vaincre des factieux, mais il voulait surtout donner du bonheur à la France. La noble influence de son caractère se fit bientôt sentir : à sa voix vinrent se grouper autour du roi de vieux guerriers que des querelles de cour avaient éloignés des combats, des favoris disgraciés qui se vengèrent de leur exil en volant les premiers au secours de leur maître. Souvré, d'O, d'Épernon, la Noue accoururent : Henri III lui-même retrouva quelques lueurs de l'héroïsme de Jarnac et de Montcontour : quarante mille hommes marchèrent sous ses ordres vers les murs de Paris, et déjà le roi de Navarre voyait arriver le moment où il pourrait y ramener Valois en triomphe : Clément vint, il frappa, et d'autres devoirs, d'autres droits, d'autres dangers se montrèrent en même temps, une autre guerre se prépara, un avenir plus certain s'ouvrit ; le trône de saint Louis était réservé à un prince digne de l'occuper, et Henri fut roi de France.

La puissance des souverains, la force des états ne peuvent s'asseoir que sur trois fondemens nécessaires : l'union et l'obéissance des peuples, la richesse du trésor, et la force de

l'armée. Un prince qui, en réunissant ces conditions premières, assure à la nation un gouvernement juste et sage, aimé au-dedans et respecté au-dehors, est déjà un grand prince : celui qui arrive au même résultat, en triomphant des deux seuls obstacles qui puissent l'arrêter, la rivalité des grands et des ministres dépositaires du pouvoir, et l'inimitié des étrangers, prend une place remarquable dans l'histoire, parce que tout le bien qu'il a fait a été une conquête sur le mal qu'on voulait faire. Que dira-t-elle donc d'un prince qui, à son avénement au trône, dénué de ressources, dépourvu d'armée, entouré d'ennemis ou d'indifférens, poursuivi par deux des plus formidables puissances étrangères, et proscrit dans ses propres états, a su, dans un règne de vingt et un ans, apaiser les factions, dompter les ennemis, soumettre tout un royaume, remplir le trésor, recréer l'armée, rendre à la couronne toute sa gloire, et donner au peuple un bonheur qu'il n'avait jamais senti auparavant, qu'il n'a point retrouvé depuis.

Tels furent les résultats du règne de Henri IV: la situation que je viens de peindre était la sienne lorsque Biron, Dampierre, Châteauvieux, d'O,

Bellegarde, d'Aumont, Givry le reconnurent pour roi légitime (le 3 août 1589), et lorsque, effrayé lui-même du fardeau qu'on lui imposait, il balança quelques momens à accepter le trône de France (17). Examinons cette situation même, et plus nous l'envisagerons, plus nous aurons lieu de craindre et d'admirer à la fois.

Quatre partis avaient divisé la seule armée royale : celui des serviteurs de Henri III, tels que d'Épernon, qui abandonnèrent l'armée aussitôt après la mort de leur maître ; celui des catholiques zélés qui, ne pouvant obtenir de Henri IV une renonciation subite, restèrent près de lui sans affection et sans confiance ; celui des catholiques royalistes, qui se résolurent à servir le roi, parce que le roi est la patrie ; et celui des protestans qui, soutenant encore le prince protestant, concevaient cependant quelques craintes (18). Ainsi la plupart de ceux qui l'entouraient le servaient avec regret ou le servaient avec défiance. Il fallait vaincre d'abord pour avoir le droit de combattre ensuite ; et quels moyens se présentaient pour arriver à

(17) Sully, liv. 3, tom. 1.

(18) D'Aubigné, tom. 3, liv. 2 ; Daniel, tom. 8.

la victoire? une armée de trois mille hommes mal payée, un conseil peu fidèle, quelques places en Saintonge et en Touraine, quelques espérances en Normandie, un trésor entièrement épuisé, des revenus détruits ou anticipés : voilà ce qu'avait Henri, et il était réellement, comme il le disait lui-même, *roi sans royaume, mari sans femme, général sans armée, et guerrier sans argent.* La Bourgogne, la Provence, la Picardie, le Berri, la Champagne, Paris et une foule de places fortes, trente-cinq mille hommes réunis en une seule armée qui poursuivait le roi fugitif, des revenus assurés par la force dans presque toutes les parties de la France, l'appui de l'Espagne et de Rome, un peuple plein de zèle et des guerriers éprouvés, voilà ce que possédait Mayenne, au nom de la ligue ou du cardinal de Bourbon. Appelez maintenant un homme étranger à notre histoire, présentez-lui ce double tableau, demandez-lui quel sera le vainqueur? Il nommera Mayenne, et il vous parlera de l'expérience des hommes et des âges. Rouvrez nos annales, montrez-lui Henri sur le trône, et parlez-lui de la justice de Dieu,

Cinq ans s'écoulèrent depuis le jour où la

mort de Henri III fit passer le trône de la branche de Valois à la branche de Bourbon, jusques à celui où Henri IV fit son entrée dans Paris; cinq ans de négociations, de combats, d'efforts et de succès. Arques en fut le signal, l'appui d'Élisabeth et l'inébranlable fidélité de quelques hommes comme Rosny, Biron, Givry, en donnèrent le premier moyen. Dans ce court espace de temps, cinq provinces se soumirent, Lesdiguières conserva le Dauphiné, Matignon la Gascogne, le prince de Dombes contint la Bretagne, Lachâtre, Carces, Balagny rentrèrent dans l'obéissance. L'année 1594 ferme la seconde époque de l'histoire de Henri, et cette époque est celle peut-être où il eut le plus d'efforts à faire, le plus de maux à supporter, le plus de devoirs à remplir. Nous avons rappelé quelques-unes des causes qui devaient arrêter sa marche; avant d'examiner comment il en triompha, essayons de dire ce qui put seconder l'exécution de ses desseins.

Quinze ans de guerre avaient sinon détruit, du moins fatigué l'esprit de révolte dont la France était animée : épuisée d'argent, dévastée par des armées, déchirée par des dissenssions sans résultat, elle aspirait enfin à un état plus

tranquille, et dans cette disposition, les regards se tournaient naturellement vers un prince en qui la longue possession de sa famille, vingt ans de combats et de victoires, et l'expérience d'une longue bonté réunissaient tous les souvenirs du passé et toutes les espérances de l'avenir. Le cardinal de Bourbon, mis en avant malgré lui (19), pouvait, il est vrai, devenir un fantôme redoutable; mais le cardinal de Bourbon n'avait rien de ce qui peut toucher un grand peuple, et lui-même il désirait le retour de Henri. Les chefs de la ligue formaient d'autres projets; mais ces projets, contrariés les uns par les autres, se dissipaient chaque jour : Mayenne, devenu lieutenant-général du royaume (20); le duc de Lorraine, gendre de Henri II; Philippe II, fort d'un droit pareil, demandaient la couronne sous

(19) Recueil I : Hymne du clergé de Tours. Économies royales, tom. 1, pag. 356.

(20) Mayenne avait voulu se mettre la couronne sur la tête, ses espérances avaient été déçues; et, forcé de s'accommoder avec l'Espagne, il cherchait à faire placer sur le trône son fils uni à la fille de Philippe. Le duc de Lorraine voulait y mettre le marquis de Pont; et Philippe II sa fille qu'il destinait à l'archiduc Albert d'Autriche.

le nom de leurs enfans (21) ; et Paris, d'où émanent trop souvent les volontés du royaume, Paris, rebelle et embarrassé de sa rébellion, flottait entre le parti de Mayenne où se réfugiaient ces ligueurs qui craignaient trop pour se soumettre, celui des seize qui ne cherchaient que dans le crime l'impunité du crime, et celui des politiques où la haute magistrature, la bourgeoisie, et quelque noblesse se ralliaient aux intérêts de la France et au nom du roi. Un tel désordre favorisait Henri : d'un autre côté les Espagnols, environnés de la haine nationale, nuisaient par leur seule présence à la cause qu'ils voulaient servir par leurs armes; les Italiens, dont l'influence avait causé tant de maux à la France, rendaient le parti de la ligue plus odieux en dépit de leurs anathèmes (22). Le peuple, abandonné à une foule de tyrans subalternes, soupirait après le retour d'une autorité légitime, et tous ces nouveaux grands qui, par l'effet ordinaire des

(21) Daniel, tom. 8. Journal de la ligue, tom. 4.
On dit qu'il pense plus à lui qu'au cardinal, dit naïvement l'Étoile, en parlant de Mayenne, qui venait de faire couronner le vieux cardinal. (Journal de Henri IV, tom. 1.)

(22) Recueil P; le Vrai catholique; la Fleur de lys.

révolutions, s'étaient placés à des hauteurs qui n'étaient point faites pour eux, ne cherchaient plus qu'à légitimer leur élévation aux dépens de la cause qui les avait élevés (23). Le moment était arrivé enfin où chacun, revenu de cet emportement de passion qui aveugle, et désabusé sur le faux honneur qui semble défendre de rester en arrière, calculait de sang-froid les chances du grand événement prêt à s'opérer, examinait ce que pouvait valoir la fidélité et ce que produirait la rébellion, et se rapprochait insensiblement du parti qui est le plus tranquille, parce qu'il est le plus juste. La révolution allait expirer, et sa violence même en était le signal, comme on voit aux plaines de Sicile ou aux rivages de Naples, le moment le plus terrible des éruptions annoncer l'épuisement du volcan qui gronde, et ramener le repos.

Donner aux différens partis qui s'entre-choquaient le temps de se miner l'un l'autre, prêter une nouvelle force aux sujets fidèles en levant le dernier obstacle qu'on pût leur opposer avec

(23) Vous faites des bâtards qui se légitimeront à vos dépens, disait Jeannin à Mayenne, lorsque celui-ci créa des maréchaux de France.

quelqu'apparence de succès, arrêter les progrès de l'étranger, rassurer les hommes qui, égarés d'abord, ne cherchaient qu'à rentrer dans le devoir, conserver à ceux qui avaient acquis tout ce qu'ils avaient acquis, et changer un motif de haine en un motif de reconnaissance, surtout préparer la guerre en proposant la paix, placer toujours la force derrière la douceur, et suivre ses succès sans jamais s'arrêter, voilà ce que conseillait la prudence ; mais il était une voix qui ne parlait pas moins haut, c'était celle d'une bonté généreuse, et cette voix disait : Épargnez les Français, songez que le premier et le plus noble peuple du monde a besoin d'être estimé de ceux à qui il confie le soin de son bonheur ; ne prenez de la victoire que le droit de pardonner, forcez des hommes qui ne demandent qu'à être fidèles à oublier qu'ils ne l'ont pas été, soyez pour tous le bon roi et vos anciens serviteurs seront récompensés, si vous êtes toujours Henri pour eux. Ces deux grandes leçons étaient dignes de Bourbon, Bourbon les entendit toutes deux, et je ne crains pas de le dire, parce que l'histoire qui est l'expérience écrite, doit porter ses regards partout où elle trouve une leçon à prendre, ce penchant à l'amour qu'on a reproché

à Henri, cette noble confiance qui en est le principe, cet oubli de soi qui en fait le charme, ce besoin de mettre son bonheur dans celui d'un autre qui en est la suite, ne furent pas une des moindres causes qui contribuèrent aux vertus de ce prince. Avec un cœur moins tendre, il n'eût été que Henri-le-Grand; il aima, et pour nous encore, c'est le bon Henri.

Entrerons-nous maintenant dans le détail de ces cinq années (de 1589 à 1594), et suivrons-nous le roi, non dans le cours de ses actions générales, mais dans la suite de chacune de ses pensées? Ce fut après Ivry que, *pour la première fois*, dit-il lui-même, *il se trouva en situation de convertir ses désirs en desseins;* ce fut alors qu'il proclama ce principe, qu'un royaume tel que la France ne s'acquiert point par des mains étrangères (24). Toutes les concessions qu'il eût été forcé de faire aux Espagnols ou aux Allemands, pour s'assurer un trône sans honneur, il aima mieux les faire à des Français pour les amener à une prompte et utile soumission. Ce fut en vain que les calvinistes, conduits par de fausses idées, essayèrent de l'engager

(24) Sully, liv. 4; liv. 5.

à implorer l'appui de l'électeur palatin; que l'Espagne lui fit offrir (25) des secours capables de réduire les huguenots et la ligue, sans autre condition qu'une étroite alliance; il n'accepta que des soldats de l'Allemagne et de l'Angleterre, et sans contracter d'engagemens : il ne voulut devoir la France qu'aux Français. C'était tenter beaucoup peut-être; mais dépouillez cette conduite du prestige du succès, vous verrez encore qu'elle était la seule à suivre; que pour donner au repentir une occasion honorable d'éclater; pour attacher à la résistance le caractère de rébellion, et pour enchaîner l'un à l'autre des succès qui avaient besoin de n'être point interrompus, aucun autre moyen n'aurait suffi. Mais, pendant ces mêmes années où le roi refusait avec une si généreuse hauteur les offres intéressées de l'étranger, il ne se trouva pas une ville, pas un gouverneur, pas un capitaine qui voulut traiter, à qui l'on n'accordât l'accommodement le plus honorable. La grâce donnée de la sorte devenait une récompense pour celui qui la recevait : la soumission était une conquête pour le roi; et la ligue perdait non-seulement ceux

(25) Par Taxis et Stuniga.

qui l'abandonnaient, mais ceux qui voyaient avec quel avantage on pouvait l'abandonner. Régner d'abord était le but de Henri : il avait négocié pour se mettre la couronne sur la tête; il sacrifiait chaque jour son amour-propre de guerrier et de roi à des avantages réels pour la paix de la France (26); il y sacrifia aussi les faibles ressources que lui fournissait la plus mauvaise administration de finances qui fut jamais; et dans le temps qu'il manquait du nécessaire, il accordait des sommes souvent considérables, quelquefois énormes aux gouverneurs qui venaient remettre des provinces sous son obéissance (27). Noble et franc chevalier qu'il était, il compta sur la noblesse et la générosité de ceux qui s'étaient attachés à sa cause : il leur donna moins, bien qu'ils eussent fait davantage; il se servit de leur fortune comme il s'était servi de leurs bras, et malgré quelques murmures (28), sa généreuse confiance ne fut point trompée. C'est qu'en aimant le roi ils aimaient la France; et que l'amour de la patrie devenu le point de

(26) Recueil N; Traité de Grenoble avec M. de Lesdiguières.

(27) Confession de Sancy, chap. 5.

(28) Recueil I; Lettre de Biron à Du Haillan.

ralliement de ces vrais gentilshommes les soutenait dans les revers et dans la prospérité. C'est que Henri avait puisé dans son âme, dans son éducation, dans l'expérience même de sa vie, ce vif sentiment de l'honneur qui donne seul du prix aux grandes actions, qui se fait seul entendre aux cœurs français, qui dédommage seul de tous les maux et de toutes les souffrances. L'honneur guidait Henri, lorsqu'au moment de combattre dans les plaines d'Ivry, il vint demander à Schomberg un si noble pardon; l'honneur lui parlait lorsqu'aux champs de Coutras il dit à la noblesse et aux princes de sa maison : *Je vous ferai voir aujourd'hui que je suis le premier gentilhomme de France et le chef des Bourbons*; l'honneur lui avait inspiré quelque chose de cette familiarité sans bassesse qui lui fit des amis des guerriers qui l'entouraient; l'honneur enfin lui ouvrit la seule route à tenir pour ne s'aliéner ni les protestans ni les catholiques dont il était entouré, parce que l'honneur a un tel pouvoir qu'on peut s'en plaindre en secret, mais qu'on n'ose jamais l'accuser hautement, et que le suivre c'est déjouer toutes les combinaisons perfides, et appeler toutes les passions généreuses.

Les négociations que nous venons de rappeler, celles qui s'entamèrent avec les Parisiens, qui se continuèrent avec Mayenne, celles qui ramenèrent la comtesse de Sault, et plus tard Aix, Lyon, Orléans et d'autres villes, n'avaient rien ôté à l'activité des armes. Le roi était trop éclairé pour ne pas sentir combien il avait besoin de maintenir par la force ce qu'il pouvait acquérir par la douceur. Deux fois Paris avait été sur le point de tomber entre ses mains, soit par les suites de ce blocus si long et si cruel, soit par l'effet de surprises habilement ménagées. La prise d'Issoire, de Mantes, de Grenoble, de Melun, de Chartres, de Louviers, de Châteaudun, de Barcelonette, de Noyon, de Meaux tinrent les troupes en haleine. Des campagnes succédèrent à des campagnes, et chaque succès enfanta des soldats. Conty dans l'Anjou, Biron dans la Picardie, Lesdiguières en Dauphiné secondèrent par d'utiles efforts les efforts du roi, et comme dans ces temps de misère on ne pouvait rester indifférent aux factions, comme il fallait être nécessairement de l'un ou de l'autre parti, les forces de Henri s'accrurent de toutes celles que perdit Mayenne. L'armée royale, forte de 5000 hommes à la bataille

d'Arques en 1589, était de 23,000 hommes en 1590, de 49,000 en 1591, et, dit l'Etoile, on s'apercevait (en 1590) que l'armée du roi avait augmenté surtout par le grand nombre de gentilshommes qui se rendaient à son camp (29). C'est en eux que consistait la véritable force de la France, Henri mit en eux son espérance, et elle ne fut point déçue.

Mais, pour s'assurer leur fidélité, de grands ménagemens étaient nécessaires. Des prétentions exagérées, des craintes sans fondemens, agitaient tour à tour les catholiques et les protestans. L'armée était en grande partie composée de calvinistes, et le conseil, où se réunissaient les plus grands seigneurs, de catholiques; ceux-ci prétendaient faire la loi au roi, ils le voulaient pour chef et non pour prince, et plus d'une fois Henri eut à craindre qu'ils ne traversassent ses projets, et qu'ils n'abandonnassent entièrement sa cause (30). Trop faible pour commander, il se soumit aux volontés des catholiques, il immola à la nécessité son ancienne affection et sa juste reconnaissance

(29) Journal de Henri IV, tom. 1, juillet 1590.
(30) Sully, liv. 4.

pour les calvinistes. Faut-il chercher, à cette conduite politique, un autre motif encore? Henri IV ne pouvait plus penser comme le prince de Béarn; il sentait qu'il avait à acquitter les dettes de la France, et même celles contractées contre lui, il sentait qu'être d'un parti n'est pas la vertu, et tel dut devenir presque suspect aux yeux du roi de France, pour avoir trop vivement servi le roi de Navarre: Sully en murmurait, d'Aubigné, Biron, Rohan, quelques autres encore s'en plaignirent (31). Mais le succès couronna les efforts de Henri, et lorsqu'il fallut donner aux catholiques une nouvelle preuve de déférence, lorsque la nation presqu'entière attachée à la foi de ses pères, parut demander que le prince, dont elle allait recevoir les lois, fît profession du même culte, et ne conservât pas une croyance regardée comme ennemie, Sully lui-même, éclairé par l'expérience et surtout par l'amitié, vint le premier presser le roi de partager la foi d'un peuple dont il allait partager les destins.

Ce grand acte de l'abjuration, si important

(31) La duchesse de Rohan, Apolog. du roi; Journ. de Henri III, tom. 4.

en lui-même, avait besoin, pour produire tout son effet, de paraître le fruit de la conviction la plus profonde : il fallait ôter aux ligueurs le dernier prétexte de révolte, aux vrais catholiques la dernière cause de résistance, au pape le dernier motif d'inimitié : rien ne fut négligé pour atteindre ce but (32). Les catholiques de l'armée royale demandèrent les premiers qu'on renouvelât les conférences pour l'instruction du roi ; les ligueurs furent forcés d'y consentir, et ce fut un coup de parti, puisqu'on les engagea malgré eux à reconnaître Henri, s'il se convertissait. L'abjuration eut lieu à Saint-Denis, et le roi, réconcilié avec l'église, mit ses premiers soins à apaiser le pape, à se montrer au peuple *affamé de voir un roi* (33), et à rassurer les protestans en rétablissant les priviléges qu'on leur avait enlevés dans quelques villes : ces trois démarches étaient nécessaires. Bientôt l'approbation tacite du pontife de Rome (34), la volonté du peuple déjà touché de la clé-

(32) Mably, Observations sur l'Histoire de France, liv. 8, chap. 2.

(33) Lettres de Henri à Gabrielle, 1593.

(34) Daniel, tom. 8.

mence du roi, dans une occasion trop mémorable, et alors encore frappé de sa bonté généreuse, la confiance des calvinistes augmentée par l'assemblée de Mantes (en décembre 1593) (35), rendirent à Henri toutes ses forces : en vain Mayenne tourmenté d'une ambition malheureuse, Faria et Mendoze chargés des ordres révolutionnaires de l'Espagne, les cardinaux de Plaisance et de Pellévé poussés par une haine fanatique, essayèrent de forcer au malheur des hommes pour qui d'autres espérances venaient de renaître. Déjà un mouvement unanime faisait voler tous les cœurs au-devant de Henri, le sacre de Chartres réunit sur sa tête les bénédictions du ciel aux bénédictions des hommes (27 février 1593), et moins d'un mois après Paris lui ouvrit ses portes. Alors il fut véritablement roi, alors assis dans ce Louvre, siége de la royauté, entouré de ce peuple qu'il sauvait pour la seconde fois, maître de la plus grande partie de la France qui venait lui demander du bonheur, il put enfin jeter un regard en arrière, reporter les yeux sur ce jour fatal où un peu plus de vingt ans avant, il fut

(35) Mathieu, tom. 2, liv. 1, pag. 164.

placé, par la tyrannie, entre les cachots, la mort ou le parjure (36), et se dire aussi : Je n'ai pas perdu ces vingt années.

La prise de Paris décida de la fortune de Henri : il s'était fait dans Chartres l'oint du seigneur : ce ne fut qu'à Paris qu'il se fit le souverain de la France. La ligue s'écroula parce qu'elle n'eut plus ni centre ni point d'appui. Ce qui avait été parti devint faction, et Mayenne, qui le 20 mars était encore lieutenant-général du royaume, ne fut plus le 22 qu'un rebelle. Les craintes, les devoirs, les moyens changèrent à la fois : il ne fut plus question du succès d'un homme ou de prétentions à la couronne, mais du bonheur de la patrie et de l'obéissance au roi. Ce qui fait la force du prince, c'est qu'il est le représentant de tous, le dépositaire et le ministre de l'intérêt général : les hommages qu'on lui offre sont ceux qu'on rend à la société qu'il représente, et c'est à ce titre aussi que la soumission est un devoir. Le peuple qu'on égare souvent, mais qu'on ne trompe jamais aussi long-temps qu'on le pense, tire de ce prin-

(36) Mort, messe ou Bastille, dit Charles IX aux deux princes de Navarre et de Condé.

cipe qu'il comprend très-bien, son instinct d'obéissance; et tel, arrivant après de longs orages, a cru pacifier, par la seule force de son génie, qui a dû à la force des choses et au sentiment d'un ordre nécessaire, une partie de sa gloire et de ses succès. Les conférences de Surenne, la trève et l'arrêt du parlement avaient arrêté les propositions faites pour couronner la princesse d'Espagne, le droit de Henri avait été tacitement reconnu; et lorsque les obstacles apparens furent levés, lorsqu'il parut enfin tenant ce sceptre que tant de motifs devaient mettre en sa main, la France, déjà consolée par l'espérance, se rejeta toute entière du côté du trône qu'elle n'avait abandonné un moment que parce qu'il paraissait vide.

Alors chargé de l'intérêt de tous, Henri parla en roi: la clémence qui jusqu'à ce jour avait été un moyen politique, ne fut plus qu'une vertu privée; l'homme pardonna, mais le prince dut poursuivre. On fit encore des traités, on en fit un grand nombre, mais ce furent en quelque sorte des grâces accordées par le prince. Dès que Paris fut soumis une cour se forma, et dès qu'il y eut une cour, chacun voulut y prendre son rang: plus d'un accomode-

ment particulier fut fait par la crainte d'arriver trop tard, plus d'une place de guerre fut rendue par le désir d'obtenir une charge ou une faveur. Villars voulait être amiral et ce fut une des raisons peut-être qui contribuèrent à la reddition de Rouen ; Brissac et Lachâtre voulaient être maréchaux de France, Orléans et Paris même furent un peu le prix de cette haute dignité. Joignez à ces motifs quelques-uns de ceux dont nous avons parlé ci-dessus, songez à l'autorité du parlement, aux décisions de la Sorbonne, aux déclarations de l'Université réunies en faveur du roi; regardez la fuite de Mayenne, l'abaissement du jeune Guise, la défection des grandes villes; voyez que la plupart des gouverneurs n'avaient plus d'espoir du côté de Mayenne, et s'ouvraient un nouvel avenir auprès du roi, et vous concevrez quels motifs amenèrent tant de succès dans une année. A la fin de 1594 le roi avait soumis la Normandie, la Picardie, l'Ile-de-France. La Saintonge, le Rochelois et la Gascogne étaient à lui depuis long-temps. Lesdiguières combattait en Dauphiné, en Savoye, dans le Piémont même : une partie du Lyonnais avait suivi l'exemple de la capitale de la province, le

Forez s'y joignit, Tours et Blois n'avaient pas dévié un moment de la ligne du devoir : la moitié de la France fût soumise, l'autre était près de l'être.

Il faut le dire: au milieu de ce torrent de prospérités, comme l'appelle Mezeray (37) ; dans une situation si inespérée que le roi ne pouvait lui-même la concevoir (38), jamais son noble caractère ne se démentit un moment : jamais sa bonté ne fut lassée, jamais sa franchise ne fut altérée par quelque cause que ce fût. Vive Dieu, dit-il un jour, s'en prendre à mon peuple c'est s'en prendre à moi. Messieurs, répondit-il une autre fois aux députés huguenots, je suis la seule assurance de mon peuple, et je n'ai jamais manqué de foi à personne (39). Ces deux mots sont le secret et le résumé de toute sa conduite. Il contraignit au respect à force de loyauté ces mêmes hommes qu'il avait contraints à la crainte à force de courage. Aucun intérêt, aucun avantage ne put l'obliger à fausser sa foi :

(37) Tom. 10, pag. 16.

(38) Journal de Henri IV, tom. 2, pag. 11.

(39) Péréfixe. Actions et paroles de Henri-le-Grand, p. 35 et 47.

Guise l'éprouva lui-même (40) ; les Espagnols vaincus en rendirent témoignage (41), et la générosité qu'il montra dans ces deux occasions produisit tout l'effet qu'aurait pu atteindre la politique la plus adroite. Tant il est vrai que la vertu est la destination de l'homme, la pente naturelle des choses du monde, et que, en la suivant, on se retrouve en je ne sais quelle harmonie avec tout ce qui nous environne.

Tant de générosité n'exclut point la prudence, et c'est une chose remarquable que peut-être la prudence ait été le mérite particulier de Henri IV, à ne le considérer que comme prince. Le doux souvenir qu'il nous a laissé, les premières impressions de l'enfance, l'amour que le peuple lui conserve encore, nous ont trop accoutumés peut-être à ne voir en lui qu'un bon roi : il fut un grand roi, un roi illustre dans la foule de ceux qui ont occupé le trône ; et ce qui constitua sa gloire, c'est d'avoir toujours été l'homme des circonstances, c'est d'avoir su, sans manquer jamais à l'honneur, être soldat dans le tumulte des guerres civiles, capi-

(40) Sully, liv. 7.

(41) Journal de Henri IV, tom. 2, pag. 7.

taine au moment des combats, administrateur dans la paix, et d'avoir toujours mis la force de son caractère en opposition avec la force des événemens dont il a fini par triompher. Ces vingt années qui viennent de s'écouler nous l'ont montré tour à tour opprimé et victorieux, guerrier et réformateur : maintenant son caractère change, c'est comme pacificateur qu'il s'offre à nos yeux; plus tranquille désormais, c'est dans leur source qu'il ira chercher les maux qu'il veut détruire, c'est dans leur source qu'il ira prendre les biens qu'il veut répandre, et cette fois du moins nous verrons avec une satisfaction trop rare, que l'histoire lui a tenu compte de ses travaux, que leur utilité n'a point empêché leur gloire, et qu'on a su quelque gré au grand homme de la guerre, d'avoir été aussi le grand homme de la paix.

La réduction de Paris fut la véritable prise de possession du trône; de ce moment commence la dernière époque de l'histoire de Henri. Il avait assez fait le roi de Navarre, il fallut faire le roi de France (42), et si dans quelques

(42) L'Étoile, tom. 2, pag. 339. Henri, disait le contraire à Gabrielle lors de la prise d'Amiens.

occasions encore, il crut devoir reprendre sa vie aventureuse, il faut l'en blâmer peut-être. C'était assez pour un souverain nouvellement reconnu, d'avoir à la fois des factieux à dompter au dedans, des ennemis à contenir au dehors, une administration à recréer, des finances à rétablir, des querelles de religion à éteindre, enfin vingt ans de misère et d'abaissement à réparer. Ces intérêts étaient tous si pressans, ils se trouvaient tellement liés ensemble qu'il devenait nécessaire de les mener de front, ou du-moins de les coordonner tellement que les délais apportés d'un côté ne nuisissent point aux succès qu'on préparait de l'autre. Les sages conseils de deux ministres, la fermeté du roi opérèrent ce grand ouvrage, et c'est un beau tableau à mettre sous les yeux que celui d'une restauration si complète et si sage: les moyens en furent simples; Henri n'en employa pas d'autres que ceux qu'il avait toujours mis en œuvre: la franchise, la bonté, la justice, et surtout la force de volonté triomphèrent de tout ce que la politique lui opposa de ruses, la haine de piéges, le fanatisme d'entraves, l'intérêt de subtilités: il voulut le bien pour se consoler du mal qu'il avait souffert; il le voulut, parce

qu'il sentit qu'un roi est comptable à ses sujets de tout ce qui peut contribuer à leur bonheur ; il ne voulut que le bien, il le voulut toujours, et il le fit.

Lorsque le moment arrive de parler avec plus d'étendue des travaux intérieurs et des sages institutions de Henri IV, lorsque l'on cherche à retrouver la route qu'il a suivie, calculer les efforts qu'il a dû faire, et lorsqu'on ne parle que de lui, quelque chose semble manquer à l'histoire, à nos souvenirs, à notre reconnaissance. Louis XIV marche seul à la postérité : Charles V et François Ier. suffisent seuls au renom d'une longue sagesse ou de glorieux revers ; mais la gloire de Henri n'est pas complète lorsque l'amitié ne la partage pas : Henri sans Sully semble privé de la récompense que Dieu voulut lui donner sur la terre. Naïf et singulier modèle de l'union de deux nobles cœurs, l'un n'eut jamais de gloire, de plaisirs, de douleurs qu'il ne fît partager à l'autre : celui-ci n'eut jamais de desseins, de succès, d'honneur qu'il ne rapportât à son ami. Cet enfant qui, le genou en terre et les yeux baissés, prête un généreux serment à cet autre enfant qui l'écoute (à Vendôme en 1571), et ce vieillard

vénérable qui, prêt à quitter la vie, approche encore ses lèvres du portrait de celui qui l'a trop tôt précédé dans la tombe (à Villebon en 1641), c'est Sully près de Henri IV. A Vendôme déjà fier de vivre pour lui, à Villebon heureux de mourir pour l'aller rejoindre, il mit son existence dans son amitié; la postérité ne les a point séparés, ils seraient moins grands l'un sans l'autre; que notre reconnaissance les réunisse, ce sont deux grands hommes, ce n'est qu'une gloire.

Tour à tour guerrier, négociateur, ministre, et toujours fidèle à l'honneur, animé d'une double passion pour le roi et pour la patrie, Sully fit pour Henri IV précisément ce que le temps et la circonstance ordonnaient de faire. Soldat sans crainte, il unit sa valeur froide à une valeur souvent téméraire : politique réservé, il donna à la franchise de son prince, le prix et la prudence qu'elle devait avoir; ministre régulier et surtout économe, il seconda le penchant que le roi avait pour l'ordre (43), et répara

(43) Sully dit dans ses Mémoires, liv. 1, que le roi lui avoua qu'une partie du penchant qu'il avait pour lui venait de l'ordre avec lequel sa compagnie avait été tenue dès ses premières campagnes.

les dettes du trésor et l'épuisement de la France. Peut-être l'intérêt de tous justifia-t-il trop à ses yeux la sévérité exercée envers quelques citoyens, peut-être regarda-t-il trop la volonté du roi et l'ordre du ministre comme des arrêts incontestables : il eut, comme tous les hommes, les défauts de ses qualités ; mais ces qualités furent si grandes, elles furent si utiles surtout, qu'elles ne nous laissent penser qu'au bien qu'il a fait.

La réduction de Rouen avait été son ouvrage ; c'est par lui que Guise avait été ramené au pied du trône, et que Bouillon fut quelque temps contenu ; c'est par lui que la guerre d'Espagne fut retardée autant qu'elle put l'être.

La guerre d'Espagne est une des fautes de Henri : un manifeste composé avec assez d'art en expose les raisons (44), et certes, d'assez grands malheurs, d'assez anciennes haines légitimaient la vengeance ; mais le moment de la vengeance n'était pas arrivé, et cet art d'attendre, qui fut celui des Romains (45), aurait dû être en 1595,

(44) On le trouve dans les Mémoires de la Ligue, tom. 6.

(45) Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains, chap. 6.

celui du prince qui gouvernait la France. La ligue s'écroulait de toutes parts; mais l'Espagne n'avait rien perdu de ses forces, et la France n'avait pas assez repris des siennes. Les soldats de Philippe tenaient encore en Bretagne sous les ordres du duc de Mercœur, en Bourgogne, sous ceux de Mayenne; en Picardie, sous ceux de Fuentès; le duc de Savoie combattait pour son beau-père; la Flandre et les Pays-Bas étaient soumis à l'Espagne, et les restes épars de la ligue pouvaient encore se rassembler autour des bannières de Castille. Pour attaquer une puissance si voisine, si redoutable, il fallait, ou de grandes armées, et celles du roi étaient affaiblies et divisées; ou d'immenses trésors, et les revenus de l'état étaient anéantis par un pillage sans pudeur; ou une grande énergie de volonté dans la nation, et la nation qui aurait voulu l'abaissement de l'Espagne, voulait surtout la paix. La sagesse ordinaire de Henri l'abandonna dans cette occasion: et la perte de Cambrai et d'Amiens, la mort de Villars, même la victoire de Fontaine-Française, lui apprirent bientôt quel danger court un prince, lorsque, arrivé au point où tout est décidé, il en descend volontairement pour tout remettre en question.

De grands exemples ont de nos jours confirmé cette vérité, que tous les vaincus rappellent, et que tous les vainqueurs oublient.

La leçon que l'histoire donne aux princes et aux puissans n'est pas sévère; elle ne leur dit point, ne vous vengez pas, mais ne vous vengez qu'à coup sûr; elle ne leur demande pas la vertu, mais le succès. Henri l'avait oubliée, et trois années de sacrifices, de combats, d'inquiétudes, expièrent sa faute. Il réussit enfin; mais que de biens fit perdre à la France cette lutte nouvelle! Il fallut encore combattre et négocier à la fois, mettre en usage les armes de la force et celles de la politique. Henri est assez célèbre comme guerrier pour n'avoir pas besoin des souvenirs de cette guerre; dans ces trois années, ses traités firent plus que ses victoires. Apprenons ici comment les fautes peuvent devenir d'utiles leçons: cet homme, qui venait de commettre par impatience, peut-être par inimitié, une faute si grande, porta dans les négociations un oubli du passé, une patience de l'avenir qui assurèrent la moitié de ses succès. Soit qu'il offrît à Mayenne son pardon, ou à d'Épernon sa grâce, soit qu'il demandât à Rome une absolution politique, il conserva la

dignité du trône et de la France, il ne sacrifia que Henri, et n'oublia jamais le roi. Calme, parce qu'il était fort, généreux envers des ennemis qu'il n'outrageait point (46), franc et loyal même envers ceux qui cherchaient à le tromper, il ne voulut guère que des choses justes, mais il les voulut toujours; il ne fit point mentir ses ministres, et ne manqua jamais à sa parole, et cependant il déconcerta long-temps toutes les politiques de l'Europe, qui, accoutumée à plus de détours, n'aperçut que long-temps après combien la franchise et la fermeté peuvent être des armes puissantes. Reconnaissant envers l'Angleterre, irrité contre l'Espagne, il ne s'abaissa jamais devant l'une, et, frappé lui-même de la faute qu'il avait commise avec l'autre, renonça promptement à une vengeance plus brillante qu'utile (47). Jeannin qui revint avec le duc de Mayenne, D'Ossat qu'il tira de l'obscurité pour en faire un grand homme, portèrent cette même disposition dans les affaires

(46) Legrain, Décade, liv. 8.

(47) Il refusa les secours que Cécil, au nom de l'Angleterre, et Nassau, de la part des Hollandais, vinrent lui offrir pour continuer la guerre. On peut voir son Discours à ce sujet dans Sully, liv. 9, pag. 246.

qu'ils traitèrent en son nom : la subtilité, la ruse, leur parurent des moyens indignes d'un roi de France (48). Nobles arbitres des droits et des besoins des nations, ils ne cherchèrent point à surprendre l'imprudence, ou à tromper la faiblesse ; ils sentirent qu'abuser d'une supériorité passagère en concluant la paix, c'est appeler plus sûrement la guerre; qu'on peut aveugler ou corrompre un ministre, mais qu'on ne trompe jamais tout un peuple ; que puisqu'on ne peut faire de paix durables, il faut au moins en faire de justes, et que la véritable puissance des nations se fonde non sur des armées qui se détruisent, non sur une étendue de territoire qui se perd, non sur des trésors qui se dissipent, mais sur la bonne foi, sur la justice, sur l'honneur qui la rendent unie au-dedans, respectable au-dehors, et grande à tous les yeux. Tels furent sous Henri-le-Grand les principes des négociations. Voyez Sully, traitant avec Bouillon, Bongars avec les princes allemands, Jeannin avec les Provinces-Unies, D'Ossat avec la cour de Rome ; et partout vous les trouverez parlant des intérêts des deux partis, ne deman-

(48) Mably, Principes des négociations, chap. 20.

dant de sacrifices que pour le bien commun, rattachant leurs opérations à un système général, et marchant, chacun de son côté, dans une route où la modération et l'équité les accompagnent. C'est ainsi que Mayenne fut soumis (49), que le pape fut ramené à des sentimens nécessaires, que les réformés allemands furent contenus; c'est ainsi que fut conclue cette paix de Vervins, où D'Ossat et le roi lui-même conviennent que l'on obtint plus par la persuasion que l'on n'aurait pu enlever par la force (50). Paix mémorable *qui ensevelit la ligue et les espérances de l'Espagne* (51), qui rétablit l'intégrité, assura le repos, et prépara la grandeur de notre France.

Le funeste esprit de ce temps avait plus d'une fois arrêté Henri dans sa marche : plus d'une fois Rome, l'Espagne ou la Savoie trouvèrent dans le royaume des fauteurs tout prêts, des émissaires tout dévoués. Les insensés qu'ils

(49) En 1596. Cayet, tom. 2, liv. 8.

(50) D'Ossat, lettre 327; Lettres de Henri IV dans le tome 2 des Mémoires et négociations de la paix de Vervins.

(51) Amelot de la Houssaie, Observations sur les traités des princes, pag. 129.

étaient! ils oubliaient qu'au sein de la patrie les malheurs, même les plus grands, sont préférables à l'introduction de l'étranger. D'Épernon ranimait les catholiques; Bouillon les princes d'Allemagne; la Trémouille, Mornay, d'Aubigné les calvinistes (52); de nombreux ecclésiastiques favorisaient encore l'Espagne; les grands du royaume enfin voulaient profiter de l'embarras où le roi était plongé pour reconquérir l'indépendance dangereuse dont Louis XI les avait dépouillés; et pendant que Henri combattait en Bourgogne, reprenait la Fère ou marchait sur Amiens, les partis levaient la tête, les paysans prenaient les armes, les princes demandaient l'hérédité des gouvernemens. Des moyens très-divers étaient nécessaires pour résister à tant d'attaques. Les mouvemens de d'Épernon étaient des mouvemens de révolte : on le traita comme un révolté. Lesdiguières et Guise devenu fidèle le réduisirent par la crainte à l'obéissance (53), et la déclaration de 1591 (54) renouvelée imposa silence à ces catholiques fougueux, dont le zèle était la sé-

(52) Anquetil, tom. 3, pag. 359.

(53) Mézerai, tom. 10.

(54) Recueil P, pag. 65.

dition. Les calvinistes, plus puissans parce qu'ils étaient plus unis, parce qu'ils comptaient davantage sur l'appui de l'étranger, parce qu'ils avaient rendu plus de services, prétendaient une sorte de constitution particulière. Henri qui fut toujours obéi, parce qu'il fut toujours ferme et bon, sépara la justice de leur cause de la témérité de leurs prétentions. A sa voix, les ambassadeurs d'Espagne et d'Angleterre abandonnèrent des projets sans espérance (55), Bouillon démasqué abjura, pour un temps du moins, ses desseins imprudens; et Henri assuré de l'appui d'Elisabeth, de l'alliance des Hollandais et des princes du Rhin (56), se crut en droit d'être généreux du moment qu'il ne fut plus dans la nécessité de l'être. L'édit de Nantes fixa le sort des calvinistes, leur donna des droits, leur permit un avenir, et la nation, étonnée d'être réunie, substitua aux cris de la ligue ou de la réformation, ce cri de vive le Roi, qui veut dire aussi vive la France.

Le plus bel éloge de l'édit de Nantes est dans les maux qu'amena sa révocation (57). Le chan-

(55) Sully, liv. 8.

(56) Mézerai, tom. 10, pag. 84.

(57) Saint-Simon, Mémoires, tom. 1, pag. 163.

celier le Tellier, et Louis XIV lui-même, oublièrent trop peut-être que l'édit de Nantes n'était pas l'ouvrage de la tolérance religieuse, mais de la nécessité politique ; que sa force n'était pas l'effet seulement de la volonté du roi, mais aussi de la gravité des circonstances, du besoin de repos, du désir de l'union ; que ce n'était pas les querelles de Genève et de Rome, mais les dissensions des partis qu'on avait voulu éteindre : d'autres édits de pacification avaient précédé celui-là (58) ; d'autres princes avaient fait les mêmes concessions ; mais le temps de la paix n'était pas arrivé. Ce n'est le tout de faire des lois grandes et sages, il faut les faire à l'époque où elles conviennent. La loi, qui est l'expression de la volonté de tous, a besoin de se trouver en accord avec la disposition des esprits de tous. Faire à temps serait la science du monde.

La fermeté du roi à l'égard de l'Espagne avait ôté au clergé toute espérance de ce côté ; elle imposa silence aux prétentions des grands de l'état. Henri ne voulut ni blesser leur amour-propre, ni abaisser le trône devant eux ;

(58) Sully, tom. 3.

il traita comme de gentilhomme à gentilhomme avec Montpensier, pour éviter de trop parler en roi (59), et le dédain qu'il montra suffit à faire craindre son courroux. Les grands se turent : long-temps habitués à régner, ils sentirent qu'ils s'étaient donné un maître, et la soumission commença là où s'éteignit l'espoir de l'indépendance. Vers cette même époque, le maréchal de Matignon achevait en Guyenne, par la douceur, la réduction de ces paysans égarés, qui eussent été redoutables si on les avait craints, et la tranquillité de chaque partie du royaume contribua à la tranquillité des autres.

C'est ici peut-être que le génie de Henri est le plus digne d'éloges : un vaste incendie semblait s'allumer sur tous les points, et sur tous les points il opposa son activité, son courage, aux dangers qui s'élevaient. Eloignés que nous sommes du temps et des choses de ce siècle, nous ne pouvons juger d'une manière positive chacune des actions du roi ; mais l'ensemble de sa conduite offre des caractères auxquels on ne peut refuser une admiration que le succès

(59) Econom. roy., chap. 60.

justifie. Élevé à l'école du malheur, il sentit qu'il fallait pardonner à ceux dont le malheur avait dompté la constance, ou dont la crainte avait altéré la fidélité. Victime trop long-temps des guerres civiles, il en connut tous les maux; il sacrifia tout pour les prévenir : il sentit que la plus grande faute d'un prince, c'est de mettre à un peuple les armes à la main ; qu'une nation armée pour une noble cause ne s'arrête pas lorsque cette cause est vengée, et que la monarchie tombe, lorsque le souverain, dépositaire de tous les pouvoirs du peuple, est obligé d'appeler à son secours ce dernier pouvoir long-temps inactif, long-temps inconnu, mais terrible que le peuple ne connaît que lorsqu'on le lui révèle. La France fut tranquille dès qu'elle n'eut plus que des guerres extérieures, parce que la France ne descendra du premier rang que lorsqu'elle l'aura voulu : ce ne sont point les étrangers, c'est nous qui pouvons faire notre abaissement, c'est nous qui recommencerons notre gloire.

Des résultats tels que ceux de la paix de Vervins avaient nécessité de grands efforts. Le peuple souffrait en silence, parce que dans les temps de factions, ce qui n'est pas affaire de faction n'est

rien; et au milieu des négociations qui réglaient le sort de l'Europe, le bon Henri se retirait quelquefois pour pleurer sans témoins sur les malheurs du peuple et sur l'impuissance du prince (60). Le temps arriva enfin qu'il put porter sur les branches de l'administration un regard salutaire. Grâce à sa fermeté, grâce aux soins de Sully, d'utiles réformes commencèrent : on ne diminua pas les impôts, mais on tâcha de n'en point créer de nouveaux, en fixant l'emploi des sommes perçues. D'O, dernier surintendant des finances, et le conseil qui lui avait succédé avaient porté dans leurs dilapidations une hardiesse que nous ne pouvons encore concevoir. Le conseil de raison, érigé sur la demande de ces états de 1596 auxquels Henri avait montré une si noble confiance (61), n'avait cherché qu'à mettre en exécution l'impraticable système du partage des revenus entre le prince et le peuple (62). Il fallut revenir à un seul plan, à un seul ministre. Le conseil des finances avait long-temps repoussé Sully :

(60) Journal de Henri IV, tom. 2, pag. 208.

(61) Péréfixe, seconde partie; Cayet, Chron. Noven., trois. part., pag. 629.

(62) Sully, tom. 3, pag. 161.

le roi le fit chef du conseil, et lui donna bientôt cette surintendance, qui comprenait alors presque toute l'administration.

De longs détails seraient nécessaires pour apprécier tout le bien qui fut fait : cette rapide esquisse ne les comporte point, et les résultats suffiront à nous instruire. Lorsque le roi put s'occuper de la situation intérieure du royaume, lorsque, plus touché de la situation des Français que de son propre danger, il disait à Sully, au milieu des angoisses de la mort : *J'ai regret de sortir de la vie, sans élever ce royaume à la splendeur que je m'étais proposée, et avoir témoigné à mes peuples que je les aime comme mes enfans, en les délivrant de la moitié des impôts* (63), une dette de 330 millions pesait sur la France, les terres étaient sans culture, les fermes sans bestiaux, les manufactures sans activité, le commerce sans vigueur, l'armée sans discipline, le peuple sans appui, les places fortes tombaient en ruines, les routes se cachaient sous des ronces épaisses, la marine était anéantie (64) :

(63) Sully, liv. 10.

(64) Sully, tom. 3, pag. 326 et suiv.

un long et continuel effort cicatrisa toutes ces plaies : le commerce reprit les habitudes qui font sa force, l'armée redevint soumise quand elle fut payée, les places frontières furent mises en défense, l'administration intérieure suivit une marche plus régulière; enfin une vie nouvelle vint animer ce grand corps politique, qui subsiste long-temps encore en apparence lorsque la corruption l'a miné au-dedans, mais qui est aussi lent à se rétablir que prompt à renverser.

~~Sully n'était pourtant pas~~ un très-grand ministre. Ses plans de finances ~~sont médiocres,~~ les ressources qu'il imagina, et les moyens qu'il propose ~~sont souvent faibles de raison, quoiqu'on en ait adopté quelques-uns dans des temps moins heureux~~ (65); ~~mais ce~~ fut un homme extraordinaire dans son siècle : il en avait pris toutes les lumières, il en épura quelques idées. Il établit le premier en principe que l'agriculture est la source des richesses, et la terre le fonds naturel de l'impôt; le premier il sentit que, pour faire payer au peuple tout ce qu'il peut payer, il ne faut pas lui demander davantage : son

(65) De Montyon, Observations sur les ministres des finances, pag. 13.

talent le plus remarquable ne fut pas d'organiser la recette, mais de régler admirablement bien la dépense : c'est qu'ici tout est soin, probité, exactitude; et que le caractère de Sully était beaucoup au-dessus de son génie. Rendons hommage à Sully; mais n'enlevons pas à Henri IV la part de reconnaissance que nous lui devons pour cette restauration intérieure. Soldat pendant plus de quarante ans, il se livra dans un âge avancé à de nouvelles études, à d'autres travaux, avec la conscience de son devoir : il gouverna lui-même en gouvernant par son ami (66). Il voulut le bien, il le chercha, il le connut : c'est tout ce qu'un roi doit faire; il l'indiqua souvent, c'est ce qu'on pouvait attendre du ministre même; il l'acheva, et réunit ainsi tous les genres de gloire.

J'ai essayé de vous montrer Henri comme guerrier, comme administrateur, comme politique, je l'ai mis successivement aux prises avec Rome et Mayenne, avec l'Espagne et les huguenots, avec ses amis et ses ennemis; j'ai fait trop long-temps le tableau des misères de

(66) Sully dit qu'il avait reçu de lui plus de trois mille lettres sur le détail de l'administration.

la France, elle arrive enfin aux jours de bonheur, Henri jouit déjà de sa gloire, l'Espagne est soumise, Rome apaisée, les catholiques contenus, les religionnaires calmés, le royaume tranquille : je m'arrête, je ne veux point vous dire de nouveaux crimes et de nouveaux malheurs, une épouse coupable, des sujets ingrats, la mort planant sur la tête du meilleur des princes et l'ange des révolutions secouant une fois encore ses torches sur la France. Fixons nos souvenirs sur de plus douces images, cherchons dans le règne de Henri les nobles leçons de la vertu, du malheur et de la gloire. Heureux qui les connaît, plus heureux qui ose les suivre.

C'est un spectacle digne des dieux, disait un ancien, qu'un grand homme aux prises avec l'adversité (67). Ce spectacle est celui que nous offrent les quarante années que nous avons parcourues dans la vie de Henri IV. Privé de son père et de sa mère, arraché du sein de ses amis, livré au poignard des bourreaux, poursuivi dans sa fuite par des armées, et foudroyé par des

(67) *Ecce spectaculum Deo dignum*, etc., Sénèque.

anathèmes dans la première époque de sa vie ; proscrit dans son royaume, combattu par ses propres sujets, réduit au dénûment le plus absolu (68), et forcé à la victoire dans la seconde, il ne prit dans ces temps d'orage aucun sentiment, aucune résolution qu'il fallût désavouer dans des jours plus heureux : il put toujours être grand, parce qu'il avait toujours été bon. Il ne connut la souffrance que pour l'épargner à d'autres : il porta sur le trône toutes les vertus d'un chevalier, toute la bonté d'un père. Le courage fut son seul moyen de vaincre, la générosité son seul moyen de profiter de la victoire. Henri IV ne pardonnait pas seulement, il oubliait, il diminuait les fautes, pour qu'un remords trop vif n'arrêtât pas ceux qui se rendaient au repentir (69). Il semblait craindre qu'on se souvînt plus que lui du mal qu'on lui avait fait ; et cette bonté touchante était la compagne et la suite d'une fermeté non moins grande. C'est en réunissant toujours ces deux moyens qu'il triompha de ses ennemis, et ils suffisent en effet à toute la politique de l'his-

(68) Péréfixe, Actions et paroles de Henri IV, §. 42.

(69) *Voy.* sa réponse au jeune duc de Guise, l'Étoile, tome 2, pag. 172.

toire. Rome balançait à l'absoudre : il lui laissa entrevoir qu'il pourrait renoncer à l'absolution, Rome consentit à tout, et il se soumit lui-même. Joyeuse et Saint-Sorlin prétendaient conserver leurs provinces : il leur montra qu'il pouvait les leur arracher : ils revinrent au devoir, et il leur paya l'obéissance. Le duc de Savoie s'obstinait à la guerre : Henri porta le traité à signer au pied des Alpes, et consentit à le ratifier à Montmeillan, comme il l'eût fait à Paris (70). Scrupuleux observateur de sa parole, il satisfit dans les affaires de religion comme dans celles d'état à ce même sentiment d'honneur, il fut fidèle à la foi qu'il avait embrassée comme aux traités qu'il jura (71); il le fut aux devoirs qui lui étaient imposés, et remplit jusques aux moindres obligations de ce noble métier, comme l'a appelé le plus grand de ses fils. Politique sage et prudent, il regarda la France comme le seul maître qu'on eût servi pendant vingt ans, et mit également à la tête du conseil et des armées Guise ou Lesdiguières, Villeroi ou Sully. Il conserva à la nation sa dignité, parce qu'il

(70) La paix fut réellement signée à Lyon en 1601.

(71) Déclaration de 1591, Recueil P.

sentit qu'un peuple doit tout sacrifier avant l'honneur ; à l'armée sa force, parce qu'il faut pouvoir la guerre pour avoir la paix ; au trône sa puissance, au mérite ses droits (72), à la religion sa force, et à notre église ses anciennes libertés. Il pacifia la France, en montrant aux hommes qui avaient servi d'autres causes une confiance généreuse ; en donnant à l'agriculture une nouvelle force, et par conséquent au peuple des ressources nouvelles ; en portant dans les finances un ordre qui est le garant de la prospérité publique ; en rendant au nom français la dignité dont il a besoin ; en obligeant les ministres de ses volontés à être soumis à sa modération et fidèles à sa parole. Juste envers les calvinistes qui l'avaient servi, et favorable aux catholiques qui l'appelaient, fier et modéré envers les puissances étrangères, bon et facile pour le peuple, aimable et plein d'égards pour la noblesse : tel fut le roi ; l'homme est peut-être plus admirable encore. Que d'autres écrivains célèbrent le prince, mais c'est à Sully à parler de Henri ; c'est à lui de peindre cette

(72) D'Ossat fait cardinal, Lesdiguières duc, Balagny souverain, etc.

âme généreuse, cet esprit vif et facile, cette franchise aimable qui composèrent un si noble caractère; c'est à lui de conter les imprudences et la bonté du compagnon de sa vie. Mais du moins, que l'admiration et le respect de nos enfans consacrent à jamais sa mémoire, qu'ils entendent de nous, qu'ils répètent à nos neveux : Il fut un prince grand dans le malheur, et grand encore dans la prospérité, qui pardonna lorsqu'il eut vaincu, et qui, dans vingt ans de règne, prépara les prodiges des règnes qui suivirent. Ce prince avait un ami, et ce fut son seul bonheur. Il releva son trône, il pacifia son pays, il rendit le peuple heureux malgré sa gloire (73). Bénissez-le toujours, car le secret de sa politique, de ses victoires, de sa grandeur, est dans ce seul mot : Il aima la France.

(73) La France m'est bien obligée, car je travaille bien pour elle; Lettres de Henri IV à la marquise de Verneuil, du 11 octobre 1600.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

CARACTÈRE

ET

VERTUS

D'HENRI IV.

DEUXIÈME ÉDITION.

A Monsieur Guillemot
de la part de l'Auteur

Poissey

Imp. de P. N. Rougeron, Imp. de S. A. S. Madame la Duchesse
Douairière d'Orléans, rue de l'Hirondelle, N.° 22.

CARACTÈRE

ET

VERTUS

D'HENRI IV,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Par H. FOISSEY.

Je me suis fait à tous pour les gagner tous.

(S. PAUL).



PARIS,

Chez { VENDRIN, Libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, n.° 15.
DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, galeries de bois.

25 Août 1818.

Les cinq exemplaires ont été déposés conformément à la loi.

AVERTISSEMENT.

Je ne pouvais saisir une circonstance plus favorable pour reproduire sous une forme nouvelle et variée le tableau des vertus d'Henri IV ; le rétablissement de la statue de ce Monarque, et le charme attaché au jour solemnel de son inauguration, disposeront, sans doute, tous les cœurs à recevoir avec indulgence le nouveau tribut d'amour et de vénération que j'ai payé à la mémoire du bon Roi.

CARACTÈRE

ET

VERTUS

D'HENRI IV.

Au nom si cher et si révéré d'Henri IV, au souvenir d'un Prince qui fut le Père et l'Idole de son peuple, répétons avec *Périclès :*

« La gloire des grands hommes n'est pas renfermée sous le marbre qui les couvre ; la terre entière est leur mausolée ; leur nom vit dans toutes les ames ; c'est là que leur mémoire habite éternellement. »

Gloire immortelle qui s'accroîtra pour Henri des hommages de la postérité, à mesure que ses vertus seront plus méditées, et que la salutaire influence de la bonté, réunie aux talens et au génie, sera plus généralement sentie, plus généralement reconnue (1) !

La gloire appartient à Dieu dans le ciel, a dit

---

(1) Ne méprisons pas la gloire, c'est mépriser les vertus qui y mènent. (Tacit.)

un célèbre écrivain ; sur la terre, c'est le lot de la vertu éclairée, de la vertu utile, grande, bienfaisante, éclatante, héroïque ; c'est le lot d'un monarque qui s'est occupé, pendant un règne orageux, du bonheur de ses sujets et qui s'en est occupé avec succès ; c'est le lot d'un sujet qui aurait sacrifié sa vie pour le bonheur de ses concitoyens ; c'est le lot d'un peuple qui aura préféré la mort à la servitude ; c'est le lot, non d'un *Pompée* ou d'un *César*, mais celui d'un *Régulus* ou d'un *Caton*, c'est le lot d'HENRI IV (1).

---

(1) J'oserai me permettre une réflexion sur l'apologie absolue de l'un de ces deux célèbres Romains. Nous devions ou renoncer au plaisir de recueillir ici l'un des plus beaux traits d'éloge qui ait été payé à la mémoire de HENRI IV, ou nous imposer le devoir d'atténuer cette apologie par des faits et des exemples qui seront toujours sans réplique aux yeux de la raison et de la morale. Oui, la gloire eût été le lot de *Caton*, de ce grand et divin *Caton* (ainsi que le nommoit *J. J. Rousseau*, sans avoir égard à l'acte furieux et coupable par lequel ce Romain termina ses jours), si après avoir vecu avec honneur pour sa patrie, *Caton* eût péri avec gloire pour elle.

Mais il tourna sur lui ses innocentes mains ;
Sa mort fut inutile au bonheur des humains.

VOLTAIRE.

Aucun prince, en effet, ne mérita plus l'es-

La poésie n'ayant jamais plus de droits sur nos cœurs que lorsqu'elle nous éclaire sur nos devoirs, nous ne pouvions rappeler plus à propos les sentimens nobles et touchans qui sont exprimés dans les vers qui suivent :

Savoir souffrir la vie et voir venir la mort,
C'est le devoir du sage, et ce sera mon sort.
Le désespoir n'est point d'une ame magnanime,
Souvent il est faiblesse, et toujours il est crime.
La vie est un dépôt confié par le ciel ;
Oser en disposer, c'est être criminel.
Du monde où m'a placé la sagesse éternelle,
J'attends que dans son sein son ordre me rappelle.

GRESSET.

Ainsi pensait LOUIS XVI, lorsqu'il dit aux gardiens de sa prison qui étaient venus pour le dépouiller de ses armes : *me croit-on assez lâche pour ne pouvoir attendre la mort?* Sentiment héroïque qui se reproduit trop naturellement ici, pour qu'on ne se fasse pas un devoir de l'opposer aux fréquens exemples de suicide ; délire funeste, dont la religion, la nature et la morale s'offensent avec d'autant plus de raison, que la doctrine impie qui le produit, ravit à l'homme le plus précieux de tous les biens ; l'espérance.

Pour les infortunés, espérer, c'est jouir,

à dit l'Auteur de la satire du XVIII.e siècle.

Eh ! quel frein contiendra le vulgaire indocile !
Qui sait, grâce aux docteurs du moderne Évangile,
Qu'en vain le pauvre espère en un Dieu qui n'est pas,
Que l'homme tout entier est promis au trépas.

time et l'amour des hommes. L'HUMANITÉ (1) ! mobile de toute passion noble et généreuse, était au fond de son cœur. HENRI seul pouvait toucher l'ame des Français, que des dissensions

---

Terminons.

« Quand les opinions manquent de base, et l'exis- » tence de point d'appui, les actions n'ont plus de » mesure et le découragement devient fureur. » Humanité, amour, amitié, patrie, honneur, devoirs, liens de famille, tout devient indifférent pour un être qui court au néant.

(1) *O humanité !* penchant généreux et sublime, qui vous annoncez dans notre enfance, par les transports d'une tendresse naïve; dans la jeunesse, par la témérité d'une confiance aveugle ; dans tout le cours de notre vie, par la facilité avec laquelle nous contractons de nouvelles liaisons ! O cri de la nature, qui retentissez d'un bout de l'univers à l'autre, qui nous remplissez de remords quand nous opprimons nos semblables ; d'une volupté pure quand nous pouvons les soulager ! O amour ! ô amitié ! ô bienfaisance ! source intarissable de biens et de douceurs ! Les hommes ne sont malheureux que parce qu'ils refusent d'entendre ta voix ! O Dieu, auteur de si grands bienfaits ! l'instinct pouvait, sans doute, en rapprochant des êtres accablés de besoins et de maux, prêter un soutien passager à leur faiblesse ; mais il n'y a qu'une bonté infinie comme la vôtre qui ait pu former le

religieuses et l'influence des cours étrangères avaient aigris et divisés. En pleurant sur les maux de ses sujets, il apprit à les sentir ; il les rendit aux doux penchans de la vie sociale; il leur ôta les armes des mains, et les fit consentir à vivre heureux et tranquilles sous l'égide des lois.

---

projet de nous rassembler par l'attrait du sentiment, et répandre sur les grandes associations qui couvrent la terre une chaleur capable d'en éterniser la durée. Cependant, au lieu de nourrir ce feu sacré, nous permettons que de frivoles dissensions, de vils intérêts travaillent sans cesse à l'éteindre. Si l'on nous disait que deux inconnus, jetés par hasard dans une île déserte, sont parvenus à trouver dans leur union des charmes qui les dédommagent du reste de l'univers ; si l'on nous disait qu'il existe une famille uniquement occupée à fortifier les liens du sang par ceux de l'amitié; si l'on nous disait qu'il existe, dans un coin de la terre, un peuple qui ne connaît d'autre loi que celle de s'aimer, d'autre crime que celui de ne s'aimer pas assez ; qui de nous oserait plaindre le sort de ces deux inconnus ? Qui ne désirerait appartenir à cette famille ? Qui ne volerait à cet heureux climat ? O mortels ignorans et indignes de votre destinée ! il n'est pas nécessaire de traverser les mers pour découvrir le bonheur. *Le bonheur peut exister dans tous les états, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans vous, autour de vous...* PARTOUT OU L'ON AIME. BARTHÉLEMI. (*Voy. du jeune Anacharsis en Grèce*).

Henri ne pouvait manquer de faire chérir sa mémoire, et d'être proposé en exemple à tous les rois ? Il avait cette ~~obstination~~ pour faire le bien dont rien ne peut triompher, et qui, à la fin, triomphe de tout (1). C'est à la vue des maux qu'il était appelé à réparer, qu'on lui entendit dire, dans l'émotion d'une ame tendre et sublime : *Mon peuple a souffert, il faut le soulager : il respire, ce n'est point assez : il faut qu'il soit heureux.* Le succès répondit à son attente et l'eût surpassée sans doute, si, comme on l'a dit de *Titus*, que les Romains appelaient les délices et l'amour du genre humain, le ciel, moins sévère pour les Français, eût permis qu'Henri eût achevé son ouvrage.

Si le mérite des princes qui ont le plus de droits à la reconnaissance des peuples, se mesure avec raison au degré de vénération qu'inspire leur mémoire, on va juger par l'espèce de culte dont le bon Henri est l'objet parmi nous, que les *Titus*, les *Trajan*, les *Antonin*, les *Marc*

---

(1) « Quand les ames d'une certaine trempe ne font » pas ce qu'elles veulent, c'est qu'elles n'osent pas » tout ce qu'elles peuvent. Une bonne tête veut tou- » jours ce qu'une belle ame inspire ».

Aurèle n'ont point épuisé la source des grandes réputations de vertu. Il était réservé à un prince chrétien de s'élever à toute la hauteur des vertus humaines.

Le marquis de *Marivaux*, capitaine au régiment des Gardes, dont le maréchal *de la Feuillade* était colonel, avait reçu l'ordre d'assister à l'inauguration d'une statue de Louis XIV. En revenant de cette cérémonie, il passe avec sa troupe devant la statue d'Henri IV : *Mes amis*, dit-il en s'arrêtant, comme par inspiration, devant cette image auguste, et donnant l'ordre qu'on baissât les drapeaux, *saluons aussi celui-ci ; il en vaut bien un autre.*

Mot plein de sens et de justesse, mot d'autant plus heureux qu'on le croirait échappé de tous les cœurs, et qu'il établit la prééminence qu'auront toujours les vertus qu'on aime, sur les qualités qu'on admire (1).

---

(1) Loin de moi l'idée, en rapportant cette action, de chercher à affaiblir le mérite et les qualités personnelles d'un prince qui fixera toujours les regards de la postérité, par le caractère de noblesse et de magnanimité qu'il donna à ses actions, par le caractère de grandeur et de gloire qu'il imprima à son règne et au siècle immortel qui porte son nom. « Prince,

Rien de plus ingénieux, de plus touchant, de plns naïf que l'hommage rendu à la mémoire d'Henri IV, par les habitans de la ville de Pau, qui avaient inutilement demandé la statue de ce prince, et auxquels on venait d'envoyer celle de Louis XIV.

Celui-ci est le petit-fils de notre bon

» a dit un judicieux écrivain, qui, par sa constance, » son imposante dignité, et son intrépide fermeté » dans le malheur, prouva à l'Europe qu'il avait en » lui-même une partie de la grandeur qu'on avait » cru, jusqu'alors, n'être qu'autour de lui. »

Elle était bien en lui, cette grandeur qu'on admirera toujours, et qui jette un si puissant intérêt sur la fin de son règne, quand il dit au maréchal *de Villars* : « *Je ne puis pas exiger que vous battiez l'ennemi ;* » *mais je veux que vous l'attaquiez. Si la bataille* » *est perdue, vous l'écrirez à moi seul. Je monterai* » *à cheval ; je passerai par Paris, votre lettre à la* » *main ;* je connais les Français ; *je vous con-* » *duirai deux cent mille hommes, et je m'ensevelirai* » *avec eux sous les débris de la monarchie*

On se rappellera qu'à cette déplorable époque *Tout était perdu pour la France, hors l'honneur.* Quelle était grande l'idée que Louis XIV avait de la nation à laquelle il commandait ! Quelle confiance dans sa générosité, dans son courage, dans son dévoûment ! Qu'il est grand lui-même ce Prince, quand il prend en son nom et en celui de deux cent mille de ses

HENRI fut l'inscription qu'on trouva un jour au bas de cette statue.

Aux murs de Saint-Denis, dans cette église antique,
Qui montre au loin ses tours et son clocher gothique,
Vingt rois dormaient en paix dans le même cercueil.

Honneur au brave qui, à l'époque de la profanation de ces tombeaux, saisi d'un saint respect à la vue du corps d'HENRI IV, qui avait conservé toute sa barbe et ses traits adorés des Français, écarte les monstres qui insultaient à ses restes, tire son sabre et, coupant une mèche de la barbe de ce prince, s'écrie avec un élan patriotique : « Et moi aussi, je suis Français ; désor» mais je ne porterai plus d'autres moustaches ;
» je vole à la victoire (1) ! » Honneur à ce soldat

---

sujets, l'engagement de ne pas survivre à l'humiliation du trône et de la patrie ! Quarante années de victoires et de triomphes, obtenus la plupart par l'amour d'une vaine gloire, avaient appris à LOUIS XIV ce qu'il pouvait, ce qu'il devait attendre.

Du français généreux, si fier et si traitable,
Dont le goût pour la gloire est le seul goût durable,
Et qui vole en aveugle où l'honneur le conduit.

VOLTAIRE.

(1) Sentiment noble qui rappelle cette pensée, vraiment nationale, que l'abbé *Fressinous* exprima, en prononçant l'Oraison Funèbre du Prince de *Condé* :

qui, brûlant du désir de se montrer à l'ennemi avec ce précieux ornement de la figure et de la vaillance d'un héros, offrit, dans cette nuit de crimes et d'horreur, le consolant contraste du courage et de la vertu avec la lâcheté des misérables qui outrageaient la cendre de nos rois!

O forfait! ces brigands dont la férocité
Viola des prisons l'asile épouvanté,
Coururent, tout sanglans, de nos aïeux célèbres,
Profaner, mutiler les monumens funèbres,
Et commettre, à la voix d'un lâche tribunat,
Sur des cadavres même un autre assassinat.

TRENEUIL.

C'en était fait de la gloire du nom français, si elle ne s'était réfugiée dans les camps.

C'était dans ce même esprit de reconnaissance et d'équité, c'était pour rendre un hommage public au mouvement généreux qui faisait courir les Français à la défense extérieure de leur trop malheureuse patrie, que M. le comte BEUGNOT, l'un des députés les plus distingués de la session de 1818, avait précédemment dit à la tribune : *Telle est leur énergie, que tandis que tout périssait dans l'intérieur, et que la nation semblait abîmée entre des malheurs et des crimes, l'armée stipulait encore pour la vieille gloire française, et étonnait l'Europe par une reunion de vertus guerrières, qui rappelait les plus beaux jours de l'antiquité.*

L'action suivante est d'autant plus glorieuse pour la mémoire d'Henri IV, que tout esprit de rivalité et d'orgueil national cède ici à la force du sentiment, à la puissance de la vertu.

Don Pèdre, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, avait un caractère fier et hautain. Se trouvant un jour au Louvre, il aperçoit l'épée du roi entre les mains d'un valet qui attendait ce prince pour la lui remettre. A la vue de cette épée qui, bien qu'elle eût souvent triomphé de la valeur espagnole, n'en était pas moins pour lui un objet de vénération personnelle, par le noble et brillant usage qu'Henri IV en avait fait; don Pèdre s'avance, met un genou en terre, baisse l'arme avec respect, et dit aux courtisans qui avaient remarqué sa noble et touchante action : Je dois cet honneur a la plus glorieuse épée de la chrétienté.

Pour louer dignement l'héroïsme, il faut l'avoir dans le cœur.

« Il est une éloquence naturelle, dit Voltaire, qui consiste dans les faits mêmes. Ce sont des traits émanés du génie ou des passions émues; traits sublimes de la plus heureuse inspiration, ou de la plus touchante naïveté, qui semblent indépendans de toute connaissance,

et dont les maîtres de l'art n'ont point enseigné les préceptes. »

Objet constant d'amour et d'espérance, c'est aux pieds de ta statue, ô le meilleur des princes, qu'une foule de citoyens, les yeux remplis de larmes, adressaient leurs vœux et leurs prières pendant la maladie du GRAND DAUPHIN. Il appartenait à l'auteur de la HENRIADE de consigner ce fait touchant dans une épître qui est adressée à HENRI IV lui-même.

Henri, tous les Français adorent ta mémoire,
Ton nom devient plus cher et plus grand chaque jour ;
Et peut-être, autrefois, quand j'ai chanté ta gloire,
Je n'ai point dans les cœurs affaibli tant d'amour.
Un des beaux rejetons de ta race chérie,
Des marches de ton trône au tombeau descendu,
Te porte en expirant les vœux de ta patrie,
Et les gémissemens de ton peuple éperdu.
Lorsque la mort sur lui levait sa faux tranchante,
On vit de citoyens une foule tremblante
Entourer ta statue, et la baigner de pleurs ;
C'était là leur autel, et dans tous nos malheurs,
On t'implore aujourd'hui comme un dieu tutélaire.

Que conclure après les temps de désolation qui virent renverser la statue du meilleur de nos rois, et de l'espèce d'abandon dans lequel resta si long-temps sa mémoire ; honneur au poëte

illustre qui le premier fit chérir et admirer ses vertus! que conclure, disons-nous, des hommages et des honneurs publics qu'on lui rend de nos jours, si ce n'est que la vertu survit à tout, et qu'elle reprend tôt ou tard ses droits et son empire (1). *La grandeur des souverains*, a dit *Mas-*

---

(1) Vertu ! Source unique de tout bien, de toute consolation ! Seule jouissance qui s'augmente ici bas, pour l'homme juste, des plus ineffables douceurs de l'espérance, tu n'es point un vain nom, comme le disent tes détracteurs ! Sous le chaume et sous la bure, pauvre, délaissée, sans appui, abandonnée à toi-même, dans quelque condition obscure que tu te montres, nous applaudissons à tes efforts, à ton courage, tu excites notre estime, notre amour, tu parles à nos cœurs.

La richesse, il est vrai, la fortune te fuit ;
Mais la paix t'accompagne, et la gloire te suit,
Et perdant tout pour toi, l'heureux mortel qui t'aime,
Sans biens, sans dignités, se suffit à lui-même.

RACINE le fils. *Poëme de la Religion.*

Apparais-tu sous les traits imposans du pouvoir et de la puissance, sous les traits révérés de la grandeur suprême, soit qu'alors nos sentimens participent de l'éclat des objets extérieurs, ou que nous ayons tout à espérer pour nous-mêmes de tes bienfaits et de ta présence sur le trône, alors, disons-nous, tout s'agite autour de toi, tous les cœurs, toutes les volon-

sillon, prêchant devant la cour avec le courage et l'énergie d'une ame libre, vertueuse et nourrie de cette parole divine à l'aide de laquelle il subjuguait, il entraînait tous les cœurs (1); *la grandeur des souverains est toute dans l'amour des peuples ; ce sont les peuples qui perpétuent de siècle en siècle la mémoire des bons princes* (2). Le monument que la recon-

---

tés semblent se réunir pour te louer; tu jouis de nos respects, de nos hommages, un culte public devient ta récompense.

(1) On connaît le mot plein de candeur et de franchise de Louis XIV à *Massillon* : « *Mon père, j'ai » entendu plusieurs grands orateurs, jen ai été fort » content. Pour vous, toutes les fois que je vous ai » entendu, j'ai toujours été mécontent de moi-même* ». Celui qui a dit, qu'il y avait de l'étoffe en ce Prince de quoi faire quatre rois, avait-il tort ?

(2) *Mon fils, mon cher fils,* disait à *Louis X* Louis IX, mourant de la peste devant Tunis, *on n'est roi que pour être aimé : fais-toi chérir du peuple ; c'est à cette condition que je désire transmettre le trône à ma famille. Si mon peuple devait être malheureux, j'aimerais mieux qu'il le fût par tout autre que par les miens.*

L'auguste élève de *Fénélon* regardait cette touchante instruction, qu'il écrivait sous les yeux de son

naissance et la vénération publique rétablissent à la gloire de HENRI IV, en offre la preuve la plus touchante. Qu'on se rappelle que c'est en posant la première pierre sur laquelle devait s'élever l'image adorée de ce prince, qui semblera encore sourire à son peuple, que notre auguste Monarque, confondant ses sentimens avec les nôtres, et se rendant l'interprète de notre amour, fit entendre ces paroles mémorables : *Le premier monument fut élevé à mon ayeul par sa veuve et par son fils, quelques années après sa mort. Celui-ci plus heureux est relevé par tous ses enfans.* JE M'EN FÉLICITE COMME ROI ; J'EN JOUIS COMME FILS ; JE M'EN ENORGUEILLIS COMME FRANÇAIS.

Ombre auguste et chère du grand HENRI ! de la demeure des bons rois où tu jouis de cette béatitude céleste, récompense des vertus dont tu laissas l'exemple ; permets qu'à mon tour j'obéisse à l'impulsion de mon cœur ! encourage mon zèle ; souris à mes efforts, et de même que tu préférais les bénédictions du pauvre à l'éclat des plus beaux discours, sois indulgente, et reçois mon hommage !

---

précepteur, *comme le plus bel héritage que* SAINT LOUIS *ait laissé à ses descendans.*

Ce n'est ni ton courage, ni ta vaillance, ni les exploits glorieux de ton règne, que je rappellerai. Ne pleurais-tu pas sur tes victoires? *Comment puis-je me réjouir*, disais-tu, *en voyant mes sujets étendus morts sur la place? Je perds toujours alors même que je gagne.*

N'est-il pas encore de toi, ce mot trop peu connu, ce mot que recueille aujourd'hui mon amour pour en faire honneur à ta mémoire, ce mot que l'humanité n'avait encore entendu que de ta bouche, ce mot enfin si mélancolique et si touchant, que tu dis, je ne sais après quelle victoire:

— *Ce moment est encore celui des larmes.*

Ton humanité, ta justice, ta clémence, ta tendresse pour tes peuples, tes vertus royales et paternelles, voilà ce qui touche le plus mon cœur; voici les titres les plus chers à la reconnaissance, au respect de tous les hommes (1).

---

(1) « Il semble, en s'occupant d'HENRI IV, a dit l'auteur de l'Éloge de *Marc-Aurèle*, en suivant ses actions, en pénétrant dans son cœur, qu'on respire un air plus doux, et que le calme et la sérénité se répandent, du moins pour quelques momens, sur ce globe infortuné. Eh! qui en voyant sur presque toute l'étendue de la terre les hommes si malheureux, tant de fléaux de la nature, tant de fléaux nés des pas-

PREMIÈRE PARTIE.

« Donnez tout à l'homme, excepté la vertu, a dit Platon ; vous n'aurez rien fait pour son bonheur : LA VERTU EST DANS L'ORDRE DE LA NATURE (1). L'épreuve la plus sûre des progrès que nous y aurons faits, est de savoir si nous voulons aujourd'hui ce que nous voulions hier.

---

sions et du choc des intérêts, le genre humain écrasé et tremblant, éternellement froissé entre les malheurs nécessaires et les malheurs que l'équité, l'indulgence et la bonté auraient pu prévenir, peut se défendre d'un attendrissement involontaire, en pensant à un Prince qui n'eut d'autre passion et d'autre idée que de rétablir le bonheur et la paix ! »

Celui qui a dit : On est bon, on est heureux, on se sent meilleur auprès de la vertu avait raison, et croyait comme *Plutarque*, qu'elle s'engendrait dans les ames avec le respect et l'amitié dus à ceux qui en donnent l'exemple. La vertu n'a pas moins de pouvoir que le génie : *Je crois avoir vingt pieds de haut, quand je lis l'Iliade*, disait *Bouchardon*.

(1) La nature de la vertu, son caractère distinctif, consistent dans un effort sur soi-même, en faveur

Le changement de volonté annonce une ame flottante, portée çà et là comme au gré des vents; il n'y a point de vent favorable pour qui ne sait dans quel port il veut entrer (1) ».

HENRI IV aurait médité chacune de ces paroles pour en faire la règle de sa conduite, qu'il n'eût peut-être pas observé avec plus de persévérance et d'uniformité les vérités importantes qu'elles renferment.

---

des autres. C'est par cet effort généreux qu'on fait le sacrifice de son bien-être à celui d'autrui. On trouve dans l'histoire quelques-uns de ces efforts héroïques. Tous les degrés de vertu morale sont fondés sur le plus ou le moins de sacrifices que l'on fait à la société. (*Duclos*, Considérations sur les mœurs).

(1) Qui change aisément est faible ou veut tromper.

« J'ai cru que la première qualité d'un roi, a dit *Louis XIV*, était la fermeté, et qu'il ne devait jamais » laisser ébranler sa vertu par le blâme ou par les » louanges; que pour bien gouverner son état, le » bonheur de ses sujets était le seul pole qu'il devait » regarder, sans se soucier des tempêtes et des vents » différens qui agiteraient continuellement son vais- » seau ».

Ce passage est extrait d'une conversation de *Louis XIV*, devant Lille, à laquelle *Pélisson* se trouvait en tiers.

L'un de nos plus vertueux rois avait dit à son avénement au trône : *Que le Roi de France ne vengeait pas les querelles du duc d'Orléans* (1).

---

(1) *Louis XII* (Duc d'Orléans).

« Il ne courut oncques, dit *Saint-Gelais*, du » règne de nul des autres, aussi bon temps qu'il a » fait durant le sien ».

C'est encore un de ces rois dont on aime à se rappeler les vertus et les bienfaits pour excuser ses fautes en politique, fautes au surplus dont on ne peut raisonnablement l'accuser, sans s'élever avec force contre les souverains de son temps, qui l'enchaînaient par des traités que lui seul se piquait d'exécuter, et venaient ensuite se vanter de l'avoir trompé.

C'est au sujet de ces infractions que *Louis XII* dit ce mot qui peint son caractère : *J'aime mieux avoir perdu un royaume, que non pas l'honneur qui ne peut se recouvrer.*

Les souverains d'alors ignoraient donc *que si la vérité et la bonne foi étaient perdues sur la terre, ce serait dans le cœur des souverains qu'il faudrait les retrouver* (Paroles du roi *Jean*, dit *le Bon*).

Si *Louis XII*, a dit *Voltaire*, ne fut ni un héros ni un grand politique, il eut la gloire plus précieuse d'être un bon roi ; et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.

C'est encore *Voltaire* qui a dit de ce prince, qui

HENRI IV fit plus ; il fit de la clémence et de l'oubli généreux des injures une maxime générale.

On invitait ce prince à traiter avec rigueur quelques places de la Ligue, qu'il avait réduites par la force.

LA SATISFACTION QUE L'ON TIRE DE LA VENGEANCE, répondit-il, NE DURE QU'UN MOMENT ;

---

mérita, à si juste titre, le surnom de PÈRE DU PEUPLE,

Le sage *Louis douze*, au milieu de nos rois,
S'élève comme un cèdre, et leur donne des lois.
Ce roi, qu'à nos aïeux donna le ciel propice,
Sur son trône, avec lui, fit asseoir la justice.
Il pardonna souvent ; il régna sur les cœurs,
Et des yeux de son peuple il essuya les pleurs !
O jours ! ô mœurs ! ô temps d'éternelle mémoire !
Le peuple était heureux, le roi couvert de gloire.
De ses aimables lois chacun goûtait les fruits ;
Revenez heureux temps sous un autre LOUIS.

(*Henriade*).

Nous nous sommes étendus avec d'autant plus de plaisir sur la mémoire chère et respectée de ce Prince, qu'HENRI et LOUIS XII avaient même ame, même volonté, même cœur pour opérer le bien.

On verra dans le cours de cet ouvrage qu'à peu de chose près, les bons rois se sont presque toujours rencontrés dans leurs paroles comme dans leurs actions.

CELLE QUE L'ON TIRE DE LA CLÉMENCE EST ÉTERNELLE. *En couvrant le passé d'un voile impénétrable, en donnant l'accolade à ceux qui furent long-temps mes ennemis, en ne me montrant chaud que des occasions de leur pardonner et d'enchaîner tous les Français par ma tendresse, je montre à tous combien ce serait me déplaire et se rendre coupable devant moi, que de réveiller les haînes passées. Quand la paix est signée, il ne faut plus parler de guerre, que pour exprimer des regrets et se repentir sur cette dernière.*

Son cœur l'inspirait quelquefois mieux que n'auraient fait toutes les lumières de la politique; il eût pu châtier des sujets rebelles; il aima mieux les ramener à lui par l'attrait de ses vertus, par le sentiment de ses bienfaits.

Les preuves fréquentes qu'il donnait de sa clémence et de sa bonté l'exposaient souvent à s'entendre représenter, que sa trop grande facilité à pardonner pourrait lui devenir funeste ainsi qu'à l'Etat : voici sa réponse :

Si vous, et tous ceux qui me tenez ce langage, disiez tous les jours votre patenôtre de bon cœur, vous ne me diriez pas ce que vous dites de moi. Je reconnais que mes victoires

viennent de Dieu; qui étend sur moi en beaucoup d'occasions sa miséricorde infinie, encore que j'en sois indigne; et comme il me pardonne et me traite avec bonté, aussi veux-je pardonner; et en oubliant les fautes de mon peuple, être encore plus clément et plus miséricordieux envers lui que je n'ai jamais été. S'il y en a qui se sont oubliés, il me suffit qu'ils se reconnaissent, qu'ils se repentent sincèrement..... Ne m'en parlez plus (1).

Dans une occasion où l'on provoquait indiscrètement sa sévérité envers Muiron, prévôt des marchands, que son amour pour ses devoirs et l'équité de la cause qu'il défendait, avaient emporté au-delà des bornes de son ministère :

L'autorité, repliqua vivement HENRI, *ne consiste pas toujours à pousser les choses avec humeur et violence. Il faut considérer le temps,*

---

(1) La sévérité aigrit les cœurs, une bienveillance, une bonté soutenues les ramènent.

» Je ne veux point commencer mon gouverne-
» ment, disait *Antonin*, par des actes de rigueur;
» ce ne serait point une chose qui pût me faire hon-
» neur ou plaisir, s'il se trouvait parmi les infor-
» mations que je fusse haï d'un grand nombre de mes
» concitoyens.

les personnes et le sujet (1). *Ayant été dix ans à éteindre le feu de la guerre civile, j'en crains les moindres étincelles. La France m'a trop coûté pour me mettre en danger de la perdre, ce qui arriverait infailliblement si je suivais vos conseils, parce que je serais obligé de faire des exemples de justice qui m'ôteraient, en peu de jours, la gloire de ma clémence et l'amour de mes peuples, que je prise autant, et même plus que ma couronne. J'ai éprouvé en cent occasions la fidélité et la probité de ce magistrat qui n'a point eu de mauvaises intentions. Sans doute, il s'est cru obligé par le devoir de sa charge d'en agir ainsi qu'il l'a fait : ne m'en parlez plus.*

Les députés d'une ville, qui avait pris le parti de la Ligue, se présentaient au Roi pour faire leur

---

(1) Une vertu parfaite a besoin de prudence,
Et doit considérer, pour son propre intérêt,
Et les temps où l'on vit, et les lieux où l'on est.

Corneille.

On demandait à un philosophe, de qui il avoit appris la sagesse : *des aveugles*, répondit-il, *qui ne posent pas le pied, sans s'être assurés de la solidité du terrain.*

soumission et implorer sa clémence ; ils étaient si troublés que, ne pouvant ouvrir la bouche, ils crurent ne pouvoir mieux faire que de se jeter à ses pieds. HENRI les fait relever, et leur dit avec bonté :

Ne venez pas me demander pardon comme des ennemis, mais comme des enfans à leur père qui est prêt à les recevoir dans ses bras.

Cet accueil fit plus d'impression sur les ennemis de ce prince, que n'auroit pu faire une victoire remportée sur eux.

Que HENRI, dans tout ce qui intéressait sa personne, n'ait pas assez consulté la prudence, et se soit quelquefois trop abandonné aux inspirations de son cœur généreux et sensible, cela peut être ; il n'en est pas moins vrai qu'il eut rarement à se plaindre des personnes dont on voulait qu'il se defiât le plus.

Le moyen de désespérer nos ennemis, disait-il souvent, *est de continuer à bien faire.* On va loin dans la vertu avec de telles dispositions.

On lui disait qu'un ancien officier de la Ligue, qu'il comblait de bontés, ne l'en aimait pas davantage.

Je lui ferai tant de bien, que je le forcerai à m'aimer malgré lui.

« C'est une belle harmonie, a dit *Montaigne*, qui croyait qu'on ne pouvait trop aimer la vertu et la porter excessivement en une action juste; « c'est une belle harmonie, quand le dire » et le faire vont ensemble. Si c'est de la hauteur » où la sagesse humaine peut atteindre, que » *Socrate* criait aux hommes : *Il n'est point* » *permis de rendre le mal pour le mal* »; si c'est en s'élevant lui-même par la pensée à toute la sublimité des vertus de l'Evangile que *Pittacus*, autre sage de la Grèce, conseillait à Cléomènes, roi de Sparte, de *faire du bien à ses amis, et de faire des amis de ses ennemis mêmes*, où s'arrêtera donc notre estime et notre admiration pour Henri, lorsqu'on lui voit mettre en pratique les préceptes les plus rigoureux de la sagesse, et rendre en toute occasion le bien pour le mal ?

Ce n'est sans doute pas d'une vertu aussi belle, aussi rare, dont ce prince entendait parler, quand il dit un jour au jeune duc de Guise qui venait de faire une action que le roi admirait : *Il est juste que ceux qui trouvent de grands exemples de vertu devant eux, les imitent et les renouvellent pour ceux qui viendront après eux* : le duc de Guise lui aurait sans doute

répondu : « Sire , donnez-nous en au moins que nous puissions suivre (1) ».

L'épigraphe de cet ouvrage : *Je me suis fait à tous pour les gagner tous*, qui peint trait pour trait le caractère et les vertus de HENRI, nous revient à propos à la mémoire pour expliquer,

---

(1) On peut dire de l'admirable vertu dont HENRI a laissé un si touchant exemple , ce que *Ciceron* disait de la rigueur des principes de quelques philosophes « Si ces grands maîtres paraissent avoir réculé » les bornes de nos devoirs au delà du point que la » nature a marqué pour notre faiblesse , c'était afin » que tendant de toutes nos forces aux extrêmes de » la vertu, nous prissions pied au degré moyen qu'ils » exigaient de nous ».

Tout s'acquiert par l'exercice *: c'est en faisant le bien qu'on devient bon ; il n'y a pas de regle plus sûre*.

Cette vérité a été développée par *Duclos*. « Beau- » coup d'hommes , a dit ce judicieux moraliste , » acquièrent de la vertu par la gloire de la pratiquer. » Si l'on commence par amour-propre , on continue , » on persevère par habitude ; que l'homme le moins » porté à la bienfaisance vienne par hasard , ou par » un effort qu'il fera sur lui-même, à faire quelqu'acte » de générosité , il éprouvera ensuite une sorte de » satisfaction qui lui rendra une seconde action moins » pénible ; bientôt il se portera de lui-même à une » troisième , et dans peu la bonté fera son caractère ;

en quelque sorte, l'indulgente bonté de ce prince, qui se contenta de dire un jour, d'un corps de religieux qui s'étaient refusés de faire chanter pour lui, dans leur église, le *Domine salvum fac Regem :*

Il faut attendre ; ils sont encore fâchés.

Rien ne serait au dessus des sentimens évangéliques exprimés dans ces deux traits, si un chrétien pouvait oublier les paroles sublimes du Rédempteur des hommes, expirant sur la croix, et priant pour ses bourreaux :

O mon père : pardonnez-leur ; ils ne savent ce qu'ils font (1).

» ON CONTRACTE L'HABITUDE DES SENTIMENS QUI SE » RÉPÈTENT ». Il en est de même des sentimens qui se répètent dans le mal : Malheur, dirons-nous à notre tour, malheur à qui s'en dissimulerait les funestes et déplorables effets ; car ainsi que l'a dit *Racine* :

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes ;
Quiconque a pu franchir les bornes légitimes,
Peut violer, enfin, les droits les plus sacrés.
Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

RACINE (*Phèdre*).

(1) *Marc-Aurèle* s'entretenait avec un de ses favoris de l'attachement des chrétiens à leur religion, et les traitait de fous : ils prient pour leurs bourreaux, dit le courtisan « *Je me rétracte,* répondit l'em- » pereur, *leur religion est donc bien sainte.*

Lorsque l'on considère l'heureux et constant usage qu'HENRI fit de la clémence, sa vertu favorite; lorsqu'on se pénètre de la salutaire influence qu'elle eut sur l'esprit d'un peuple, que l'amour conduira toujours mieux que la crainte, on ne saurait presque dire « si c'est à force de combattre qu'il conquit son royaume, ou à force de pardonner ».

Personne ne connaît mon royaume mieux que moi, disait ce prince; *j'y ai trouvé trois partis*; DE TROIS J'EN AI FAIT UN : *je suis roi des uns comme des autres.*

En gagnant tous les cœurs, il les a tous unis.

VOLTAIRE (*Henriade*).

Français! comme au temps d'Henri, (1) aimons-nous, rallions-nous de cœur et d'esprit autour du trône! ne formons plus qu'une seule et même famille, et nous les entendrons se répéter pour nous ces paroles si chères et si consolantes d'un prince qui s'applaudissait avec transport d'avoir rétabli le calme et la paix dans ses Etats.

(1) Héritier de son trône, de ses lumières et de ses vertus, il appartenait à notre bien-aimé Monarque de nous rappeler la sage politique de son auguste ayeul, et d'aspirer à vivre comme lui dans le cœur de tous les Français.

Ce que le plus humain, ce que le meilleur des rois pensait de l'injustice, de l'inutilité de la plupart des guerres, ainsi que des passions qui les font naître, devrait être la règle de conduite de ceux à qui le ciel a départi le soin et la conservation des peuples (1).

« (1) Ce n'est qu'après avoir assuré la tranquillité » intérieure, ce n'est qu'après avoir éteint entre les » citoyens toute semence de discorde, que l'on peut » se défendre contre les ennemis extérieurs avec con- » fiance et succès. Plus on sera sûr de n'avoir au » dedans aucun motif d'inquiétude, plus on pourra » compter sur des victoires décisives.... Il n'y a donc » réellement que l'union, fruit de la paix publique » et de la sagesse des lois, qui puisse se former de » tout un peuple une masse indivisible et formidable » aux ennemis. Encore faut-il épuiser contre l'en- » nemi tous les moyens de justice, avant de recourir » aux armes, parce que l'équité est une frontière » immuable que jamais on ne peut impunément fran- » chir, ni au dehors ni au dedans; c'est toujours » cet esprit d'équité qui doit diriger tout, parce que » lui seul donne de la force à tout. C'est parce qu'il » fait la confiance du citoyen, qu'il fait la terreur de » l'ennemi. Il termine avec gloire tous les troubles ex- » térieurs, parce ce qu'il n'en laisse subsister aucun » dans le sein de l'Etat».

(*Ferrand,* Esprit de l'histoire).

Si la guerre est quelquefois un remède, disait-il aux personnes qui la lui conseillaient, *le remède est aussi dangereux que le mal* (1).

---

(1) « Regardez la guerre, dit *Massillon*, comme » l'un des plus grands fléaux dont le ciel puisse affli- » ger les Etats. Ne mesurez pas sur votre puissance » la justice de vos entreprises, et n'oubliez pas que » dans les guerres les plus justes, les victoires traî- » nent toujours après elles autant de calamités pour » un Etat que les plus sanglantes défaites. Les seules » conquêtes avantageuses et durables sont celles qui » se font sur les cœurs.

» Dans l'esprit de l'ambitieux, le succès couvre la » honte des moyens : il veut parvenir, et tout ce qui » le mène là, est la seule gloire qu'il cherche : il » regarde ces vertus romaines qui ne veulent rien » devoir qu'à la probité, à l'honneur et aux vertus, » comme des vertus de roman et de théâtre, et croit » que l'élévation des sentimens pouvait faire autre- » fois les héros de la gloire, mais que c'est la bas- » sesse et l'avilissement qui font aujourd'hui ceux de » la fortune. Telle est l'ambition de la plupart des » hommes : inquiète, honteuse, injuste ».

« Quel malheur lorsque ce poison gagne et in- » fecte le cœur du prince ! quel malheur si le sou- » verain, oubliant qu'il est le protecteur de la tran- » quillité publique, préfère sa propre gloire à l'a- » mour et au salut de ses peuples ; s'il aime mieux

Il fallait que ce prince fût bien persuadé de cette vérité pour avoir le premier établi en maxime :

Que les grands hommes sont toujours les

» conquérir des provinces que régner sur les cœurs ; » s'il lui paraît plus glorieux d'être le destructeur » de son pays, le père de son peuple ; si le deuil » et la désolation de ses sujets est le seul chant de » joie qui accompagne ses victoires ; s'il fait servir » à lui seul une puissance qui ne lui est donnée que » pour rendre heureux ceux qu'il gouverne ; en un » mot, s'il n'est roi que pour le malheur des hom- » mes, et que comme ce roi de Babylone, il ne veuille » élever la statue impie, l'idole de sa grandeur, que » sur les larmes et les débris des peuples. Grand » Dieu ! quel fléau pour la terre ! quel présent fai- » tes-vous aux hommes dans votre colère en leur » donnant un tel maître »....

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas de donner ce passage en entier, nous y suppléerons par cette belle strophe de *Rousseau*, dont le sujet paraît avoir été emprunté du passage même que nous ne pouvons transcrire ici.

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour ;
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde
Vous êtes les maîtres du monde ;

derniers à conseiller la guerre et les premiers à l'exécuter (1).

Votre gloire nous éblouit;
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

(*Ode à la Fortune*).

(1).... On n'est pas toujours suivi de la victoire.
Un roi ne doit jamais, s'enivrant de la gloire,
Négliger l'équité, parce qu'il est heureux;
La fortune, souvent, a des retours fâcheux;
Et tel a vu long-temps sa grandeur infinie,
Que le sort à la fin couvre d'ignominie.
Ce n'est pas que, frappé d'une indigne terreur,
Je craigne de ces rois l'envie et la fureur;
Mais s'il faut, avec eux, recommencer la guerre,
Justifions nos droits au reste de la terre;
Otons un vain prétexte à leur inimitié,
Et des peuples lassés prenons quelque pitié.
Je sais qu'en triomphant les États s'affaiblissent :
Le monarque est vainqueur, et les peuples gémissent :
Dans le rapide cours de ses vastes projets,
La gloire dont il brille accable ses sujets.
Il faut donc détourner une guerre odieuse,
Peut-être également funeste et glorieuse.

Campistron (*Tiridate, trag.*).

« Eviter les guerres sans les craindre, disait le » Dauphin, Louis de France; les soutenir sans les » aimer; s'abandonner le premier au péril où les » autres se précipitent; verser son sang avec courage

On représentait à Henri, avant la signature d'un traité de paix conclu entre la France et l'Espagne, que Philippe II, son ennemi, étant moribond, il lui serait facile d'abaisser une puissance qui ne se soutenait que par la politique astucieuse et perfide de ce prince.

Si je désire la paix, répondit-il, *ce n'est pas que je craigne les incommodités de la guerre. Je veux procurer à la chrétienté les moyens de se reposer. Je sais bien que dans la situation où sont les affaires, je pourrais retirer de grands avantages de la guerre, pour l'amour de la guerre; un prince chrétien ne doit jamais refu-*

» et ménager avec scrupule celui du peuple, c'est le » devoir d'un souverain.

Ce vertueux prince, que la mort ravit trop tôt à l'amour des Français, n'avait perdu de vue ni les sages maximes d'Henri IV, ni les touchantes instructions de Louis XIV son aïeul, qui dit en mourant aux princes de son sang qu'il avoit réunis autour de lui: *Aimez la paix. Les longues guerres que j'ai eues à soutenir ont chargé mon peuple au delà de mon inclination. Aimez la paix, et ne vous engagez dans aucune guerre qu'autant que l'intérêt de l'Etat et le bien du peuple l'exigeront.*

ser la paix, à moins qu'elle ne lui soit tout-à-fait désavantageuse (1).

La droiture et l'équité qui caractérisaient ce prince rappellent le mot le plus simple, le plus vrai, le plus judicieux, peut-être, qui ait jamais été offert à la méditation des hommes.

« Avant de convenir avec vous, disait *Aristide* à Thémistocle, de l'utilité de vos projets en faveur de la république, VOYONS AUPARAVANT S'ILS SONT JUSTES (2) ».

---

(1) Du sang de nos sujets sacrés dépositaires,
Nous ne sommes pas tant leurs maîtres que leurs pères.
Au péril de nos jours, il faut les rendre heureux;
Ne conclure ni paix ni guerre que pour eux;
Ne connaître d'honneur que pour leur avantage.
Et quand, dans ses excès, un aveugle courage
Pour une guerre injuste expose leurs destins,
Nous nous montrons leurs rois, moins que leurs assassins.

LAMOTTE-HOUDART.

(2) .....Conquérans, rois, princes, capitaines,
Sont moins grands à mes yeux que ce bourgeois d'Athènes,
Qui sut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
Toujours vers la justice aller d'un pas égal.

On se rappelle le mot célèbre d'Agésilas, roi de Sparte, qui, entendant nommer devant lui le roi de Perse, *le grand roi*, répliqua avec toute l'énergie de la vertu : *Eh ! comment serait-il plus grand que moi, à moins qu'il ne soit plus juste*. On ne pouvait mieux

Moralistes! quelle intarissable lumière semble jaillir de ce mot! Nos droits, nos devoirs, les rapports qui lient l'homme à l'homme, tous les germes de la félicité publique et particulière y sont renfermés. C'est peut-être faute d'avoir médité et approfondi ce mot sublime; c'est peut-être faute d'en avoir fait en tout temps le texte et l'ame de vos écrits, que la science du bonheur est encore à naître parmi nous. « Périsse, disait *Socrate*, qui discutait avec ses disciples de la nature de la justice; périsse celui qui osa le premier établir une distinction entre ce qui est juste et ce qui est utile! » Princes, qui voulez être aimés de vos sujets, qui voulez en être les bienfaiteurs, D'UN COMMUN ACCORD (1),

---

définir le caractère de la véritable grandeur. Agésilas ne connaissait d'autre supériorité, parmi les rois et parmi les hommes, que celle que donnent la justice et la vertu.

(1) « Il est certain, dit *Rousseau*, qu'en politique, comme en morale, un défaut d'unité absolue dans les volontés serait pernicieux pour celui qui s'obstinerait à pratiquer la justice et l'équité avec tout le monde, quand personne ne les pratiquerait avec lui ».

(*Jugement sur la paix perpétuelle*).

Un auteur moderne a dit plus, et n'a pas craint de

que l'équité soit constamment votre loi su-

---

jeter au milieu de nous cette décourageante vérité :

> Des vertus qu'il a, seul l'honnête homme est victime,
> Et succombe toujours sous les efforts du crime.

Déplorable état de choses qui ferait haïr la vertu par ceux-mêmes qui l'aiment le plus, s'il était possible qu'on en perdît le goût après en avoir été vivement épris, et l'habitude, après en avoir surmonté pendant long-temps les déboires et les anxiétés.

Ce n'est pas seulement la désespérante condition de l'honnête homme en proie à l'injustice et au malheur, dont les sociétés n'offrent que trop souvent le tableau, qui excitera ici nos regrets, qui augmentera ici notre douleur :

Elle sera toujours présente à ma mémoire, elle sera toujours trop près de nous cette époque désastreuse de nos annales, où la bienfaisance et les vertus de l'infortuné Louis XVI reçurent, sous nos yeux mêmes, le traitement réservé au crime.

Déplorable état de choses, qui peut donner la mesure des maux politiques d'un État, quand les notions communes du devoir, d'ordre et d'équité, que Socrate appelait les biens de l'humanité, sont remplacées par ces combinaisons funestes « où les hommes se regar- » dant comme des *unités* les uns vis-à-vis les autres, » brisent tous les liens de la morale, anéantissent la » vertu et détruisent le bonheur ; combinaisons odieu- » ses, insensées, dont la justesse prétendue donne

prême et préside à vos conseils. Imitez la jus-

» toujours le crime et le malheur pour résultat. *Ap-*
» *puie-toi sur ton frère*, nous crie la nature..... Il n'avait que trop raison, *Montaigne*, quand il a dit dans son vieux, mais énergique langage : *Hommes bien misérables et écervelés, qui tâchent d'être pires qu'ils peuvent.*

Déplorable état de choses, enfin, dont il ne faut pas moins accuser les gens de bien que les méchans eux-mêmes, par la raison, sans réplique, que le mal n'est pas moins l'œuvre de ceux qui pourraient l'empêcher, que l'œuvre de ceux qui le commettent.

En décernant des peines contre les citoyens qui, dans des temps de troubles, ne se déclareraient pas ouvertement pour un des partis, *Solon* était persuadé que le nombre des amis de l'ordre et de l'équité étant toujours infiniment plus grand que celui des ennemis du repos public, la présence, le courage et l'énergie des premiers devaient naturellement arrêter le désordre dans son principe. Oh ! qu'il avait une juste idée du courage, qu'on peut montrer autre part que sur un champ de bataille, l'homme illustre qui a dit « Si ce
» n'était pas un blasphème que d'avancer que quel-
» qu'un a été plus brave que le grand Condé, je dirais
» que c'est Mathieu Molé ».

La réponse que fit un jour *Solon*, auquel on demandait quel peuple lui semblait le plus heureux, devait trouver ici sa place : *C'est celui*, répondit-il, *où les*

tice d'*Aristide* (1) ! Qu'il serait auguste, qu'il serait digne de vous, le pacte qui enchaînerait désormais l'intérêt et l'ambition, affermirait

---

citoyens sont si unis, qu'ils sentent l'injure ou le dommage fait à l'un d'eux, comme s'ils l'avaient reçu eux-mêmes. La réponse de ce législateur philosophe rappelle cette belle morale de l'Évangile : *Faites à un autre ce que vous voudriez qui vous fût fait.* HENRI IV nous la rappelle aussi, quand il souhaitait que le vœu de *Solon,* et l'exemple qu'il donnait tous les jours lui-même de la plus impartiale équité, ne fussent pas perdus pour le bonheur de son peuple.

Voyez un père entouré de ses enfans, disait ce grand prince, *sa justice et son autorité les protègent tous également; l'insulte faite à l'un d'eux est insulte de famille, commune à tous.....*

Le temps n'est peut-être pas éloigné, où les souverains se regarderont eux-mêmes comme les membres d'une même famille, et donneront à leurs peuples l'exemple de la concorde et de l'union. Le fer et la force ne décideraient plus alors du repos des nations.

(1) Pour les plus forts, comme pour les plus faibles, une équité mutuelle aurait cet avantage, que chacun jouirait, avec sécurité, de ce qu'il a, et que de part et d'autre on s'épargnerait [redacted] bien des soins [redacted] pour consommer ou pour déjouer d'injustes desseins; malheureusement « deux lois sem-
» blent avoir, de tous temps, gouverné le monde,

l'œuvre de la paix (1), et ferait de la nécessité d'être justes, la loi fondamentale des souverains! Quelle plus sainte, quelle plus utile alliance pourriez-vous jamais tenter en faveur de l'huma-

---

» *la loi du plus fort et celle du plus fin*. C'est en par-
» lant des princes, dont la force est l'unique droit, que *Rollin* a si judicieusement dit : *Il est bien dangereux d'être assez puissant pour commettre l'injustice; on perd toujours, tôt ou tard, le fruit d'une politique odieuse.*

(1) Je soutiens que la paix, a dit *Sully*, est le grand et commun intérêt de l'Europe. J'admire combien l'Europe, pour être composée de peuples si civilisés, se conduit encore par des principes sauvages et bornés. *A quoi voyons-nous que se réduit sa profonde politique*, sinon à se déchirer elle-même sans cesse? De toutes parts à la guerre elle revient; elle ne connaît aucun autre moyen, et n'imagine aucun autre dénouement : c'est la ressource unique du moindre souverain comme du moindre potentat. Eh! pourquoi faut-il que nous nous soyons imposé la nécessité de passer toujours par la guerre pour arriver à la paix? Car enfin, la paix est le but de quelque guerre que ce soit, et c'est la preuve toute naturelle qu'on n'a recours à la guerre, que faute d'un meilleur expédient. Cependant nous confondons si bien cette vérité, qu'il semble tout au contraire *que nous ne faisons la paix que pour avoir la guerre*. Qu'avez-vous à mettre à côté du malheur de

nité, et qui vous couvrît de plus de gloire ! Ah ! ne doutons point qu'une rigoureuse et constante application du *principe d'Aristide* à tout ce qui concerne la politique intérieure et exté-

---

la guerre ? Des conquêtes, dont la possession forcée renouvelle nos alarmes à tous les instans, et qui demeurent comme autant de monumens odieux, qui rappelant à votre ennemi l'ambition et les offenses de celui qui les a faites, deviennent pour la suite un germe d'envie, de défiance, de haine, qui rallume la guerre tôt ou tard.

Juges insensés que nous sommes !
Nous admirons de tels exploits.
Est-ce donc le malheur des hommes
Qui fait la vertu des grands rois ?
Leur gloire, féconde en ruines,
Sans le meurtre, sans les rapines,
Ne saurait-elle subsister ?
Images des dieux sur la terre,
Est-ce par des coups de tonnerre
Que leur grandeur doit éclater ?

J. B. Rousseau (*Ode à la Fortune*).

« Grand Dieu !..... qui régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes, rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée !..... *Qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses.* — Dieu de bonté ! auteur de tous les êtres ! vos regards paternels embrassent

rieure des Etats, n'amenât insensiblement les changemens les plus heureux dans les mœurs, le sort et la condition des peuples. « Pour porter les hommes à la justice, à la paix, à la concorde,

---

tous les objets de la création; mais l'homme est votre être de choix : vous avez éclairé son ame d'un rayon de votre lumière immortelle. Comblez vos bienfaits, en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour. Ce sentiment divin, se répandant partout, *réunira les nations ennemies; l'homme ne craindra plus l'homme; le fer homicide n'armera plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne tarira plus la source des nations; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau, et se multipliera sans nombre; la nature accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt, avec une nouvelle vie, son antique fécondité.* Dieu bienfaisant! secondez nos vœux, pour que nous puissions vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration!

(BUFFON, *Première vue de la Nature.*)

« Excepté, s'est écrié *La Harpe* qui invoquait les principes et les vertus de *Fénélon* en faveur de cette pauvre humanité, qu'il serait bien temps de soulager de la plupart des maux auxquels bien certainement la nature ne l'avait pas condamnée, « excepté ces » momens de calamité où l'air est infecté de vapeurs

a dit ISOCRATE, il faut des exemples, et ces exemples doivent émaner de ceux qui gouvernent : plus ils tombent de haut, plus ils font d'impression. » « L'exemple, a dit l'auteur du *Traité de la Sagesse*, est plus fort que la loi; c'est une loi muette à laquelle on ne résiste point. » Massillon, armé de toute la puissance de la religion et de l'éloquence, Massillon lui-même n'a-t-il pas enseigné que tout devient facile et honorable d'après de grands modèles; que la foule n'a point d'autres lois que les exemples de ceux qui commandent; que leur vie, enfin, se reproduit, pour ainsi dire, dans le public. « En dernière analyse, combien l'exemple est puissant, a dit un écrivain célèbre, lorsqu'il est donné par la première tête ! comme il frappe ! comme il devient une loi inviolable ! comme il commande à tous les hommes ! »

» mortelles, où la terre refuse le tribut de ses mois-
» sons; exceptéces jours de désastres marqués par les
» rigueurs des saisons, dans tout autre temps lors-
» que les peuples sont malheureux, n'en accusons
» que la politique subversive par les principes qui
» semblent la consacrer, de tout espoir de repos, de
» tout projet d'amélioration et de félicité parmi les
» hommes. »

Revenons à Henri, qui s'associait par ses vœux et par son cœur à tout ce qui pouvait améliorer la condition humaine. Il attribuait avec raison à l'absence de toute justice et de bienveillance universelle la majeure partie des maux qui accablent l'humanité. Il désirait sans cesse que l'esprit de paix et d'équité, dont il se sentait animé, pût s'étendre à chacun des souverains, par la seule raison de ne vouloir entre eux que ce qui serait évidemment juste et d'une utilité commune. Qu'aujourd'hui, comme par le passé, l'on range encore parmi les *rêves d'un homme de bien*, le projet de paix perpétuelle qu'avait conçu ce prince, il faut s'y attendre; *la malheureuse facilité qu'ont les hommes de s'accoutumer à tout, excepté au repos et au bonheur, n'est que trop bien démontrée.* Toujours est-il que c'est à la réunion de toutes les qualités, de tous les talens, de toutes les vertus, que ce prince fit d'abord tourner au profit de son peuple, pour penser à en faire un jour la base de son projet de paix perpétuelle, que la France doit son salut, sa restauration, sa gloire et les quinze années de bonheur dont elle a joui sous ce règne fortuné (1). Pourquoi ce règne fut-il d'une si courte

(1) « Faut-il s'étonner d'un changement si heureux

durée? HENRI eût pu achever son ouvrage; HENRI eût réalisé l'âge d'or des monarchies douces et tempérées; il eût, enfin, laissé aux siècles à venir le grand et touchant exemple de tout ce que peut un bon roi, un roi sage et éclairé pour le bonheur de son peuple, quand ce même peuple vient lui-même concourir à l'œuvre de sa félicité par le soin de ses mœurs (1) et l'obser-

---

dans l'état de la France, a dit un de nos contemporains? Ce monarque ne visait pas au despotisme; il consultait, il écoutait, il voyait, il connaissait ses devoirs autant que ses droits; il respectait les lois, il chérissait son peuple, et ses ministres étaient *Sully*, *Jannin*, *Villeroi*, *etc.* hommes intègres, probes, éclairés, n'ayant en vue que l'intérêt de l'État et la gloire du prince. Règne heureux, où le monarque, les ministres, les magistrats, les sujets conspiraient au bonheur commun! C'est sans doute un des plus beaux spectacles que nous aient transmis les annales du monde.

(1) Le maintien des lois et des mœurs peut seul affermir la tranquillité intérieure d'un État et contribuer à le rendre respectable au dehors. C'est à la licence et aux vices qui tendent à tout détruire, qu'il faut opposer des lois et des vertus qui tendent à tout rétablir: de-là cette foule de devoirs aussi essentiels

vationde tousles devoirs qui lui sont prescrits (1).

Qu'on ne s'étonne point des bienfaits sans

---

qu'indispensables pour chaque classe de citoyens, pour chaque citoyen en particulier.

Il est pour les Etats des ennemis plus dangereux que les ligues des nations et les divisions intestines; c'est la guerre sourde et lente, mais vive et continue, que les vices font aux mœurs; guerre d'autant plus funeste que la patrie n'a aucun moyen de l'éviter ou de la soutenir. Il a été établi des lois contre les crimes; il n'en a point étécontre les vices, parce que c'est à l'*opinion* seule qu'il appartient de les poursuivre par une *haine* vigoureuse.......

Les lois, impuissantes par elles-mêmes, empruntent leur force uniquement des mœurs qui sont autant au dessus d'elles que la vertu est au dessus de la probité. C'est par les mœurs que l'on préfere ce qui est juste à ce qui est utile : elles arrêtent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les lois ne l'effrayent pas toujours par la crainte des peines et des supplices.

(*Voyage du Jeune Anacharsis.*)

Règle générale, a dit un célèbre écrivain, on ne verra jamais une nation se dégrader et tomber en servitude, qu'après avoir perdu ses mœurs et quand ses vices ont affaibli ses lois.

(1) « Des différens rapports que nous avons entre nous, a dit un célèbre orateur de la chaire, naissent

nombre dont la France lui est redevable. N'est-ce pas HENRI qui disait : *Je veux que la gloire dispose de mes dernières années pour les rendre tout ensemble agréables à Dieu, et utiles aux hommes ?*

Un monarque, dont les moindres paroles sont recueillies, ne s'exprime point de cette manière, n'offre point ainsi l'espoir à tout un peuple, s'il ne sent en lui le courage et la force nécessaires

---

quatre sortes de devoirs essentiels au bonheur et à la tranquillité de la vie civile : *devoirs d'Etat*, qui se composent de l'amour de la patrie, de la fidélité pour le souverain, et de l'obéissance aux lois : devoirs qui sont les fondemens de la société: *devoirs de justice* qui en font la sûreté : *devoirs de charité* qui en sont les liens : *devoirs de bienveillance* qui en font les douceurs. Or (ajoute-t-il) la religion seule commande et perfectionne ces différens devoirs, et par conséquent elle veille aux intérets de la société.

La religion n'est autre chose que l'humanité élevée jusqu'à Dieu, s'est écrié en chaire l'un des plus vertueux prédicateurs du dernier siècle. Jamais la religion ne fut mieux définie ; jamais on ne lui donna, tout à la fois, un caractère plus vrai, plus simple, plus touchant, plus auguste.

Otez l'idée de la religion de dessus la terre, le monde est un cahos d'événemens sans aucun dessein. L'homme

pour

pour justifier la confiance qu'il cherche à inspirer.

N'est-ce point encore ce prince, qui, trouvant, comme par instinct dans son cœur et dans ses lumières, le point fixe de la monarchie, c'est-à-dire l'autorité en équilibre avec les lois, apprend

---

jeté pêle-mêle ici bas avec les animaux, ne sait plus quel rang il tient dans l'échelle des êtres, ni l'usage qu'il en doit faire ; il tourne sans règle dans un tortueux labyrinthe où il n'y a d'issue que la mort ».

» La plupart des hommes en font une affaire de bienséance, qui a sa place dans la vie ; ils ignorent que la religion, considérée dans sa bienfaisante et sublime essence, est la seule chose essentielle, la seule intéressante à laquelle toutes les autres doivent se rapporter ».

» C'est la communication avec Dieu, par l'aide et le secours de la religion, qui fait toute la gloire de l'homme et qui le place au premier rang des êtres. Rompez cette alliance, il n'est plus qu'un vermisseau éphémere qui rampe un instant, qui fait sa couvée et qui disparaît ».

» Sans cette communication, l'existence de Dieu même, toute espèce de morale, de principes et de règle, toute idée de bonheur s'écoule avec elle ; l'espérance meurt au fond des cœurs, la raison ni la vertu n'ont plus d'appui, tout est doute, confusion et désordre. C'est ainsi que l'homme qui rompt la chaîne qui le lie à son auteur, et qui ne sent plus ni son rang,

lui-même à ses sujets que *La première loi d'un souverain est de les suivre toutes ; qu'il a lui-même deux souverains :* DIEU ET LA LOI (1).

Paroles sublimes et touchantes qui, depuis deux siècles, semblaient être la pierre d'attente du MONUMENT DE LÉGISLATION (2) sur lequel reposent aujourd'hui les espérances, le bonheur et les destins de la France.

---

ni sa dignité, ni sa destination, se déshérite volontairement pour l'avenir, et s'assimile honteusement aux plus vils animaux ».

» Sens ta dignité, O homme ! la nature n'a élevé ton front vers le ciel que pour t'apprendre que c'est là que tu dois chercher de quoi nourrir ton esprit et ton cœur. Ne voir dans l'homme qu'un être disgracié et assailli de misère, c'est une ingratitude monstrueuse, c'est un genre d'impiété ».

(*Pensées philosophiques.*)

(1) Dans ces nœuds que forma la sagesse divine,
Du vrai gouvernement nous trouvons l'origine :
Sur l'intérêt commun ses titres sont fondés.
Vous que régit un maître, et vous qui commandez,
Conservez à jamais de si doux caractères ;
Rois, voilà vos enfans : sujets, voilà vos pères.

LE FRANC DE POMPIGNAN.

(2) LA CHARTE « La plus belle des constitutions serait celle où l'autorité, deposée dans les mains d'un seul

Heureuse encore sera notre belle France, cette France que l'ineffable bonté du ciel a rattachée au trône tutélaire des Bourbons, si, nous montrant dignes de l'amour et de la confiance du prince sage et vertueux qui nous gouverne,

---

homme, ne s'exercerait que suivant des lois sagement établies; où le souverain, élevé au dessus de ses sujets, autant par ses lumières et ses vertus que par sa puissance, serait persuadé qu'il est lui-même comme la loi qui n'existe que pour le bonheur des peuples; où le gouvernement inspirerait la confiance et le respect au dedans et au dehors, non seulement par l'uniformité des principes, mais encore par la droiture et la bonne foi; car on compterait plus sur la parole du prince que sur la parole des autres hommes. »

» Alors les souverains se feront obéir sans efforts; ils s'assujétiront toutes les volontés; ils auront le pouvoir le plus réel, celui qui n'est jamais contesté, le pouvoir immense et incroyable que donne la communauté d'intérêts qui existe entre le roi et son peuple. Alors c'est sa volonté qui règne, et elle n'est point contredite; il est vraiment à la tête de l'Etat, parce qu'il a fait corps avec lui. On veut tout ce qu'il veut, parce qu'il est impossible de vouloir autrement. Aucun monarque ne jouit à la fois d'un pouvoir plus imposant et plus sûr. Voilà le secret de la force la plus étonnante qui puisse appartenir à un souverain! Il s'épargne les contradictions, les débats opiniâtres, les murmures non

nous oublions, dans une réconciliation franche et loyale, la longue et sanglante série de nos dissensions civiles, et ne reportons désormais nos regards sur le passé que pour nous faire arriver plus promptement à cet état de paix et de félicité dont nos cœurs avaient perdu l'habitude (1).

---

moins inquiétans, et tous ces mouvemens convulsifs qui exigent sans cesse une main forte et tendue. Il régit enfin l'empire avec la même facilité que son ame régit son corps. Ce fut ainsi qu'HENRI IV, honnête homme et grand roi, et qui avait entrevu la possibilité de rendre les peuples heureux, se rendit très-puissant, en n'alarmant point la nation. Elle n'avait rien à craindre de lui; il avait tout à espérer d'elle. Il était, sans contredit, le monarque de l'Europe qui avait le plus d'autorité. *L'art du pilote est tout* ».

Le marinier ancien disait un jour à Neptune; *O Dieu, tu me sauveras si tu veux; si tu veux, tu me perdras : mais si tiendrai-je toujours droit mon timon.*

(1) » Quand un État, aussi fortement, aussi sagement constitué que la France, est assez heureux ou assez éclairé pour donner à sa politique des bases immuables; lorsqu'en outre, sa position et ses localités lui assurent de grands avantages et de grandes ressources, il est impossible qu'il n'obtienne pas de la suite des temps une prospérité, des succès dépendans de quelques batailles gagnées ou perdues. Il peut n'être pas toujours vainqueur; mais il a toujours les

Henri exerçait, au milieu d'un peuple qu'il aimait, cet empire heureux de la justice et de la vertu, qui fait que chacun trouve des charmes à remplir ses devoirs envers l'Etat et le prince, tandis que la contrainte et la force les rendraient pénibles et insupportables.

---

moyens de vaincre, même après avoir été vaincu. Ses ennemis ne peuvent l'ignorer, et cela lui suffit, surtout s'il se respecte assez dans le malheur, pour ne point perdre avec le sentiment de ses forces celui de sa dignité et de sa propre estime ».

On ne saurait rappeler plus à propos le mot plein de vaillantise et d'ardeur de *Montaigne*, qui bien qu'on ait dit de lui, qu'il connaissait les petitesses des hommes, mais qu'il en ignorait les grandeurs, était sensible à la gloire et s'honorait de celle qui illustrait sa nation. *Qui nous pourrait joindre à cette heure*, disait-il, *et acharner à une entreprise commune tout notre peuple, nous ferions refleurir notre ancien nom militaire* ». — *Qu'il y vienne*, disait aussi un jour Henri IV, en parlant du duc de Mayenne, dont on annonçait le retour en France avec toutes les forces de l'Espagne, *nous le battrons, et lui ferons voir que la noblesse française sait se défendre.* — Si Montaigne, si le contemporain d'Henri revenait aujourd'hui parmi nous, que dirait-il donc s'il voyait réuni à l'ancien nom militaire, dont il était déjà si fier, celui que les Français ont acquis depuis lui ? Avec quelle franche et mâle

Où la justice règne (1), disait-il, *la force n'est guère nécessaire.*

---

liberté, avec quelle verdeur de pensée et d'expression il affermirait notre courage, pour le tenir toujours à sa véritable hauteur, et empêcher qu'un si beau nom déchoie jamais de son ancienne et nouvelle splendeur.

« Une nation, à qui une catastrophe n'apprend rien, touche au moment de sa ruine, ou sa restauration est renvoyée à des temps si reculés, qu'il est à craindre qu'elle sera plutôt subjuguée que régénérée ».

Il y a tout à espérer pour elle, tant qu'elle n'est pas flétrie par l'oppression, tant qu'elle réclame en secret contre la violence et l'injustice; si, au contraire, elle raisonne son esclavage, si elle croit ses maux inévitables, si elle est intimidée, si elle fléchit, tout est perdu; elle combat sans résistance; la crainte d'être vaincue lui ôte la victoire : elle est asservie et ne se relève plus. — S'il faut des siècles d'activité pour élever un empire, il ne faut souvent qu'un jour de sommeil ou de découragement pour le renverser ». Règle générale, a dit Mably; un peuple ne fait de pertes véritables et essentielles que lorsqu'il perd le caractère auquel il a dû ses succès.

Malheur aux nations qui, cédant à l'orage,
Laissent dans les revers avilir leur courage,
N'osent braver le sort qui les vient menacer,
Et pour dernier affront cessent de s'estimer.

Dubelloi.

(1) « Les hommes, dit Plutarque, n'aiment et

Que de maux disparaîtraient! que de bienfaits l'on verrait naître de l'application de cette vérité à chacune de nos actions, si nous voulions faire tout ce qui est humainement en notre pouvoir pour jouir ici-bas du degré de bonheur auquel nous avons droit de prétendre! Mais comment l'espérer, tant que l'intérêt personnel sera, pour ainsi dire, le point de sagesse où nous visons, et la règle commune de nos devoirs d'homme et de citoyen(1).

Peu de princes, comme HENRI IV, mirent plus de chaleur et d'énergie, un zèle plus constant à faire refleurir la justice, et à lui rendre ce caractère d'intégrité qui s'était perdu dans le désordre et l'agitation des dernières guerres civiles.

---

n'honorent les Dieux que pour leur justice : de tous les biens célestes, elle est le seul en notre puissance, et elle est le seul trop négligé. »

(1) « C'est l'intérêt personnel qui fait les crimes, quand il est exposé à l'intérêt commun. L'intérêt public, fixant l'opinion générale, est la mesure de l'estime, du respect, du véritable prix, comme du prix reconnu des choses ».

(DUCLOS, *Considérations sur les mœurs.*)

« *Je n'ai que deux yeux et deux pieds*, dit-il un jour à ceux qui sollicitaient son indulgence pour un délit qu'une bonté déplacée aurait semblé autoriser ; *en quoi serais-je différent de mes sujets, si je n'avais la force de la justice à ma disposition* ».

On connaît la réponse qu'il fit à l'un de ses courtisans, qui était venu implorer la grace d'un neveu coupable d'assassinat: *Je suis fâché de ne pouvoir vous accorder ce que vous me demandez. Il vous sied de faire l'oncle, et à moi de faire le roi. J'excuse votre demande ; excusez mon refus.*

« *Allez*, dit-il un jour avec humeur au duc de Roquelaure qui avait épié l'occasion où ce prince allait communier, pour solliciter la grace d'un parent accusé d'homicide, en ajoutant inconsidérément que celui qu'il allait recevoir ne pardonnait qu'à ceux qui pardonnaient : *Allez, Monsieur le duc, et me laissez en paix. Je m'étonne comme vous avez osé me faire cette requête, lorsque je vais protester de faire justice, et demander pardon de ne l'avoir pas encore faite* ».

« Le véritable prix de la justice est de sentir » qu'on la pratique ».

Ainsi qu'on va le voir, rien de ce qui intéres-

sait son peuple, dans cette partie essentiellement tutélaire et conservatrice de l'ordre, de la paix et du bonheur des Etats, n'échappait à son œil vigilant, à son ame sensible et paternelle.

Les abus du barreau, les interminables longueurs des procédures, les formes ténébreuses de la chicane, à la faveur desquelles, absous et condamnés, étaient également dépouillés; l'avarice, la mauvaise foi, la cupidité des juges en un mot, excitaient constamment ses plaintes et son indignation.

Brûlez, disait-il au chancelier, *tous les livres de ces longs et inutiles commentateurs de la jurisprudence: leur art pernicieux ne fait que ruiner les peuples, et cause à la longue plus de malheurs, plus de désordres qu'une guerre civile* (1). *Combien d'amis, de parens, de voisins, n'ont-ils pas divisés? Que ne puis-je, pour le bonheur de mon peuple, changer les fleurs de lis semées sur le siége des juges qui se laissent corrompre, en autant de rasoirs pointus et de rasoirs tranchans.*

---

(1) Un fabuliste a dit avec raison :

Mieux vaudrait parfois une prompte injustice
Qu'un juste arrêt, dont les lenteurs
Causent un égal préjudice.

C'était dans la vue de hâter la répression des abus qui affligeaient si vivement son cœur, et de s'assurer par lui-même de l'exécution de ses volontés, qu'il répétait souvent : que *Dieu lui ferait peut-être la grace, dans sa vieillesse, d'aller deux ou trois fois la semaine au Parlement et à la chambre des Comptes, comme y allait le bon Louis XII, pour travailler à l'abréviation des procès et au bon ordre des finances.* CE SERONT MES DERNIÈRES PROMENADES, ajoutait-il.

Il voyait avec chagrin les juges qui se laissaient corrompre. « *Je ne puis comprendre*, disait-il, *comment il y a des gens si méchans, qui jugent contre leur science et leur conscience* ».

Religieux observateur de sa parole, exact, scrupuleux à remplir ses promesses, on ne le vit jamais composer avec l'équité et ses devoirs.

Le duc de Savoie étant venu à Paris, sur la foi d'un sauf-conduit du roi, des courtisans conseillaient à ce monarque de retenir son ennemi en otage, en alléguant pour raison, que violer la foi envers celui qui en avait manqué si souvent ne blessait pas l'équité, et que, par ce moyen, il obtiendrait bonne composition du duc :

J'ai tiré de ma naissance, et pris de ceux qui m'ont nourri, que L'OBSERVATION DE LA

FOI EST PLUS UTILE QUE TOUT CE QUE LA PERFIDIE PROMET. *J'ai l'exemple du roi François Ier. qui pouvait par la tromperie retenir un friand morceau, savoir, Charles-Quint. Que si le duc de Savoie a violé sa parole,* L'IMITATION DE LA FAUTE D'AUTRUI N'EST PAS INNOCENCE, *et un roi use bien de la perfidie quand il la fait servir de lustre à sa foi.*

Quels préceptes! quels exemples! On croit se trouver dans les plus beaux temps de la chevalerie, où la probité, la bonne foi, la droiture, la fidélité dans les engagemens, la foi si sacrée des sermens, n'étaient pas moins en honneur que le courage, et où le caractère distinctif de notre nation brillait dans toute sa pureté.

Et dans une autre occasion:

Je ne trouve pas bon, disait-il, *d'avoir quelque chose en l'intention, et écrire l'autre* (1). *La tromperie est partout odieuse; mais elle l'est davantage dans les rois, dont la volonté et la bonne foi doivent être immuables.*

On n'est point surpris qu'il ait su inspirer à ses sujets un sentiment de tendresse, inconnu depuis

---

(1) « La plus grande injustice est de paraître juste » quand on ne l'est pas. »

Louis XII. Ainsi que ce dernier, il parlait à leurs cœurs, il s'occupait de leurs besoins; leurs souffrances étaient les siennes.

Ayez soin de mon peuple, écrivait HENRI aux commandans de ses provinces, *ce sont mes enfans*, DIEU M'EN A COMMIS LA GARDE.

Dans une occasion où il témoignait son mécontentement des excès qui avaient été commis par des troupes sur quelques paysans :

Partez en diligence, dit-il aux officiers qui étaient restés à Paris, *donnez-y ordre ; quoi ! Si on ruine mon peuple, qui me nourrira? qui payera vos pensions ?* VIVE DIEU ! S'EN PRENDRE A MON PEUPLE, C'EST S'EN PRENDRE A MOI.

Les habitans des vallées de la Loire, que les débordemens de cette rivière venaient de ruiner, demandaient à être soulagés d'une partie de leurs contributions (1).

---

(1) Flatteurs, ne dites plus aux rois,
Qu'élevés au dessus des lois,
Le ciel de tout impôt affranchit la couronne ;
LOUIS vous répondra, qu'en des jours malheureux
Le sacrifice entier des délices du trône
Est l'impôt que les rois doivent aux malheureux.

ROUCHER (*Poëme des Mois*).

Bien que ces vers aient été faits en l'honneur de Louis XVI, notre cœur se complaît à les reproduire

Pour ce qui touche la ruine des eaux, Dieu m'a donné mes sujets pour les traiter comme mes enfans. Que mon conseil les traite avec charité. Les aumônes sont très-agréables à Dieu, particulièrement dans cette occasion. J'en sentirais ma conscience chargée ; je veux qu'on les secoure de tout ce qu'on jugera que je pourrai faire.

Dans l'impuissance où se trouvait la ville de Paris de subvenir à la dépense que devait occasionner la réception et le séjour d'ambassadeurs étrangers dans cette ville, les échevins avaient proposé l'établissement d'une taxe sur les fontaines :

Cherchez, leur répliqua le roi, *quelque autre moyen de n'être pas à charge à mon peuple pour régaler mes alliés ; il n'appartient qu'à Jésus-Christ de changer l'eau en vin.*

Les paroles suivantes iront toujours à l'ame.

Je ne suis pas étonné, disait ce prince en laissant passer toutes les bouches inutiles que le duc de Nemours renvoyait de Paris lors du siége

---

ici pour signaler les actes de bienfaisance dont notre bien aimé Monarque et son auguste famille donnent tous les jours l'exemple.

de cette ville, *que les chefs de la Ligue et les Espagnols ont si peu de compassion pour ces pauvres gens-là ; ils n'en sont que les tyrans ; mais pour moi qui suis leur roi et leur père, je ne puis entendre le récit de tant de calamités, sans en être touché jusqu'au fond du cœur, sans désirer ardemment d'y porter remède.*

Ce prince, qui ne pouvait se résoudre à prendre Paris par famine, n'était pas plus disposé à l'emporter d'assaut, quoique la politique, qui combattait puissamment sa généreuse pitié, lui fît un devoir de réduire cette ville avant l'arrivée des troupes que l'Espagne envoyait à la Ligue.

Je suis, disait-il, *le vrai père de mon peuple ; je ressemble à cette vraie mère de Salomon. J'aimerais mieux n'avoir pas de Paris que de l'avoir ruiné et tout dissipé par la mort de tant de personnes. Qu'importent mes intérêts et l'espérance d'un prochain succès ? Est-il d'autre intérêt, d'autre succès que de sauver mes enfans ?*

Nous devons à *Voltaire* la traduction en vers de ces touchantes paroles quand il fait dire à son héros :

. . . . . Dieu qui lis dans les cœurs,
Qui vois ce que je puis, qui connais ce que j'ose,
Des ligueurs et de moi tu sépares la cause.

Je puis lever vers toi mes innocentes mains;
Tu le sais, je tendais les bras à ces mutins :
Tu ne m'imputes point leurs malheurs et leurs crimes.
Que Mayenne, à son gré, immole ces victimes,
Qu'il impute, s'il veut, des désastres si grands
A la nécessité, l'excuse des tyrans:
De mes sujets séduits qu'il comble la misère;
Il en est l'ennemi, j'en dois être le père.
Je le suis, c'est à moi de nourrir mes enfans,
Et d'arracher mon peuple à ces loups dévorans:
Dût-il, de mes bienfaits, s'armer contre moi-même,
Dussè-je, en le sauvant, perdre mon diadême;
Qu'il vive, je le veux, il n'importe à quel prix,
Sauvons-le, malgré lui, de ses vrais ennemis;
Et si trop de pitié me coûte mon empire,
Que du moins sur ma tombe un jour on puisse lire:
HENRI, de ses sujets, ennemi généreux,
Aima mieux les sauver que de régner sur eux.

Ne passons pas sous silence la réponse d'HENRI IV aux députés du clergé, qui lui faisaient des représentations sur le mauvais état de l'église, et sur la nécessité de pourvoir dignement à l'entretien du culte, comme à celui du clergé lui-même. Une sagesse, une raison supérieure semblent en avoir dicté l'esprit et les paroles.

Je reconnais que ce que vous avez dit est véritable, mais je ne suis pas auteur de tous ces maux; ils étaient introduits avant que je

fusse venu. Pendant la guerre, j'ai couru où le feu était allumé pour l'éteindre. Maintenant que nous sommes en repos, je ferai ce que veut le temps de la paix. Je sais que la religion et la justice sont les fondemens de ce royaume, et quand elles n'y seraient pas, je les y voudrais établir, mais pied à pied, comme je fais en toute chose. Je ferai en sorte, Dieu aidant, que l'église soit aussi bien qu'elle doit l'être; mais il faut aussi que, par vos bons exemples, vous répariez ce que les mauvais ont produit. Vous m'avez exhorté à faire mon devoir; je vous exhorte à faire le vôtre. FAISONS BIEN, VOUS ET MOI; *allez par un chemin, moi par un autre; si nous nous rencontrons, ce sera bientôt fait. Mes prédecesseurs vous ont donné des paroles avec beaucoup d'appareil, et moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets;* JE SUIS TOUT GRIS AU DEHORS, MAIS TOUT DORÉ EN DEDANS.

Le mémorable édit de Nantes, rempli d'une si haute prévoyance; cet édit sage et paternel qui prévint de nouveaux troubles et rendit la paix à l'Etat, avait éprouvé les plus fortes oppositions de la part du clergé, de la Sorbonne et de l'université.

Messieurs, répartit le roi, qui les ramena

par

par la douceur, par la persuasion, et parvint à les faire entrer dans ses vues, *vous me voyez dans mon cabinet, où je viens vous parler, non pas en habit royal, ni avec la cape et l'épée, comme mes prédécesseurs ; ni comme un monarque, qui vient recevoir des ambassadeurs, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfans. J'ai reçu vos supplications et remontrances, tant de bouche que d'écrit ; je recevrai toujours celles que vous me ferez de bonne part comme gens affectionnés à mon service. Je prends volontiers les avis de mes serviteurs ; lorsqu'on m'en donne de bons, je les embrasse, et si je trouve leur opinion meilleure que la mienne, je la change aussitôt. Il n'y a pas un de vous, qui lorsqu'il voudra me venir trouver et me dire : Sire, vous faites telle chose qui est injuste à toute raison, que je l'écoute avec plaisir. Il ne faut pas faire de distinction entre les* huguenots *et les* catholiques ; *il faut que tous soient bons Français, et que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie. Je suis le roi-berger, qui ne veux répandre le sang de mes brebis ; mais je veux les rassembler avec douceur.*

Ce sont pourtant ces huguenots ou protestans

qui lui demandaient des places fortes pour sûreté des engagemens qu'il avait contractés avec eux. On est touché du noble sentiment qu'il oppose à leurs craintes et à leurs inquiétudes. Ce n'est point un maître impérieux qui s'offense d'un soupçon ; c'est un père tendre qui dit à ses enfans : Livrez-vous à moi, puisque je me livre à vous.

Je suis la seule assurance de mes sujets, leur répondit le prince, je n'ai jamais manqué de foi à personne. Mon predécesseur vous a donné des places fortes, dites-vous ; le temps faisait qu'il vous craignait et ne vous aimait pas ; mais moi, je vous aime et ne vous crains point.

C'est dans le cœur que la vérité va prendre ses charmes et son éloquence. Henri aurait eu bien du malheur, si après un mot aussi touchant, aussi persuasif, ses sujets ne l'eussent pas cru sur sa parole.

Pour paraître honnête-homme, en un mot il faut l'être,
Et jamais, quoi qu'il fasse, un mortel ici-bas
Ne peut, aux yeux du monde, être ce qu'il n'est pas.

Boileau.

C'est une chose singulière, a dit un auteur, de voir combien ce prince appréhendait de passer pour un tyran.

Je désire avec passion le soulagement de mon peuple, disait-il. *Jamais aucun de mes prédécesseurs n'a tant souhaité et adressé ses prières à Dieu, que moi, pour bénir les années de mon règne. Les alarmes qu'on veut vous donner, que j'ai besoin de bâtir des citadelles dans vos villes, sont fausses et séditieuses. Je n'en veux point d'autres que dans le cœur de mes sujets.*

Que peut avoir à craindre un père au milieu de ses enfans, disait-il un jour aux courtisans qui l'engageaient à se faire accompagner toutes les fois qu'il sortait (1) » ?

C'est au sujet des paysans et des laboureurs (2) qu'il allait voir fréquemment, sans se faire connaître, pour mieux apprécier leurs besoins, qu'il fit cette réponse judicieuse et touchante : *Qu'ai-je à craindre ? Je n'ai jamais entendu dire qu'un roi ait été assassiné dans une chaumière.* Ce mot n'est presque pas connu.

---

(1) Ceux qui commencent à craindre ont déjà commencé à haïr.

TACITE.

(2) Sous des dehors grossiers, leur cœur est généreux ;
C'est l'or enseveli sous un terrain fangeux.

THOMAS (*Epître au Peuple*).

Ce prince pensait comme César, qu'il valait mieux mourir une fois que de craindre la mort à toute heure. *La peur ne doit pas entrer dans une ame royale*(1), dit-il un jour. *Qui craindra la mort n'entreprendra rien sur moi. Qui méprisera la vie, sera toujours maître de la mienne, sans que mille gardes l'en puissent empêcher...* Sous ce dernier rapport, ce prince n'avait que trop raison ; mais était-il seul, lorsque l'*exécrable Revaillac* lui enfonça, A DEUX FOIS, le couteau dans le cœur, et que le troisième coup alla glisser sur la manche d'un des seigneurs qui l'accompagnaient?.... OU ÉTAIS-TU, CRILLON (2)?....

---

(1) « Le mépris de la mort, a dit *Charron*, est celui que produit les plus beaux, braves et hardis exploits, soit en bien ou en mal. Qui ne craint de mourir ne craint plus rien, fait tout ce qu'il veut, se rend maître de la vie et sienne et d'autrui : le mépris de la mort est la vraie et vive source de toutes les belles et généreuses actions des hommes. De là sont dérivées les braves résolutions et libres paroles de la vertu, prononçant ces sentences par la voix de tant de grands personnages ».

(2) On rapporte que Crillon entendait un jour prêcher la Passion ; ce pieux et valeureux guerrier se leva brusquement au milieu du récit que faisait le prédica-

Pourquoi ce mot de la plus héroïque, de la plus vertueuse inspiration vient-il si subitement se reproduire à ma pensée?.... Que l'esprit conçoive, admette même que le premier coup ait pu être porté à ce prince, sans aucun obstacle, c'est possible; Crillon, l'impétueux Crillon, présent lui-même, n'eût peut-être pas été à portée d'en garantir son généreux maître....; le cœur se serre et se déchire d'autant plus à l'idée du second, qu'il enleva à la France et au monde le monarque qui en faisait assez la gloire et l'ornement.

Revenons à la suite des paroles de ce prince, qu'une réflexion, dont nous n'avons pu nous défendre, a interrompue.

Je me recommande à Dieu, continuait-il, *quand je me lève et quand je me couche. Je suis entre ses mains. Après tout, je vis de telle façon, que je ne dois pas entrer en dé-*

---

teur de la flagellation du Divin Sauveur et de la rage de ses bourreaux; et que, portant, en même temps, la main sur son épée, il s'écria avec l'impétuosité qui lui était naturelle: « OU ÉTAIS-TU, CRILLON? »

On cite un mot pareil de *Clovis* à *saint Rémi*. Ce dernier lisait la Passion. Clovis s'enflamme et s'emporte: «Que n'étais-je là avec mes Francs, s'écria le roi.»

fiance : il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en frayeur (1).

En effet, que pouvait et que devait craindre celui qu'une piété tendre, éclairée, exemplaire tenait sans cesse sous l'œil d'un être juste et miséricordieux, d'un Dieu de paix et de bonté, auquel il rapportait ses pensées, ses actions, et tout le bien que la religion, et son cœur lui prescrivaient. Sa profession de foi sur cette matière sera toujours un modèle d'humilité et de vertus chrétiennes.

Je suis ému de respect, et je deviens plus petit qu'un atôme quand je me vois en présence de cette majesté qui a tiré toutes les choses du néant, et qui peut les y réduire en retirant le concours de sa main toute puissante ; mais je me sens transporté d'une joie indicible quand je contemple cette souveraine bonté (2) *tenant tous*

---

(1) Rarement un héros connaît la défiance.

VOLTAIRE.

(2) « La contemplation du premier être élève et agrandit l'ame. Elle la soutient dans ces combats dont Dieu seul est le témoin ; elle lui défend de s'avilir devant Dieu qui la voit. Ah ! si le souvenir d'un roi vertueux m'empêche de faire le mal, que sera-ce donc d'un prince qui marche en présence de Dieu ? Celui

les hommes sous ses ailes comme ses enfans, ET PRINCIPALEMENT LES ROIS A QUI ELLE A COMMUNIQUÉ LE POUVOIR DE FAIRE DU BIEN AUX AUTRES HOMMES.

Puissance de l'amour et de la vertu sur les

---

qui médite l'éternelle justice doit être juste. Celui qui pense à la bonté infinie deviendra bon. Sans cesse il tendra à se perfectionner lui-même, et à se rapprocher de l'être qu'il contemple. Sainte et sublime idée de Dieu, remplis donc l'ame des rois, ou de ceux qui doivent le devenir, et, pour le bonheur de l'humanité, fais qu'ils soient religieux, afin qu'ils soient justes !.... »

(THOMAS, *Eloge de Louis, Dauphin de France*).

Newton à la gloire duquel *Voltaire* a si bien dit :

Confidens du Très-Haut, substances éternelles,
Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes
Le trône où votre maître est assis parmi vous,
Parlez : du grand Newton n'étiez-vous point jaloux ?

Newton, se découvrant toutes les fois qu'il entendait prononcer le nom de Dieu, est le coup de foudre de l'athée et le triomphe de la religion. On n'est *grand que par le cœur*, a dit *Massillon*, *et le cœur vide de Dieu n'a plus que le faux et la bassesse de l'homme.*

« Au seul nom de Dieu, l'homme véritablement » pieux, tressaille de joie. De tous les êtres placés » sur cette terre, il est le seul qui connaisse son » auteur, et c'est cette destination qui fait sa supé-

bons cœurs ! Louis XII lui-même n'avait-il pas

» riorité. Pour l'homme pieux seul, les merveilles de
» la création ont un spectateur et un objet ; pour lui
» seul, la nature n'est point muette ; il est la voix et
» l'organe matériel pour célébrer son auteur. »

. . . . Quiconque le nie
Sous le manteau du sage est atteint de folie,

a dit un de nos plus grands poëtes,

Consulte Zoroastre, et Minos et Solon,
Et le martyr Socrate et le grand Cicéron,
Ils ont adoré tous un maître, un juge, un père.
Ce système sublime à l'homme est nécessaire ;
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Quel est l'homme pieux, demandait-on à Confucius ? *C'est celui qui aime les hommes*, répondit le philosophe chinois. On ne pouvait mieux distinguer la piété d'un vrai chrétien aimant Dieu dans sa créature, de celle d'un faux dévot qu'un zèle furieux et réprouvé arme contre ses frères.

C'est à ce dernier que les vers suivant sont adressés :

A la religion, sincèrement fidèle,
Sois doux, compâtissant, sois indulgent comme elle,

dit avant Henri: *Que les rois n'étaient heureux*

Et, sans noyer autrui, songe à gagner le port;
La clémence a raison, et la colère a tort.
Commande à ta raison d'éviter ces querelles,
Des tyrans de l'esprit disputes immortelles.
Ferme en tes sentimens, mais simple dans ton cœur,
Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur.
Fuis les emportemens d'un zèle atrabilaire,
Ce mortel qui s'égare est un homme, est ton frère.

« La véritable piété, a dit l'auteur *de la Sagesse*, » aime et honore Dieu; elle met l'homme en paix et » en repos et loge en une ame libre, franche et gé- » néreuse. La superstition craint, tremble et injurie » Dieu, trouble homme et est maladie d'une ame fai- » ble, vile et peureuse. Généralement toute supersti- » tion vient de ce que l'on n'estime pas assez Dieu; » nous le rappelons et le ravalons à nous; nous ju- » geons de lui selon nous; nous l'affublons de nos » humeurs.— Quel blasphème »!

Ces sentimens se retrouvent dans cette belle exhortation de saint Paul aux chrétiens.

« Mes amis, a dit saint Paul, la charité marche avant la foi. Reprenez votre prochain, s'il s'égare; mais sans orgueil, sans aigreur. Ne tourmentez personne au sujet de sa croyance, et gardez-vous de vous préférer dans le fond du cœur à celui que vous voyez commettre une faute, car demain vous serez peut-être plus coupable que lui. Ne prêchez que d'exemple. Ne mettez jamais au nombre de vos en-

qu'en ce qu'ils avaient le pouvoir de faire le bien (1) ?

Qui pourrait lire sans attendrissement la réponse de ce prince aux députés ordinaires de la ville de Paris, qui lui donnaient le titre de roi de Navarre dans l'écrit qu'ils lui présentaient?

Si je n'étais que le roi de Navarre, leur dit-il, *je n'aurais que faire de pacifier Paris et la France; et toutefois, sans m'arrêter à cette formalité, sachez que je désire, plus que tout autre, de voir mon royaume en repos. Je ne suis point dissimulé, je dis rondement et sans feintise ce que j'ai sur le cœur: j'aurais tort de vous dire que je ne veux point une paix*

---

nemis un homme qui disposerait de sa pensée. Le fanatisme dans sa cruelle opiniatreté a déjà trop fait de mal, pour ne pas redouter et prévenir jusqu'à ses moindres apparences. Ce monstre paraît d'abord flatter l'orgueil humain et agrandir l'ame qui lui donne accès; mais bientôt il a recours à la ruse, à la perfidie, à la cruauté; il foule aux pieds toute vertu et devient le plus terrible fléau de l'humanité.

(2) Si le souverain bonheur, disait *Pline* à *Trajan*, consiste à pouvoir faire tout le bien qu'on veut, c'est le comble de la grandeur de faire tout le bien qu'on peut.

genérale, je la veux, je la désire. J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée; j'en suis jaloux; je lui ferai plus de bien, plus de grace et plus de miséricorde qu'elle ne m'en demande; mais je veux qu'elle m'en sache gré, et non au duc de Mayenne, ni au roi d'Espagne. S'ils lui avaient moyenné la paix et la grace que je lui veux faire, elle leur devrait ce bien; elle les tiendrait pour libérateurs et non pas moi, ce que je ne veux pas. Davantage, continua le monarque : *ce que vous me demandez de différer la reddition de Paris jusqu'à une paix universelle, qui ne peut se faire qu'après plusieurs allées et venues; c'est chose trop préjudiciable à ma ville de Paris, qui ne peut attendre un si long-temps; il est déjà mort tant de personnes de faim! Vous, monsieur le cardinal, en devez avoir pitié, ce sont vos ouailles, de la moindre goutte du sang desquelles vous serez responsable devant Dieu; et vous aussi, monsieur de Lyon, qui êtes le primat par-dessus les autres évêques. Je ne suis pas théologien; mais j'en sais assez pour vous dire que Dieu n'entend point que vous traitiez ainsi le pauvre peuple qu'il vous a recommandé.*

On lui entendit dire un jour, les larmes aux

yeux : *O Seigneur ! tu sais qui en est la cause ; mais donne-moi les moyens de sauver ceux que la malice de mes ennemis s'obstine à faire périr.*

Ventre-saint-gris, dit-il un jour en colère, en apprenant qu'un édit, portant augmentation de droits sur le sel, déterminerait les habitans des villages de la Bourgogne à se retirer dans la Franche-Comté, pour y trouver du sel à meilleur marché ; *ventre-saint-gris ! je ne veux pas qu'il soit dit que mes sujets quittent mes Etats, pour aller vivre sous un meilleur prince que moi ;* et cet édit fut révoqué.

Ces paroles ont un caractère d'autant plus touchant, plus remarquable, qu'elles rappellent malgré soi, les fatales conséquences de la révocation du célèbre édit de Nantes, qu'HENRI IV n'avait rendu, que pour éviter les maux dont la France devait avoir à gémir cent années après lui. Qui aurait dit à ce grand prince que, dans un siècle plus éclairé que le sien, l'esprit d'intolérance eût un jour renversé l'ouvrage de son amour et de ses lumières ?

Il fallait qu'HENRI IV fût persuadé comme Isocrate, *que l'opulence des citoyens est un fonds assuré pour les bons rois*, lorsqu'il répondit au *duc de Savoie*, qui lui demandait ce que lui valait la France dont la prospérité l'avait

frappé après tous les malheurs qu'elle venait d'éprouver :

La France me vaut ce que je veux..... Oui ! ce que je veux, répéta-t-il, *parce qu'ayant le cœur de mon peuple ; j'en aurai toujours ce que je voudrai*(1)*; au surplus, je ne compte point avec mes sujets ; comme je me fais aimer, ils croient que tous leurs biens sont à moi, et je pense que tous les miens sont à eux ; et si Dieu me fait la grace de vivre encore quelque temps, je veux qu'il n'y ait pas un paysan de mon royaume qui ne mette tous les dimanches* UNE POULE DANS SON POT.

---

(1) Quel est donc, justes Dieux, le destin d'un bon roi,
Qui dit, sans se flatter : TOUS LES COEURS SONT A MOI.
A cet empire heureux qu'il est doux de prétendre.

VOLTAIRE (*Mélanges de Poésies*).

Massillon avait dit avant ce poète ; « Quelle féli-
» cité pour le souverain de regarder son royaume
» comme sa famille, ses sujets comme ses enfans,
» de compter que leurs cœurs sont encore plus à lui
» que leurs biens et leurs personnes. La gloire des
» conquêtes et des triomphes a t-elle rien qui égale ce
« plaisir » !

« Il allait exécuter les projets de son cœur magnanime et paternel. Ayant jeté un regard sur la France,

Termes ennoblis par le sentiment ! Aucune autre expression n'aurait peut-être mieux défini le degré d'aisance et de bonheur dont ce prince désirait faire jouir la classe utile et respectable des laboureurs (1). C'est sans doute le cas de

---

il s'était dit à lui-même que cette terre fertile, ce peuple industrieux, cette nation souple et active, n'était pas faite pour renfermer un seul nécessiteux dans ses limites ; il s'était dit, que la nature ayant tout fait pour ce royaume, il ne restait au gouvernement qu'à vouloir le bien, et à ne point contrarier l'industrie nationale. Il s'était promis.... C'est au milieu de ses pensées augustes, c'est lorsqu'il veut le bonheur d'un peuple entier, qui en est digne ; c'est lorsqu'il a aperçu la possibilité de montrer au ciel une nation libre, tranquille et fortunée ; c'est lorsqu'il s'applaudit d'avoir trouvé le système de la *bienveillance universelle*, que, tout à coup, ce bon roi est percé de deux coups de poignard, et que ce visage, qui souriait toujours à son peuple, est tourné, sanglant et défiguré, vers le ciel....... Il faut autant accuser de ce grand forfait les passions haineuses, l'ambition, le fanatisme du siècle, que l'exécuteur même. »

(*Histoire de France*, par MERCIER).

(1) « Le meilleur Prince, a dit Duclos, n'est pas celui qui fait les hommes les plus heureux, mais le plus grand nombre d'heureux. Ceux à qui le sort des hommes

rappeler ici le vers caractéristique et si touchant de M. Gudin, vers qui concourut pour le prix en 1775, et que l'Académie jugea digne de servir d'inscription à la statue d'HENRI IV.

SEUL ROI DE QUI LE PAUVRE AIT GARDÉ LA MÉMOIRE.

L'une des circonstances de la vie de ce monarque, dans laquelle sa sollicitude et son amour pour ses sujets se montrent dans le jour le plus touchant, c'est lorsque, malade au lit, il entretient Sully des craintes qu'il a sur son Etat.

O mon ami, lui dit-il, *vous savez si c'est la mort que je redoute. Vous m'avez vu mille fois la chercher avec vous au milieu des combats ; mais mon peuple n'est pas heureux ; vous savez quels étaient mes projets pour sa félicité ; j'espérais achever mon ouvrage* (1)

---

est confié doivent toujours ramener leurs calculs à la somme commune, c'est-à-dire au peuple ».

(1) Est-ce parmi ce même peuple que devait se trouver le monstre qui ravit ce Prince à la France ? Une vie si chère et si glorieuse, illustrée par tant de victoires, tant de bienfaits, devait-elle jamais devenir la proie du plus vil des hommes ? O Français qu'il a tant

Vous ne me connaissez pas, disait un jour ce bon prince aux personnes qui l'exhortaient à ne pas se nourrir des idées sinistres dont il s'était frappé long-temps avant sa mort, *on me tuera un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous saurez ce que je valais, et la différence qu'il y avait entre moi et les autres hommes.*

Noble et touchante confiance d'un cœur juste et droit! elles se reproduisent involontairement à l'esprit, sur les lèvres, au fond du cœur, ces prophétiques, ces lamentables paroles qui n'annonçaient que trop le prix qu'on réservait à son amour, à ses bienfaits, et ses vertus. Le témoignage de sa vie entière, d'une vie devenue désormais la leçon des rois et des hommes, pouvait seul les arracher à l'ame sensible de ce prince.

La vérité, d'un accès si difficile à la cour, devait en trouver auprès d'un prince à qui le sentiment de ses grandes qualités fit dire un jour à l'ambassadeur de Rodolphe II:

---

aimés! pleurez le bon Roi; mais en le pleurant, songez que c'est le fanatisme et l'ambition qui l'ont frappé; c'est le plus grand de leurs forfaits.

(*Eloge d'Henri IV*, par la Harpe.)

Il

Il n'y a que les personnes qui sont dépourvues de vertus qui n'ont pas la force d'avouer leurs faiblesses.

Ce n'est pas le mérite de cette franchise qui manquait à Henri. Il connaissait ses faiblesses et les avouait avec la plus touchante candeur. Il en eut sans doute quelques-unes que, sous le rapport de l'exemple, il aurait pu, il aurait dû contenir dans de justes bornes. Aussi l'histoire les lui reproche-t-elle; mais l'histoire dit aussi : *Que la voix de l'amour ne balança jamais celle du devoir et de la justice, et puisque l'honneur et la gloire ont toujours eu le pouvoir de l'arracher aux plaisirs, on doit les reconnaître pour ses grandes et véritables passions* (1).

(Paroles de Sully).

« Ce qui me fâche de voir, dans la vie d'un si bon roi, a dit un auteur moderne, c'est l'injuste sévérité de son ordonnance sur les chasses. Il n'y a que les crimes, ajoute-t-il, qui devraient ôter l'honneur......

Les modernes Vandales abbataient la statue de ce prince. Témoin des excès auxquels se portaient ces forcenés, un honnête homme s'écrie avec douleur : « *Seul* » *roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.* « Il a fait » le code des chasses, » réplique vivement un de ceux

HENRI avait l'ame assez élevée pour dédaigner toute louange servile. Pierre Mathieu, qui avait été chargé d'écrire son histoire, lui lisait cet ouvrage, et ne dissimulait pas son penchant trop marqué pour les femmes (1). *A quoi bon*, dit ce prince, *révéler mes faiblesses?* L'historien lui fit sentir que cette leçon n'était pas moins utile pour son fils, que l'éloge de ses grandes et belles actions. *Oui*, répondit le roi, *il faut dire la vérité toute entière. Si on se taisait sur mes fautes, on ne croirait pas le reste; écrivez-les donc, afin que je les évite* (2).

---

qui avaient entendu cette courageuse et touchante exclamation.

(1) « Quiconque flatte ses maîtres les trahit, dit *Massillon*. La perfidie qui les trompe est aussi criminelle que celle qui les détrône. La vérité est le premier hommage qu'on leur doit; il n'y a pas loin de la mauvaise foi du flatteur à celle du rebelle. »

(*Petit Carême.*)

(2) Le plus sage est celui qui ne pense point l'être,
Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait, sans se flatter, le procès à son vice.

BOILEAU (Satire IV).

Cessez de me louer, disait l'empereur Julien à ses

Terminons les citations qui nous ont paru les plus propres à faire juger de l'ame et des sentimens de HENRI par l'immortel discours qu'il prononça à l'assemblée des notables de Rouen, discours auquel on appliquera toujours avec d'autant plus de raison le mot célèbre de Vauvenargues : *Les grandes pensées viennent du cœur*, que les sentimens qu'HENRI y exprime en faveur de son peuple, donnent la plus touchante preuve que ce prince

Préférait au bonheur d'en devenir le maître
La gloire de montrer qu'il méritait de l'être.

« Les rois ont deux souverains : DIEU ET LA
» LOI ; la justice doit présider sur le trône, et la
» douceur doit être à côté d'elle, Dieu étant le
» vrai propriétaire de tous les royaumes, et les
» rois n'en étant que les administrateurs (1). Ils

---

courtisans ; *ou ayez le courage de me blâmer quand je le mérite.*

Qu'elle est belle la réponse de Louis XII aux seigneurs de sa cour, qui invitaient ce prince à punir les auteurs d'un trait de satire lancé contre lui ! *Non, non*, dit ce prince, *ils me rendent justice ; ils me croient digne d'entendre la vérité.*

(1) « Ce n'est pas le souverain, c'est la loi qui doit régner sur les peuples, a dit *Massillon*, le souverain

» doivent représenter aux peuples celui dont ils » tiennent la place; ils ne règnent comme lui, » qu'autant qu'ils règnent en pères. Dans les » Etats monarchiques héréditaires, il y a une » erreur qu'on peut appeler aussi héréditaire, » c'est que le souverain est maître de la vie et

---

n'en est que le ministre et le dépositaire. C'est la loi qui doit régler l'usage de l'autorité et c'est par elle que l'autorité n'est plus un joug pour les sujets, mais une règle qui les conduit, un secours qui les protége, une vigilance paternelle qui ne s'assure leur soumission, que parce qu'elle s'assure leur tendresse. *Les hommes se croïent toujours libres quand ils ne sont gouvernés que par les lois :* leur soumission fait alors tout leur bonheur, parce qu'elle fait toute leur tranquillité et toute leur confiance. Les passions, les volontés injustes, les désirs excessifs et ambitieux, que les princes mêlent à l'usage de l'autorité, loin de l'étendre, l'affaiblissent ; ils deviennent moins puissans dès qu'ils veulent l'être plus que les lois : ils perdent en croyant gagner. Tout ce qui rend l'autorité injuste et odieuse, l'énerve et la diminue ; la source de leur puissance est dans le cœur de leurs sujets ; et quelqu'absolus qu'ils paraissent, on peut dire qu'ils perdent leur véritable pouvoir dès qu'ils perdent l'amour de ceux qui les servent ».

(*Petit Carême.*)

» des biens de ses sujets (1), et que, moyennant
» ces quatre mots : Tel est notre plaisir, il est
» dispensé de manifester les raisons de sa con-
» duite, ou même d'en avoir. Quand cela serait,
» il n'y a pas d'imprudence pareille à celle de se
« faire haïr de ceux auxquels on est obligé de
» confier à chaque instant sa vie, et c'est tomber
» dans ce malheur, que d'emporter tout de vive
» force.

---

(1) « La liberté que les princes doivent à leurs peuples, c'est la liberté des lois. *Le souverain est maître de la fortune et de la vie de ses sujets ;* mais il ne peut en disposer que selon les lois. Il ne doit connaître que Dieu au dessus de tout ; les lois doivent avoir plus d'autorité que les souverains. Un roi de France ne commande point à des esclaves ; il commande à une nation libre et belliqueuse, aussi jalouse de sa liberté que de sa fidélité, et dont la soumission est d'autant plus sûre, qu'elle est fondée sur l'amour de ses rois. Ses rois peuvent tout sur elle, parce que sa tendresse et sa fidélité ne mettent point de bornes à son obéissance ; mais il faut aussi que ses rois en mettent eux-mêmes à leur autorité, et qu'ils n'exigent de soumission que ce que les lois leur permettent d'en exiger, autrement, ils ne sont plus les pères et les protecteurs de leurs peuples, ils en sont les ennemis et les oppresseurs ; ils ne régnent plus sur leurs sujets, ils les subjuguent ».

(*Petit Carême*).

« Persuadé de ces principes, que tout l'artifice
» du courtisan ne bannira jamais du cœur de
» ceux qui auront mes sentimens, je déclare
» que je n'ai pas voulu que l'assemblée se fît par
» des députés nommés par le souverain, et
» toujours aveuglément asservis à ses volontés;
» mais que mon intention a été qu'on y admît
» librement toutes sortes de personnes, de quel-
» que état et condition qu'elles pussent être,
» afin que les gens de mérite et de savoir eussent
» le moyen d'y proposer sans crainte ce qu'ils
» croiraient nécessaire pour le bien public. Je
» ne prétends encore, en ce moment, leur
» prescrire aucunes bornes; je leur enjoins seu-
» lement de ne pas abuser de cette permission
» pour l'abaissement de l'autorité royale, qui
» est le principal nerf de l'Etat, de rétablir
» l'union entre ses membres, de soulager les
» peuples, de décharger le trésor royal d'une
» quantité de dettes auxquelles ils le voyent
» sujet, sans les avoir contractées, de modérer
» avec la même justice les pensions excessives,
» sans faire tort aux nécessaires, afin d'établir
» pour l'avenir un fonds suffisant et clair pour
» l'entretien des gens de guerre.

» Je n'aurai aucune peine à me soumettre à des
» moyens que je n'aurai point imaginés moi-même,

» d'abord que je sentirai qu'ils ont été dictés
» par un esprit d'équité et de désintéressement.
» On ne me verra point chercher dans mon âge,
» dans mon expérience et dans mes qualités
» personnelles, un prétexte bien moins frivole
» que celui dont les princes ont continué de
» se servir, pour éluder la sainteté des lois. Je
» montrerai, au contraire, par mon exemple,
» qu'elles ne regardent pas moins les rois pour
» les faire observer, que les sujets pour s'y sou-
» mettre.

» Si je faisais gloire de passer pour un excellent
» orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paro-
» les que de bonne volonté; mais mon ambition
» tend à quelque chose de plus haut que de parler.
» *J'aspire aux glorieux titres de libérateur et de*
» *restaurateur de la France*. Par la grace divine,
» par les bons conseils de mes serviteurs, qui
» ne font point profession des armes, par l'épée
» de ma brave et généreuse noblesse, par mes
» peines et par mes labeurs, je l'ai sauvée de
» perte; sauvons-la à cette heure de ruine.
» PARTICIPEZ, MES SUJETS (1), à cette seconde

---

(1) Sentiment généreux et sublime! qui repousse toute idée de pouvoir absolu, sans inconvéniens, sans

» gloire, comme vous avez participé à la pre-
» mière. Je ne vous ai point appelés comme mes
» prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver
» aveuglément mes volontés ; je vous ai fait
» assembler pour recevoir vos conseils, pour
» les croire, pour les suivre; en un mot, pour

---

doute, sous un prince juste, ferme, sage, éclairé, mais dangereux, sous tout autre. Définition touchante! image toujours chère d'un gouvernement libéral et paternel, plus jaloux de fonder sa puissance sur l'amour et sur la confiance de tout un peuple, que sur la privation de tous ses droits, sur l'asservissement de toutes les volontés.

De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse ;
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois ;
Qu'un grand roi n'a de frein que sa volonté même,
Qu'il doit tout immoler à sa grandeur suprême,
Qu'aux larmes, qu'au travail le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné ;
Que, s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime,
Ainsi de piége en piége, et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'austère pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image.
Hélas! ils ont des rois égaré le plus sage.

(Racine, *Athalie*).

» me mettre en tutelle entre vos mains (1). C'est
» une envie qui ne prend guère aux rois, aux
» barbes grises, aux victorieux comme moi;
» mais la tendresse que je porte à mon peuple
» et le désir que j'ai de conserver mon Etat,

---

(1) On aimera toujours la réponse pleine de dignité et de force d'HENRI IV à la duchesse de Beaufort (*Gabrielle d'Estrées*), qui, s'étant cachée derrière une tapisserie pour écouter ce discours, témoigna sa surprise au roi de lui avoir entendu dire qu'il se mettait en tutelle; VENTRE-SAINT-GRIS, reprit avec vivacité HENRI, qui, à son tour, paraissait étonné qu'on pût se méprendre sur le sens d'une expression qui lui avait été dictée par un sentiment paternel; *ventre-saint-gris, cela est vrai; mais je l'entends avec mon épée au côté.*

On ne perd les états que par timidité.

VOLTAIRE.

Ce que Henri ne disait que pour lui dans cette occasion, Elisabeth l'a dit avec raison pour tous les souverains.

Les sceptres, lui écrivait-elle, *sont des tisons enflammés qui doivent brûler les mains de ceux qui osent les toucher.* Politique invariablement juste et conservatrice du repos des peuples, mais dont Elisabeth abusa pour faire périr injustement sur un échafaud l'infortunée Marie Stuart, sa rivale en mérite et en beauté.

» me font trouver tout facile, tout honorable ».

« Cette éloquence du cœur dans un héros, a dit *Voltaire*, est bien au dessus de toutes les harangues de l'antiquité ».

En aucun temps, si ce n'est celui où parut l'édit de 1499, par lequel *Louis XII ordonnait que l'on suivît toujours la loi malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher au monarque ;* en aucun temps, la philosophie, assise sur le trône, n'avait établi entre les principaux membres de l'Etat et le souverain une communauté de droits et d'amour, plus glorieuse à la mémoire des princes, plus douce et plus chère à la reconnaissance des peuples.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

L'AME N'A POINT DE SECRET QUE LA CONDUITE NE RÉVÈLE. C'est en donnant lui-même l'exemple des devoirs qu'il enseignait, qu'HENRI va révéler tous les secrets, toutes les vertus de son cœur.

Rousseau a dit avec raison : « Il est plus difficile de réparer ses torts, que de s'empêcher d'en avoir ».

D'après ce principe, combien ne doit-on pas admirer la manière grande et généreuse avec laquelle HENRI répara les siens envers le colonel allemand Schomberg, qui suivait, ainsi que sa troupe, les drapeaux de ce prince.

La veille de la bataille d'Ivri, ce colonel s'était vu forcé, par la mutinerie des soldats, à demander l'argent qui leur était dû, en ajoutant qu'aucun d'eux ne prendrait part à l'action s'ils n'étaient payés : *Comment, colonel,* répondit le roi avec aigreur, *est-ce le fait d'un homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre*

des ordres pour combattre? Schomberg se retira sans rien répliquer.

Le lendemain, jour de la bataille, et après avoir rangé ses troupes, Henri se souvint de ce qui s'était passé la veille, et voulut réparer sa faute: *Colonel*, lui dit-il publiquement, *nous voici dans l'occasion; il peut se faire que j'y demeurerai : il n'est pas juste que j'emporte avec moi l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous. Je déclare donc que je vous tiens pour un homme de bien et incapable d'une lâcheté; embrassons-nous* (1). *Sire*, lui répon-

---

(1) « Heureux, a dit un sage, celui qui se respecte » assez pour rentrer dans l'ordre au seul souvenir » d'un homme » !

Corneille et *Massillon* ont reproduit cette touchante pensée, quand le premier met dans la bouche d'Andromède ces paroles dignes d'un grand roi :

Les Dieux ne nous font part de leur sacré pouvoir,
Que pour le mesurer aux règles du devoir....
Heureux est donc le prince, heureux sont ses projets,
Quand il se fait justice ainsi qu'à ses sujets;

Et que le second invite ses augustes auditeurs à se tenir honorés de l'aveu des fautes qu'ils pourraient commettre.

« Il n'est pas honteux aux princes de se tromper,

dit aussitôt le colonel, que des paroles aussi généreuses avaient animé des plus nobles sentimens, *Sire, en me rendant l'honneur, vous m'ôtez la vie; car j'en serais indigne, si je ne la perdais aujourd'hui au service de Votre Majesté; j'en aurais mille que je voudrais les répandre toutes à vos pieds.*

Le brave Schomberg ne tint que trop parole; c'est dans les plaines d'Ivri qu'il crut devoir mourir pour un roi dont la haute vertu savait inspirer tous les sacrifices.

Ce n'était point seulement aux sentimens héroiques de cette nature que s'ouvrait le cœur d'HENRI; *l'amitié*(1)!

Que les rois,..................

a dit un de nos plus grands poètes,

Sont assez malheureux pour ne connaître pas,

remplissait son cœur tendre et sensible.

» malheur inévitable à l'autorité. Il leur est même
» glorieux d'en convenir. Les variations qui ramènent
» au vrai affermissent l'autorité au lieu de l'affaiblir;
» ce n'est donc pas se démentir que d'avouer une
» méprise, c'est au contraire faire preuve d'équité et
» de droiture ». (*Petit Carême.*)

(1) Quand Jupiter jeta l'homme sur la terre
Il prévit ses besoins, et plaignit sa misère.

Je croirais que Sully ne m'aime plus, disait HENRI à la reine, *s'il ne me remontrait souvent ce qu'il estime être pour l'honneur et la gloire de ma personne, le soulagement de mon peuple et l'amélioration de mon royaume. Vous*

Il dit aux passions : disputez-vous le choix
De rendre l'homme heureux, et dictez-lui vos lois.
La tendre amitié vint s'offrir la première.

Dans le bonheur, elle ajoute à notre joie ; dans les revers, elle relève notre ame qui était près de succomber. (*Xénophon.*)

Mon ami est un autre moi-même, a dit *Pythagore* qui connut, qui sentit si bien l'amitié et qui avait toute sa philosophie dans son cœur. *Quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul, et cependant nous ne sommes pas deux.*

Noble et tendre amitié, je te chante en mes vers,
Du poids de tant de maux semés dans l'univers,
Par tes soins consolans, c'est toi qui nous soulages.
Trésor de tous les lieux, bonheur de tous les âges,
Le ciel te fit pour l'homme ; et tes charmes touchans
Sont nos derniers plaisirs, sont nos premiers penchans.
Qui de nous, lorsque l'ame, encore naïve et pure,
Commence à s'émouvoir, et s'ouvre à la nature,
N'a pas senti d'abord, par un instinct heureux,
Le besoin enchanteur, ce besoin d'être deux.

DUCIS.

croyez que Rosny me flatte aux petites brouilleries que nous avons ensemble ; vous en penseriez tout autrement si vous saviez les grandes libertés qu'il prend à me dire mes vérités : de quoi encore que je me mette en colère, si ne lui en veux-je pas pour cela ; car voyez-vous, ma mie, il n'y a pas d'esprits si droituriers qui ne trébuchassent tout-à-fait, s'ils n'étaient relevés, lorsqu'ils choppent, par les admonitions de leurs loyaux serviteurs et bien prudens amis (1).

Amitié ! pour la seconde fois, on te vit sur le trône.

Un touchant exemple en avait été donné par Louis XII et d'Amboise ; il était réservé à Henri et à *Sully* d'en offrir un qui ne devait rien laisser à désirer sous le rapport des lumières et de la politique, comme sous celui du sentiment lui-

(1) C'est avec mon ami que ma raison s'épure,
Que je cherche la paix, des conseils, un appui :
Je me soutiens, m'éclaire, et me calme avec lui.
Dans des piéges trompeurs si ma vertu sommeille,
J'embrasse, en le suivant, sa vertu qui m'éveille.
Dans le champ varié de nos doux entretiens,
Son esprit est à moi, ses trésors sont les miens.

L'Abbé Delille.

même « *Les ames humaines ont besoin d'être accouplées pour valoir tout leur prix* ».

Mon ami, lui mandait-il un jour, *venez me voir; il s'est passé quelque chose ce matin dans mon sein, pourquoi j'ai à faire de vous.*

Une autre fois :

Mon ami, il m'est arrivé ce matin le plus grand chagrin domestique que j'aie jamais eu; j'acheterais beaucoup votre présence; car vous êtes le seul à qui j'ouvre mon cœur et par les conseils duquel je reçoive du soulagement (1).

---

(1) « Ton corps souffre-t-il, a dit *Menandre*, fais » appeler ton médecin. Ton ame est-elle dans la tris» tesse, dans la langueur, fais appeler ton ami; la « douce voix de l'amitié est un remède sûr contre les « afflictions du cœur ».

O Henri IV! *O Sully!* O doux épanchemens des cœurs! soins consolans de l'amitié! C'était auprès de *Sully* que Henri IV allait oublier ses peines, c'était à lui qu'il confiait toutes ses douleurs. Les larmes d'un grand homme coulaient dans le sein d'un ami. La franchise guerrière et la douce familiarité animaient leurs entretiens. Il n'y avait plus de sujet; il n'y avait plus de roi. L'amitié avait fait disparaître les rangs: mais cette amitié, si tendre, était en même temps courageuse et sévère de la part de *Sully*. A travers les murmures flatteurs des courtisans, *Sully* faisait enten-

Sully

Sully avait un fils malade. Henri lui envoya son médecin et lui écrivit en ces termes :

Mon ami, vous savez que je ne vous aime pas assez peu pour croire que je n'y allasse

---

dre la vérité. Il estimait trop Henri IV, il s'estimait trop lui-même pour parler un autre langage ; tout ce qui eût avili l'un et corrompu l'autre était indigne de tous deux ».

(Thomas, *Eloge de Sully.*)

Comment la franchise de Sully eût-elle pu déplaire à Henri ? Un jour qu'on excitait ce prince à punir l'auteur d'un écrit sur la cour ; *Je me ferais conscience, répondit-il, de fâcher un honnête homme pour avoir dit la vérité.*

Je ne prends point pour juge une cour idolâtre ;
Paulin, je me propose un plus ample théâtre,
Et, sans prêter l'oreille à la voix des flatteurs,
Je veux, par votre bouche, entendre tous les cœurs.
Vous me l'avez promis...... le respect et la crainte
Ferment autour de moi le passage à la plainte ;
Pour mieux voir, cher Paulin, et pour entendre mieux,
Je vous ai demandé des oreilles, des yeux ;
J'ai mis même à ce prix mon amitié secrète ;
J'ai voulu que des cœurs vous fussiez l'interprète,
Qu'au travers des flatteurs, votre sincérité,
Fît toujours jusqu'à moi passer la vérité.

(*Bérénice, tragédie. Discours de Titus*).

Racine eût mis ces paroles dans la bouche d'Henri IV, qu'on y aurait également reconnu Titus.

moi-même, si ma présence était nécessaire à votre cœur affligé.

Un prince que l'amitié captivait à ce point, un prince qui savait gré à ses amis d'oser quelquefois lui dire les vérités les plus austères, ne pouvait manquer de donner, en toute occasion, à ses sentimens pour *Sully,* le caractère et le charme des ames tendres. Les arts comme l'histoire se sont emparés du trait suivant pour en éterniser la mémoire.

Sully s'était attiré la haine des courtisans(1) par son austère franchise, par sa probité et par sa droiture. Sa perte fut donc résolue, et la plus insidieuse calomnie fut mise en jeu, pour détacher le roi de son ami. Avec tout autre que HENRI, qui s'était fait les idées les plus précises et les plus justes de l'amitié, Sully aurait peut-être été sacrifié à ses ennemis (2). Heureusement

---

(1) Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste..

Il n'est rien, disait *Sully,* dont il soit plus difficile de se défendre que d'une calomnie travaillée de main de courtisan.

(2) On demandait à Denis le Jeune la cause de la disgrace de Platon? *De tous les maux qui affligent un tyran,* répondit-il, *le plus dangereux est d'avoir des amis qui lui cachent la vérité. Je suivis leurs avis, j'éloignai Platon....* « Que le Seigneur, disait autre-

pour tous deux, pour la France elle-même, « la majesté royale rompit le silence, quand la » vertu s'obstinait à le garder ». Ce n'était pas la première fois que l'ascendant des qualités de *Sully* ramenait ce prince aux résolutions les plus généreuses; mais laissons parler HENRI, afin de ne point affaiblir tout ce que cette ouverture du cœur du monarque envers son sujet peut avoir de sublime et de touchant.

Venez çà, lui dit le roi, qui désirait un éclaircissement, *n'avez-vous rien à dire? — Non, Sire*, lui répondit Sully. — *Oh! si ai moi bien à vous*, répliqua HENRI, qui l'embrassa aussitôt. *Mon ami*, lui dit alors ce bon prince, *je ne saurais souffrir, après vingt-trois ans d'expérience et de connaissance de l'un de l'autre, les froideurs et les dissimulations dont nous avons usé depuis un mois..... Et pour cette cause, j'ai pris la résolution de vous tenir tous les beaux discours qu'on m'a fait de vous, les artifices dont on a usé pour vous brouiller avec moi, et ce qui m'en est resté sur le cœur, vous priant de faire le sem-*

---

fois un saint roi, confonde ces langues trompeuses et ces lèvres fausses qui cherchent à nous perdre, parce qu'elles ne cherchent qu'à nous plaire ».

(*Petit Carême*).

blable ; car je veux que vous et moi sortions d'ici contens l'un de l'autre(1)..... *Et, partant comme je veux vous ouvrir mon cœur, je vous prie de ne rien déguiser de ce qui se passe dans le vôtre.* Sully, pénétré jusqu'au fond de l'ame des bontés de son maître, se précipite à ses pieds ; mais ce noble transport peut ressembler à l'humiliation d'un coupable ; HENRI craint qu'on ne fasse un second outrage à l'innocence : *Relevez-vous*, s'écrie le roi avec toute la vivacité, avec toute la sollicitude du sentiment (2) ; RELEVEZ-VOUS, MON AMI ; ON NOUS OBSERVE ; ON CROIRAIT QUE JE VOUS PARDONNE.

Inspiration sublime, que l'amitié reproduira sans cesse à l'admiration des hommes ; l'amour lui-même eût voulu la dérober à la tendresse d'HENRI.

HENRI, qui venait de porter la consolation et la joie dans le cœur de son ami, ne crut pas devoir s'en tenir à cette seule justice.

---

(2) La Fontaine qui vécut pour l'amitié et par l'amitié, (qu'on se rappelle le mot qui sortit tout entier de son cœur, *J'y allais*) La Fontaine a dit avec raison :

Un songe, un rien, tout nous fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'on aime.

(1) Ne souffrons pas de cicatrices dans l'ame de notre ami, a dit *Pythagore*.

« Quelle heure est-il, demanda le roi aux
» courtisans qui paraissaient avoir trouvé cette
» conversation bien longue ? — Assez tard,
» Sire, lui répondit-on. — Je vois ce que c'est,
» Messieurs, dit le monarque ; il y en a de vous
» auxquels cet entretien a plus ennuyé que moi.
» Afin de les consoler, je veux bien vous dire
» que j'aime Rosny plus que jamais; et vous,
» mon ami, poursuivit-il, en se tournant de
» son côté, continuez à m'aimer et à me servir
» comme vous l'avez toujours fait (1) ».

---

(2) . . . . . . Il importe aux monarques
Qui veulent aux vertus rendre de dignes marques,
De les savoir connaître, et non pas ignorer
Ceux d'entre leurs sujets qu'ils doivent honorer.

« Quelle peut être la cause de la haine que tu ins-
» pires à mes courtisans, demandait un roi de Perse à
» l'un de ses ministres, jeune encore, dont il avait
» fait son ami, et qui opposait le plus imperturbable si-
» lence aux attaques continuelles dont il était l'objet ?
» Cette haine est violente, ne pourrais-tu la faire ces-
» ser? — O roi, répondit le ministre, j'ai fait usage de ta
» puissance pour le bonheur de tes sujets et pour ta
» gloire : à mesure que je conciliais l'affection de ton
» peuple et ton cœur, j'éloignais de moi mes anciens
» amis, mes égaux et tous les ennemis de ta justice ;
» Je ne connais plus qu'un moyen pour les ramener,
» *c'est de faire des fautes*. — Poursuis, répliqua vive-

Ami à la manière des autres hommes, son ame sensible et ardente s'abandonnait quelquefois à toute la fougue du sentiment, à toute l'impétuosité d'une véritable passion.

Dans un conseil que tenait le roi, Sully repoussait avec chaleur les propositions du duc d'Epernon. Celui-ci se croit offensé et lui propose un duel :

Ose combattre, s'écrie avec vivacité HENRI; *je serai ton second* (1).

Gardons-nous d'analiser ce mot qui est sans exemple dans l'histoire des souverains, et qui imprime un caractère particulier aux sentimens de ce prince pour son ami. En le commentant, on lui ôterait sa touchante originalité, son charme, sa force, on lui ôterait, enfin, ce je ne sais quoi, qui confond si bien notre amour pour HENRI avec notre estime pour *Sully*.

L'amitié va faire sentir son heureuse influence

» ment le roi, que le grand sens et la justesse de ce
» mot avaient frappé; continue à me servir comme
» tu l'as toujours fait, et ne crains rien : Le soleil ne
» doit pas cesser d'éclairer parce que sa lumière blesse
» les yeux des oiseaux de nuit ».

(1) O divine amitié. . . . .
Seul mouvement de l'ame dont l'excès soit permis.
VOLTAIRE.

dans l'action immortelle que nous allons rapporter.

La vertu, a dit Rousseau, *n'appartient qu'à un être faible par sa nature et fort par sa volonté........ L'homme vertueux est celui qui sait vaincre ses affections; car alors il suit sa raison, sa conscience; il fait son devoir, il se tient dans l'ordre, et rien ne l'en peut écarter* (1).

Gabrielle d'Estrées se plaignait toujours de Sully, et cherchait à brouiller le monarque avec l'ami. Quelque temps avant l'entrevue que le roi voulait avoir avec sa maîtresse à ce sujet, il avait dit à Sully : *Venez avec moi, mon ami, vous verrez que les femmes ne me possèdent pas* (2).

C'est à la fin de cette entrevue que ce prince, indigné de la manière dont Gabrielle s'y était oubliée envers son ministre, qu'elle accusait de duplicité et de perfidie, crut devoir venger l'honneur de son ami outragé.

---

(1) Emile.

(2) L'idée seule de *Sully* était pour HENRI ce qu'est la présence de l'Etre Suprême pour l'homme juste, un frein pour le méchant, un encouragement pour le bien.

Pardieu, Madame, c'est trop : je vois bien qu'on vous a dressée à ce beau manège pour essayer de faire renvoyer un serviteur que j'aime, et dont je ne puis me passer. Je vous déclare que si j'étais réduit à la nécessité de choisir de perdre l'un ou l'autre, JE ME PASSERAIS MIEUX DE DIX MAITRESSES COMME VOUS, QUE D'UN SERVITEUR COMME LUI (1).

Ce fut après cette courageuse apostrophe à la femme qu'il aimait le plus tendrement, et en sortant avec *Sully* de l'appartement de Gabrielle, qu'il prit la main de son ami, et qu'il lui dit avec toute la candeur d'une ame qui s'applaudit d'un devoir qui avait coûté à remplir :

Eh bien ! Sully, ai-je tenu bon ?

Mot charmant, plein de graces, et d'une simplicité d'autant plus touchante, qu'il n'est peut-être aucun de nous qui ne l'ait dit dans la première jeunesse, pour faire preuve de courage, ou

(1) Quand aux feux les plus beaux un monarque défère,
Il s'en fait un plaisir, et non pas une affaire,
Et regarde l'amour comme un lâche attentat
Dès qu'il veut prévaloir sur la raison d'État.

« Tous les sentimens que nous dominons sont légitimes, tous ceux qui nous dominent sont criminels ».

dans un âge plus mûr pour mériter le suffrage si doux d'un ami.

Quand les faiblesses ne terminent point les grandes actions, les grandes actions font doubler les faiblesses (1). *Il est trop difficile d'être toujours vertueux*, a dit avec raison l'auteur d'Anacharsis.

Mademoiselle d'Entragues qui, depuis la mort de Gabrielle, avait acquis tout pouvoir sur le cœur du roi, était parvenue à en obtenir un écrit par lequel il promettait de l'épouser dans l'année, si elle mettait un fils au monde: ce fils était venu, l'année allait finir, et l'ambitieuse marquise pressait le roi de remplir sa promesse. Henri, qui ne savait à quoi se résoudre dans la circonstance délicate où il se trouvait, fit appeler *Sully*, lui montra cette promesse, et lui demanda ce qu'il en pensait.

Sully, ayant lu cet écrit, le rendit au roi avec une froideur qui témoignait assez qu'il ne l'approuvait pas.

Là, là, lui dit Henri, *ne faites pas tant le discret; vous pouvez, sans m'offenser, dire et faire tout ce que vous avez dans l'esprit, c'est un dédommagement qu'il est juste que*

---

(1) La Harpe.

je vous accorde pour les trois cent mille francs que je vous ai arrachés.

Sully, prenant au mot chacune des paroles d'HENRI, et n'écoutant que l'honneur d'un maître qu'il aimait, lui redemanda l'écrit qu'il lui avait rendu et le déchira sous ses yeux (1).

Comment, s'écrie HENRI, *que prétendez-vous faire ; vous êtes donc fou? — Oui, Sire,* lui répondit Sully, *je suis un fou ; plût au ciel que je le fusse tout seul en France !*

---

(1) Nouveau Sully, le chancelier *Voisin* a laissé un exemple de cette vertu forte et courageuse, qui ne meure pas dans la mémoire des hommes. Ce magistrat ayant appris qu'un scélérat avait trouvé assez de protection pour obtenir des lettres de grace, vint trouver Louis XIV dans son cabinet : « Sire, lui dit-il en lui parlant du coupable, V. M. ne peut accorder des lettres de grace dans un pareil cas ». — Je les ai promises, répondit le roi qui n'aimait pas à être contredit ; allez me chercher les sceaux. — Mais, Sire. — Faites ce que je veux. Le chancelier apporta les sceaux. Le roi scelle les lettres, et rend les sceaux à Voisin. « Ils sont pollués, dit celui-ci en les repoussant sur la table, je ne les reprends plus ». Quel homme, s'écrie *Louis XIV,* que l'irrésistible vertu de ce magistrat avait ému d'estime et d'admiration. Le monarque aussitôt jette les lettres de grace au feu. « *Je reprends les sceaux,* dit alors le chancelier, *le feu purifie tout* ».

Henri estimait le courage et la vertu ; loin d'en vouloir à son ami, la charge de grand-maître de l'artillerie devint la récompense de sa généreuse hardiesse. Pour peu que l'on considère l'inviolable et vertueuse austérité des principes de *Sully*, on est tenté de dire avec La Harpe, « que de tous les rois du monde, il n'y avait peut-être qu'Henri qui pût employer *Sully* ». La Harpe ne pouvaient faire un plus bel éloge du monarque et de son ami.

L'estime et l'affection qu'Henri portait à *Sully*, s'étendait naturellement à tous ceux de ses serviteurs dont il avait éprouvé le zèle et la fidélité. On se rappelle toujours avec plaisir son trait de bonté envers La Noue, qu'il avait qualifié de *grand homme de guerre*, et plus encore de *grand homme de bien* (1). Le jour de la glorieuse entrée d'Henri IV à Paris, après son abjuration à S.-Denis, des sergens allaient arrê-

---

(1) « Tous les hommes de bien dont Henri IV marchait environné, semblaient une postérité de La Noue.

« Il fut dans un temps de guerre civile le miroir de l'honneur. Ses vertus furent d'abord l'inutile censure de son siècle, elles en furent ensuite le modèle. »

(Ch. Lacretelle. *Hist. de France pendant les guerres de religion*.)

ter les bagages de La Noue, pour des engagemens que son père avait contractés pour la défense du trône. La Noue vint se plaindre au roi d'une violence aussi marquée. *Mon ami*, lui dit publiquement HENRI, *il faut payer ses dettes, je paye bien les miennes.* Le roi, qui n'avait pas d'argent, tire La Noue à l'écart et lui donne ses pierreries, pour qu'il les engage au lieu et place des bagages qu'on lui avait retenus.

Ce mot affectueux, et plein d'équité, était d'autant plus heureux dans la circonstance mémorable où il fut dit, qu'il disposait naturellement les esprits en faveur de ce prince, et donnait la garantie la plus douce de son caractère et de ses principes.

Ainsi qu'on vient de le voir par *La Noue*, HENRI n'était pas toujours en position de faire à ses anciens compagnons d'armes tout le bien qu'il eût désiré. On connaît à ce sujet son mot sur Crillon :

J'étais sûr de lui; j'avais à gagner les autres (1).

---

(1) Philopémen, appelé le dernier des Grecs, engageait les Spartiates à ne pas prodiguer leurs richesses

Et cet autre sur le président Jannin :

Je dore quelques-uns de mes sujets pour cacher leur malice ; mais pour lui, j'en ai toujours dit du bien sans lui en faire.

Quel roi était donc cet Henri, qui, jugeant du cœur de ses amis par le sien, faisait son bonheur de penser qu'ils attachaient plus de prix à son estime et à son amour, qu'à la possession de richesses dont il n'eût pu les combler qu'aux dépens de son peuple !

Et vous, fidèles compagnons de sa fortune et de sa gloire ! *Rosny, Crillon, d'Espinai, Retz, Matignon, Bellegarde, Biron* (1), *Luillier, Brissac, Montmorenci*, que l'ame française et le génie de *Gérard* ont si heureusement rappelés à notre estime et à notre amour ; dans son tableau vraiment national de l'Entrée

---

pour gagner et corrompre leurs amis, gens de bien, parce qu'ils pouvaient toujours compter sur leurs services et sur leurs vertus, mais à les employer plutôt pour acheter et gagner les méchans : *Il vaut mieux*, disait-il, *fermer la bouche à ses ennemis qu'à ses amis.*

(1) Biron (Charles de Gontaut de).

Qui depuis..... mais alors il était vertueux.

Voltaire.

d'Henri IV a Paris ! vous aussi, *Lanoue*, *Mornay*, *du Vic*, *Humières*, *Givri*, *Biron* (1), *d'Aubigné*, *Harlai* (*Achille*), *Lesdiguières*, *Sanci*, *Jannin*, *Villeroi*, qui composiez sa famille d'élite, vous tous enfin qui le serviez de vos talens ou de votre épée, et toujours de votre cœur, qu'étiez-vous donc vous-mêmes, pour être dignes en tout de celui que le ciel vous avait donné pour maître et pour ami ?

« De même que l'homme de génie produit » des imitateurs, l'homme vertueux dispose à » l'amour du bien tous les êtres qui sont en » relation avec lui ».

Un roi qui sait régner nous fait ce que nous sommes,
Les regards d'un héros produisent les grands hommes.

D'Aubigné, qui avait été élevé, comme il le dit lui-même, aux pieds de son roi, et à l'inaltérable franchise duquel Henri aimait à rendre justice par ces mots si connus : *la parole de d'Aubigné mécontent vaut la reconnaissance d'un autre*, d'Aubigné, disons-nous, que ce prince enrichissait plus de son estime et de son

---

(1) Biron (Armand de Gontaut de), tué au siége d'Epernay, en 1592.

amitié que de ses libéralités, accusait quelquefois son maître d'indifférence et d'ingratitude.

On rapporte que ce gentilhomme, qui couchait dans la chambre du roi, dit un jour à *La Force* qui avait son lit près du sien : *La Force, notre maître est le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre. La Force*, qui sommeillait, lui demanda ce qu'il disait : *Sourd que tu es*, s'écria le roi qu'on croyait endormi, *il te dit que je suis le plus ingrat de tous les hommes.* —Dormez, Sire, répondit *d'Aubigné*; dormez, nous en avons bien d'autres à dire.

« Le lendemain, dit d'Aubigné dans ses mémoires, le roi ne me fit pas plus mauvaise mine, mais aussi il ne me donna pas un sou de plus ».

Qui ne voit ici qu'en confondant quelquefois la condition du monarque avec celle du sujet, Henri se rendait plus cher à ceux dont il semblait devenir l'égal!

La saillie, ou plutôt la boutade de d'Aubigné rappelle une réplique moins libre et plus naturelle, qu'on attribue au duc de Bellegarde. Le roi engageait ce seigneur, qui couchait à côté de lui, à se démettre de quelques-unes de ses charges en faveur de personnes qu'il voulait gagner par ses libéralités. Ses demandes se renouvelaient fréquemment. « Sire, lui dit Belle-

garde avec une sorte d'impatience, j'ai consenti chaque fois à ce que vous vouliez ; mais pour Dieu, ne me réveillez plus.

Henri autorisait lui-même par sa franchise et par sa gaîté les libertés dont ses plus fidèles serviteurs usaient envers lui (1).

On se rappelle la plaisanterie qu'il fit au duc de Mayenne, qui était replet, et qu'il prit un jour plaisir à fatiguer dans une promenade que le duc faisait avec lui : *Mon cousin*, dit le roi, qui avait pitié de le voir en sueur et tout essoufflé, *c'est la seule vengeance que je prendrai jamais de vous.* Si ce n'est pas aimer, que de se venger comme cela, qu'est-ce donc ?

---

(1) Malgré l'extérieur grave dont la majesté royale semble imposer la nécessité, Henri se livrait volontiers à la douce joie, à la confiance, à l'abandon que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sait se plier aux douceurs de la vie privée ; il ne perd rien à s'abaisser en particulier, pourvu que, hors de cette sphère, il se montre également capable des devoirs de son rang ; mais le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître.

(*Mémoires de Sully*).

Ce n'est pas seulement comme ami qu'on chérit et qu'on révère ce prince; c'est comme époux, c'est comme père surtout qu'il est doux de le connaître ; aussi son intérieur offrait-il le tableau d'un ménage ordinaire. La vie privée est la pierre de touche des hommes; *c'est là qu'il faut les guetter*, dit Montaigne, *la nature est toujours prise sur le fait.*

Qui n'aime à se le peindre aux couches de la reine ! il va, vient, embrasse tous ceux qu'il rencontre ; il les amène tous voir le dauphin qui venait de naître ; il perdit même son chapeau dans la foule. La *Boursier* lui ayant représenté que ce grand concours de monde pouvait incommoder Marie de Médicis : *Tais-toi, sage-femme*, dit-il en lui frappant sur l'épaule, *cet enfant est à tout le monde;* IL FAUT QUE CHACUN LE VOIE ET S'EN RÉJOUISSE. Il rendait à sa femme les soins les plus assidus. Son lit même fut tendu dans sa chambre, et il couchait à côté d'elle.

S'agit-il de ses enfans ? Quel spectacle plus touchant, que de voir le vainqueur de Jarnac et d'Ivri, marchant *à quatre pattes* et portant son jeune fils sur le dos ! Un ambassadeur le surprend à ce jeu paternel. *C'est vous, monsieur le duc*, dit le prince, qui n'avait pas changé

de posture, *avez-vous des enfans ?* — Oui, Sire : — *En ce cas*, ajouta-t-il, *permettez que j'achève le tour de la chambre.*

Combien Plutarque eût aimé à recueillir chacun de ces traits, qui peignent si bien l'ame simple et aimante du bon Henri !

« C'est à toutes les choses qui sont d'inspiration, a dit avec raison Montaigne, et dans lesquelles le cœur seul est en jeu, qu'il faut s'arrêter, plutôt qu'à celles qui sont de commande et préparées. De la fréquence et de la liaison de toutes ces choses entre elles, sortent, comme tout d'un jet, le naturel et les inclinations.

Henri triomphait à Ivri et parcourait le champ de bataille pour faire cesser l'effusion du sang.

Epargnez les Français ! criait-il aux soldats animés par la victoire, *épargnez les Français !* Mot paternel ! qui dit assez de quel douloureux sentiment son ame était affectée d'avoir à combattre des sujets qui persistaient à méconnaître sa tendresse et son amour. L'analogie de ce mot touchant avec ce vers si connu de la *Henriade :*

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père,

prouverait encore, s'il le fallait, que le premier

de ces deux titres ne fut jamais celui qu'HENRI ambitionnait le plus.

Deux assauts, donnés avec perte à la ville de Chartres, qui avait pris le parti de la Ligue, avaient rebuté le roi; un de ses généraux le pressait d'en faire donner un troisième: *Allez-y donc vous-même*, reprit-il avec humeur, *je ne suis pas accoutumé à faire si bon marché du sang de ma noblesse* (1).

Voilà encore une de ces paroles dont la mémoire reste d'autant plus empreinte au fond des cœurs, que l'humanité n'en entend pas souvent de semblables (2)! (1)

---

(1) Menin était attaqué par les Français : on dit à Louis XV qu'en risquant une attaque qui coûtera quelques hommes, on sera quatre jours plutôt dans la ville : *Eh bien !* dit-il, *prenons-la quatre jours plus tard ; j'aime mieux perdre quatre jours devant une place qu'un seul de mes sujets.* A ce trait on reconnoît un des petits-fils du bon HENRI.

(1) Un roi dont la prudence a de meilleurs objets,
Est meilleur ménager du sang de ses sujets.
Je veille pour les miens, mes soucis les conservent,
Comme le chef a soin des membres qui le servent.
Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi;
Vous parlez en soldat, je dois agir en roi.

(CORNEILLE, *le Cid*).

Ce fidèle et valeureux corps n'était pas moins l'objet de son estime et de son admiration dans les belles actions qu'il lui voyait faire tous les jours, que l'objet de son amour et de sa sollicitude dans les dangers qu'il pouvait courir.

Un ambassadeur s'etonnait de la liberté avec laquelle la noblesse française entourait et pressait son roi. *Vous ne voyez rien*, lui répondit vivement HENRI, dont le cœur, comme l'esprit, était prompt à la réplique; *un jour de bataille ils me pressent bien davantage.*

A ce mot si honorable pour la nation, à ce mot si glorieux dans la bouche d'un souverain, à ce mot sublime, qui confond dans un même sentiment d'amour et d'admiration le monarque et les sujets, reconnaissons le prince, le héros, qui n'avait qu'à dire au moment du péril : *Vous êtes Français ; je suis votre roi ; voilà l'ennemi*, pour se voir au même instant à la tête de tous ses guerriers décidés comme lui à *vaincre* ou à *périr* (1).

---

(1) C'est dans l'ame que réside la chaleur qui se communique : l'esprit peut servir à diriger les hommes, mais il ne les entraîne jamais : l'ame seule agit sur les ames.

(*Considérations sur les mœurs*).

Cette devise, qui fut de tout temps celle des Français, était aussi, comme on le sait, celle d'HENRI, qui se faisait gloire de les commander. *Tout m'est possible*, disait-il, *avec des hommes aussi braves, aussi dévoués......* En appréciant, en exaltant ainsi leur courage et leur fidélité, HENRI était sûr de les trouver toujours au chemin de l'*honneur* et de la *victoire* (1).

Ce prince n'était pas seulement doué de toutes les vertus qui élèvent l'homme, il possédait encore celles qui le font chérir.

On assiégeait Paris qu'on pouvait réduire par famine; mais le cœur du roi saignait à l'idée d'accroître la détresse horrible où se trouvait cette ville. La plus généreuse résolution devait faire cesser son incertitude, et lui mériter l'amour de tous les hommes. Pour la première fois l'on vit des assiégeans nourrir des assiégés. La compassion de ce prince, qui autorisait en secret les secours dont on soulageait les habitans de la

---

(1) « On fait tout des hommes quand on ne les humilie pas, a dit un célèbre écrivain. Le moyen de les rendre grands, dévoués, sincères, c'est de les honorer : le moyen de ne pas les trouver rebelles, c'est de compter sur leur fidélité, sur leur honneur ».

capitale (1), était si bien connue de l'armée que, malgré la défense des généraux, les soldats étaient les premiers à vendre des vivres aux Parisiens.

On ne se rappelle jamais sans émotion le trait de justice et de bonté de ce prince envers deux paysans, que les lois de la guerre envoyaient au gibet, pour avoir conduit une charrette de pain à une poterne de cette ville. HENRI les rencontre en allant visiter ses quartiers; ils se jettent à ses pieds, implorent sa miséricorde et lui remontrent qu'ils n'avaient que ce moyen pour gagner leur vie.

---

(2) Quel est de ces mourans l'étonnement extrême,
Leur cruel ennemi vient les nourrir lui-même.
Tourmentés, déchirés par leurs fiers défenseurs,
Ils trouvent la pitié dans leurs persécuteurs.
Tous ces événemens leur semblaient incroyables,
Ils voyaient devant eux ces piques formidables,
Ces traits, ces instrumens des cruautés du sort,
Ces lances, qui toujours avaient porté la mort,
Secondant de Henri la généreuse envie,
Au bout d'un fer sanglant leur apporter la vie.
Sont-ce là, disaient-ils, ces monstres si cruels?
Est-ce là ce tyran si terrible aux mortels;
Cet ennemi, de Dieu c'est la vivante image,
C'est un roi bienfaisant, le modèle des rois.
Il triomphe, il pardonne, il chérit qui l'offense;
Puisse tout notre sang cimenter sa puissance....

(*Henriade, chant X*).

Allez en paix, leur dit le roi, en leur donnant l'argent qu'il avait sur lui; *le* BÉARNAIS *est pauvre; s'il en avait davantage, il vous le donnerait.*

A son aspect, les yeux ne versaient plus de larmes,
Son front calme et serein dissipait les alarmes (1).

La bonté d'HENRI IV avait, non seulement ce caractère admirable si bien défini dans ces touchantes paroles de Terence: *Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger*; mais elle avait encore ce mérite particu-

---

(1) Il ne faudroit pas beaucoup d'exemples de ce genre pour réconcilier l'homme avec l'homme. « C'est l'usage de l'autorité qui en fait le plus doux plaisir, dit Massillon; et le plus doux usage de l'autorité, c'est la clémence et la libéralité qui la rendent aimable..... Il en coûte si peu pour se concilier les cœurs; il ne faut pour cela ni effort, ni étude; une seule parole suffit. Le peuple tient compte de tout au souverain qui se fait aimer.... Le rang suprême donne du prix aux moindres faveurs. La seule sérénité du roi, dit l'Ecriture, est la vie et la félicité des peuples; et son œil doux et humain est pour le cœur de ses sujets, ce que la rosée du soir est pour les terres séches et arides ».

(*Petit Carême*).

lier, ce mérite si rare, qu'elle participait autant des vives lumières de son esprit juste et droit, que des inspirations de son cœur généreux et sensible.

Le fait suivant prouve jusqu'à quel point son humanité était ingénieuse à discerner les cas où la sévérité des réglemens militaires pouvait être adoucie.

Un soldat avait quitté son poste pour aller voir sa femme qui était en couches ; ce malheureux passa par les armes. HENRI l'apprit. *C'est en user trop sévèrement,* (1) dit-il *avec humeur, que de prétendre arracher du cœur des sentimens naturels, et qui ne sont que trop justes.*

---

(1) Ce n'était point contre la punition qu'avait bien méritée ce soldat que se récriait HENRI, l'habitude des combats et des succès, l'ordre, le repos, la sécurité publique lui avaient trop bien fait sentir l'avantage inappréciable de l'obéissance et de la discipline militaires, pour qu'il ne fût pas soigneux de les maintenir; c'était la sévérité de la punition qu'il blâmait. L'ignorance et l'intention de ce soldat qui avait confondu ses devoirs d'époux, de père et de citoyen avaient naturellement excité son indulgence et sa compassion. Aux yeux de ce judicieux prince, les vertus privées étaient le garant des vertus publiques.

« Le lien social puise toute sa force dans le lien

Il donna des ordres pour qu'à l'avenir on fût plus humain (1).

Qui plaida jamais mieux la cause chère et sacrée de l'humanité envers ceux-mêmes qui lui voulaient le plus de mal !

Au siége de la ville d'Essans en Guyenne, qui avait pris le parti de la ligue, un soldat, qui était sur le rempart, ayant reconnu Henri à l'écharpe blanche qu'il portait, le coucha en joue en disant : « Voilà pour le Béarnais ; il ne sera plus question de lui. »

Quelques jours après, la ville fut emportée d'assaut, et l'on pendit le soldat qui avait tenu ce propos. Le gibet tomba. Ce malheureux eût échappé au trépas, si un fantassin qui le

---

primitif de la famille. C'est de la violation des lois de la nature, que naissent les principaux désordres qui troublent la société ».

(1) Il est des cas où la sévérité devient elle-même justice et vertu, lorsque l'action pleine et entière des lois est insuffisante pour réprimer ou pour prévenir le mal ; mais, disons aussi que quiconque l'excède, donne lieu de penser qu'il ne sait pas s'arrêter, que la juste mesure, que l'exacte proportion lui échappent ; qu'il lui manque ce degré de talent avec lequel on produit les mêmes effets, et de plus grands encore.

poursuivait n'eût eu la cruauté de le tuer d'un coup de poignard. HENRI, apprenant les circonstances de cette mort, en fut si irrité, qu'il chassa de sa présence celui qui en était l'auteur. *Il y a de l'inhumanité*, dit-il, *à arracher la vie à un malheureux que le sort avait sauvé de la corde.*

Qui ne s'attendrirait au récit de pareils traits! HENRI IV seul pouvait donner à la miséricorde un caractère aussi vrai, aussi touchant. Entre toutes les vertus, a dit *Ciceron*, il n'en est pas de plus chérie, ni de plus admirable : les hommes ne s'approchent jamais plus près des dieux, qu'en accordant la vie aux autres hommes.

Oh! qu'il connaissait bien le cœur humain; celui qui a dit : « Quand le premier mouvement du cœur n'est pas bon, le second est plus mauvais encore. Eh! la triste humanité n'a peut-être pour vertu que ce premier cri de la pitié et de la compassion; qui l'étouffe est mort au bien ».

S'il est impossible de n'être pas touché des traits de justice et de bonté dont la vie de ce prince est remplie, de quel sentiment d'admiration n'est-on pas pénétré quand on pense à la manière noble et généreuse avec laquelle

Henri, que *Givri* (1) appelait si bien *le roi des braves*, honorait le courage et la bravoure, quel que fût le pays, le prince, le grade, et la condition de l'homme dans lequel il avait distingué ces qualités.

Qu'un monarque récompense la vaillance de ses propres sujets, c'est une justice et un devoir; l'Etat et le prince s'en trouvent toujours bien, et les sujets en sont plus dévoués; mais l'aimer et l'admirer dans son ennemi; mais vouloir la récompenser dans l'homme même, dont l'intrépidité faillit lui couter la vie, mais l'admettre au nombre de ses gardes, et s'écrier avec toute la vivacité d'un grand cœur, le jour où il l'aperçoit pour la première fois de service à la portière de son carrosse: *Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale*; c'est un trait, une générosité, une magnanimité sans exemple; c'est la pensée, c'est l'action, c'est le mot d'un héros.

---

(1) C'est en apprenant la mort de ce fidèle serviteur qu'Henri IV dit cette parole touchante : *Quoi! c'est au moment où la fortune paraît venir à moi, qu'il me faut perdre un tel ami. Aimable et vaillant Givri, tu n'auras donc partagé que mes disgraces!*

On ne connaît point assez le trait admirable où HENRI fit éclater sa reconnaissance envers madame *Leclerc* (de Lesseville), dont il avait obtenu des secours considérables en argent, et qui l'aidèrent à *terrasser* la ligue.

La veille de la bataille d'Ivry, ce Prince manquait d'argent ; l'esprit de révolte s'emparait de son armée, composée en grande partie de troupes étrangères ; il se voyait à la veille de perdre le fruit de ses premiers avantages. Dans cette situation critique, *Sully*, dont les inspirations, dont les vertus tournaient déjà à la gloire de son maître, lui propose d'aller trouver à Meulan une dame de sa connaissance, veuve d'un tanneur fort riche, chez laquelle il avait logé, et qu'il estimait assez pour ne pas douter qu'elle ne fût prête à sacrifier pour sa cause toute sa fortune, qui consistait en argent comptant : *Eh bien ! allons-y ensemble*, dit HENRI ; *mais je ne veux pas être connu ; ne me nommez pas.* Ils partent avec peu de suite, laissent leurs gens à l'écart et entrent chez la veuve Leclerc, qui, en les voyant, court à *Sully* et lui demande avec le plus vif empressement des nouvelles du roi : *Hélas !* lui dit-il, *ce prince pour lequel vous marquez tant d'amour, pour lequel vous faites tant de vœux, est le plus*

malheureux des hommes. Obligé de livrer une bataille, d'où dépend le sort de sa couronne, il sera infailliblement vaincu, parce qu'il manque d'argent, et que les troupes étrangères, qui font sa principale force, déclarent qu'elles tourneront leurs armes contre lui, s'il ne leur paye ce qu'il leur doit. — Serait-il possible ? s'écrie aussitôt madame Leclerc, que la situation désespérée où se trouvait le roi avait pénétrée d'inquiétude et de crainte ! *Et combien leur doit-il? — Une somme considérable !.... deux cent mille francs. — S'il ne s'agit que de cela pour maintenir le bon état de ses affaires, notre bon prince peut disposer de toute ma fortune ; sa cause est trop juste et trop belle, et, n'y eût-il que moi, je me fais gloire de pouvoir venir à son secours.*»

N'écoutant alors que son cœur, et emportée par le noble désir d'être utile à son roi, cette femme admirable laisse aussitôt ses hôtes, vole chercher deux sacs d'or, et les déposant à leurs pieds : *Prenez, voilà tout ce que je puis faire. Allez souhaiter au bon* Henri *tout le bonheur dont il est digne, dites-lui qu'il règne dans le cœur de tous les vrais Français, et que tous mes biens, que ma vie lui appartiennent.* A ces mots, le roi n'y tient plus ; son

grand cœur le trahit : *Il n'ira pas plus loin*, dit-il, *pour l'apprendre à ce prince...* ; *il est devant vous ; c'est lui que vous comblez de reconnaissance et d'admiration.* Saisie d'étonnement et de respect, madame Leclerc se jette à ses pieds ; elle veut parler, l'émotion l'en empêche. Henri la relève ; des larmes de tendresse coulent de ses yeux. *Nous n'avons pas de temps à perdre*, dit-il, *pour réaliser vos vœux et les miens ; la nuit s'avance. Souvenez-vous que vous avez un bon maître, et soyez sûre qu'un trait aussi généreux ne sortira jamais de sa mémoire.*

En effet, ce fut après avoir dissipé la ligue, et s'être rendu maître de Paris, qu'il s'empressa d'appeler madame Leclerc à sa cour, pour lui témoigner publiquement sa reconnaissance. *Messieurs*, dit le roi dans une assemblée brillante et nombreuse, *savez-vous à qui je dois en grande partie nos derniers succès ? C'est à cette digne et respectable femme que je fais gloire de vous présenter aujourd'hui, pour vous apprendre qu'elle m'a prêté le plus généreusement du monde la somme dont j'avois besoin pour satisfaire une partie de mes troupes qui menaçoient de me quitter. Je veux qu'on rende à madame Leclerc non-seulement la somme*

considérable qu'elle m'a donnée, mais encore de gros intérêts, et qu'on y joigne les titres de noblesse auxquels elle a droit. — Ah! Sire, reprit aussitôt madame Leclerc, *comptez-vous pour rien le plaisir infini que j'éprouvai lorsque je fus assez heureuse pour mettre ma fortune à vos pieds? Ce plaisir, je le ressens encore, et le ressentirai toute ma vie : c'est le seul intérêt qui m'appartienne; c'est la seule récompense que mon cœur ambitionne. Vous y joignez l'honneur, c'est tout ce que je pouvois attendre* (1).

C'est avec d'autant plus de plaisir que nous nous sommes étendus sur ce trait, l'un des plus beaux, l'un des plus touchans de cette époque de notre histoire, qui n'a pas eu toute la publicité qu'il méritait sous le rapport des VERTUS

---

(1) HENRI donna à madame Leclerc le fief de Lesseville, une charge de conseiller au parlement pour son fils, avec les lettres de noblesse les plus flatteuses qui rappellent en détail l'historique de ce fait. La terre de Lesseville et la charge de magistrature sont restées dans cette famille jusqu'en 1790; le titre si honorable qui conféra la noblesse et le souvenir de cette belle action, sont les seuls biens que la révolution n'ait pu enlever aux rejetons d'une race aussi pure.

QU'IL RETRACE, et de l'EXEMPLE QU'IL LAISSE! (1)

Telle était l'heureuse influence des vertus d'HENRI sur tous les cœurs. Nos annales n'offrent point d'époques plus fertiles en grands exemples de fidélité, d'amour pour le prince, de dévouement, de sacrifices de toute espèce à la patrie, et où les dames françaises, généralement inspirées par le génie bienfaisant qui appréciait leurs vertus plus encore que leurs charmes, semblaient rivaliser de mérite et de gloire avec les hommes les plus illustres et les plus respectables de leur temps.

Madame Leclerc n'est pas la seule femme dont la vertu, si noble et si chère aux cœurs vraiment français, ait été honorée et récompensée par HENRI, dont elle avoit si généreusement servi la cause; elle n'est pas la seule qui ait

(1) Ainsi que nous l'avons déjà dit pour HENRI, qui étoit persuadé, comme *Isocrate*, que l'*opulence des citoyens est un fonds assuré pour les bons rois*, nous le disons ici pour la veuve *Leclerc*; elle se faisait gloire de penser qu'il n'est point de sacrifices qui ne deviennent doux et légers pour de bons citoyens, quand les besoins de l'Etat et les vertus du prince les commandent.

droit à notre admiration et à nos hommages; *Constance de Ceselli* (1), dont le nom, le

---

(1) On connaît à peine le nom de cette *héroïne*. Si elle appartenait à l'histoire grecque ou romaine, sa valeur et son courage seraient célébrés par les cent voix de la Renommée, et son nom jouirait d'une gloire immortelle. Toute moderne et toute française qu'elle est, il est étonnant qu'elle ne soit pas encore associée, d'une manière particulière, à la gloire de HENRI. Elle était d'une famille ancienne et opulente de Montpellier. Son mari, *Barri de St.-Aulaire*, était gouverneur, pour HENRI IV, de la ville de Leucate en Languedoc. En 1590, c'est-à-dire, à l'époque où les victoires d'Arques et d'Ivry, restées sans fruit, laissaient à la Ligue toute sa puissance, et aux succès de HENRI toute leur incertitude, *Saint-Aulaire* étant sorti de sa ville pour aller communiquer un projet au duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui fut ensuite connétable, eut le malheur de tomber entre les mains des Espagnols et des Ligueurs qui, le traînant à leur suite, vinrent aussitôt mettre le siége devant Leucate, ne doutant pas que cette ville, privée de son gouverneur, n'ouvrît ses portes à la première sommation. *Constance*, une pique à la main, se met à la tête de la garnison et des habitans: *C'est à moi*, dit-elle, *à représenter mon mari ou à le remplacer*. Elle repousse les assiégeans, qui, confus et furieux, lui envoient dire, que si elle ne remet la place à l'instant,

courage, et la magnanimité, devraient briller dans les fastes de notre nation; cette héroïne à qui HENRI envoya le brevet de gouvernante de Leucate, en reconnaissance de l'immortelle action qui avoit si vivement excité son estime et sa vénération; *Constance*, enfin, vient na-

---

ils vont faire pendre son époux. *Constance* n'avait pas attendu cette menace pour offrir la rançon de *St.-Aulaire;* elle renouvela ses offres et les augmenta jusqu'au sacrifice entier de ses biens; *mais*, ajouta-t-elle avec autant de fermeté que de tendresse, *mon mari me désavouerait du bienfait de la vie, achetée au prix de l'honneur et de la fidélité.* Les Espagnols eurent l'humiliation de lever le siége, et l'indignité de faire périr *St-Aulaire.* La garnison avait entre ses mains un prisonnier considérable dans le parti des Ligueurs, le seigneur de Loupian. On voulut user sur lui de représailles: on crut devoir à *Constance* ce prix du sang de son mari, et cette vengeance de la cruauté des Espagnols. *Ils le méritent*, s'écria cette femme généreuse, en fondant en larmes; *mais nous, méritons-nous de suivre un pareil exemple?* Elle prit Loupian sous sa protection et lui sauva la vie. HENRI IV, pénétré d'admiration et d'attendrissement, se hâta d'envoyer à *Constance* le brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance du gouvernement pour son fils. Il ne pouvait faire moins, et dans ces temps malheureux, il ne pouvait faire plus.

turellement se placer ici à côté de madame *Leclerc*, pour recevoir nos respects, nos hommages, et accroître notre amour pour le prince qui excitait dans tous les cœurs les vertus qui animaient le sien. Honneur soit également rendu à *Renée d'Amboise*, qui, après avoir défendu vaillamment Cambrai, mourut de douleur le jour même où son mari (Montluc de Balagni) capitula honteusement avec les ennemis de son roi et de sa patrie.

Pour achever dignement le tableau des vertus d'Henri, rappelons le trait qui fait peut-être le plus d'honneur à ce prince, le trait où *Crillon*, le compagnon bien aimé de ses victoires, ce serviteur fidèle qu'il appelait le Brave des Braves, oubliant comme *Clitus* (favori d'Alexandre), ce qu'il devait à son roi, à son maître, osa se livrer aux emportemens les plus violens, et n'échappa à la trop juste punition qu'il s'était attirée, que parce qu'Henri avait toujours fait les plus sérieuses réflexions sur les effets de la colère.

Henri, comme il en convenait lui-même, avait un caractère bouillant et facile à s'enflammer. *Crillon* vint un jour dans son cabinet pour répondre à des reproches que devait lui faire le roi : il s'excuse avec humeur ; il s'emporte ; il

s'oublie même jusqu'à menacer le roi. Irrité d'un tel outrage, HENRI lui ordonne de sortir; *Crillon* n'obéit pas; il continue ses imprécations et semble vouloir braver son maître. L'indignation de HENRI était à son comble; déjà ses yeux se portaient sur son épée pour punir la hardiesse de son favori; tout présageait un événement que sa modération n'aurait pu empêcher plus long-temps, lorsque *Crillon* se retira.

Plus l'épreuve avait été pénible et difficile pour HENRI, dans la personne duquel la majesté royale avait été offensée, plus la joie de ce Prince dut être vive d'avoir su réprimer sa colère (1).

---

(1) Cette passion, dit Charron, ressemble proprement aux grandes ruines qui se rompent sur quoi elles tombent : elle désire si violemment le mal d'autrui, qu'elle ne prend pas garde à éviter le sien : elle nous entrave, nous enlace et nous emporte, qu'elle nous fait faire des choses scandaleuses et irréparables. Ils ne savent pas, ceux qui s'y laissent aller, que *la fin de la colère est toujours le commencement du repentir*. Cette horrible passion enlève l'homme à la raison et le transforme en une bête féroce. C'est elle qui fit d'Alexandre l'assassin de ses meilleurs amis, qui noya Thessalonique dans le sang... Une légère

Messieurs, dit alors le roi, en s'adressant aux seigneurs qui l'accompagnaient, et qui avaient admiré sa patience, après un emportement aussi criminel, *Messieurs, la nature m'a formé prompt et colère; mais, depuis*

---

offense l'allume et livre l'homme emporté aux remords et à un désespoir inutile le reste de ses jours.

On a dit avec raison qu'il n'y avait point de passions insurmontables, *car il y a toujours un moment où elles ne l'étaient pas*. Si on était persuadé de cette vérité, les hommes, en perdant une excuse dans cette prétendue impossibilité de résister à ce qu'ils éprouvent, ne s'aveugleraient pas sur les moyens de s'opposer aux premiers progrès de l'empire des passions; et lorsqu'on ne douterait pas *qu'il y a un moment où l'on peut les vaincre*, on s'occuperait plus de les prévenir que de les justifier en accusant la nature des torts de notre volonté.

Je te battrais si je n'étais en colère, disait *Socrate* à l'un de ses esclaves qui avait excité en lui la plus violente émotion. Ce trait de modération, qui fait honneur au caractère de ce philosophe et à la philosophie elle-même, pourrait fort bien n'avoir pas été perdu pour Henri, qui, faisant sa lecture favorite des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, au nombre desquelles se trouve, comme on le sait, celle de *Socrate*, était parvenu à dompter la violence de son caractère et à en convertir les premiers transports si

que je me connais, je me suis toujours tenu en garde contre une passion qu'il est dangereux d'écouter : je sens par expérience que c'est une mauvaise conseillère, et je suis bien aise d'avoir eu de bons juges de ma modération.

---

bouillans et si dangereux en de simples mouvemens d'impatience qui le laissaient maître de sa raison et de ses volontés. *Je dois de grandes obligations à cet ouvrage*, disait HENRI, *j'y ai puisé d'excellentes maximes pour ma conduite et pour le gouvernement.*

Pour avoir préféré la lecture de *Plutarque* à celle de *Machiavel*, HENRI en est-il moins devenu un grand roi ? non dans la fausse et funeste acception qu'on lui donne ordinairement, mais bien celle que les peuples reconnaissans et l'impartiale équité de l'histoire lui donneront toujours ?

Les marques glorieuses auxquelles on peut reconnaître un grand prince ont été signalées par Jean-Baptiste Rousseau.

. . . .
. . . .
C'est un roi que l'équité guide,
Et dont les vertus sont l'appui,
Qui, prenant Titus pour modèle,
Du bonheur d'un peuple fidèle,
Fait le plus cher de ses souhaits,
Qui fuit la basse flatterie,
Et qui, père de la patrie,
Compte ses jours par ses bienfaits.

(*Ode à la Fortune*).

Quelques jours après, *Crillon*, amené par le repentir et la douleur, vint se jeter aux pieds du roi. Le prince le relève, l'embrasse et lui dit : *Je vous aime, Crillon, vous le savez ; n'ai-je pas toujours rendu justice à votre attachement et à votre fidélité ? Votre bouillante ardeur, si estimable dans les combats, devient criminelle quand vous vous y livrez, quand vous parlez à un maître qui connaît tout ce que vous avez fait pour lui.* IMITEZ-MOI, CRILLON, APPRENEZ A VOUS MODÉRER (1).

---

(1) La modération de LOUIS XIV vis-à-vis M. de Lauzun, qui avait osé lui faire les reproches les plus durs, n'est pas moins admirable. *A Dieu ne plaise*, dit un jour ce prince, en jetant par la fenêtre la canne qu'il tenait à la main, *A Dieu ne plaise que je m'en serve pour frapper un gentilhomme.*

J'aurai pu réformer ma nation, et je ne pourrai me réformer moi-même, disoit PIERRE LE GRAND, à qui le sentiment pénible de ses emportemens et de ses violences arrachait cet aveu.

Plus sage, plus heureux peut-être fut HENRI, qui avait, ainsi que le Czar Pierre, les mêmes vices naturels à combattre, d'avoir pu se mettre en état de dire un jour, avec cette bonhomie qui lui était naturelle : *La reli-*

Joignit-on jamais un si bel exemple de modération à un précepte plus évangélique et plus touchant !

Cette action est d'autant plus glorieuse pour la mémoire de Henri, qu'en semblable occasion le *vainqueur d'Arbelles*, qu'on avait vu si grand au milieu de la famille de *Darius*, plus grand encore, lorsqu'il avala le breuvage que lui avait préparé *Philippe* son médecin, ternit l'éclat de sa vie par le meurtre de *Clitus;* tandis

---

gion n'ordonne pas de n'avoir point de défauts, mais de ne pas s'en laisser dominer. Il ajoutait avec plus de simplicité, plus de candeur encore : *C'est à quoi je me suis étudié, ne pouvant mieux.*

Si Pierre-le-Grand n'eût point ignoré que la *bonté est la perfection du génie,* on eût peut-être vu ce monarque, pendant le séjour qu'il fit en France, partager son admiration entre les vertus touchantes d'Henri IV et le génie de Richelieu. *O grand homme!* s'écria un jour le czar, en voyant le tombeau et la statue du dernier ! *que n'es-tu né de mon temps, je te donnerais la moitié de mon royaume pour apprendre de toi à gouverner l'autre.*

Le premier des biens, c'est la vertu, a dit Platon, *le second c'est la gloire, et les réunir tous deux, c'est porter la plus belle couronne.* Elle était réservée à Henri.

que Henri, clément et généreux avec *Crillon*, juste et magnanime avec *Schomberg*, tendre et sublime avec *Sully*, et s'appliquant à dompter les passions qui pouvaient porter la plus légère atteinte à sa gloire, offre le plus parfait modèle des rois et des hommes.

Henri est parmi les souverains, dont le génie et les vertus ont le plus contribué au bonheur des peuples, ce que *Fénélon* (1),

---

(1) « La mémoire de ce saint prélat, a dit Laharpe, doit avoir le même avantage que sa vie, celui de faire aimer sa religion. Ah ! si elle eût toujours été annoncée par des ministres tels que lui, quelle gloire pour elle ! quel bonheur pour les humains ! *Quel honnête homme refusera jamais d'être de la religion de Fénélon !*

» Grand Dieu ! fais qu'on apprenne de Fénélon, qu'il n'est qu'un seul secret, vraiment rare, vraiment beau, celui de rendre les hommes heureux. Que tous les hommes soient convaincus que leur vraie gloire est d'être bons, parce que leur nature est d'être faible; que cette gloire soit la seule qu'ambitionnent les souverains, la seule dont les peuples leur tiennent compte.

C'est ce même sentiment de vénération pour la vertu pure et sans tache de *Fénélon*, qui entraîna *Jean-Jacques Rousseau* à dire, dans toute l'émotion d'un cœur pénétré de ses imperfections : *Oh ! que ne suis-je son laquais, pour mériter de devenir un jour son valet de chambre !* Quelle force de sentiment ! quel

touchant abandon ! quelle humilité plus chrétienne ! quelle élévation en même temps dans ce profond et religieux abaissement du philosophe de Genève !

Le génie déplorant ses erreurs, ne pouvait rendre un plus bel hommage à la vertu.

Tout mortel bienfaisant approche de Dieu même.

(1) « Je ne connais pas de plus digne prêtre que *Vincent de Paule*, » disait François de Sales. Bossuet l'appelait son maître : Richelieu même le consultait. Louis XIII et Louis XVI ont consacré les vertus de ce héros de la charité chrétienne : *O monsieur Vincent*, disait le premier, dans les derniers jours de sa vie, *si je reviens en santé, les évêques passeront trois ans chez vous*. On sait que le dernier lui fit ériger une statue comme à l'un des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité. Dépositaire des libéralités royales et des aumônes publiques, *Vincent* passa sa vie à soulager les hommes ; protestans, étrangers, ils étaient tous ses frères.

(2) Évêque de Genève. Il n'y a point d'hérétique que je ne sois dans le cas de convaincre, disait le cardinal du Perron, mais je ne sais que *François de Sales* qui puisse les toucher et les convertir.

C'est en parlant de ce vertueux prélat, à qui Henri IV offrait le chapeau de cardinal, pour l'engager à rester en France, que ce prince dit un jour : « *Quel dommage qu'un homme de ce mérite soit relégué dans les montagnes* ».

Bernard, dit le pauvre Prêtre (1), sont parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

L'histoire n'offre point de prince comme

---

(1) *Bernard* (Claude), dit le Pauvre Prêtre, titre qui fait sa gloire, parce que sa pauvreté fut volontaire, naquit à Dijon, en 1558, d'une famille noble : il vécut quelque temps en ecclésiastique mondain; dans la suite, il renonça au monde, résigna le seul bénéfice qu'il eût; refusa tous ceux qu'on voulût lui donner; abandonna aux pauvres un héritage de quatre cent mille francs, et ne voulut plus avoir d'autre emploi, ni d'autre affaire que de les servir. Entièrement dévoué aux exercices de la charité, il s'était chargé de la fonction pénible d'exhorter à la mort les malheureux condamnés par la justice. Le cardinal *de Richelieu*, pour récompenser son zèle, lui offrit une abbaye dans le diocèse de Soissons : *Bernard* la refusa. *Vos pauvres s'en trouveront mieux*, lui dit le cardinal: — *Monseigneur*, répondit *Bernard*, *mon goût et l'habitude me fixent dans cette capitale. Oterai-je le pain aux pauvres de Soissons pour le donner aux pauvres de Paris. — Mais au moins que je puisse faire quelque chose pour vous. — Eh bien, Monseigneur, la charrette dans laquelle j'accompagne les patiens au supplice est en mauvais état, faites-y remettre quelques planches.*

Le prêtre *Bernard* sollicitait un jour un homme riche et puissant d'aider de quelque aumône les pau-

HENRI, auquel on puisse appliquer avec plus de justice le mot sublime de *Benoît XIV*, qui ne pouvant contenir son respect et son admiration au récit des vertus de VINCENT DE PAULE, s'écria dans un noble et saint transport :

QU'ON LUI DRESSE DES AUTELS !

Ce pontife, qui illustra si éminemment la tiare et l'église, connaissait le mérite des actions et le prix des vertus les plus utiles aux hommes.

Si le portrait de HENRI, tracé par lui-même, est le résumé fidèle des traits épars dans cet ouvrage; si nous avons prouvé que la conduite de ce prince est en parfaite harmonie avec ses paroles, nous croirons avoir atteint le but que nous nous sommes proposé.

Les faiblesses, disait ce bon roi, *sont l'apanage de l'humanité. La religion n'or-*

---

vres pour lesquels il quêtait. « Je ne puis rien pour eux, répondit-il; je ne puis rien, laissez-moi ». *Bernard* insiste si vivement, que cet homme dur et violent lui donne un soufflet. *Voilà pour moi*, dit le bon prêtre ; *et pour mes pauvres maintenant....*

Le *frappe, mais écoute*, de Thémistocle à Eurybiade, est moins sublime.

donne pas de ne point avoir de défauts, mais de ne pas s'en laisser dominer. C'est à quoi je me suis étudié, ne pouvant mieux. — Vous savez, disait-il à Sully, *que touchant mes maîtresses, qui sont la passion qu'on a toujours cru la plus puissante chez moi, je les ai toujours rabaissées dans l'occasion, et que je vous ai constamment, hautement préféré à elles. Je le ferai toujours, et je quitterai plutôt maîtresses, amours, chasse, bâtimens, festins, plaisirs, que de perdre la moindre occasion d'acquérir honneur, gloire, dont la principale, après mon devoir envers Dieu, ma femme et mes enfans, est de me faire tenir pour prince loyal, de bonne foi et de parole, et faire action sur la fin de ma vie qui les couvre d'honneur et de gloire.*

L'éloge de ce bon prince par *Voltaire,* ne pouvait couronner plus heureusement cet ouvrage.

Chaque âge le bénit; le vieillard expirant,
De ce prince, à son fils, fait l'éloge en pleurant;
Le fils, éternisant des images si chères,
Raconte à ses neveux le bonheur de leurs pères;
Et ce nom, dont la terre aime à s'entretenir,
Est porté par l'Amour aux siècles à venir,

(*Henriade*).

FIN.

CARACTÈRE
ET VERTUS
D'HENRI IV.

CARACTÈRE
ET VERTUS
D'HENRI IV.

LE PANACHE BLANC
DE HENRI IV,

OU

LES SOUVENIRS D'UN FRANÇAIS.

RECUEIL HISTORIQUE

Contenant un Précis de la vie du Héros; diverses Anecdotes; plusieurs des Mots heureux et des Traits caractéristiques des ILLUSTRES descendans du GRAND HENRI, depuis leur retour en France, etc. etc.

PUBLIÉ

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE SA MAJESTÉ,

Le 24 Août 1815,

PAR J. B. A. HAPDÉ,

Auteur du Tableau historique des Hôpitaux militaires pendant la campagne de 1814.

Si vous perdez vos enseignes, ne perdez pas de vue mon *panache blanc* : vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.
HENRI IV, *à la bataille d'Ivry.*

PARIS,

LE NORMANT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1815.

Imprimerie de LE NORMANT, rue de Seine, n°. 8.

PRÉFACE.

L'UNE des principales causes d'une foule d'événemens désastreux, et surtout de la défection sans exemple qui eut lieu dans le courant de mars dernier, est bien sûrement le soin extrême avec lequel, depuis vingt ans, on a pris à tâche de dérober aux yeux du peuple tout ce qui pouvoit tendre à conserver en lui le souvenir des vertus, des bienfaits et des brillans exploits de ses Rois; tout ce qui pouvoit contribuer à entretenir dans son cœur cette affection naturelle pour les illustres descendans du grand Henri.

Le nom, l'effigie du héros, et même ce chant national qui électrise les cœurs, furent rigoureusement proscrits : toutefois on n'y parvint qu'avec beaucoup de peine et de précaution. Deux faits, entre mille autres, le prouveront.

Lorsque les révolutionnaires portèrent des mains sacrilèges sur l'image sacrée de Henri IV, ils ne purent se défendre d'une sorte de respect religieux : plusieurs prêts à frapper descendirent du piédestal, et se perdirent dans la foule ; le peuple manifestoit hautement son méconte-

ment : il fallut recourir aux moyens de terreur pour comprimer son indignation prête à éclater.

Il y a six ans, la tragédie intitulée la *Mort de Henri IV*, fut interrompue, *par ordre*, à la vingtième représentation, à cause de la vive émotion qu'elle faisoit éprouver aux spectateurs, et du succès toujours croissant de cet ouvrage.

Au milieu des désordres, des attentats, de l'anarchie, de l'usurpation, une génération s'est élevée ; cette génération n'a pu se former aucune espèce d'idée d'attachement à ses *légitimes souverains*, elle ne les a point connus. Si parfois elle en entendit parler, ce fut par des hommes intéressés à les rendre odieux. Cette génération est celle qu'il faut éclairer, persuader, ramener ; cette génération compose la majeure partie de l'armée.

Rien n'étoit autant dans le cas, sans doute, de détruire ce fanatisme militaire, aveuglant le guerrier français, que l'énergique adresse du gouvernement provisoire à la nation et à l'armée, au commencement d'avril 1814 ; elle renferme des vérités si frappantes, que je crois utile, dans ces nouvelles circonstances, d'en rapporter un fragment :

« Quelle étoit votre destinée, braves guer-

» riers, sous le gouvernement qui n'est plus?
» Traînés du bord du Tage à ceux du Danube,
» des bords du Nil à ceux du Niéper; tour à tour
» brûlés par les châleurs du désert ou glacés par
» les frimas du nord, vous éleviez sans inté-
» rêt pour la France une grandeur monstrueuse
» dont tout le poids retomboit sur vous comme
» le reste du monde. Tant de milliers de braves
» n'ont été qne les instrumens et les victimes
» d'une force *sans prudence*, qui vouloit fonder
» un empire sans proportion.

» Tout est changé : vous ne périrez plus à
» cinq cents lieues de la patrie pour une cause
» qui n'est pas la sienne. *Des princes nés Fran-*
» *çais ménageront votre sang, car leur sang*
» *est le vôtre.* Leurs ancêtres ont gouverné vos
» ancêtres : le temps perpétuoit entr'eux et vous
» un long héritage de souvenirs, d'intérêts et de
» services réciproques.

» Cette race antique a produit des Rois qu'on
» surnommoit les *pères du peuple;* elle nous
» donna Henri IV, que les guerriers nomment
» encore le *Roi vaillant*, et que les laboureurs
» nommèrent toujours le *bon Roi.*

» Ces princes seront bientôt au milieu de vous.
» *Ils furent malheureux comme Henri IV; ils*
» *régneront comme lui.* »

Voilà ce qu'on disoit à la nation et à l'armée en 1814 ; voilà ce qu'il faut répéter à *l'armée* en 1815. En se laissant entraîner par de perfides insinuations, par des discours fallacieux, en méconnoissant quelques momens la voix de son Roi, en s'affoiblissant par d'inutiles et de meurtriers combats, l'armée a plongé la France dans un abîme de maux : elle l'a réduite involontairement à l'abaissement et presqu'à la honte, elle qui en avoit si long-temps fait l'orgueil et la gloire! l'armée enfin voit quelle décadence menace un Etat, lorsqu'on parvient à le séparer de son véritable chef.

Se rallier au *panache blanc*, à ce panache d'immortelle mémoire, qu'on ne vit jamais qu'au *chemin de l'honneur*, à ce panache qui, depuis des siècles, l'égide de la monarchie, le *palladium* de l'intégrité de notre territoire, fut une barrière insurmontable à l'invasion de l'étranger; se rallier à ce signe, vrai signe national, est non-seulement le devoir de tous les Français, mais encore le seul moyen de salut public.

Tous les partis aujourd'hui doivent se réunir, toutes les passions s'éteindre, tous les ressentimens s'effacer au cri de la patrie.

Mon but, en faisant ce recueil, a été d'offrir,

d'un coup d'œil rapide, à ceux qui ne connoissent, pour ainsi dire, de Henri IV que la renommée, ces traits éclatans, ces faits d'armes glorieux, qui lui valurent le surnom de *Grand ;* à ceux auxquels l'erreur a jusqu'ici fasciné les yeux, un parallèle du *bon Roi* avec ses dignes rejetons, dans la personne chérie de *Louis-le-Désiré*, et dans son auguste famille. En rapportant les paroles et les actions de tous, j'ai voulu provoquer de nombreux rapprochemens et de faciles comparaisons : qui ne verra, par exemple, dans Henri IV et dans Louis XVIII cette même sagesse, cette même clémence, ce même amour pour le peuple ? qui ne trouvera dans leur règne les mêmes entraves pour assurer son bonheur ?

Mille fois heureux, si cet essai, répondant à mes intentions pures, peut ramener au *panache blanc* un seul Français égaré ! laissant à l'éloquence le droit de persuader par un charme d'expressions que je suis loin de posséder, je me borne à tâcher de convaincre par des *faits* rassemblés ; ces faits eux-mêmes parleront ; ils parleront à des cœurs français : leur langage ne sera point méconnu.

Telle est l'unique tâche que je me suis imposée : puisse-t-elle être utilement remplie ! il m'est doux au surplus de l'avoir terminée à cette

époque, toujours chère ; où de fidèles sujets célèbrent à l'envie les vertus éminentes d'un monarque adoré.

La fête d'un bon Roi est un jour d'allégresse pour les peuples.



LE PANACHE BLANC

DE HENRI IV.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA VIE DU HÉROS.

D'un côté, des discordes intestines mal contenues par l'autorité, n'attendent qu'un gouvernement foible pour désoler la France ; de l'autre, les maisons de Foix et d'Albret dépouillées de la Navarre, par l'injuste Ferdinand, avoient transmis à la maison de Bourbon leurs droits violés et leur haine impuissante. Le respectable Henri d'Albret, qui, de son mariage avec l'illustre Marguerite, sœur de François Ier, n'a eu qu'une fille, attend le moment où *sa brebis enfantera un lion* (1). Ce moment arrive : *voici*

---

(1) Ce sont les propres termes de Henri Albret.

mon vengeur, s'écrie Henri d'Albret ; il s'empare de cet enfant, il lui donne son nom, il se charge seul du soin de ses premières années, ou plutôt il l'abandonne à la nature, la plus tendre des mères, la plus sage des institutrices. Cet enfant, confondu parmi ceux du peuple, vêtu des mêmes habits, nourri des mêmes alimens, exerçant avec eux ses organes naissans, foulant, comme eux, de ses pieds nus, les neiges et les rochers des Pyrénées, offrant sa tête découverte aux ardeurs du soleil, aux agitations des vents, aux intempéries des saisons, c'est le prince de Navarre. Loin cette délicatesse superbe qui énerve les enfans des rois ! Ne craignons plus pour Henri la dureté ni la mollesse ; enfant, il a connu le mal : il voudra le soulager dans les autres, il saura le supporter pour lui-même. Il perd trop tôt l'aïeul qui le forma sur de tels principes ; mais l'impression est faite, elle ne s'effacera jamais ; le bienfait de l'éducation est éternel.

Henri s'élève, ses pensées se développent, ses yeux, du sommet des monts, cherchent sur la terre la vertu et l'humanité : des guerres de religion sont le premier spectacle qui vient les frapper.

La conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, ont donné le signal ; les Guises paroissent défendre le trône, qu'ils ébranlent, et la religion, qu'ils dédaignent ; Henri marche contre eux, sous les drapeaux de Condé, son oncle. Il

a perdu un père vertueux et vaillant (1), mais foible et incertain. Condé lui tient lieu de père; Condé et Coligny sont ses maîtres dans l'art de la guerre; mais, à treize ans, il juge ses maîtres, et les instruit. « Attaquez, leur dit-il, à Loudun; » ne voyez-vous pas que si le duc d'Anjou avoit » des forces, comme il a l'avantage du lieu, il » s'empresseroit de vous attaquer lui-même? » Gardez-vous de combattre, leur disoit-il, à » Jarnac (2), vos troupes sont dispersées; celles » du duc d'Anjou sont réunies. Ah! s'écria-t-il » à Moncontour, indigné du soin qu'on prenoit » de le ménager mal à propos, nous perdons » notre avantage, et la bataille, par consé- » quent! » Au combat d'Arnai-le-Duc, il assure la victoire à son parti.

La paix vint suspendre ses exploits; la paix! puis-je honorer de ce nom le chef-d'œuvre du crime, l'exécrable monument des perfidies de Médicis? Sa haine et la trahison, vont former des nœuds que Henri détestera toujours, et qu'il sera forcé de rompre; tandis que Montmorency, sourd aux accens de l'horrible sirène, reste à Chantilly, et sauve ses frères par ce sage éloignement. Jeanne d'Albret expire, Coligny est égorgé; tous ses amis périssent, le fanatisme s'enivre du plaisir d'exterminer; les Guises et Médicis s'abreuvent de sang; le roi, le roi lui-

(1) Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne d'Albret.

(2) Condé fut tué à cette bataille.

même........ O jour affreux! opprobre du nom français, plaie éternelle faite à la religion, à l'Etat, à l'humanité! Oublions-la, dit-on; non, non, souvenons-nous en toujours, pour toujours craindre le fanatisme.

Arrêtons-nous à considérer par quelles épreuves l'âme sensible de Henri est exercée. Cette nuit, ce réveil, ce sang ruisselant à ses yeux, ces cris qui retentissent jusqu'à lui, au fond des galeries du Louvre; ces deux haies d'assassins qui lui présentent la mort, sans oser la lui donner; ces imprécations d'un monarque cruel devant qui le roi de Navarre n'est qu'un sujet timide; ces abjurations forcées, que la tyrannie arrache à la bouche tremblante, et que le cœur désavoue en silence; cette nécessité de feindre, tantôt la captivité la plus dure, tantôt une fausse liberté qui n'est qu'un piége de plus; et parmi tant d'horreurs, la volupté, parée par les mains de Médicis, qui sourit perfidement au jeune Henri, et verse dans son cœur tous ses poisons. En est-ce assez? Cette cour criminelle a-t-elle épuisé toute l'industrie de la persécution? non, l'art de nuire est sans bornes. Un supplice nouveau est réservé à ce prince : le duc d'Anjou le traîne à sa suite; il veut que Henri soit l'instrument de ses vengeances. Tous les pas de Henri sont comptés et pesés, ses talens sont calculés; on en exige tout le produit. Déjà son nom, immortalisé par des succès brillans, lui méritent l'offre d'une couronne étrangère. Les ambassa-

deurs polonais viennent déposer à ses pieds ce prix de la valeur, ce gage de l'estime d'un grand peuple. Bientôt Charles IX, succombant sous le crime et le remords, vomit son sang, comme il avoit fait verser celui de ses sujets; il meurt, en maudissant sa mère et ses frères, en s'accusant lui-même. Sa femme et sa fille ont seules tous ses regrets; il les recommande, en ce dernier moment, à qui? à ce même Henri qu'il a rassasié d'outrages, et qu'il peut croire implacable. « Vous devez me haïr, » lui dit-il, et je vous confie tout ce que j'aime; » mais je vous connois, je n'ai trouvé qu'en » vous de l'honneur et de la foi. »

Fuis pourtant, généreux prince, fuis d'une cour où des frères veulent emprunter ton bras pour s'entr'égorger (1), et croient t'engager au crime par l'espérance d'en profiter; fuis d'une cour où, pour s'assurer le malheur de régner, Médicis, nouvelle Bruuchant, corrompt, divise, empoisonne ses enfans. Qu'a de commun ton âme avec l'intrigue et le crime? Romps tes fers, tu le peux, tu le dois, tes sujets t'appellent, tes amis t'attendent, les mânes de Coligny et de Condé te demandent vengeance;

---

(1) Le duc d'Alençon avoit voulu assassiner Henri III : son frère, le Roi de Navarre, l'en avoit empêché. Henri III, se croyant empoisonné par le duc d'Alençon, voulut le faire assassiner par le Roi de Navarre. « En me vengeant, disoit-il, vous » montez au trône de la France. » Le Roi de Navarre étoit bien incapable d'y monter par un pareil moyen

l'œil de la tyrannie se ferme ou se détourne. La valeur est libre.

Cependant la ligue éclate, monstre dont la mémoire fait frémir encore tout bon Français, monstre qui renverse les trônes au nom de la religion. Rome le caresse, l'Espagne le nourrit, la Lorraine et la Savoie rampent à ses pieds, Guise le conduit, Henri III s'en croit le maître, en est l'esclave, et en sera la victime.

L'évasion du roi de Navarre, sa retraite à la Rochelle, son crédit dans le parti protestant, tous les cœurs qu'on voit voler au-devant de lui, voilà ce qui détermine la ligue à se déclarer; mais son esprit dévastateur ravageoit sourdement la France depuis un demi-siècle : il dictoit ces lois dénaturées, il allumoit ces feux impies contre des infortunés dont il falloit seulement plaindre les erreurs et réprimer les excès; il les forçoit à la révolte, il rendoit un jeune roi l'assassin de son peuple. Maintenant il boulverse la France, il multiplie les crimes; et si les glaives des guerriers viennent à lui manquer, les poignards des fanatiques seront ses armes meurtrières.

C'est à ce monstre que le roi de Navarre déclare la guerre : il prend la défense des hommes, il embrasse la querelle des rois; il voit d'où l'on part, où l'on est, où l'on veut aller; de beaux prétextes, des mots sacrés ne lui en imposent pas; il sait que dans le langage des passions, venger Dieu n'est souvent que perdre un ennemi.

Le destin du roi de Navarre est de combattre ceux qu'il veut défendre. Henri III a flétri la gloire du duc d'Anjou ; à dix huit ans c'étoit un héros dans les batailles, à trente ce n'est qu'un enfant sur le trône. Sa conduite flottante étale tous les embarras de l'incertitude, tous les combats de l'irrésolution, et ce délire des inconséquences, qui annonce la chute des rois et les révolutions des Etats. La ligue qu'il brave et qu'il ménage toujours mal à propos, l'attache à un joug qu'il déteste, elle lui nomme ses amis et ses ennemis ; le duc de Guise, qui profite de tout, l'aide chaque jour à se détruire lui-même, il le force de s'armer contre le roi de Navarre, qui ne s'arme que contre la ligue ; les négociations se joignent aux hostilités : on fait, on défait, on confirme, on viole des traités, selon le besoin du moment, ou le caprice des courtisans ; la ligue établit cette maxime digne d'elle : *Qu'on ne doit rien aux hérétiques, pas même la bonne foi.*

Médicis veut encore essayer sur le roi de Navarre l'artifice usé de sa politique, et l'attrait toujours nouveau de la volupté Cent jeunes beautés qui l'accompagnent, exercées dans l'art de plaire et de trahir, viennent attaquer ce cœur qu'on connoît tendre, et qu'on croit foible ; elles demandent la paix en inspirant l'amour.

Mais...... ô contraste ! ô mélange de galanterie et de fureur ! les plaisirs, les fêtes em-

bellissent cet asile que la guerre respecte à peine, et qu'elle entoure de toutes parts. A travers le son des instrumens, à travers des chants mélodieux, on peut entendre au loin le bruit des armes et les cris des mourans. Médicis embrasse Bourbon avec une gaieté folâtre, mais c'est pour s'assurer s'il offre un corps sans défense aux poignards qu'elle aiguise. Au milieu des jeux et des festins elle surprend une place, elle séduit un sujet, elle nuit, elle trompe, on lui rend gaiement ses perfidies; de jeunes courtisans ouvrent un bal; et tandis que l'œil les cherche encore dans le tumulte de l'assemblée, déjà ils sont au milieu des combats. Vainqueurs, ils reviennent, en souriant, déposer leurs lauriers aux pieds de leurs maîtresses indignées. Bourbon n'a pu être séduit, sera-t-il plus aisé à vaincre? La ligue espère l'accabler sous le nombre des ennemis: en quatre ans elle envoie contre lui jusqu'à dix armées: Bourbon connoît l'infériorité de ses forces, il compte peu sur les secours foibles, tardifs et dangereux de l'étranger qu'il ne néglige pourtant pas. Ses principales ressources sont en lui-même; sa pitié pour Henri III, son indignation contre la ligue, la nécessité de vaincre, quelques amis résolus à mourir avec lui, voilà ses soldats et ses armées. Il les multiplie par son activité, il les enflamme par sa confiance: sa valeur intelligente tantôt les guide avec précaution, tantôt les précipite avec furie,

et toujours les mène à la victoire par des chemins différens. Il approfondit cet art destructeur, dont le chef-d'œuvre est de conserver. Le barbare ne fait que massacrer et brûler, l'homme de guerre évalue les circonstances, calcule les hasards, combine les forces physiques avec l'impulsion morale, prépare l'attaque, prolonge la défense, et produit les plus grands effets avec le moins de ressorts possibles. Voilà ce qui, chez toutes les nations, forme le guerrier et distingue le général ; chez les Français il faut que les soldats lisent sur son front le présage de la victoire ; et s'il peut être soldat avec eux, s'il les mène aux dangers, au lieu de les y envoyer, s'il prodigue son sang en ménageant le leur, si enfin ce soldat est un bon roi, c'est un roi invincible. Non, la force n'est rien, le nombre nuit plus qu'il ne sert : comptez les cœurs, et non les bras; la réputation du chef, l'amour du soldat, voilà ce qui enfante les prodiges. Un roi qu'on aime est un dieu tout-puissant : Bourbon doit triompher, il voit ses enfans dans tous ses braves, il est toujours avec eux, le premier à la charge, le dernier à la retraite ; les plus grands périls il se les réserve, il les réclame comme un privilége de son rang.

Marmande, Eause, Nérac, Cahors, Amiens, Laon, La Fère, Rouen, vous vîtes ces témérités brillantes, ces phénomènes de courage, ces ressources du désespoir, ces exploits, ce sang-froid imperturbable, cette clémence qui

distinguèrent si éminemment Henri, et lui valurent le surnom de *Grand*.

Mais ce prince eut le malheur d'exercer presque toujours ses talens militaires dans les guerres civiles ; aussi paroissoit-il affligé après la victoire : « Je ne puis me réjouir, disoit-il, » de voir mes sujets étendus morts sur la place ; » je perds lors même que je gagne. » Ce douloureux sentiment augmentoit encore sa juste indignation contre les partisans et les soutiens de la ligue.

Cette ligue, qui a irrité Henri III, en le méprisant, l'apaise en l'effrayant : naguères il envoyoit Joyeuse contre elle, c'est contre Bourbon qu'il l'envoie à présent ; Bourbon, entouré des trois armées de Joyeuse, de Mayenne et de Matignon, n'a ni troupes ni argent, et va les combattre ; il commence par Joyeuse ; l'audace et la joie éclatent dans les yeux de Bourbon : « Amis, dit-il à ses soldats, voici un nou- » veau marié dont la dot est encore tout entière » dans ses coffres, c'est à vous de l'y chercher. »

Les princes de son sang sont autour de lui. « Je n'ai rien à vous dire, vous êtes de la mai- » son de Bourbon, et, vive Dieu! je vous mon- » trerai que je suis votre aîné. »

Le zèle s'empresse à défendre, à couvrir une tête si chère et si souvent exposée. « A quartier, » je vous prie, ne m'offusquez pas, je veux » paroître. »

Joyeuse croit l'envelopper de ses nombreux

bataillons, qui déjà poussent des cris de victoire; trois canons bien disposés ébranlent cette multitude; Bourbon l'entame et la dissipe; ce changement est l'ouvrage d'une heure.

Un avis infidèle annonce qu'on voit paroître l'armée du maréchal de Matignon. « Allons, » mes amis! ce sera ce qu'on n'a jamais vu, » deux batailles en un jour. »

Henri III a reçu le dernier outrage; la ligue l'a chassé du trône et de Paris : insensé! il s'est réduit à l'horrible ressource du crime. Le crime l'a vengé, mais en le plongeant plus avant dans l'abîme. C'est toujours au généreux Bourbon que les malheureux s'adressent; Henri III implore son appui, et tremble encore de l'obtenir. Bourbon vole à son secours; souvenir des injures, crainte des trahisons éprouvées, rien ne l'arrête : mais du sein de la tombe les Guises frappent leur assassin par la main d'un moine; les Valois ne sont plus.

Henri IV (donnons-lui désormais ce nom gravé dans le cœur de tous les Français), Henri IV est roi de France; mais il a tout son royaume à conquérir. Mayenne veut venger ses frères, c'est-à-dire, qu'il veut régner; et qui ne le veut pas alors? qui n'a pas des droits, quand les droits légitimes sont méprisés? Renverser la barrière éternelle que la loi Salique a mise entre le trône français et les femmes et les étrangers, ce n'est qu'un jeu pour la ligue. Philippe II, *ce démon du Midi*, ne dit-il pas

insolemment : *Ma ville de Paris*, *ma ville d'Orléans ?* et c'est à des Français qu'il parle. Ne destine-t-il pas ce trône à sa fille ? Rome n'en a-t-il pas exclu les Bourbons ? Les Etats ne s'assemblent-ils pas pour en disposer? La ligue a jeté son voile épais sur les yeux les plus clairvoyans ; elle a égaré les cœurs les plus fidèles ; la ligue règne jusque dans le camp de Henri : elle y souffle la discorde et la révolte ; tous veulent commander, nul ne veut obéir ; tous proposent des conditions, dictent des lois, mettent un prix aux services qu'ils ne rendent pas ; des sujets croient avoir le droit de dire à leur maître : « Pensez comme nous, ou vous » ne règnerez point. Jamais, leur répond » Henri, je ne forcerai la conscience du moindre » de mes sujets ; qui êtes-vous, pour forcer la » mienne ? » Cette réponse vertueuse les confond, et les irrite. Catholiques, protestans, tous s'observent d'un œil jaloux ; ambition, intérêt, fureur de secte, voilà ce que Henri voit autour de lui. Contraint dans sa religion, contraint dans l'amitié, obligé de se cacher pour parler à Sully ; c'est du sein de cet esclavage qu'il faut s'élever au trône ; c'est avec des sujets indociles qu'il faut combattre des sujets rebelles.

Cependant Mayenne le pousse du centre du royaume aux extrémités, et bientôt Henri, *roi sans royaume, mari sans femme, guerrier sans argent*, comme il le dit lui-même, n'aura plus que la mer pour asile ; pourtant il s'arrête sous les

murs d'Arques. Henri, quelle est ton espérance? Ces trois mille hommes, épuisés de travaux et de fatigues, qui peuvent à peine porter leurs armes, attendront-ils trente mille conquérans que Mayenne conduit en triomphe sur leurs pas? Le comte de Belin, soldat de Mayenne, mais admirateur de Henri, pris par un détachement, est amené devant ce prince; il cherche des yeux une armée....... « Vous ne voyez pas tout, lui » dit Henri; comptez-vous pour rien la cause que » nous défendons, et Dieu qui combat pour » nous?» Belin se tait, et admire. La bataille s'engage; le prince est partout. « Mon compère, dit-il » au colonel Arreguer, je viens mourir ou acqué- » rir de la gloire avec vous. Mon père, dit-il au » colonel Galaté, gardez-moi ici une pique, je » veux combattre à la tête de votre bataillon. » Un tel prince pouvoit-il ne pas vaincre? Mais le nombre l'accable; partout des troupes fraîches, opposées à ses troupes abattues; du moins, un brouillard favorable leur épargnoit encore le spectacle décourageant de la supériorité de l'ennemi; le soleil perce, et dissipe ce reste d'illusion. La force, la foiblesse, tout paroît au grand jour. Henri, ce dût être ta perte, ce sera ton salut. Le canon d'Arques a tonné sur Mayenne. On ne voit que files emportées, que rangs éclaircis, que bataillons ouverts. Le destin de Coutras s'étant encore déclaré dans les plaines d'Arques, il écrit ce billet si connu, qui suffiroit pour le peindre : *Pends-toi, brave Crillon,*

nous avons combattu à Arques, et tu n'y étois pas!

Quelle vivacité dans son esprit! quelle énergie dans ses pensées! quelle noblesse dans ses harangues! Oubliera-t-on jamais celle qui enflamma ses guerriers, et le fit vaincre à Ivry? « Mes amis, nous courons même fortune. Si » vous perdez vos enseignes, ne perdez point de » vue mon panache blanc; vous le trouverez » toujours au chemin de l'honneur et de la vic- » toire. » Cette bataille d'Ivry fut encore un triomphe du petit nombre sur la multitude. *Plus d'ennemis, plus de gloire;* c'étoit le mot de ce prince.

Sages, qui le condamnez d'avoir attaqué à Aumale, avec cent hommes, une armée entière, et une armée commandée par le prince de Parme, ou de s'être jeté seul, et sans casque, au milieu de six escadrons, pour ramener la victoire à Fontaine-Française, songez combien il importe à un roi, qui a son peuple à conquérir, de donner à ses exploits l'empreinte du merveilleux! Songez combien la réputation augmente les forces; combien l'enthousiasme change les hommes et les choses. « Je ne puis » faire autrement, disoit Henri lui-même à » Sully; je combats pour ma gloire et pour ma » couronne. »

A Fontaine-Française, on le voit sans ressources, on ose lui proposer la fuite. « La fuite à » Henri IV! je n'ai pas besoin de conseil, mais

» de secours ; il y a plus de danger à la fuite qu'à » la chasse. »

C'est avec ces maximes et cette conduite qu'on triomphe et qu'on règne. Le pénétrant Sixte-Quint promit d'abord l'empire et la victoire à cette activité intrépide. Farnèse (1) seul pouvoit la déconcerter ; Farnèse, qui pouvoit dire à Henri : « Je vais déboucher la Seine et la » Marne, prendre Lagny et Corbeil, tâchez de » m'en empêcher. » Il vint en France, et il délivra Paris : il y revint, et délivra Rouen. Henri peut le défier, l'assaillir, le fatiguer, jamais l'entamer, ni le vaincre ; et la postérité doute encore lequel acquit plus de gloire, ou d'Henri, en surprenant Farnèse à Caudebec, ou de Farnèse, en échappant alors à Henri.

Du court récit de ses nombreux triomphes, passons aux traits de sa clémence et de son humanité ; que d'abord le cri de son cœur, au moment de chaque victoire, retentisse encore dans le nôtre : *Sauvez, soulagez, consolez les vaincus, épargnez le sang, et surtout le sang français*, lorsqu'engagé dans Eause, et ayant entendu des voix féroces s'écrier : « Tirez à ce » panache blanc ; c'est le roi de Navarre, » il arrêta les bras prêts à le venger, et borna la punition de ces méchans aux remords que devoit exciter en eux sa clémence. La duchesse de Montpensier, dans son humiliation, que trouva-t-elle en lui,

(1) Alexandre de Farnèse, prince de Parme.

après tant d'outrages? des égards respectueux et tendres. Après avoir fatigué le duc de Mayenne à la promenade, il lui dit ce mot divin : « Mon » cousin, c'est la seule vengeance que je pren- » drai de vous. »

Au siége de Paris, son cœur est déchiré, ses yeux sont baignés de larmes : « Laissez, s'écrie- » t-il, laissez venir à moi ces malheureux; les » liguеurs, les Espagnols, peuvent les voir périr » d'un œil sec; ils n'en sont que les tyrans : je » sens que je suis leur père. Qu'importent mes » intérêts et l'espérance d'un succès incertain? » est-il d'autre intérêt, d'autre succès, que de » sauver mes enfans? » Il ordonne de nourrir tous ceux qu'un mépris barbare de l'humanité désigne sous le nom de *bouches inutiles;* il permet que la compassion s'étende jusques sur ceux que la contrainte ou la fureur retient encore dans la ville. Les lois de la guerre envoyoient au gibet deux paysans qui avoient porté du pain à une poterne ; le roi les rencontre ; ils tombent à ses pieds : « Nous n'avions pas, disent-ils, » d'autre moyen de gagner notre vie. — Je leur » fais grâce, s'écrie le roi, les larmes aux yeux, » ou plutôt je les approuve, ils ont nourri des » hommes. » Il leur donne tout l'argent qu'il avoit sur lui. « Le Béarnais est pauvre, ajoute-t-il; s'il » en avoit davantage, il vous le donneroit. »

« Grand roi! s'écrie le duc de Feria lui- » même, en fuyant de Paris, grand roi, l'em- » pire du monde t'est dû! »

Enfin Henri est sur un trône ! sur ce trône que peut-être il a reconquis plutôt encore par ses rares vertus que par sa valeur éclatante.

« Mon peuple a souffert, il faut le soulager ;
» il respire, ce n'est pas assez, il faut qu'il soit
» heureux. » Voilà toute la politique d'Henri IV; voilà le soin qui remplit tout son règne. La guerre et la gloire ne furent pour lui que des moyens; le bonheur public est le but qu'il se propose : il n'a voulu être illustre que pour être bienfaisant, sa conduite va justifier ses conquêtes. Peuple trop long-temps aveuglé, tu reconnoîtras enfin que c'est pour toi qu'il a vaincu !

L'objet le plus important est celui qui l'occupe le premier, la religion.

Henri sait que la foi qu'il a reçue de ses pères n'est pas celle de ses aïeux; il voit, du côté de l'Eglise romaine, l'antiquité et l'autorité ; il considère ce qu'ont produit les innovations des derniers temps ; la ligue en est le fruit. L'empire de la haine s'accroît, celui de la concorde s'éteint, et le sang coule pour des opinions.

Henri pense tout concilier au moyen de son abjuration ; son espoir est déçu : par une de ces bizarreries qu'enfantent les factions, par un de ces étranges changemens qui rapprochent les extrêmes, c'est avec la ligue, c'est avec l'Espagne que les protestans vont conspirer contre un roi qui les protége, qui s'épuise pour verser en secret sur eux des bienfaits

ignorés des catholiques ; c'est au moment où la perte imprévue d'Amiens répand la consternation dans tout le royaume qu'ils menacent de prendre les armes, si un édit honteux ne leur accorde l'indépendance. Le roi ne leur doit que la liberté et la sûreté, il leur assurera l'une et l'autre, lorsqu'ils cesseront de menacer (1). Il ne peut être ingrat ; mais il ne souffrira pas qu'on abuse du malheur public pour le forcer à une reconnoissance excessive : il perdra plutôt la couronne que de souffrir qu'elle perde entre ses mains la moindre prérogative ; il reprend Amiens, il repousse l'ennemi étranger, il contient l'ennemi domestique ; il donne à la fois la paix, et aux provinces françaises que la ligue troubloit encore, et à l'Espagne qui si longtemps troubla la France entière, et aux protestans qui vouloient encore la troubler. Il la donne aussi à cet adroit et opiniâtre duc de Savoie, qui rend Biron infidèle, qui séduit tout, excepté Sully, et qui seroit le plus redoutable ennemi de la France, si sa force égaloit son artifice. Henri, la sérénité dans les yeux, la paix dans le cœur, oppose aux flots tumultueux une fermeté sans roideur, des ménagemens sans foiblesse, l'art de calmer et de contenir. « Je vous » prie, dit-il au parlement, d'enregistrer mon » édit : le rejeter, c'est déclarer la guerre à » mes sujets protestans ; je ne la leur ferai cer-

(1) Edit de Nantes, 1598.

» tainement pas, je vous enverrai la faire à ma
» place. »

Enfans inquiets d'un père si pacifique, ne portez plus l'horreur au sein de sa famille, jouissez de sa tendresse et de ses bienfaits....... Je vois Henri s'enflammer du saint amour de la paix, il cherche à l'établir sur des bases éternelles. Il conçoit enfin le projet d'une paix qui doit lier à jamais les peuples et les rois; cette paix s'appellera *la paix perpétuelle.*

A cette idée il tressaille de joie et d'espérance, il la médite, il l'approfondit; les difficultés s'aplanissent, la possibilité se montre, son plan se forme, Sully le trace; et sans le couteau de Ravaillac, il alloit consommer ce grand ouvrage. Peuples, revoyez ce plan de bonheur et de paix, ce monument de l'âme d'un bon roi; que vos vœux, que vos soupirs en demandent sans cesse l'exécution aux princes qui vous gouvernent, au Roi qui gouverne les rois.

Nous n'avons pu jouir du fruit de cette grande, de cette sublime conception; mais du moins retraçons quelques-uns des travaux qui furent projetés ou exécutés sous ce règne si mémorable. L'infirmité, l'indigence trouvent de nouveaux asiles plus sains et plus sûrs; le soldat qui a consumé ses belles années au service de l'Etat, voit l'Etat reconnoissant se charger de sa vieillesse et de sa misère. Henri IV et Sully donnent à Louis XIV et à Louvois l'idée de cet

établissement immortel où des lits de lauriers appartiennent à la valeur éprouvée.

L'instruction gratuite dans l'Université, l'Ecole militaire, ces nobles projets si heureusement exécutés de nos jours, avoient été conçus par Henri IV.

La sévérité de la justice fut aussi l'objet de tous ses vœux, et le débiteur infidèle étoit à ses yeux un ennemi public. « Je paie mes dettes, » dit-il, je veux que mes sujets paient les leurs. » L'autorité tire sa plus grande force de l'exemple qu'elle donne.

Les lettres, ornement d'un règne heureux, reprennent quelqu'éclat sous Henri IV; les talens ont leur récompense; Casaubon est fixé en France par des bienfaits.

Le Collége Royal, cette noble institution *du père des lettres*, s'étoit ressenti des malheurs publics; les professeurs, privés du fruit de leurs travaux, le redemandent à Henri IV. Voici sa réponse, on l'y reconnoîtra: « Qu'on » diminue de ma dépense, qu'on ôte de ma » table pour payer mes lecteurs, je veux les » contenter. Sully les paiera. » Sully les paya.

On reproche à Henri des momens de foiblesse près d'un sexe qui a tout pour séduire. Eh! quel est donc ce Roi que l'amour entraîne et n'aveugle jamais, qui peut dire à une maîtresse adorée et digne de l'être: « Je renon» cerois plutôt à dix maîtresses comme vous » qu'à un ami comme Sully. » Quel est ce Roi

dont un sujet combat impunément toutes les passions? ce Roi aux yeux duquel on peut déchirer une promesse de mariage qu'il a faite et qu'il communique, ce Roi à qui on peut dire dans l'enthousiasme d'une action si hardie : Oui, je suis fou, et plût à Dieu que je le fusse tout seul en ce moment! ô sublime colère! ô courageuse amitié! ô que le prince est grand qui a pu mériter un tel ami, et sentir le prix d'un tel emportement!

Henri est foible!.... ô peuple qu'il aime, respecte à jamais ces foiblesses qu'il t'a sacrifiées, ces foiblesses qui t'ont prouvé son amour! ce prince nourrit et combat une passion invincible et funeste; un désir généreux, un espoir perfide se sont glissés dans son cœur; il a cru qu'il pouvoit être permis à un Roi de se rendre heureux en couronnant ce qu'il aime, il a cru pouvoir élever sur son trône celle qui régnoit sur son âme. Le sévère Sully l'a désabusé; mais du moins ce trône ne sera point partagé avec une autre femme (1). C'est sa dernière espérance, Sully la lui enlève encore; il lui porte les vœux d'un peuple qui réclame des rejetons de cette race sacrée. Henri se tait et gémit, Sully avance. Nous vous avons marié, Sire : le nom de Médicis, nom déjà si fatal à la France, est aussitôt prononcé! Ce prince reste un moment comme

(1) Son mariage avec Marguerite de Valois avoit été déclaré nul en 1599, du consentement de cette princesse.

frappé de la foudre; mais revenant à lui, et reprenant sa grandeur: « Eh bien, » s'écrie-t-il avec un transport qui exprime ses combats et sa victoire, « puisque mon peuple le désire, puisque » c'est le bien de mon royaume et le vœu de mes » amis, je suis prêt à tout. » Quel noble sacrifice! quel exemple pour les Rois!

Hélas! pourquoi faut-il qu'un bonheur parfait n'accompagne pas une telle alliance, ne récompense point de si beaux sentimens? pourquoi? faut-il l'avouer? Henri n'est pas heureux, la jalousie, la discorde, l'intrigue, qui devroient au moins ne troubler que sa cour, désolent l'intérieur de sa maison. Une cabale, ennemie de Henri IV, gouverne Médicis, et Médicis hait son mari, parce que des valets le lui ordonnent. Henri commande à son cœur de l'aimer; et tandis que la sécheresse hautaine et l'aigreur impérieuse de cette femme le fatiguent de plaintes et l'accablent de reproches, il la comble de bienfaits. Attentions délicates, soins empressés sont vainement mis en usage. Quand, succombant aux travaux pénibles du gouvernement, Henri, plein du désir de plaire à la Reine, attend de son entretien et de sa tendresse un délassement bien doux, repoussé par une froideur glaçante, ou rebuté par des cris importuns, le désespoir dans l'âme, il est forcé de s'éloigner. Ainsi l'auteur de la félicité publique ne peut lui-même goûter les charmes d'une vie heureuse et paisible. Sully lui con-

seille toujours la fermeté, et il s'étonne qu'un monarque qui a pacifié l'Europe, ne puisse fixer la paix dans sa maison, qu'un héros, que nul péril n'a jamais fait pâlir, se trouble et frémisse aux cris d'une femme.

Henri supporte avec courage ses chagrins domestiques, il devient père : voilà sa consolation. Le ciel lui donne un dauphin, Henri le montre à son peuple; le berceau découvert de cet enfant précieux est porté dans Paris aux acclamations de ce peuple enchanté, qui croit voir le bonheur public renaître et se perpétuer avec Henri.

Le respect est l'ouvrage des hommes, il gêne l'esprit, il glace le cœur; l'amour est le chef-d'œuvre de la nature, il enflamme, il transporte. C'est par l'amour que Henri veut être honoré de ses peuples et de ses enfans; il ne veut être connu de ses fils qu'en qualité de père, et non de maître; il les accoutume à ces noms qui expriment les rapports sacrés de la nature; il rejette ceux qui ne rappellent que le rang et l'autorité. Cet affranchissement d'étiquette se fait sentir même au milieu de sa cour. Un ambassadeur d'Espagne, accoutumé dans le palais de son maître à ces barrières que le respect mettoit entre les grands même et le prince, s'étonne de la liberté avec laquelle la noblesse française entouroit et pressoit son Roi. « Vous ne voyez rien, répond Henri, ils me » pressent bien autrement dans les batailles. »

Le corps de ville de Paris vient féliciter le Roi sur ses victoires. Henri montre Biron qui a eu l'honneur d'y contribuer, Biron qu'il aime, et qui lui doit la vie, Biron qui le servit bien avant de le trahir deux fois. « Voici, dit-il, » un homme que je présente volontiers à mes » amis et à mes ennemis. » C'est avec cette grâce sublime qu'il savoit remercier ses sujets d'avoir fait leur devoir. Quels services un tel mot ne récompensoit-il pas ?

Dans les camps, ce n'étoit pas seulement par la valeur qu'il étoit soldat, c'étoit encore par cet amour de l'égalité qui lui est propre. Les historiens nous le représentent (répétons leurs termes, et gardons-nous d'embellir la vérité) « assis au corps - de - garde avec les soldats, » couché avec eux sur la paille, tenant d'une » main un morceau de pain bis qu'il mange, » de l'autre un charbon avec lequel il dessine » un camp et des tranchées ; ils nous le mon- » trent prenant le pic, fouillant la terre, ou- » vrant lui-même ces tranchées qu'il a tracées. »

Henri cherche le peuple, il aime à voir la vérité sortir sans effort de ces bouches grossières. Mêlé dans les hôtelleries avec les marchands et les voyageurs, dans les cabanes avec les laboureurs et les bergers ; nouveau Germanicus, il jouit de sa renommée, il recueille ces éloges que l'art du courtisan n'a point préparés. Si une foible plainte, un léger reproche perçant à travers les bénédictions de la recon-

noissance, lui indiquent quelque plaie de l'Etat à fermer, ou quelque victoire à remporter sur lui-même, le vœu de son peuple n'est jamais trompé! J'aime à me représenter ces courtisans étonnés de reconnoître un grand Roi au fond d'une chaumière; ces paysans, confus d'avoir reçu leur Roi, de l'avoir jugé, de l'avoir loué, de l'avoir grondé, qui accusent l'indiscrétion de leurs discours, la familiarité de leurs louanges, l'audace de leurs critiques; et Henri qui, les larmes aux yeux, leur sourit, les caresse, jouit de leur surprise, de leur amour et des bienfaits dont il les a comblés. Plaisirs dignes de Henri! popularité qui sied à l'héroïsme! bonhomie adorable (1) qui embellit la gloire!

Les courtisans redoutant, ou pour le Roi les dangers qu'il peut courir, ou pour eux les vérités qu'il peut entendre, le conjurent de ne plus tromper leur vigilance, de ne point s'éloigner des secours de leur zèle. « Eh! qu'ai-je » besoin de secours, dit-il, au milieu de mes » enfans? ai-je mérité de les craindre? »

Après l'amour de l'égalité, le trait qui me frappe le plus dans ce prince, c'est la clémence. On lui parle d'un ennemi farouche et fanatique dont sa bonté n'a pu encore fléchir la haine: « Je lui ferai tant de bien, dit-il, que je le for» cerai de m'aimer. »

---

(1) Ce mot a déjà été appliqué à Henri IV, et il le caractérise.

Quel est cet homme auquel il aime à confier le soin de sa vie, qu'il a voulu, malgré Vitry, recevoir au nombre de ses gardes, dont il exalte la valeur et la fidélité, qu'il montre avec estime à tous ses amis? C'est le soldat qui l'a blessé au combat d'Aumale.

Parmi les furieux qui attentèrent à ses jours, il sauva tous ceux que le moindre prétexte put dérober à sa justice; et, malgré la nécessité de couper la racine des conspirations toujours renaissantes, et d'éteindre le feu des factions dans le sang d'un coupable puissant, il avoit pardonné à Biron : il lui auroit pardonné encore si Biron l'avoit permis.

Henri est de tous les rois, c'est peu dire, il est de tous les hommes celui qui a le plus senti le besoin de l'amitié, et qui en a le mieux connu le prix.

Sully a l'ascendant d'un sage, Henri a le cœur d'un ami. Voyez comme il tremble devant Sully, quand il a quelque foiblesse à lui montrer! Comme il prévient son juge! comme il bégaie avec embarras sa timide confidence! comme il veut en retenir une partie! comme elle lui échappe tout entière! comme il s'irrite! comme il s'apaise, comme tous ses mouvemens sont vrais et bons! Après ces petits orages qui, dans l'amitié même, naissent de l'opposition des caractères, c'est toujours Henri qui s'empresse à revenir. « Nos petits débats, dit-il à Sully, » ne doivent jamais passer les vingt-quatre

» heures. » Un jour il sort furieux du cabinet de Sully, et prononce ces terribles paroles devant les courtisans qui en triomphent : « Non, » je ne peux plus vivre avec cet homme, il m'est » insupportable par sa rudesse et ses contra- » dictions, je ne le verrai de quinze jours. » (Sa colère même ne lui faisoit pas prévoir un plus long éloignement.) Le lendemain, la première voix qui frappe les oreilles de Sully au fond de ce cabinet où l'aurore le trouve occupé à servir ce maître irrité, c'est celle de Henri qui vient (osons le dire à sa gloire) demander pardon à son ami, et rougir en grand homme de son emportement ; puis se tournant vers les courtisans, dont la veille il avoit remarqué la maligne joie : « Il y a, dit-il, des gens assez » simples pour croire que quand je me fâche » contre Sully, c'est tout de bon ; qu'ils sachent » qu'entre Sully et moi il n'y a que l'amitié de » durable, et que c'est pour la vie. »

Peu de temps auparavant, une calomnie, *travaillée de main de courtisan*, selon l'expression de Sully lui-même, avoit sapé les fondemens de cette amitié respectable : on avoit représenté Sully comme dangereux, comme prêt à s'armer contre son maître, des bienfaits de son ami ; on avoit cité les exemples de tant d'ingrats et de traîtres, dont ces temps malheureux abondoient ; les avis étoient si multipliés, si détaillés ; toutes les circonstances avoient été rassemblées avec tant d'art, qu'elles avoient ébranlé Henri. Déjà

son cœur se resserre et s'éloigne ; Sully voit le progrès de la calomnie, peut l'arrêter d'un seul mot, et ne daigne pas le dire ; Henri attend ce mot, et ne l'exige point : la douce familiarité, le badinage aimable, la liberté, la confiance, avoient fui de leurs entretiens ; Henri n'étoit plus que poli, Sully n'étoit plus que respectueux : le ministre n'étoit pas renvoyé ; mais l'ami étoit disgracié. Qu'il est dur et difficile de cesser d'aimer ! Henri jette de temps en temps, sur celui qu'il aima, des regards de tendresse et de regret ; et s'il voit sur son visage quelques traces de douleur, s'il croit reconnoître, à quelque marque, son fidèle Sully, son cœur ne se contient plus ; ses bras vont s'ouvrir, il va se jeter au cou de son ami ; un reste de défiance, et toujours ce fier silence de Sully le retiennent encore..... Il succombe enfin : « Sully, lui dit-il, » n'auriez-vous rien à me dire ? Quoi ! Sully n'a » plus rien à me dire ! Comment pouvez-vous » laisser à votre ami le désespoir de vous croire » infidèle ? » Sully, pénétré de ce tort, le seul qu'il ait pu avoir, veut tomber aux pieds de Henri.... « Que faites-vous, Sully, lui dit le roi, » vos ennemis vous voient ; ils vont penser que » je vous pardonne ! »

Il est une manière de réparer ses torts, bien supérieure quelquefois à l'avantage de n'en avoir point eu. Henri a tout préparé pour la bataille d'Ivry, il va donner le signal ; il se souvient que, la veille, un mouvement d'impatience lui

arracha un mot désobligeant pour le colonel Schomberg; il court à lui, et l'embrassant avec tendresse, « Nous voici, lui dit-il, sur le champ » de bataille, je peux y rester; il n'est pas juste » que j'emporte au tombeau l'honneur d'un » brave homme tel que vous; je viens réparer » mon injustice, et déclarer que je vous recon- » nois pour un des plus vaillans de mon armée. » — Sire, répond le colonel, pleurant d'admira- » tion, d'amour et de reconnoissance, si j'avois » mille vies, il faudroit à présent vous les sacri- » fier toutes. »

Ambitieux courtisans, et vous, femmes altières, voilà ce roi que vous avez pu ne pas aimer! comment donc étoient faits vos cœurs? Ici, je veux taire vos noms trop célèbres; je rappellerai seulement que vous fûtes *ennemis* d'Henri IV; ce titre vous condamne assez aux yeux de la postérité : que dis-je? la postérité, ce juge impartial et terrible pourra-t-il ne jamais concevoir d'odieux soupçons sur vous? Je m'arrête : je ne veux point savoir ce que l'histoire ignore, ou ce qu'elle a, jusqu'ici, frémi de nous apprendre; je veux croire que l'affreuse catastrophe qui couvrit la France d'un voile funèbre n'a eu d'autre auteur qu'un vil scélérat, ni d'autre principe que la superstition : votre mémoire est assez chargée du crime d'avoir haï un si bon prince, sans qu'on vous accuse encore.... Mais il est percé sous vos yeux, à vos côtés, presque entre vos bras; il meurt : Sully est forcé

à la retraite, et Concini règne; il meurt, et la victoire enfin est restée à la ligue.

Ombre heureuse, ombre adorée, si tu fus alors témoin de l'affliction profonde et de l'extrême douleur d'une nation dans les larmes; si, naguère du haut de l'éthérée, l'excès des maux, l'aspect de la désolation de ton peuple chéri durent déchirer ton âme, jouis aujourd'hui du spectacle ravissant d'une gloire nouvelle : recueille encore le fruit de tes faits éclatans, de ta sagesse, de ta bonté; entends la France entière, au sortir de l'abîme, invoquer ton nom, répéter avec enthousiasme ce chant national que tu lui as transmis! entends aussi ces acclamations redemander tes illustres descendans! vois ces flots orgueilleux ramener tes petits-fils sur la terre de leurs ancètres! vois enfin cette statue fameuse, renversée par l'erreur, relevée par la raison, redevenir l'idole publique, et l'objet de notre contemplation.

Henri, accepte le vœu d'un Français! exauce sa prière! sois le génie tutélaire de notre chère patrie, veille sans cesse sur elle, veille sur tes enfans; détourne à jamais loin d'eux le courroux céleste, et préserve-nous des fléaux destructeurs. Inspire à l'Europe entière cet amour de l'union et de la paix, qui fait à la fois la force des peuples, la richesse des Etats, et le bonheur des Rois.

ANECDOTES

CHOISIES ET CLASSÉES.

BRAVOURE. — CLÉMENCE. — AMOUR POUR LE PEUPLE. — AMOUR POUR LES DAMES. — BONS MOTS.

BRAVOURE.

Un des premiers traits de la bravoure et de l'intrépidité du jeune Henri, fut devant la ville de Marmande, l'an 1575.

On le vit, revêtu d'une simple cuirasse, combattre tout un jour pour couvrir la retraite de quelques seigneurs qui s'étoient imprudemment engagés dans les fortifications de la place.

L'année 1576, la ville d'Eause, en Armagnac, soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la garnison que le roi de Navarre y envoyoit. Il étoit aux portes de cette ville avant que l'on fût averti de sa marche; il y entra,

sans obstacle, à la tète de quinze ou seize hommes d'armes, qui le suivoient de plus près que le reste de sa troupe : on abaissa aussitôt la herse, qui sépara cette petite poignée de gens du gros qui restoit hors la ville. On sonna le tocsin ; une cinquantaine de soldats accoururent, et on entendit crier : « Tirez à cette » jupe d'écarlate et à ce panache blanc, c'est » le roi de Navarre. » « Mes amis, dit alors ce » prince, mes compagnons, c'est ici qu'il faut » montrer du courage et de la résolution ; car » c'est de là que dépend notre salut. Que » chacun donc me suive et fasse comme moi, » sans tirer le coup de pistolet qu'il ne porte. » La ville se remplit bientôt de soldats de Henri, qui avoient enfoncé les portes ; tous les habitans alloient être passés au fil de l'épée, si les principaux d'entr'eux, les consuls à leur tête, ne fussent venus se jeter aux pieds du roi de Navarre. Il se laissa fléchir, et se contenta, pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc. Ce combat dura cinq jours et cinq nuits. Les assiégés attendoient un renfort, et ne cherchoient qu'à faire durer l'attaque jusqu'à l'arrivée de ce secours. On apprit bientôt qu'il étoit proche ; dans cette extrémité, les officiers, épuisés de fatigues, s'assemblèrent auprès du roi de Navarre, et le conjurèrent avec instance de se procurer une retraite avant que les ennemis eussent pénétré dans la ville ; mais, surmontant la douleur qu'il

ressentoit, il se tourna vers eux en riant, et avec une intrépidité qui en inspiroit aux plus foibles, il se contenta de leur répondre : « Il » est dit là haut ce qu'il doit être fait de moi » en cette occasion ; souvenez que ma retraite » hors de cette ville, sans l'avoir assurée au » parti, sera la retraite de ma vie hors de ce » corps : il y va trop de mon honneur d'en user » autrement ; ainsi, qu'on ne me parle plus » que de combattre, de vaincre, ou de mourir.» La fortune seconda son courage, et la ville fut prise. Le soir même, le Roi soupant au château de Blasny, on lui annonça que le MARÉCHAL D'AUMONT, un des plus braves officiers de l'armée, venoit lui rendre compte de quelque chose. Ce bon prince se leva aussitôt ; alla au-devant de lui, l'embrassa tendrement, et le fit asseoir à table avec ses paroles obligeantes : Il est bien juste que vous soyez du festin, puisque vous m'avez si bien servi à mes noces.

CLÉMENCE.

La clémence est, sans contredit, le plus bel apanage des Rois; cette rare qualité, qu'on estime chez le reste des hommes, devient admirable dans un souverain, parce que le souverain possède tous les moyens de tirer une éclatante vengeance de la plus légère offense, ou de perdre à jamais un ennemi. Henri IV remporta plus de victoires encore par la clémence et la modération qu'avec ses armées et son intrépidité.

*« Un jour Henri IV chassant ès forêts d'Ailas, » il avise à ses talons le capitaine Michau, bien » monté, ayant une couple de pistolets à canons » bandés et amorcés; le Roi seul et mal assisté, » comme c'est la coutume des chasseurs de s'é- » carter. Henri le voyant approcher, lui dit, » d'une façon hardie et assurée : Capitaine Mi- » chau, mets pied à terre, je veux essayer ton » cheval, s'il est si bon que tu dis. Le capi- » taine Michau obéit, et met pied à terre. Le » Roi monte sur son cheval, et prenant les » deux pistolets : veux-tu, se dit-il, tuer quel- » qu'un? On m'a dit que tu voulois me tuer; » mais je te puis tuer toi-même, si je veux; et » disant cela, il tira les deux pistolets en l'air,

» lui commandant de le suivre. Le capitaine, » s'étant fort excusé, prend congé deux jours » après, et oncques depuis ne parut. »

* Il en agit aussi noblement avec un gentilhomme nommé Gavarel, instrument des fureurs de la ligue : c'étoit sur le chemin de Gontaud que le coup devoit se commettre. Henri l'arrête, lui prend son pistolet, le décharge et pique des deux.

* Au siége d'Essans en Guienne, un soldat qui étoit sur le rempart, reconnut Henri IV à l'écharpe blanche qu'il portoit, et le coucha en joue, en disant : « voilà pour le Béarnais, il ne sera plus question de lui ; » mais heureusement il manqua son coup : la place fut emportée d'assaut. Les assiégeans le reconnurent, et il fut aussitôt pendu. Le gibet tomba, et ce soldat se seroit sauvé, si un fantassin de l'armée du Roi ne l'eût tué d'un coup de poignard. Ce prince l'apprit, et en fut si fâché qu'il congédia celui qui l'avoit tué, en disant qu'il y avoit de l'inhumanité à arracher la vie à un malheureux que le sort avoit sauvé de la corde. On exhortoit ce prince à traiter avec rigueur quelques places de la ligue qu'il avoit réduites par la force. Il se contenta de répondre : La satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment, mais celle que donne la clémence est éternelle.

* Peu de temps après la paix de Vervins, ce prince, revenant de la chasse, vêtu sim-

plement et n'ayant avec lui que deux ou trois gentilshommes, passa la rivière au quai Malaquai, à l'endroit où l'on passe encore aujourd'hui. Voyant que le batelier ne le connoissoit pas, il lui demanda ce que l'on disoit de la paix. « Ma foi, je ne sais pas ce que c'est que » cette belle paix, répondit le batelier ; il y a des » impôts sur tout, et jusque sur ce misérable » bateau, avec lequel j'ai bien de la peine à vivre. » — Et le Roi, continua Henri, ne compte-t-il pas » mettre ordre à tous ces impôts-là ? — Le Roi » est un assez bon homme, répondit le rustre, » mais il a une maîtresse à qui il faut tant de » belles robes et tant d'affiquets, et c'est nous qui » payons tout cela : passe encore si elle n'étoit » qu'à lui ; mais on dit qu'elle se fait caresser » par bien d'autres. » Henri IV, que cette conversation avoit beaucoup amusé, envoya le lendemain chercher ce batelier, et lui fit répéter, devant la duchesse de Beaufort, tout ce qu'il avoit dit la veille. La duchesse, fort irritée, vouloit le faire pendre. « Vous êtes folle, dit le » Roi ; c'est un pauvre diable que la misère » rend de mauvaise humeur : je ne veux plus » qu'il paie rien pour son bateau, et je suis sûr » qu'il chantera tous les jours : *Vive Henri ! vive* » *Gabrielle !* »

* Henri IV avoit conservé le ton de l'ancienne chevalerie. Sa franchise, son respect pour les dames, pouvoient bien l'égaler à ces héros auxquels on a donné le titre de chevalier *sans*

reproches. Comme eux, il avoit la gloire, et, comme eux, il aimoit à se parer des enseignes qu'il avoit gagnées dans les combats. La duchesse de Guise, qu'il appeloit sa bonne cousine, lui ayant demandé un passe-port, il ne se contenta pas de le lui accorder, il alla au-devant d'elle, et l'ayant conduite dans sa chambre, il lui dit : « Ma cousine, vous voyez comme je vous aime, » car je me suis paré pour l'amour de vous. — » Sire, lui dit la duchesse, en riant, je ne vois » pas que vous soyez aussi paré que vous le » dites, et vous n'avez pas sujet de vous en » vanter. — Si ai, dit le Roi ; mais vous ne vous » en amusez pas. Alors, montrant son chapeau ; » voilà, continua-t-il, une enseigne que j'ai ga- » gnée à la bataille de Coutras, pour ma part » de butin et victoire ; cette autre, je l'ai gagnée » à la bataille d'Ivry ; voulez-vous donc, ma cou- » sine, voir sur moi deux plus belles marques » et parure, pour me montrer bien paré ? » Madame de Guise en convint. — « Mais, lui » répliqua-t-elle fièrement, vous ne sauriez, » Sire, m'en montrer une seule de monsieur » mon mari. — Non, dit le prince, d'autant que » nous ne nous sommes jamais rencontrés ni » attaqués ; mais si nous en fussions, par cas, » venus là, je ne sais ce que c'en fût été. » Le Roi, dans cette conversation, ne montra pas le moindre ressentiment, et ne parut occupé que de sa gloire.

* Les magistrats de Paris, le lendemain que cette ville se rendit au Roi, présentèrent à ce prince l'hypocras, des dragées et des flambeaux, et supplièrent Sa Majesté d'excuser la pauvreté de cette ville de Paris. Il leur dit : « Qu'il les » remercioit de ce que, le jour de devant, ils » lui avoient fait présent de leur cœur, et main- » tenant de leurs biens ; qu'il les acceptoit avec » le plus grand plaisir ; et ajouta que, pour » leur en donner la preuve, il demeureroit avec » eux, et en leur garde, et qu'il n'en vouloit » point d'autre. »

Ce prince continua d'user, dans cette rencontre, de tant de bonté et de clémence, qu'il gagna tous les cœurs. La duchesse de Montpensier, qui avoit le plus contribué à fomenter les dissensions, écrivit au duc de Mayenne, son frère, et au duc de Guise, son neveu, qu'elle leur conseilloit de s'accommoder promptement avec Henri, s'ils ne vouloient pas demeurer tous seuls ; étant impossible, vu la façon dont ce prince agissoit avec ses plus cruels ennemis, que tout le monde ne les quittât, et ne se donnât à lui.

La duchesse se trouvoit alors à Paris, et croyoit avoir tout à craindre. Le Roi lui fait une visite, lui parle avec la même bonté que si elle se fût toujours déclarée pour lui, et lui demande collation. Il s'aperçoit qu'elle vouloit faire elle-même l'essai de tous les mets avant qu'il y touchât ; il s'y opposa, en lui disant : « qu'elle est

» de sang qui n'a jamais empoisonné personne,
» et qui sait d'autres moyens pour se venger de
» ses ennemis. »

* Des religieux, ou peu instruits, ou trop attachés aux maximes ultramontaines, refusèrent de donner au Roi les prières nominales et publiques. Quand on lui parla de les punir, il répondit : « Il faut attendre ; ils sont encore fâchés. »

* Tous ceux qui voulurent avoir leur pardon, l'obtinrent du monarque victorieux. Un ligueur qui, durant les derniers troubles, avoit longtemps balancé sans suivre aucun parti, vint un jour voir ce prince. Il le trouva jouant à la prime; aussitôt que le Roi l'eut aperçu, il lui dit : « Approchez, monsieur, soyez le bien venu;
» si nous gagnons, sans doute vous serez des
» nôtres. »

* Lorsque l'on commença à donner des soupçons à Henri, sur les liaisons de Biron avec les ennemis de l'Etat, il ne voulut point d'abord y ajouter foi. Cependant, des papiers de la dernière importance lui ayant été remis entre les mains, ce prince, qui méritoit si peu d'être trompé, vit bientôt à découvert toute l'horreur du complot que l'on tramoit contre lui. Henri, sans rien faire connoître de ce qu'il avoit appris, écrivit au maréchal, qui étoit en Bourgogne, de se rendre à la cour. Biron allégua plusieurs prétextes pour retarder son voyage; enfin il fallut partir. Il se présenta au Roi, qui étoit à Fontainebleau. Aussitôt que ce prince l'aperçut,

il s'avança vers lui, avec précipitation, et l'embrassa, en lui disant : « Mon cousin, vous avez » bien fait de venir, car, autrement, je vous » allois quérir. » Le maréchal se répandit en excuses; mais le Roi, sans lui témoigner le moindre mécontentement, se mit à lui parler avec sa bonté ordinaire : il le prit par la main, se promena avec lui dans les jardins, lui détailla ses différens projets, comme à son ami et à son égal. Ce bon prince espéroit de Biron, que la seule présence d'un souverain, dont il étoit aimé, et qu'il projetoit de trahir, feroit renaître dans son cœur des sentimens de zèle, de fidélité et d'obéissance, dont le moindre Français est animé pour son Roi; mais lorsque ce prince vint à entamer la grande affaire qui l'agitoit, Biron, ne présumant point que le Roi fût aussi bien instruit qu'il le disoit, ne se contenta point de se tenir modestement sur la négative; il dit au Roi, « que, n'ayant point de faute à se reprocher, il n'avoit point besoin de pardon; qu'il n'étoit point venu pour se justifier, mais pour savoir les noms de ses accusateurs; et que, si on ne lui en faisoit justice, il sauroit bien se la faire lui-même. » Le Roi, bien loin de relever l'insolence d'un pareil discours, quand même celui qui le tenoit auroit été innocent, continua de lui parler avec la plus grande douceur. Ce prince eut plusieurs conférences pareilles avec le maréchal, espérant toujours l'amener à un aveu qui lui donnât lieu d'exercer toute sa clémence en-

vers ce malheureux seigneur, autrefois son ami. A la fin, le Roi, ennuyé un jour de ses rodomontades et de son opiniâtreté, le quitta, lui disant pour toutes paroles : « Hé bien, il faudra » apprendre la vérité d'ailleurs ; adieu, baron de » Biron. » Ce mot fut comme un éclair avant-coureur de la foudre qui l'alloit terrasser, le Roi le dégradant, par là, de tant d'éminentes qualités dont il l'avoit honoré. Ce même jour, le comte de Soissons l'exhorta de confesser la vérité, et conclut sa remontrance par cette sentence du sage : « Le courroux du Roi est le » messager de la mort. » Après dîné, dit le septenaire, Biron vint trouver le Roi, qui faisoit un tour dans sa grande salle, lequel, lui montrant sa statue en relief, triomphant au-dessus de ses victoires, lui dit : « Hé bien, mon » cousin, si le Roi d'Espagne m'avoit vu comme » cela, qu'en diroit-il ? » Il répondit au Roi, légèrement : « Sire, il ne vous craindroit guère. » Ce qui fut noté de tous les seigneurs présens ; et lors le Roi le regarda d'une œillade, et rigoureuse, dont il s'aperçut ; et soudain, r'habillant son dire, il ajouta : « J'entends, Sire, en cette » statue que voilà, mais non pas en cette per- » sonne. »

Henri fit assembler son conseil, et ayant fait mettre sur le bureau les différens papiers concernant la conspiration, il s'énonça en ces termes sur le compte du maréchal : « Je ne veux » point perdre cet homme, mais il veut se

» perdre lui-même de son gré ; cependant, ne
» me le faites point perdre si vous n'estimez
» qu'il mérite la mort ; je lui veux encore dire
» que s'il se laisse mener par justice, qu'il ne
» s'attende plus à grâce quelconque de moi. »
Les ministres du prince prirent une connoissance exacte de toutes les pièces du procès ; ils auroient voulu correspondre à la bonne volonté que le Roi avoit pour Biron ; mais étant sommé de dire leur avis en conscience et suivant les lois, il n'y eut point de partage entr'eux ; ils répondirent unanimement que l'accusé méritoit la mort. Le Roi prit à l'instant son parti sur cette terrible réponse. Biron fut arrêté ; et son procès ayant été fait, il eut la tête tranchée sur un échafaud dressé dans une des cours de la Bastille.

Avant qu'il fût arrêté, quelqu'un disoit un jour à Henri IV que le maréchal jouoit fort bien à la paume ; ce prince, qui avoit déjà découvert la conspiration, répondit : « Il est vrai
» qu'il joue fort bien ; mais il fait mal sa partie. »

Henri IV, parlant de Biron, répétoit souvent ce discours : « Son obstination l'a perdu ; s'il
» m'eût voulu dire la vérité d'une chose dont
» j'ai la preuve écrite de sa main, il ne seroit
» pas où il est. Je voudrois avoir payé deux
» cent mille écus, et qu'il m'eût donné lieu de
» lui pardonner. Il m'a bien servi, mais je lui
» ai sauvé la vie trois fois. »

Henri accorda la confiscation des biens du

maréchal à son frère ; et comme plusieurs magistrats lui représentoient que de semblables dons étoient contre l'usage, et qu'on ne pouvoit prendre trop de mesures pour écarter des attentats pareils à celui qui avoit donné lieu à la confiscation. « C'est fort bien raisonner, dit » ce prince ; mais j'espère que la mort du » coupable servira de leçon à son frère, et que » ma bonté me l'attachera. »

AMOUR POUR SON PEUPLE.

Parmi les grandes qualités d'Henri IV, sa tendresse et son amour pour son peuple se faisoient principalement remarquer.

Tout son bonheur étoit de le soulager, de le faire vivre en paix et à son aise : il n'avoit point de discours plus ordinaire que celui-là. Une maladie dangereuse faisoit craindre pour ses jours ; Sully, son ministre et son ami, étoit au chevet de son lit. « O mon ami, lui dit le prince malade, » vous savez si c'est la mort que je crains ; vous » m'avez vu mille fois la chercher avec vous au » milieu des combats ; mais mon peuple n'est » pas encore heureux ; j'espérois achever mon » ouvrage : vous savez quels étoient mes projets » pour sa félicité. »

*Les acclamations et les cris de joie du peuple à son arrivée, étoient pour ce bon prince l'encens le plus flatteur ; lorsqu'au retour de son expédition de 1596, il vit le peuple de Paris accourir au-devant de son Roi, et s'empresser de lui témoigner son attachement, il goûta cette satisfaction si naturelle aux âmes bienfai-

santes. « Je suis bien récompensé, disoit-il à
» tout le monde, des peines et des travaux que
» j'ai soufferts, et des soins que je me suis
» donnés, puisque je retrouve un peuple si
» reconnoissant. »

* Il avoit amassé près de quinze millions, somme alors très-considérable, et qu'il destinoit peut-être à son expédition d'Allemagne. Cette somme étoit renfermée dans une des tours de la Bastille, et cette tour se nommoit la *Tour du Trésor*. Henri voulut que le duc de Sully, comme surintendant des finances, et les premiers présidens, tant du parlement que de la chambre des comptes, en eussent chacun une clef, afin, disoit-il, que le trésor fût mieux gardé, et que rien pût être tiré sans que tout le monde le sût. On lui représenta les oppositions et les remontrances éternelles qu'il auroit à essuyer de la part de ces deux compagnies, par rapport à l'emploi de cet argent. « C'est pour cela
» même, répondit le Roi, que je veux qu'elles
» en aient les clefs, n'étant pas raisonnable qu'un
» argent levé sur mes sujets, et qui leur appar-
» tient encore plus qu'à moi, puisse jamais
» être dépensé que bien à propos et pour leur
» avantage. »

* La ville de Paris fut réduite sous l'obéissance de Henri IV sans effusion de sang, à l'exception de deux ou trois bourgeois qui furent tués. « S'il
» étoit en mon pouvoir, disoit ce bon Roi, je
» racheterois de cinquante mille écus la vie de

» ces deux citoyens, pour avoir la satisfaction de
» faire dire à la postérité que j'ai pris Paris sans
» qu'il y ait eu de sang répandu. »

* Les protestans demandoient à Henri IV des places de sûreté. « Je suis, leur dit-il, la seule
» assurance de mes sujets ; je n'ai encore man-
» qué de foi à personne. » Et comme on lui objectoit que Henri III, son prédécesseur, leur en avoit bien donné, « le temps, répliqua-t-il,
» faisoit qu'il vous craignoit et ne vous aimoit
» point ; moi, je ne vous aime et ne vous crains
» point. »

* Il arrivoit souvent à Henri IV de s'écarter lorsqu'il étoit à la chasse, et de se mêler ensuite familièrement avec ceux qu'il rencontroit, afin d'apprendre ce que l'on disoit de lui. Cette popularité lui attiroit quelquefois des aventures plaisantes dont il se tiroit toujours en homme d'esprit. Un jour s'étant égaré, il pique vers le premier village, entre dans la meilleure auberge, et se met à table d'hôte avec plusieurs marchands, sans en être reconnu. Après avoir dîné, il fit tomber la conversation sur les affaires d'Etat, sur les nouvelles de la cour et du Roi : chacun dit son sentiment. On parla de sa conversion ; un marchand de bestiaux, qui étoit auprès de lui, dit : « Ne parlons point de
» cela ; le caque sent toujours le hareng. » Un moment après le Roi se lève, paie l'écot, et se met à la fenêtre. Aussitôt il voit quelques seigneurs qui venoient chercher à dîner dans ce

village, il les appelle, et les fait monter. Ceux qui avoient dîné avec le Roi le reconnurent aux respects que ces seigneurs lui rendoient; ils parurent fort interdits, et auroient bien voulu retenir ce qu'ils avoient dit. Le Roi, sans témoigner le mécontentement des propos qu'ils avoient tenus, frappa, avant de sortir, sur l'épaule du marchand, et lui dit seulement: « Bonhomme, le caque sent toujours le hareng » à votre endroit, et non pas au mien; car vous » avez encore du mauvais levain de la ligue. »

*Quelques jours avant la bataille d'Ivry, Henri IV arriva un soir incognito à Alençon avec peu de suite, et descendit chez un officier qui lui étoit fort attaché. Cet officier étoit absent; et sa femme, qui ne connoissoit pas le Roi, le reçut comme un des principaux chefs de l'armée, c'est-à-dire de son mieux, et avec d'autant plus d'empressement qu'il se disoit l'ami de son mari. Cependant, vers le soir, ce prince croyant apercevoir quelques marques d'inquiétudes sur le visage de son hôtesse: « Qu'est-ce donc, lui dit-il, madame? » vous causerois-je ici quelques embarras? A » mesure que la nuit vient je vous trouve moins » gaie; parlez-moi librement, et soyez sûre » que mon intention n'est pas de vous gêner » en rien. » Monsieur, lui répondit la dame, je vous avouerai franchement l'espèce d'embarras où je me trouve. C'est aujourd'hui jeudi; pour peu que vous connoissiez la province, vous

ne serez pas étonné de la peine où je suis pour pouvoir, aussi bien que je le voudrois, vous donner à souper. J'ai vainement fait parcourir la ville entière, il ne s'y trouve exactement rien, et vous m'en voyez désespérée. Un de mes voisins seulement dit avoir à son croc une dinde grasse, et qu'il me cédera volontiers, pourvu qu'il vienne en manger sa part; cette condition me paroît d'autant plus dure, que cet homme n'est en effet qu'une espèce d'artisan renforcé que je n'oserois admettre à votre table, et qui pourtant tient si fort à sa dinde, que, quelques offres que je lui fasse, il prétend ne la lâcher qu'à ce prix : tel est au vrai le sujet de mon inquiétude. « Cet homme, dit le Roi, » est un bon compagnon? » Oui, Monsieur, c'est le plaisant du quartier, honnête homme d'ailleurs, bon Français, très-zélé royaliste, et assez bien dans ses affaires. « Oh ! madame, » qu'il vienne : je me sens beaucoup d'appétit; » et dût-il nous ennuyer un peu, il vaut encore » mieux souper avec lui que de ne point souper » du tout. » Le bourgeois averti arriva endimanché, avec sa dinde; et tandis qu'elle rôtissoit, il tint les propos les plus naïfs et les plus gais, racontant les histoires scandaleuses de la ville, assaisonna ses récits de saillies aussi vives que plaisantes, amusa enfin le Roi de façon que ce monarque, quoique mourant de faim, attendit le souper sans impatience. La gaîté de cet homme, quoiqu'il ne perdît pas

un coup de dent, se soutint, augmenta même tant que dura le repas; le bon Roi rioit de tout son cœur; et plus il s'épanouissoit, plus le joyeux convive étoit à son aise et redoubloit de bonne humeur. Au moment où Sa Majesté quitta la table, l'honnête bourgeois tombant tout à coup à ses pieds: « Sire, s'écria-t-il, » pardon! Ce jour est certainement pour moi » le plus beau de ma vie. J'ai vu passer Votre » Majesté lorsqu'elle est arrivée ici: j'ai été » assez heureux pour la reconnoître. Je n'en ai » rien dit, pas même à madame, lorsque j'ai » vu qu'elle ne connoissoit pas notre grand » Roi...... Pardon, Sire! pardon! Je préten- » dois vous amuser quelques instans; j'aurois » sans doute été moins bon, et Votre Majesté » n'eût pas joui de la surprise de ma voisine. » La dame en ce moment étoit également aux pieds du Roi, qui les fit relever avec cette bonté qui fut toujours la base de son caractère. « Non, » Sire, s'écria le bourgeois, en s'obstinant de » rester à genoux; non, Sire, je resterai comme » je suis jusqu'à ce que Votre Majesté ait daigné » m'entendre encore un instant. » « Eh bien, » parlez donc, lui dit le monarque enchanté » de cette scène.—Sire, lui dit cet homme d'un » air et d'un ton également grave, la gloire » de mon Roi m'est chère, et je ne puis penser » qu'avec douleur combien elle seroit ternie » d'avoir souffert à sa table un faquin tel que » moi.... Je ne vois qu'un seul moyen de pré-

» venir un tel malheur. — Quel est-il ? répliqua » Henri. — C'est, reprit le bourgeois, de m'ac- » corder des titres de noblesse. — A toi ? — Eh ! » pourquoi non, Sire ? Quoique jadis artisan, » je suis Français, j'ai un cœur comme un » autre ; je m'en crois digne du moins par mes » sentimens pour mon Roi.... — Fort bien, mon » ami ! ..... Mais quelles armes prendrois-tu ? » — Ma dinde ; elle m'a fait aujourd'hui trop » d'honneur pour cela. — Hé bien soit ! s'écria le » monarque, en éclatant de rire : Ventre-saint- » gris ! tu seras gentilhomme, et tu porteras » ta dinde en pal. » Depuis cette époque, soit que ce particulier fût déjà assez riche, soit que par la suite il le fût devenu, il acheta dans les environs d'Alençon une terre qui a été érigée en châtellenie sous son nom, qu'il ne voulut jamais changer. Ses descendans la possèdent encore actuellement, et portent en effet pour armes une dinde en pal.

* Henri IV étant à la chasse dans le Vendômois, et s'étant écarté de sa suite, rencontra un paysan assis au pied d'un arbre. « Que » fais-tu là ? » lui dit Henri IV. « Ma finte, » monsieur, j'étions là pour voir passer le Roi. » « Si tu veux, ajoute ce prince, monter sur la » croupe de mon cheval, je te conduirai dans » un endroit où tu le verras tout à ton aise. » Le paysan monte ; et, chemin faisant, demande comment il pourroit reconnoître le Roi. « Tu » n'auras qu'à regarder celui qui aura son cha- » peau, pendant que tous les autres auront la

» tête nue. » Le Roi joint la chasse, et tous les seigneurs le saluent. « Eh bien, dit-il au paysan, » quel est le Roi ? » « Ma finte, monsieur, ré» pondit le rustre, il faut que ce soit vous ou » moi ; car il n'y a que nous deux qui avons » notre chapeau sur notre tête. »

* Lorsque Henri IV n'étoit encore que Roi de Navarre et duc d'Albret, il faisoit sa résidence à Nérac, petite ville de Gascogne ; il vivoit en simple gentilhomme, et chassoit souvent dans les Landes, pays abondant en toute sorte de gibier. Au milieu de sa chasse, il alloit souvent se délasser et prendre quelque nourriture chez un *berret* (c'est ainsi qu'on appelle les paysans du Béarn, du nom du bonnet de laine qu'ils portent ordinairement). D'aussi loin que le nouveau Philémon et sa femme voyoient arriver le prince, ils couroient au-devant de lui ; et prenant chacun une de ses mains, ils répétoient dans leur patois, avec une satisfaction peinte sur leur visage : *Eh ! bon jour, mon Henri ! bon jour, mon Henri !* Ils le menoient, en triomphant, dans leur cabane, et le faisoient asseoir sur une escabelle. Le berret alloit tirer de son meilleur vin, la femme prenoit dans son bahut du pain et du fromage. Henri, plus satisfait du bon cœur et de la simplicité de ses hôtes, qu'il ne l'eût été de la chair la plus délicate, mangeoit avec appétit, et s'entretenoit familièrement avec eux des choses qui étoient à leur portée. Son repas fini, il prenoit congé de ces bonnes gens, en leur

promettant de revenir toutes les fois que la chasse le conduiroit de leur côté ; ce qui arriva fréquemment. Lorsque ce prince fut devenu paisible possesseur du trône de France, le berret et sa femme apprirent cet évènement avec une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Ils se rappelèrent qu'il mangeoit, avec plaisir, de leurs fromages ; et comme c'étoit le seul présent qu'ils fussent en état de lui offrir, ils en mirent deux douzaines des meilleurs dans un panier. Le berret se chargea de les porter lui-même, embrassa sa femme, et partit. Au bout de trois semaines il arriva à Paris, courut au Louvre, dit à la sentinelle, dans son langage : *Je veux voir notre Henri, notre femme lui envoie des fromages de vache.* La sentinelle, surprise de l'habillement extraordinaire, et plus encore du jargon de cet homme, qu'il n'entendoit pas, le prit pour un fou, et lui donna quelques bourrades. Le berret fort triste, et se repentant déjà de son voyage, descend dans la cour, et se demande à lui-même ce qui peut lui avoir attiré une si mauvaise réception, à lui, qui venoit faire un présent au Roi. Après en avoir long-temps cherché la raison, il se met dans l'esprit que c'est parce qu'il a dit des *fromages de vache ;* il se promet bien de se corriger. Pendant que notre homme est plongé dans ces belles réflexions, Henri IV, regardant par hasard à travers la fenêtre, voit un berret qui se promène dans la cour. Cet habillement, qui lui étoit connu, le frappe ; et, cédant à sa curiosité, il ordonne qu'on fasse

monter ce paysan. Celui-ci se jette aussitôt à ses pieds, embrasse ses genoux, et lui dit affectueusement : *Bon jour, mon Henri, notre femme vous envoie des fromages de bœuf.* Le Roi, presque honteux qu'un homme de son pays se trompât aussi grossièrement devant toute la cour, se pencha avec bonté, et lui dit tout bas : *Dis donc des fromages de vache.* Le paysan, qui pensoit toujours au traitement qu'on venoit de lui faire, répondit en son patois : « Je » ne vous conseille pas, mon Henri, de dire des » fromages de vache ; car, pour m'être servi à » la porte de votre chambre de cette façon de » parler, un grand drôle, habillé de bleu, m'a » donné vingt bourrades de fusil, et il pour» roit bien vous en arriver autant. » Le Roi rit beaucoup de la simplicité du bon homme, accepta ses fromages, le combla d'amitié, fit sa fortune et celle de sa famille.

* Un autre paysan du Béarn vint à Paris pour voir le Roi, qui l'avoit autrefois traité avec beaucoup de bonté : il se rendit au Louvre. Le prince, environné de sa cour, reconnut bien cet homme qui lui avoit donné cent fois de ses fruits ; mais il feignit de ne pas apercevoir les mines que ce paysan faisoit pour se faire reconnoître. Enfin il se retire dans un cabinet, fait venir son bon Béarnais, l'embrasse, et lui demande s'il est bien aise de le voir tranquille possesseur de ses Etats ? « Vraiment oui, répond le paysan ; » mais tout ce qui me fâche, c'est qu'il me » semble que vous êtes devenu un peu fier. »

AMOUR POUR LES DAMES.

Henri IV étoit *essentiellement* amoureux. Il chérissoit son peuple : il adoroit ses maîtresses; mais toujours sage au milieu même du délire, il ne sacrifia point à ses passions ardentes le bonheur de ses sujets. L'histoire est avare de semblables exemples.

* Henri IV, étant dans sa chambre avec une dame qu'il aimoit, Sully entra dans l'antichambre, et voulut passer outre. On lui dit que cela ne se pouvoit. Il se douta aussitôt qu'il y avoit quelqu'intrigue qu'on vouloit lui cacher. L'envie de savoir ce qui se passoit le fit appuyer sur une fenêtre qui regardoit vers le petit escalier du cabinet du Roi. Il vit sortir une dame vêtue d'un habit vert, qu'il ne put reconnoître. Un moment après le Roi vint à lui, et lui dit : « Comment te portes-tu, Sully ? — Le duc lui » répondit : Sire, je suis toujours le très- » humble serviteur de Votre Majesté ; mais, » Sire, reprit le duc, qui voyoit le Roi un » peu ému; la santé de Votre Majesté me pa- » roît un peu altérée. — C'est, dit le Roi, que » j'ai eu la fièvre toute la matinée, mais elle

» vient de me quitter. — Il est vrai, Sire, dit
» le duc, je l'ai vue passer, elle étoit toute verte.
» — Ventre-saint-gris, lui dit le Roi, on ne
» sauroit te tromper, tu vois trop clair. »

Henri IV avoit un tempérament ardent qui le livroit aux femmes; mais son attachement pour ses maîtresses n'a jamais influé sur le sort de ses serviteurs, et ne l'a détourné en aucune occasion de ses principaux devoirs. La duchesse de Beaufort avoit exigé de Sully des grâces qu'il ne pouvoit lui accorder : elle en porta des plaintes amères au Roi qui dit à son ministre de l'aller trouver, et de chercher à la satisfaire par de bonnes raisons : « Et si cela ne suffit » pas, ajouta-t-il, je parlerai en maître. » Rosny, s'étant rendu chez la duchesse, voulut commencer par une espèce d'éclaircissement; mais elle ne lui donna plus le temps de l'achever. La colère dont elle étoit animée ne lui permettant pas de mesurer ses termes, elle l'interrompit en lui reprochant *qu'il séduisoit le Roi, et lui faisoit croire que le noir étoit blanc.* « Oh!
» oh! madame, lui dit Rosny à l'instant, en
» l'interrompant à son tour, mais d'un air très-
» froid, puisque vous le prenez sur ce ton, je
» vous baise les mains; mais je ne laisserai pas
» pour cela de faire mon devoir, » et sortit sans vouloir en dire ni en entendre davantage. Lorsqu'il rapporta au Roi les paroles de la duchesse, il se mit de fort mauvaise humeur contre elle : « Allons, dit ce prince, venez, venez avec moi,

» et je vous ferai voir que les femmes ne me » possèdent pas. » Son carrosse tardant trop à venir à son gré, il monta dans celui de Rosny; la duchesse de Beaufort qui s'étoit attendue, voyant sortir Rosny de chez elle, d'y voir bientôt arriver le Roi, avoit bien étudié son personnage pendant ce temps-là. Lorsqu'on lui annonça ce prince, elle vint le recevoir jusqu'à la porte de la première salle. Henri, sans l'embrasser, ni lui faire les caresses ordinaires : « Allons, madame, lui dit-il, dans votre » chambre, et qu'il n'y entre que vous, Rosny » et moi; car je veux vous parler à tous deux, » et vous faire bien vivre ensemble. » Il fit fermer la porte, regarda s'il n'y avoit personne dans l'antichambre et dans le cabinet; puis prenant Sully d'une main, pendant qu'il tenoit sa maîtresse de l'autre, il dit à celle-ci, d'un air qui dut la surprendre beaucoup : « Que le vé» ritable motif qui l'avoit déterminé à s'attacher » à elle, étoit la douceur qu'il avoit cru remar» quer dans son caractère; qu'il s'apercevoit, » par la conduite qu'elle tenoit depuis quelque » temps, que ce qu'il avoit cru véritable n'étoit » qu'une feinte, et qu'elle l'avoit trompé; qu'elle » suivoit de mauvais conseils qui lui faisoient » faire des fautes dont les suites pouvoient de» venir irréparables; » et finit par lui ordonner de surmonter son aversion pour Sully, parce qu'assurément il ne l'éloigneroit pas pour l'amour d'elle. La duchesse se mit à verser des larmes;

elle prit un air caressant et soumis, elle voulut baiser la main de Henri ; elle n'omit rien enfin de ce qu'elle connoissoit de plus capable pour attendrir le cœur de ce prince. Lorsqu'elle crut l'avoir touché, elle se plaignit de ce qu'au lieu du retour qu'elle auroit dû attendre d'un prince auquel elle avoit donné sa tendresse, elle voyoit qu'il la sacrifioit aussi cruellement : elle répéta tout ce que Rosny avoit dit et fait contre ses enfans ; puis feignant de succomber à son désespoir, elle se laissa tomber sur un lit, où elle protesta qu'elle étoit résolue d'attendre la mort après un aussi sanglant affront. Henri fut sensible à cette scène ; mais il se remit si promptement que sa maîtresse ne s'en aperçut point. Il continua à lui dire du même ton : « Qu'elle auroit pu s'épargner la peine de re-
» courir à tant d'artifices pour un si léger sujet. » Ce reproche la piqua sensiblement : elle redoubla ses pleurs en disant « qu'elle voyoit bien
» qu'elle étoit abandonnée ; que c'étoit sans
» doute pour augmenter sa honte et le triomphe
» de Rosny, que Sa Majesté avoit voulu le rendre
» témoin des choses les plus dures qu'une femme
» puisse entendre. » Après ces dernières paroles elle parut se livrer au plus affreux désespoir. — « Pardieu, madame, c'est trop, reprit le Roi
» en perdant patience, je vois bien qu'on vous
» a dressée à tout ce badinage, pour me faire
» renvoyer un serviteur dont je ne puis me pas-
» ser. Je vous déclare que si j'étois réduit à la

» nécessité de choisir de perdre l'un ou l'autre,
» je me passerois mieux de dix maîtresses comme
» vous, que d'un serviteur comme lui. »

Après ce discours, le Roi s'étoit avancé brusquement pour sortir de la chambre. La duchesse de Beaufort, qui appréhendoit que ce ne fût pour n'y plus revenir jamais, changea de batterie. Elle courut au-devant de ce prince pour l'arrêter : elle se jeta à ses genoux; elle lui prit les mains pour les baiser : elle le supplia de lui pardonner sa faute, et fit quelques excuses à Rosny sur son emportement. Le Roi s'attendrit : on promit d'oublier tout le passé, et ils se séparèrent tous trois fort bons amis. Lorsque le Roi fut sorti de l'appartement de la duchesse, il prit la main de Rosny, et la serrant avec vivacité : « Eh bien! mon ami, lui dit ce monarque,
» n'ai-je pas tenu bon? »

* Henri IV avoit commencé à connoître Gabrielle d'Estrées, depuis, duchesse de Beaufort, lorsqu'il étoit occupé au siége de Paris. Un jour, qu'il vantoit tant les charmes de Marie de Beauvilliers, sa maîtresse actuelle, disant qu'il la préféroit à toutes les femmes, le duc de Bellegarde, grand-écuyer de France, prétendit qu'il changeroit de sentiment, s'il avoit vu mademoiselle d'Estrées; il lui en dit tant de bien, et lui en fit un si beau portrait, qu'il lui donna envie de la voir. Bellegarde, qui étoit amoureux de cette belle, sentit la faute qu'il avoit faite d'en parler au Roi; mais il n'y avoit plus moyen

de s'en dédire. Henri la vit à Cœuvres, où elle demeuroit, et la trouva encore au-dessus du beau portrait qu'on lui en avoit fait. Gabrielle ne répondit pas d'abord aux empressemens du prince; et cette molle résistance ne servit qu'à le rendre plus enflammé. Ce monarque auroit désiré de ne laisser passer aucun jour sans voir sa nouvelle maîtresse; mais la difficulté, pour lui, étoit de se rendre à Cœuvres, sans beaucoup de risque. Il falloit faire sept lieues en pays ennemi, traverser un grand bois, et passer à la vue de deux garnisons de la ligue. Un jour cependant, il résolut de tout risquer. Il monta à cheval avec quelques officiers de confiance, et fit quatre lieues avec eux. Lorsque ce prince fut à trois lieues de la maison de sa maîtresse, il renvoya sa compagnie, mit pied à terre, s'habilla en paysan, se chargea d'un sac plein de paille, et acheva son voyage avec son sac sur le dos. Gabrielle le reçut encore assez froidement, et ne demeura que quelques momens avec lui. Dans la suite, l'élévation de M. d'Estrées, père de la belle, le sincère attachement que Henri témoigna à sa maîtresse, ses manières affables et pleines de bonté, obligèrent cette belle à mieux traiter un amant si généreux, si bienfaisant. Cependant, Gabrielle continua à aimer Bellegarde, dont le Roi avoit quelques soupçons; mais à la moindre caresse qu'elle lui faisoit, il condamnoit ses pensées, comme criminelles, et s'en repentoit. Il arriva un petit accident qui faillit

à lui en apprendre davantage : ce fut, qu'étant à l'une de ses maisons pour quelques entreprises qu'il avoit de ce côté-là, et étant allé à trois ou quatre lieues, pour cet effet, Gabrielle étoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit incommodée; et Bellegarde avoit feint d'aller à Mantes, qui n'en étoit pas fort éloigné. Sitôt que le Roi fut parti, Arphure, la plus intime confidente des femmes de Gabrielle, et sur laquelle elle se reposoit entièrement, fit entrer Bellegarde dans un petit cabinet, dont elle seule avoit la clef; et après que sa maîtresse eut fait retirer tous ceux qui étoient dans sa chambre, son amant y fut reçu. Comme ils étoient ensemble, le Roi, qui n'avoit pas trouvé ce qu'il avoit été chercher, revint plus tôt qu'on ne le croyoit, et pensa trouver ce qu'il ne croyoit pas. Tout ce que l'on put faire, ce fut que Bellegarde entrât dans le cabinet d'Arphure, dont la porte se trouvoit au chevet du lit de Gabrielle, et où il y avoit une fenêtre qui avoit vue sur le jardin. Aussitôt que le Roi fut entré, il demanda Arphure, pour avoir des confitures qu'elle gardoit dans ce cabinet. Gabrielle dit qu'elle n'y étoit pas, et qu'elle lui avoit demandé permission d'aller visiter quelques parens qu'elle avoit à la ville. « Si est-ce, dit le Roi, que je veux manger » des confitures; que si Arphure ne se trouve, » que quelqu'un vienne pour ouvrir cette porte, » ou qu'on la rompe. » Lui-même commença à donner des coups de pieds dedans. Dieu sait en

quelles alarmes étoient ces deux personnes, si proches d'être découvertes; Gabrielle, feignant un grand mal de tête, se plaignoit que ce bruit l'incommodoit fort; mais, pour cette fois, le Roi voulut romprec ette porte. Bellegarde, voyant qu'il n'y avoit pas d'autre remède, se jeta par la fenêtre, et fut si heureux, qu'il se fit fort peu de mal, bien que la fenêtre fût assez haute; et aussitôt Arphure, qui s'étoit seulement cachée, pour ne point ouvrir cette porte, entra, bien échauffée, s'excusant sur ce qu'elle ne pensoit pas qu'on dût avoir affaire d'elle. Arphure alla donc quérir ce que le Roi avoit si impatiemment demandé; et Gabrielle, voyant qu'elle n'étoit pas découverte, reprocha au Roi, mille fois, cette façon d'agir. « Je vois bien, lui dit-elle, que » vous voulez me traiter comme les autres » que vous avez aimées, et que votre humeur » changeante veut chercher quelque sujet pour » rompre avec moi, qui vous préviendrai, me » retirant avec mon mari, que vous m'avez » laissé d'autorité. Je confesse que l'extrême » passion que j'ai eue pour vous m'a fait oublier » mon devoir et mon honneur, et cependant, » vous paierez l'un et l'autre d'inconstance, sans » ombre de soupçons, dont je ne vous ai jamais » donné sujet, par pensée seulement; » et là-dessus, les larmes ne manquèrent pas; ce qui mit le Roi en tel désordre, qu'il lui demanda mille fois pardon; qu'il confessa d'avoir trop failli, et qu'il fut long-temps depuis, sans témoigner aucune jalousie.

* Après la mort de la duchesse de Beaufort, Mme d'Entragues, depuis marquise de Verneuil, acquit tout pouvoir sur le cœur du sensible monarque. La demoiselle, dit Sully, n'étoit pas novice : quoique touchée du plaisir de se voir l'objet des poursuites d'un grand Roi, elle donnoit encore davantage à l'ambition qui la flattoit, sentant que, dans la conjoncture présente, il ne lui seroit pas impossible de jouer si bien son personnage, qu'elle obligeroit son amant à convertir ce titre en celui d'époux. Elle ne se pressa donc point de satisfaire ses désirs. La fierté et la pudeur furent employées tour à tour, et ensuite l'intérêt ; elle ne demanda pas moins de cent mille écus pour prix de sa dernière complaisance. Henri promit cette somme, et passa une nuit avec la marquise. Le lendemain, Sully, qui avoit reçu ordre de payer les cent mille écus, fit apporter la somme dans le cabinet du Roi, les compta, et affectoit de les étaler devant le Roi, pour lui faire connoître à quoi il s'étoit engagé. Henri demanda pour qui étoit cet argent ; on lui répondit que c'étoit pour la marquise de Verneuil. « Ventre-saint-gris, voilà une nuit » qui me coûte bien cher. »

* Henri IV connoissoit ses défauts, et étoit assez sincère et assez grand pour en convenir. « Les uns, écrivoit-il à Sully, me blâment d'ai» mer les bâtimens et les riches ouvrages ; les » autres, les dames, les délices de l'amour ; en » tous lesquels discours je ne nierai point qu'il

» n'y ait quelque chose de vrai ; mais, dirai-je, » que, ne passant pas mesure, il me devroit » plutôt être dit en louanges qu'en blâmes ; et, » en tout cas, devroit-on excuser la licence de » tels divertissemens, qui n'apportent nul dom- » mage et incommodité à mes peuples, par » forme de compensation de tant d'amertumes » que j'ai goûtées, et de tant d'anciens déplaisirs, » fatigues, perils, dangers, par lesquels j'ai » passé depuis mon enfance, jusqu'à cinquante » ans. L'Ecriture n'ordonne pas absolument de » n'avoir de péchés ni de défauts, d'autant que » telles infirmités sont attachées à l'impétuosité » et promptitude de la nature humaine ; mais » bien de n'en être pas dominé, ni les laisser » régner sur nos volontés ; qui est-ce à quoi je » me suis étudié, ne pouvant mieux faire. Vous » savez beaucoup de choses qui se sont passées » touchant mes maîtresses (qui ont été les pas- » sions les plus puissantes sur moi). Si je n'ai » souvent maintenu vos opinions contre leurs » fantaisies, jusqu'à leur avoir dit, lorsqu'elles » faisoient les acariâtres, que j'aimerois mieux » avoir perdu dix mille maîtresses comme elles, » qu'un serviteur comme vous, qui m'étiez né- » cessaire pour les choses honorables et utiles. »
On ne peut rien voir de plus galant que ce billet d'Henri IV à la duchesse de Beaufort : « Mes » belles amours, deux heures après l'arrivée de » ce porteur, vous verrez ce cavalier qui vous » aime fort, qu'on appelle le Roi de France et

» de Navarre; titre certainement honorable,
» mais bien pénible; celui de votre amant est
» bien plus délicieux. Tous trois ensemble sont
» bons, à quelque sauce qu'on les puisse mettre,
» et je suis bien résolu à ne les céder à per-
» sonne...... Je suis bien aise que vous aimiez ma
» sœur. C'est un des assurés témoignages que
» vous puissiez me donner de votre bonne grâce,
» que je chéris plus que ma vie, encore que je
» l'aime bien..... Ce 12 septembre, de nos déli-
» cieux déserts de Fontainebleau. »

BONS MOTS ET FACÉTIES.

A l'héroïsme, à la bonté, Henri IV joignoit un esprit fin et naturel, qui faisoit sortir souvent de sa bouche des saillies heureuses, des réparties vives : il étoit même quelquefois facétieux.

Le 11 octobre de cette même année 1591, le Roi se rendit à Sedan pour assister au mariage du vicomte de Turenne. Ce prince s'étant retiré, après avoir vu coucher la mariée, et le vicomte l'ayant conduit dans son appartement, lui dit : « Sire, Votre Majesté m'a fait aujour- » d'hui beaucoup d'honneur ; je veux lui en té- » moigner ma reconnoissance. Je la prie de m'ex- » cuser de n'être pas inquiet si je ne couche pas » sous le même toit pour veiller à la sûretéde sa » personne, j'y ai mis bon ordre. » Il part aussitôt avec un corps de troupes qu'il avoit préparé, se rend maître de la ville de Stenay, et vient en apporter la nouvelle au Roi à son lever. « Ventre-saint-gris, lui dit ce prince, je ferois » souvent de semblables mariages, et je serois » bientôt maître de mon royaume, si les nou- » veaux mariés me faisoient de pareils présens » de noces. Mais, en attendant, allons à nos

» affaires. » Aussitôt il monte à cheval, se met à la tête de ses troupes, et va faire le siége de Rouen.

*La duchesse de Monpensier ayant dit au Roi, sur son entrée dans Paris, qu'elle auroit souhaité que le duc de Mayenne, son frère, fût celui qui eût abaissé le pont à Sa Majesté pour y entrer, Henri lui répondit : « Ventre-saint-gris, » il m'eût possible fait attendre long-temps, et » je n'y fusse pas entré si matin. »

* Henri IV étant allé à Notre-Dame de Paris pour entendre prêcher Fenouilles, évêque de Montpellier, se rendit après le sermon dans le chœur de cette église pour assister aux vêpres. Sa Majesté à genoux dans les hautes stalles, attendoit, en faisant sa prière, que l'office commençât : elle s'aperçut qu'une dispute s'élevoit entre ses musiciens et ceux de la cathédrale; elle en demande la cause. Le grand-chantre en chappe et le bâton à la main, s'avance vers le Roi, et, dans un discours fort long, soutient le droit des chantres de Notre-Dame, contre ceux de Sa Majesté. Henri IV lui répondit : « Ecoutez » ce que mon aumônier va vous dire à ce sujet; » après qu'il se sera expliqué, je déciderai votre » différent. » L'aumônier fit valoir le privilége de la chapelle, et le monarque fatigué de cette dispute qui duroit depuis une heure, dit : « Eh » bien ! chantez tous, mais que les musiciens » de ma chapelle commencent. » Cette anecdote peut servir à prouver que la chapelle et la

chambre du Roi ont la prééminence dans toutes les cérémonies où elles accompagnent Sa Majesté, que ce n'est que par tolérance et par égard que l'on permet aux autres musiciens de chanter avec elles.

*Il répétoit souvent ce mot qu'il tenoit de La Rivière, son médecin : « Le royaume de France » est semblable à une boutique de droguiste où » l'on trouve égalment les remèdes les plus salutaires et les poisons les plus subtils; c'est au » Roi à tirer parti des uns et des autres, comme » fait un habile médecin en les mixtionnant à » propos. »

*Un ambassadeur turc exagéroit les forces de son maître ; il paroissoit étonné qu'un Roi qui, comme Henri, n'étoit monté sur le trône, et ne s'y étoit affermi qu'à force de victoires, n'eût qu'une très-petite armée : « Où règne la justice, » répartit Henri, la force n'est guère nécessaire.»

Une dame de condition, déjà fort vieille et fort sèche, étant venue avec un habit vert à un bal que ce monarque donnoit, il lui dit assez plaisamment : « Qu'il lui étoit fort obligé de ce » qu'elle avoit employé le vert et le sec pour » faire honneur à la compagnie. »

* Ce ton de plaisanterie ne le quittoit pas même dans les choses où il sembloit mettre le plus de sérieux. Il dit aux députés des Parisiens, qui marchandoient pour se rendre, et ne faisoient que l'amuser et traîner le siége en longueur : « S'ils veulent attendre à capituler quand ils

» n'auront plus que pour un jour de vivres, » je les laisserai dîner et souper ce jour-là; mais » le lendemain ils seront contraints de se rendre. » Au lieu de la miséricorde que je leur offre, » j'en ôterai la misère, et ils en auront la corde; » car j'y serois contraint par mon devoir, étant » leur vrai Roi et leur juge, pour faire pendre » quelques centaines d'eux qui, par leur malice, » ont fait mourir de faim plusieurs innocens et » gens de bien ; je suis débiteur de cette justice » envers Dieu. »

* Henri a été taxé d'être un peu trop ménager; mais ce ne fut que par ceux qui ignoroient qu'un Roi n'est que l'économe du bien de ses sujets, ou qui mettoient leurs services à trop haut prix. Henri IV étoit instruit de ces reproches. « On » m'accuse, dit-il un jour, d'être chiche; je » fais trois choses bien éloignées d'avarice. Je » fais la guerre, je fais l'amour, et je bâtis. »

* On lui représentoit que sa trop grande clémence envers ses ennemis pourroit lui être nuisible, il répondit : « On prend plus de mouches » avec une cuillerée de miel qu'avec dix tonnes » de vinaigre. » Cela a passé en proverbe.

* Quand on supplioit Henri IV d'avoir plus de soin de sa personne qu'il n'en avoit, et de ne pas aller si souvent seul ou mal accompagné, comme il faisoit, il répondoit : « La peur ne » doit point entrer dans une âme royale : qui » craindra la mort n'entreprendra rien sur moi; » qui méprisera la vie sera toujours maître de

» la mienne, sans que mille gardes l'en puissent » empêcher. Je me recommande à Dieu quand » je me lève et quand je me couche, je suis » entre ses mains, et après tout je vis de telle » façon que je ne dois point entrer à défiance. » Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours » en frayeur. »

* Ce prince railloit assez souvent le connétable de Montmorenci sur son ignorance ; mais il ne pouvoit s'empêcher d'admirer la sagacité et le génie naturel de cet homme illustre. Henri, qui avoit tenu le fils du connétable sur les fonts baptismaux, disoit un jour : « Avec mon com- » père, qui ne sait pas lire, et mon chancelier, » qui ne sait pas le latin, il n'y a rien que je » ne sois en état d'entreprendre. »

* Henri IV se permettoit quelquefois des pointes, c'étoit d'ailleurs le goût du temps. « Le » meilleur canon que j'aie employé, disoit-il, » c'ést le canon de la messe ; il a servi à me » faire Roi. »

* Un recteur de l'université de Paris, qui haranguoit le Roi, s'étant écarté dans son discours du sujet pour lequel il étoit député, le Roi lui demanda de quelle faculté il étoit ; le recteur répondit qu'il étoit médecin. Alors Henri se tourna vers les seigneurs qui étoient présens, et dit : « Mon université est bien ma- » lade ; elle est entre les mains des méde- » cins. »

* Il répéta cette même plaisanterie à l'occasion

d'un médecin calviniste qui venoit d'embrasser la religion catholique : « Mon ami, dit-il à » Sully, ta religion est bien malade, les mé- » decins l'abandonnent. »

* Le tailleur d'Henri IV avoit fait imprimer un petit livre concernant les réglemens qui, selon cet homme, étoient nécessaires au bien de l'Etat; il eut la hardiesse de le présenter au Roi. Ce prince le prit en riant; et, après en avoir lu quelques pages, il dit à un de ses valets-de-chambre : « Allez chercher mon chan- » celier, qu'il vienne me prendre la mesure » d'un habit; voici mon tailleur qui fait des » réglemens. »

* Le duc de Mayenne importunoit Henri IV pour le paiement des sommes qui lui avoient été promises par le traité fait avec ce prince, en 1596. Le Roi lui répondit, en souriant : « Mon- » sieur, je ne saurois vous payer : il me seroit » plus aisé de vous donner une nouvelle bataille » d'Ivry que de l'argent. »

* On disoit devant Henri IV que la maréchale de Retz, illustre par ses connoissances, son éducation et son esprit, avoit fait un legsconsi- dérable à son médecin et à son avocat. « Pour » une femme d'esprit, dit le Roi, elle en a » bien manqué à la fin de ses jours, d'avoir en- » richi son médecin qui l'a fait mourir, et son » avocat qui ruinera sa maison. »

* La première année du mariage d'Henri IV, la reine fit un ballet composé de quinze femmes

des plus belles et des plus qualifiées de la cour, qu'elle choisit pour y danser. Le nonce du pape s'y trouva. Le Roi lui dit : « M. le nonce, je » n'ai jamais vu de plus bel escadron, ni de » plus périlleux que celui-là. »

* Un jour Henri IV, traversant la galerie du château de Fontainebleau, vit un laboureur nommé Delafoi, qui, appuyé sur une croisée, regardoit attentivement dans le jardin de l'Orangerie. Le Roi, lui frappant sur l'épaule, lui dit : « Mon ami, que considères-tu là ? — Sire, » c'est votre jardin ; il est certainement très- » beau ; mais j'en ai un qui vaut mieux encore. » —Et où est ton jardin ? — Près de Malesherbes. » — Je ne serois pas fâché de le voir. » En effet, Henri alla quelques jours après à Malesherbes, pour y rendre visite à la belle d'Entragues, à qui cette terre appartenoit alors. Il se fit conduire à la ferme de Delafoi, et lui demanda à voir son jardin. Notre bon laboureur le mena dans une vaste pièce de blé, qui étoit de la plus grande beauté. « Ventre-saint-gris, lui dit le Roi, tu » as raison ; ton jardin est plus beau et meilleur » que le mien. » Le bon prince, pour lui témoigner sa satisfaction et pour honorer en sa personne le plus ancien et le premier de tous les arts, lui accorda le privilége de porter un épi d'or attaché à son chapeau. Il existe encore plusieurs descendans de ce digne laboureur dans divers cantons du Gâtinais et de la Beauce, où ils exercent avec honneur la profession de leur ancêtre.

* Son jardinier de Fontainebleau se plaignoit un jour à lui, en présence du duc d'Epernon, qui étoit Gascon, qu'il ne pouvoit rien faire venir dans ce terrain-là. « Mon ami, lui dit le » Roi, en regardant le duc, semez-y des Gas- » cons, ils prennent partout. »

* Un capitaine vint un jour demander son congé à Henri IV, avec la liberté que la circonstance des temps semble autoriser : « Sire, trois mots ; » argent, ou congé. » Henri lui répliqua sur-le-champ, et d'un style aussi laconique : « Capi- » taine, quatre ; ni l'un, ni l'autre. » Cependant, quelques jours après, le Roi, qui l'estimoit, lui fit donner plus qu'il n'eût demandé.

* Henri IV mêloit assez souvent, à ses bons mots, de petits traits caustiques qui leur donnoient une sorte de sel. Dans un ballet exécuté au Louvre, parurent neuf dames, conduites par la Reine ; et parmi ces neuf dames, la femme de D'O, surintendant des finances ; toutes avoient des coiffures plutôt chargées qu'enrichies de pierreries, mais surtout la surintendante. Un Suisse, ivre, tomba de son haut près de la porte du bal. Le Roi, qui le vit tomber, en demanda la cause. Sire, lui dit-on, il ne faut pas s'en étonner, il avoit un pot de vin sur la tête : « Ah ! voyez comme Mme la surintendante » est ferme sur ses pieds ; cependant, elle a plus » d'un pot de vin sur la sienne. » On saitce que signifie pot de vin en matière de finances.

* Henri IV, passant par une petite ville, il vint plusieurs députés au-devant de lui pour le haranguer. Un d'entr'eux, ayant commencé son discours, fut interrompu par un âne, qui se mit à braire. « Messieurs, dit le Roi, parlez » chacun à votre tour, s'il vous plaît; je n'en- » tends pas. »

* Fatigué de la grande traite qu'il avoit été obligé de faire pour le secours de Cambrai, et passant par Amiens, on vint lui faire une harangue. L'orateur la commença par les titres de très-grand, très-clément, très-magnanime.... « Ajoutez aussi, dit le Roi, et très-las; je vais » me reposer : j'écouterai le reste une autre » fois. »

* Ce prince fit sentir également le ridicule d'un autre harangueur qui s'étoit présenté à l'heure de son dîner. Il avoit commencé son discours par ces mots : « Annibal partant de Carthage, » Sire,...... » et en resta là. « Ventre saint-gris, » dit le Roi, Annibal, partant de Carthage, » avoit dîné. Je vais dîner. »

* Les députés de Provence étant venus à Lyon pour complimenter ce prince, celui qui portoit la parole demeura court. Le Roi se tourna vers les autres, et leur dit : « Je vous entends; vous » voulez me dire que la Provence est à moi, et » non au duc de Savoie. »

* Il arriva pareillement à un président du parlement de Rouen, qui s'étoit présenté pour

haranguer Henri IV, de rester court. Le Roi sourit, et dit à ceux qui l'accompagnoient : « Il » n'y a rien d'extraordinaire, les Normands sont » sujets à manquer de parole. » Cette anecdote fait le fond de l'épigramme qui suit:

Un Normand député pour haranguer le Roi;
Sire, dit-il tout court, sans pouvoir passer outre,
Se frottant à la nuque et regardant la poutre,
A faute de mémoire il tombe en désaroi.
Ses amis l'excusant, disoient: Il s'est mépris;
Mais le peuple criant: A l'école, à l'école;
Tout beau, leur dit le Roi, je n'en suis point surpris,
Les Normands sont sujets à manquer de parole.

FIN.

PRINCIPALES ÉPOQUES MÉMORABLES,

PLUSIEURS DES MOTS HEUREUX

ET DES TRAITS CARACTÉRISTIQUES

DES ILLUSTRES

DESCENDANS DU GRAND HENRI,

Depuis leur retour en France, etc.

S. A. R. Mgr LE COMTE D'ARTOIS entra dans la capitale le 14 avril 1814. L'ivresse qu'inspira sa présence est impossible à décrire.

— La garde nationale avoit été au-devant de S. A. à plusieurs lieues de Paris : l'effusion des sentimens réciproques étoit telle, que les larmes couloient en abondance. S. A., serrant la main de plusieurs officiers et soldats, prononça avec émotion ces paroles, qui bientôt passèrent de bouche en bouche : « Point de souvenirs!... NOUS » SOMMES TOUS D'AUJOURD'HUI ! »

— S. A. R. répondit en ces termes aux membres du gouvernement provisoire : « Messieurs, je vous remercie de ce que vous avez » fait pour notre patrie ; plus de divisions ; la

» paix et la France. Je la revois enfin, et rien » n'y est changé, si ce n'est qu'il s'y trouve un » Français de plus. »

— Après le discours de S. A. R. au Sénat, un membre s'écria : « C'est vraiment le petit-fils » d'Henri IV! »

« Son sang coule en effet dans mes veines, » reprit Monseigneur; je désirerois en avoir les » talens, mais je suis bien sûr d'avoir son cœur. »

— Au Corps-Législatif S. A. R. dit : « Nous » sommes tous Français, tous frères; le Roi va » arriver au milieu de nous : son seul bonheur » sera d'assurer la prospérité de la France et de » faire oublier les maux passés. »

— Lorsque S. A. est rentrée dans ses appartemens, quelqu'un de sa suite lui dit : « Monseigneur » doit être bien fatigué! » « Comment, répartit le » prince, serois-je fatigué un jour comme celui- » ci ! le premier jour de bonheur que j'aie » éprouvé depuis vingt-cinq ans ! »

Le 3 mai 1814 S. M. Louis XVIII fit son entrée dans Paris.

Quel jour à jamais mémorable ! le ciel étoit pur comme les sentimens qui nous animoient. La nature s'étoit parée de toutes ses richesses, et sembloit sourire à notre bonheur.

S. M. daigna répondre ainsi au discours de M. le préfet du département :

« Enfin, me voilà dans ma bonne ville de

» Paris : j'éprouve une vive émotion du témoi-
» gnage d'amour qu'elle me donne en ce mo-
» ment : rien ne pouvoit être plus agréable à
» mon cœur que de voir relever la statue de
» celui de mes nobles aïeux dont le souvenir
» m'est le plus cher. »

— L'un des premiers traits qui caractérisèrent la bonté vraiment paternelle de S. M., fut la demande qu'elle adressa à l'empereur Alexandre relativement aux prisonniers français. Au mois d'avril 1814, les journaux rapportèrent la lettre suivante :

Lettre de S. M. Louis XVIII à l'Empereur Alexandre.

« Le sort des armes a fait tomber dans les
» mains de Votre Majesté plus de cent cinquante
» mille prisonniers ; ils sont Français pour la plus
» grande partie ; peu importe sous quels dra-
» peaux ils ont servi, ils sont malheureux ; je ne
» vois parmi eux que mes enfans : je les recom-
» mande à la bonté de Votre Majesté. Qu'elle
» daigne considérer combien un grand nombre
» d'entre eux a déjà souffert, et adoucir la ri-
» gueur de leur sort. Puissent-ils apprendre que
» leur vainqueur est l'ami de leur père !

» Votre Majesté impériale ne peut me donner
» une preuve plus touchante de ses sentimens
» pour moi. *Signé* LOUIS. »

A la suite de cet écrit, monument éternel de la sollicitude du meilleur des Rois, nous croyons

devoir remettre sous les yeux du lecteur l'Ordonnance du 10 juillet :

« Le Roi sachant concilier une haute et constante application aux affaires générales de son royaume, avec une attention particulière à tout ce qui concerne spécialement son armée, et daignant s'occuper des intérêts individuels, qu'il se fait représenter par son ministre de la guerre, dans chaque occasion, a remarqué que déjà plusieurs officiers-généraux et un assez grand nombre d'autres officiers de tout grade, prisonniers de guerre, sont arrivés en France. Il voit leur retour avec satisfaction, et touché des rigueurs qu'ils ont dues à la fortune des armes, il apprécie les nobles témoignages de bravoure et de caractère français qu'ils ont donnés parmi des chances moins heureuses, mais toujours honorables. Un grand éloignement de nos frontières et une longue détention ont augmenté les besoins que ces officiers éprouvent, et le Roi, dont l'affection pour ses sujets rappelle si heureusement la bonté paternelle de Henri IV, veut rendre ces besoins moins sensibles pour les braves officiers qui lui sont rendus par les Etats étrangers. Il veut en même temps que la distance des lieux et les retards imprévus dans la remise des prisonniers de guerre, ne soient point préjudiciables au placement des officiers dont la nouvelle organisation s'opère en ce moment.

» S. M. a ordonné, en conséquence aux inspecteurs-généraux, de réserver un certain nombre d'emplois de tout grade pour ces officiers, et les états de la formation des régimens qui se réorganisent ne seront clos et achevés que lorsque la rentrée des prisonniers de guerre sera entièrement effectuée. Cette époque, au surplus, est peu éloignée, d'après les rapports des officiers-généraux commissaires du Roi, pour cet objet, chez les puissances étrangères; et attendu l'activité donnée à ce mouvement, auquel s'attache un si vif intérêt, le Roi a ordonné, en

outre, que les officiers de tout grade, prisonniers de guerre, seront considérés comme étant en activité de service, du jour où ils arriveront sur le territoire français, et qu'ils en recevront le traitement sur le pied de paix. La solde et les appointemens affectés aux officiers de tous les grades, aux sous-officiers et soldats, pour le temps passé dans les prisons de guerre, seront payés suivant les réglemens en usage. Ainsi la bienveillance de S. M. s'étend à la fois sur toutes les parties du royaume, et va comme au-devant de ceux de ses sujets que les chances de la guerre ont tenus jusqu'ici éloignés d'elle, et qui seront par là heureusement préparés à sentir le bonheur que le chef auguste des Bourbons a rapporté à la patrie des braves.

» Le ministre de la guerre prescrit aux officiers-généraux commandant les divisions militaires et les départemens, de donner connoissance de ces dispositions à tous les prisonniers de guerre, et de veiller à leur exécution. »

— Dans le courant d'août, un jeune officier, arrivant de Russie, s'empressa d'aller déposer aux pieds de S. M. l'expression de sa reconnoissance. S. M. daigna lui répondre : « Je n'ai fait,
» Monsieur, que mon devoir en intercédant au-
» près de l'Empereur de Russie pour mes enfans.
» J'ai reçu en cette occasion la marque la plus
» sûre de son amitié. »

On pourroit comparer la réponse du Roi à un mot de François Ier. Ce n'est pas la première fois, au surplus, que les expressions de Louis XVIII ont rappelé ce langage noble et chevaleresque de ce prince tout Français. Une dame s'étoit jetée aux genoux de François Ier, en lui demandant justice : *Relevez-vous*, dit-il, *je vous la dois.*

— Le 4 mai, S. M., entourée, pour la première fois, de tous les maréchaux, leur adressa la parole, en ces termes : « C'est sur » vous, MM. les maréchaux que je veux tou- » jours m'appuyer. Approchez et entourez-moi ; » vous avez toujours été bons Français. J'espère » que la France n'aura plus besoin de votre » épée : si jamais, ce que Dieu ne veuille, on » nous forçoit à la tirer, tout goutteux que je » suis, je marcherois avec vous. »

Ayant ce jour-là invité MM. les maréchaux à dîner, S. M., dès le commencement du repas, leur dit : « Messieurs les maréchaux, *je vous en-* » *voie du Wermouth; je veux boire avec vous* » *aux armées françaises.* »

Peu de jours après la restauration. S. M. répondit à la députation de la ville de Dieppe : « Je reçois avec plaisir l'expression des senti- » mens que vous me témoignez : je connois le » bon esprit des habitans de Dieppe, et je n'ou- » blierai jamais que c'est sous les murs de votre » ville, *à la bataille d'Arques*, qu'*Henri IV a* » *commencé à vaincre la Ligue.* » A cette époque, S. M. étoit loin de penser sans doute que, comme son illustre aïeul, elle auroit aussi une *Ligue* à combattre.

— Par le traité de Paris, et plus encore par ses vertus, Louis XVIII nous avoit réconciliés avec toute l'Europe. S. M. disoit au Champ-de-Mars, le jour de la distribution des drapeaux, en voyant défiler la garde nationale : « Vienne l'ennemi

» quand il voudra ; mais il n'en viendra pas ;
» nous n'avons plus que des amis. »

— On sait à quel degré de prospérité étoit déjà la France, au mois de juin 1814. Un riche manufacturier écrivoit de Rouen, en date du 25 :

« A peine Louis XVIII a-t-il remonté sur le
» trône de ses ancêtres, où l'appeloit secrètement
» le vœu de tous les Français, qu'on se ressent
» des bienfaits de son gouvernement pacifique.
» Il y a trois mois, nos nombreux ateliers étoient
» déserts; aujourd'hui ils sont remplis d'ouvriers
» laborieux, des deux sexes et de tout âge : tous
» présentent, au sein de leurs travaux, l'aspect
» de la félicité. On n'entend plus gémir, dans
» les villes et dans les hameaux, le malheureux
» artisan dont les bras étoient oisifs. Les halles et
» les marchés, où l'industrie offre ses produits
» au commerçant et au consommateur, sont
» très-fréquentés. Des ordres se donnent conti-
» nuellement dans les fabriques, pour la confec-
» tion de tissus de toute espèce : aussi toutes les
» classes de la société bénissent-elles cet heureux
» état de choses que nous devons au *digne des-*
» *cendant de Henri IV*. »

— Très-peu de temps après l'arrivée de Louis XVIII, l'extrême bonté du monarque se manifesta par un nouveau trait éclatant. Le curé de Sainte-Marguerite savoit qu'un malheureux habitant du faubourg Saint-Antoine gémissoit dans les fers, à Toulon, pour une faute peu grave, et que cet infortuné avoit d'ailleurs long-temps servi

son pays avec honneur. Le digne curé sollicita, auprès de S. M., la grâce du condamné. Au bout de quelques jours, le Roi se rendit au presbytère, et apporta *lui-même* la grâce demandée. Une foule immense entoura aussitôt la voiture de S. M. On combloit le bienfaisant Monarque de bénédictions. De toutes parts l'air retentissoit des cris de *vive le bon Roi ! vive le père du peuple !* S. M. mettant la tête à la portière, dit : « Ce n'est pas » *vive le Roi !* qu'il faut crier, mes enfans, mais » *vive le bon pasteur !* » L'équipage de S. M. ne put sortir du faubourg Saint-Antoine qu'au pas, tellement l'affluence étoit devenue considérable.

— A l'époque du jour de l'an 1815, les chefs des douze légions eurent l'honneur d'être présentés à S. M. par MONSIEUR. Parmi les paroles pleines de bonté que le Roi daigna leur adresser, on remarqua celles-ci, *A la dixième légion :* « Votre légion est ma voisine ; exprimez-lui le » plaisir que j'ai de la revoir : quoiqu'elle soit » composée de citoyens, elle est si belle, que » lorsqu'elle paroît devant moi sous les armes, » je suis toujours tenté de dire, comme César : » *Voilà ma dixième légion.* »

A la douzième : « Votre légion est la dou- » zième ; mais la douzième et la première oc- » cupent la même place dans mon cœur : soyez » sûr qu'elles me sont toutes également chères. »

— Le 1er janvier 1815, S. M. fit, aux diffé-

rens corps de l'Etat, l'accueil le plus gracieux ; et quand les membres de la Chambre des Députés parurent devant elle, elle leur dit : « Je suis très-
» content de l'esprit qui anime la Chambre : il y
» a bien eu quelque divergence d'opinion, mais
» cela ne peut pas être autrement ; d'ailleurs, je
» veux que chacun dise franchement son avis.
» Retournez dans vos départemens, et dites à tous
» les Français que vous avez vu leur véritable
» père. »

— Le 14 janvier 1815, Louis XVIII s'exprimoit encore ainsi après la grande revue qui eut lieu ce jour-là : « Général Maison, dites aux
» troupes que je suis très-content; dites-leur
» qu'en s'éloignant de ma résidence elles ne s'é-
» loignent pas de ma pensée; ma brave armée
» y est toujours présente. »

— Le premier mars 1815, époque fatale, mémorable pour l'Europe, mais dont le souvenir sera long-temps douloureux pour la France, Buonaparte débarqua au Golfe-Juan; le signal fut donné, et bientôt une *nouvelle Ligue*, secrètement organisée, leva l'étendard de la rébellion.

Tous les moyens, tous les efforts devinrent nuls, à l'aide d'odieuses trahisons. La postérité aura peine à croire que la proclamation suivante, tracée par la *propre main* du modèle des Rois, ait pu demeurer sans effet.

Proclamation imprimée sur l'original, écrit de la main du Roi.

LE ROI A L'ARMÉE.

Officiers, Soldats,

J'ai répondu de votre fidélité à toute la France : vous ne démentirez pas la parole de votre Roi. Songez que si l'ennemi pouvoit triompher, la guerre civile seroit aussitôt allumée parmi nous, et qu'à l'instant même plus de trois cent mille étrangers dont je ne pourrois plus enchaîner les bras, fondroient de tous côtés sur notre patrie. Vaincre ou mourir pour elle : que ce soit là notre cri de guerre!

Et vous qui suivez en ce moment d'autres drapeaux que les miens, je ne vois en vous que des enfans égarés; abjurez donc votre erreur, et venez vous jeter dans les bras de votre père; et, j'y engage ici ma foi, tout sera sur-le-champ mis en oubli.

18 mars 1815.

Signé LOUIS.

— LE 20 MARS, jour de deuil et de consternation....!

— On relira sans doute avec attendrissement et avec le plus grand intérêt quelques phrases de ce mémorable MANIFESTE, *adressé à la nation française par S. M.*, et publié à Gand le 24 avril 1815.

« Le Roi étoit impatient de parler à ses peuples; il lui tardoit de lui témoigner tout ce qu'avoient fait éprouver à son cœur ces marques de fidélité, ces consolations inexprimables qui lui ont été prodiguées dans toutes les villes, dans tous les villages, sur toutes les routes qu'il a traversés, lorsqu'il cherchoit un point de réunion pour les fidèles défenseurs de sa personne et de son Etat.

. . . .

» C'est au monarque et au peuple français une fois réunis par la présence de leurs alliés à se secourir eux-mêmes, de manière à n'avoir pas, s'il est possible, d'autre assistance à leur demander.

. . . .

« Qu'on dise enfin, et qu'on répète sans cesse, que plus les Français feront pour sauver la patrie, moins ils laisseront à faire aux étrangers; que plus les Français pacifieront, moins les étrangers auront à soumettre.

. . . .

» Français, le Roi qui a toujours été près de vous, sera bientôt avec vous. Vous verrez que le Roi y a régné par les soins de sa prévoyance, lors même qu'il ne régnoit pas par l'exercice de son autorité.

» Le Roi a trop pardonné peut-être : et cependant il est aussi impossible à Louis XVIII de ne pas faire grâce, que de ne pas faire justice.

» Que l'innocence elle-même accueille donc encore le repentir! Que la fidélité persuade et ramène! Que les bons ouvrent leurs rangs à tous ceux qui peuvent être dignes d'y rentrer; et d'un autre côté, que les complices du grand coupable profitent du temps qui reste au repentir pour avoir quelque chose de méritoire! Que tout le monde sache et reconnoisse qu'il est des temps où la persévérance du crime en est le seul caractère irrémissible, etc. »

Tels furent donc les cruels arrêts de la destinée, que ni les remontrances, ni le tableau trop fidèle des dangers imminens, ni les témoignages de la plus rare clémence, ne purent nous préserver des malheurs qui nous accablent aujourd'hui.

Mais quel est celui d'entre nous qui n'a point admiré tout récemment encore avec quelle douceur S. M., dans son ordonnance du 12 août,

rappelle à ses peuples la cause des derniers désastres.

« *Ces maux auroient été prévenus, si notre » voix eût été mieux écoutée : mais loin de notre » cœur toute récrimination!* »

Ah ! que les actions et les paroles d'un semblable monarque doivent faire naître de remords dans l'âme de ceux des Français dont les yeux aujourd'hui sont dessillés!

Toujours et partout le même, toujours la bonté dans le cœur et sur les lèvres, écoutons attentivement ce que cet excellent prince nous dit alors que la *Ligue fut vaincue.*

Extrait de la Proclamation ayant pour titre :

LE ROI AUX FRANÇAIS.

« Les portes de mon royaume viennent enfin de s'ouvrir devant moi, j'accours; j'accours pour ramener mes sujets égarés, pour adoucir les maux que j'avois voulu prévenir, pour me placer une seconde fois entre les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les égards dont je peux être l'objet tourneront à leur salut. C'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part à la guerre. Je n'ai pas permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs des étrangers, et j'ai enchaîné le courage de ceux de mes serviteurs qui avoient pu se ranger autour de moi.

» Revenu sur le sol de la patrie, je me plais à parler avec confiance à mes peuples, etc.

. . . .

» Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger, et où quelquefois même elles s'égarent.

» L'expérience seule pouvoit avertir; elle ne sera pas perdue. *Je veux tout ce qui sauvera la France.*

. . . .

» Français, tels sont les sentimens que rapporte au milieu de vous celui que le temps n'a pu changer, que le malheur n'a pu fatiguer, que l'injustice n'a pu abattre. Le Roi dont les pères règnent depuis huit siècles sur les vôtres, revient pour consacrer le reste de ses jours à vous défendre et à vous consoler.

» Le 28e jour du mois de juin, etc. »

— On assure que le Roi étant à Saint-Denis, témoigna le désir de voir les demoiselles, filles des membres de la *Légion-d'Honneur;* on les réunit dans un salon de la maison où est placée cette fondation. S. M. s'y transporta; et après leur avoir donné plusieurs témoignages de sa plus douce affection, elle leur adressa ainsi la parole :

« Je vous vois avec beaucoup de plaisir : il y
» en a peut - être parmi vous qui regrettent
» le fondateur de cette maison; mais elles re-
» connoîtront la différence de celui qui les ai-
» moit par intérêt, d'avec celui qui les aime
» par sentiment. »

Toutes ces jeunes personnes attendries jusqu'aux larmes, s'écrient aussitôt : *Vive le Roi! Vive notre Père!*

Retour de S. M. dans sa capitale, le 8 *juillet* 1815, *à trois heures après midi.*

L'enthousiasme public et des signes éclatans

de l'allégresse générale ont seuls embelli cette fête de famille.

S. M. a daigné répondre en ces termes à M. le préfet du département :

« Je ne me suis éloigné de Paris qu'avec la » douleur la plus vive et une égale émotion ; les » témoignages de la fidélité de ma bonne ville » de Paris sont venus jusqu'à moi : j'y reviens » avec attendrissement : j'avois prévu les maux » dont elle étoit menacée ; je desire les prévenir » et les réparer. »

—Les étrangers, ayant pris possession de Paris, résolurent de détruire les monumens publics, dont les noms pouvoient leur rappeler des époques malheureuses : ils se souvenoient d'ailleurs que Buonaparte avoit fait renverser la fameuse *colonne de Rosbac :* déjà on travailloit sans relâche à miner le pont d'Jena. On rapporte à cette occasion ces paroles énergiques et remarquables de Louis XVIII : « Qu'on aille sur-le champ dire à » la personne qui a donné cet ordre, que j'exige » d'elle la promesse de me faire prévenir du mo- » ment où le pont sera prêt à sauter, *je veux me* » *placer dessus !...* » Ainsi, les ponts du *Jardin du Roi* et de l'*Ecole Militaire* ont été conservés.

— L'animosité, ou plutôt la fureur des soldats français avoit été excitée à un tel point, qu'il paroissoit décidé, en entrant en campagne, qu'*on ne feroit pas de prisonniers....* Cette effroyable résolution, si contraire à toutes les lois de la guerre chez des peuples civilisés, de-

voit pourtant faire craindre que les troupes étrangères, dans l'ardeur du combat, n'usassent de représailles. Un journal de Londres, sous la date du 28 mai, a annoncé que S. M. Louis XVIII avoit prié Sa Seigneurie de mettre à l'ordre du jour, dans son armée, que *chaque soldat des troupes alliées qui ramèneroit un Français toucheroit à l'instant une pièce de 20 fr.*

On affirme que cette paternelle précaution a empêché la mort d'un grand nombre de Français dans l'affreuse journée de *Mont-Saint-Jean.* Voilà le père contre lequel on arma les enfans !...

— Non-seulement à la noblesse des traits et par tant de manières gracieuses, on reconnoît aussi dans MONSIEUR le petit-fils d'Henri IV, mais encore son langage rappelle à chaque instant l'affabilité, la franchise et les heureuses réparties de ce bon Roi.

En 1814, S. A. R. étant à Lyon, s'embarqua pour aller visiter l'île Barbe; un des gardes d'honneur fit un faux pas en entrant dans le canot, et tomba dans les bras de MONSIEUR, le heurtant au côté gauche. Le jeune homme se perdoit en excuses; il étoit tout tremblant : « Rassurez-vous, lui dit S. A., vous êtes tombé » contre mon cœur, c'est la place de tous les » Français. »

— Entr'autres réponses faites par MONSIEUR à la garde nationale, le 1er de l'an 1815, on a retenu cette phrase : « Le zèle avec lequel vous » servez est admirable : il est bien vrai qu'en

» nous gardant vous vous gardez vous-mêmes ;
» mais nous ne nous chargeons pas moins d'ac-
» quitter seuls la dette de la reconnoissance. »

—Les événemens du Midi nous ont fourni dans le courant d'avril 1815 plus d'une preuve de la vaillance de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême ; on se souvient que son intrépidité a même compromis la sûreté de ses jours...., et causé les plus vives alarmes... Le trait que nous allons rappeler avoit déjà fait connoître, en 1814, combien est grand son amour pour les Français :

A l'affaire qui eut lieu entre l'armée du duc de Wellington et celle du maréchal Soult, un de nos soldats alloit recevoir un coup mortel : ce prince l'aperçoit, s'élance, lui fait un rempart de son corps, et le sauve ; au moment même une balle atteint au bras S. A., et la blesse. Ainsi, tant que Mgr le duc d'Angoulême vivra, une honorable cicatrice attestera le généreux dévouement avec lequel il s'est exposé pour arracher à la mort un guerrier français.

— On n'ignore plus aujourd'hui quels soins multipliés S. A. R. Madame, dont tous les momens sont consacrés à la bienfaisance, prodigua aux prisonniers français en Angleterre ; combien elle s'efforça d'adoucir leur sort, et les secours considérables qu'elle leur fit distribuer ; allant à Bordeaux pour la première fois, Madame s'arrêta quelques momens à Moulins. Tous les habitans lui exprimèrent leur respect et leur attachement par les plus vives acclamations. Un soldat qui

avoit été fait prisonnier par les Anglais, s'approcha de sa voiture, et découvrant devant MADAME son bras cicatrisé : « Ne soyez point » surprise, lui d t-il, de mon empressement, » car voilà une blessure que V. A. a pansée. »

—Les nombreux hommages poétiques adressés à S. A. R. MADAME, à son arrivée en France, inspirèrent à un AUGUSTE PERSONNAGE les vers suivans :

De THÉRÈSE, en ce jour, pour célébrer la fête,
Poëtes, vous chantez les grâces, les appas :
Avec vos lieux communs vous lui rompez la tête;
Parlez, Messieurs, des dons que tant d'autres n'ont pas.
« Au milieu des revers une âme inébranlable;
» Des parens dans l'exil par ses soins consolés ;
» Le bonheur de LOUIS et d'un époux aimable;
» Les malheureux par elle en tous lieux soulagés ;
» Des cœurs vraiment français l'amour et l'espérance : »
Voilà ce qu'il faut dire, ou garder le silence.

— La bouillante ardeur de S. A. R. le duc de Berry se fit remarquer de très bne heure. Lorsqu'il servoit à l'armée de Condé, il tenoit sévèrement la main au maintien de la discipline et à l'exactitude du service; mais quand il avoit repris avec trop de chaleur les fautes d'un officier, il lui disoit : « Monsieur, mon intention n'a » pas été d'insulter un homme d'honneur ; ici je » ne suis point un prince; je ne suis, comme » vous, qu'un gentilhomme français: si vous exi» gez réparation, je vous donnerai toutes celles » que vous pourrez désirer. »

Parmi les précieuses qualités que renferme le

cœur excellent de S. A. Royale; on distingue cette affabilité si naturelle aux Bourbons; le 23 juillet 1814, Mgr le duc de Berry étant allé chasser à Saint-Germain, aperçut à l'entrée de la forêt un soldat de l'ancienne garde : ce militaire marchoit avec des béquilles, et s'avançoit péniblement; S. A. alla au-devant de lui, et s'informa s'il avoit quelques demandes à lui faire : « Mon prince, je desire la décoration *du* » *Lis ;* » je vous l'accorde, a répondu S. A. R., qui en outre lui a fait remettre de l'argent.

Dans le courant du même mois, un sous-officier, aussi de l'ancienne garde, se promenoit un matin sous les fenêtres de S. A. R. le duc d'Angoulême, cour du château; il tenoit un rouleau de papier, et paroissoit fort triste; une croisée s'ouvre, Mgr le duc de Berry, en ce moment chez son auguste frère, paroît : le militaire, surpris, s'éloigne d'abord respectueusement, S. A. lui fait signe d'approcher, et de lui remettre sa pétition; elle la lit; et, après plusieurs questions : « Sois tranquille mon brave, dit le jeune prince, je songerai à toi, tu le mérites. » Puis gardant l'écrit, S. A. se retira en jetant les yeux autour d'elle, comme pour s'assurer si d'autres personnes ne réclamoient point sa bienveillance. Le militaire, ivre de joie, s'en alla en s'écriant : « Corbleu, les braves gens que les enfans » d'Henri IV! »

— Un militaire blessé à la bataille de *Mont-Saint-Jean* a rapporté que Mgr le duc de Berry,

l'avoit pansé *lui-même*, et qu'enveloppant sa main d'un mouchoir, S. A. s'étoit exprimée ainsi : « Va, mon ami, rentre dans ta patrie, et dis » à tes camarades que c'est le duc de Berry qui » a mis le premier appareil sur tes blessures. » Le soldat étoit tellement satisfait du cadeau de ce bon prince tant de fois calomnié par la malveillance, qu'il préféreroit, disoit-il, la mort à la perte de ce mouchoir, d'autant plus précieux pour lui, qu'il est de la couleur du PANACHE DE HENRI IV.

MÉLANGES HISTORIQUES.

Le 2 avril 1814, le premier hommage rendu à Henri IV depuis la révolution, eut lieu dans la rue de la Féronnerie; un mouvement spontané réunit un concours prodigieux sous le buste de ce père du peuple; à son aspect l'air retentit des plus vives acclamations; tous les yeux s'élevoient vers le bon Roi dont on voyoit l'image, tandis que tous les cœurs s'élançoient au-devant du prince qui bientôt devoit, par son retour, faire le bonheur de la nation, et sécher nos larmes.

— Un pauvre auvergnat voyant entrer S. M. dans la capitale le 3 mai, crioit de toutes ses forces : *Vive le Roi !* et ajoutoit : *c'est un* PAYS *celui-là !*

— Le même jour, cinq grenadiers de la vieille garde, restés à Paris comme blessés, se trouvoient sur le boulevard : leur figure étoit grave, sévère et presque triste ; mais lorsque la voiture du Roi passa au milieu des acclamations universelles, un d'eux s'écria en fondant en larmes : *On n'y peut pas tenir : Vive le Roi !* Ses camarades l'imitèrent à l'instant; ces braves furent embrassés avec transport par tous ceux qui les environnoient.

— Le soir, vers le milieu de la rue du Faubourg Saint-Denis, on remarqua un transparent qui fixa l'attention, par la singularité du sujet : sur un des côtés la Mort soutenant sa tête appesantie, et ayant le coude appuyé sur un fût de colonne brisée, paroissoit dormir ; sa faux étoit loin d'elle : sur le fût de la colonne brisée on remarquoit un reste de buste mutilé. Au côté opposé, de petits enfans nus jouoient autour d'une touffe de verdure que surmontoit un Lis. Au bas on lisoit : *Croissez et multipliez ; la Mort fatiguée se repose.*

— Un particulier, avant la messe du Roi, exprimoit son impatience, et disoit qu'il l'attendoit depuis une heure ; un de ses voisins le prit par la main, et lui dit : « Vous êtes bien heureux, » monsieur, de n'attendre le Roi que depuis une » heure, tandis que moi et toute la France nous » l'avons attendu vingt-cinq ans. »

— Par ordonnance du Roi, en date du 21 juin 1814, il est dit : la décoration de la Légion-d'Honneur portera à l'avenir, d'un côté, l'effigie de notre aïeul Henri IV, de glorieuse mémoire, avec cette exergue : *Henri IV, Roi de France et de Navarre ;* et de l'autre côté trois fleurs de Lis, avec ces mots, *Honneur* et *Patrie.*

— M. le chevalier Dubos, sous-préfet de Saint-Denis, a eu l'honneur de présenter au Roi, le 27 août 1814, un tableau sur lequel se trouvent fixées *deux dents de Henri IV, toute sa moustache,* et *un peu du linge qui touchoit son corps.* Ces pieux restes ont été recueillis à l'époque de

la profanation des tombeaux par feu Desingy, alors suisse de l'Abbaye, et qui les a sauvés aux risques de sa vie.

— Un arrière-petit-fils du père nourricier de Henri IV a été présenté à S. A. R. le duc d'Angoulême, à son passage à Pau. Cet homme portoit un bâton dont le bon Roi s'étoit servi dans son enfance, et que la famille a gardé religieusement jusqu'à ce jour.

— Lorsque MONSIEUR est passé à Bourg-en-Bresse, les magistrats lui ont offert les clés de la ville. Dès qu'il a touché l'une de ces clés d'or, elle a joué l'air : *Vive Henri IV !* Le prince a été plus attendri qu'étonné en recevant ce témoignage ingénieux de l'amour des fidèles Bressans.

— Le 30 janvier 1815, le Roi et les Princes de la Famille Royale ont honoré de leur présence le Théâtre-Français. Lorsque le meunier Michau a commencé le couplet *Vive Henri IV*, tout le monde s'est levé au parterre et dans les loges, et le couplet a été chanté en chœur universel. On a crié *bis*, et l'acteur Michot a substitué au couplet sur Henri IV le couplet suivant :

Chantons l'antienne
Qu'on dira dans mille ans :
Que Dieu maintienne
Sur l'trône ses Enfans,
Jusqu'à ce que l'on prenne
La lune avec les dents.

On raconte, à l'occasion de ce couplet, composé en 1792, l'anecdote que voici :

« Au mois d'août 1792, dit M. le chevalier

» de Th***, les princes dînoient dans un jardin » à Berg, village du pays de Trèves, et leur » suite dans une prairie qui n'en étoit séparée » que par une haie a hauteur d'appui. L'air de » Henri IV étoit pour nous ce qu'est le *ranz-des-* » *vaches* pour les bons et sensibles Helvétiens. » Après le couplet de l'antienne, nous en fîmes » entendre d'autres, dont chacun avoit pour ob- » jet un membre de l'auguste Famille. Je ne sais » par quelle fatalité nous avions oublié Madame » Elisabeth, cette princesse vraiment angélique, » que nous regardions cependant comme notre » ange tutelaire : mais voilà que tout à coup une » voix se fait entendre du côté de la petite haie, » et une main, doucement agitée, commande le » silence : c'étoit MONSIEUR, aujourd'hui le ROI » régnant. On se tait, et aussitôt, d'une voix » pure et avec un accent qui alloit à l'âme, il » chanta ce couplet qu'il venoit d'improviser, » pour compléter les nôtres :

De notre maître
Chantons l'aimable sœur :
Dieu la fit naître,
Dans ces temps de malheur,
Tout exprès pour être
L'ange consolateur.

» Et toute la petite troupe de répéter aussitôt, en » faisant toutefois une substitution de mots, » commandée par le respect :

De notre maître
Chantons l'auguste sœur, etc. »

— On cite le mot suivant d'un homme d'Etat;

qui a joué le rôle le plus noble depuis trois mois, et qui par sa sagesse a sauvé Paris dans la grande crise; ce ministre disoit, le 19 mars, à un capitaine des gardes-du-corps: « Monsieur, » sauvez le monarque, je réponds de la mo- » narchie. »

— Le 8 juillet on remarqua que le fanon d'un détachement de la garde nationale étoit porté par M. Huet, acteur de l'Opéra-Comique, on lisoit sur ce fanon l'inscription suivante:

« Et l'on revient toujours
» A ses premiers amours. »

M. Huet, resté fidèle à la cause du Roi, suivit S. M. à Gand; un tel acte de dévouement est d'autant plus louable, que très-peu de temps auparavant, cet estimable artiste, par suite de la scène tumultueuse arrivée à Saint-Roch, et sur des rapports, à cet égard, inexacts sans doute, avoit reçu l'ordre de cesser ses fonctions de chef de musique des mousquetaires, et de chanteur de Mgr le duc de Berry; sa conduite dans les dernières circonstances lui a déjà valu une honorable réintégration, et de plus le titre de *comédien particulier* de S. A. R.

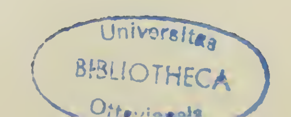
Le public s'est empressé à son tour de donner des témoignages non équivoques de satisfaction à M. Huet; sa rentrée à l'Opéra-Comique par le rôle de *Blondel*, a été pour lui un véritable triomphe; toutes les applications furent saisies avec transports : jamais aussi M. Huet ne joua avec plus d'âme et de chaleur; un juste enthou-

siasme applaudissoit tout à la fois le personnage et l'acteur, c'est-à-dire le talent et la *fidélité*.

— Deux auteurs connus par de charmantes productions, MM. *Théaulon* et *Dartois*, ont également prouvé leur attachement à Louis XVIII, en se rendant à Gand. Sourds aux appels et aux menaces de proscription, ils ne sont rentrés dans Paris qu'avec le Monarque dont ils avoient résolu de partager les malheurs et la destinée. Ils composèrent, dit-on, pendant leur séjour, plusieurs pièces de vers et romances analogues à la situation déchirante de ce prince chéri. On a surnommé nos deux jeunes poëtes, les *Blondels* du dix-huitième siècle.

— Depuis le retour du Roi, les Tuileries ont offert, chaque après-midi, surtout le dimanche, le tableau le plus touchant et le plus varié. Comme, en France, il faut que *tout finisse par des chansons*, on chante et même on danse sur la terrasse du château et dans les carrés de gazon. Des groupes se promènent avec des oriflammes de la couleur des lis : souvent des musiciens les précèdent ; la joie est sur tous les visages, comme dans tous les cœurs. Mais l'allégresse est à son comble, lorsque S. M., ou quelques-uns des princes de la Famille Royale, daignent se montrer à la foule immense, qui fait aussitôt retentir les airs de ses vives acclamations.

— Les deux nouvelles inscriptions placées sur les deux faces du piédestal de la statue de



Henri IV, à l'Est et à l'Ouest, sont tirées, la première de *la Henriade*,

> Tout périssoit enfin, lorsque Bourbon parut ;

La deuxième, d'un poëme de l'abbé Delille :

> Le pauvre alloit le voir, et revenoit heureux.

— On demandoit à l'Empereur Alexandre, lorsqu'il étoit encore fort jeune, à quel prince il voudroit ressembler : « A Henri IV, répondit-il, » parce qu'il nourrissoit les Parisiens lors du » siége de cette ville. »

— Quelques années avant la révolution, Louis XVI s'amusoit à dessiner le Pont-Neuf et cette *statue* qui, pendant près de deux siècles, a fait arrêter et tressaillir d'amour et d'admiration tous ceux qui traversoient le pont. Louis XVI sembloit s'attacher d'une manière plus particulière à rendre fidèlement Henri IV. Il venoit de sortir de son cabinet, et ses crayons étoient abandonnés près du tableau. Introduit par faveur dans ce cabinet, un jeune officier, plein d'enthousiasme, se saisit d'un crayon, et traça les vers suivans :

> Tes vertus, mieux que tes crayons,
> Retracent dans l'âme attendrie
> L'image si chérie
> Du père des Bourbons.

RÉFLEXIONS *de Sully, à l'ordre du jour en* 1815.

« La vraie et bonne politique de la France, disoit le ministre et l'ami de Henri IV, est de se mettre au-dedans d'elle-même en état non-seulement de n'avoir besoin de personne, mais encore de contraindre toute l'Europe à

sentir le besoin qu'elle a d'elle, ce qui n'est difficile, après tout, que pour les ministres qui n'imaginent pas d'autre moyen pour arriver à ce point que la force et la guerre. Loin de cela, que le souverain se montre ami de la paix, désintéressé dans ce qui le regarde, plein d'équité à l'égard des autres, il est assuré de tenir ses voisins dans cette dépendance qui est seule durable, parce qu'elle gagne les cœurs au lieu d'assujétir les personnes.

» Je soutiens que la paix est le grand et commun intérêt de l'Europe. J'admire combien l'Europe, pour être composée de peuples si civilisés, se conduit encore par des principes sauvages et bornés. A quoi voyons-nous que se réduit la profonde politique dont elle se pique, sinon à se déchirer elle-même sans cesse? De toutes parts elle revient à la guerre; elle ne connoît aucun autre moyen, et n'imagine aucun autre dénoûment. C'est la ressource unique du moindre souverain comme du potentat. Eh! pourquoi faut-il que nous nous soyons imposé la nécessité de passer toujours par la guerre pour arriver à la paix? Car enfin la paix est le but de quelque guerre que ce soit; et c'est la preuve toute naturelle qu'on n'a recours à la guerre que faute d'un meilleur expédient. Cependant nous confondons si bien cette vérité, qu'il semble tout au contraire que nous ne faisons la paix que pour avoir la guerre.

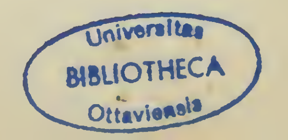
» Qu'avez-vous à mettre à côté du malheur de la guerre? des conquêtes dont la possession forcée renouvelle vos alarmes à tous les instans, et qui, demeurant comme autant de monumens odieux qui rappellent à votre ennemi l'ambition et les offenses de celui qui les a faites, deviennent pour la suite un germe d'envie, de défiance, de haine, qui rallume la guerre tôt ou tard. Je ne crains point de le dire, il est presque également triste pour les princes de l'Europe, dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, de réussir ou d'échouer dans leurs entreprises. »

(*Mém. de Sully, liv.* 14, *tit.* 9.)

« Ainsi pensoit, ainsi s'exprimoit un guerrier homme d'Etat, ministre d'un Roi guerrier. Quels progrès avons-nous faits depuis cette époque dans la science du gouvernement ? Après avoir beaucoup disserté, nous n'avons rien de mieux à faire que de revenir aux principes avoués par la morale et par la raison. L'honneur d'un peuple consiste à être juste, à obéir aux lois, et à donner un libre essor à l'industrie et au génie des citoyens. Les rêves d'une gloire et d'une grandeur chimériques ont pu éblouir même de bons esprits ; mais il est temps de remplacer de funestes illusions par d'utiles réalités. Quelle garantie n'avons-nous pas enfin d'une prospérité prochaine dans la sagesse d'un Monarque dont les lumières égalent l'amour pour ses peuples ? »

FIN.

Nota. Nous nous proposons d'ajouter beaucoup à ce Recueil que le temps ne nous a pas permis de rendre plus complet.




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 03 02 03 0